Soixante-dix-neuvième année. — N° 153. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 29 Juin 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100 37, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 °/₀ sur les tarifs postaux	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : 1° *l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — 2° *l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — 3° *tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — 4° *les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté fixant les programmes des matières de la première épreuve d'admission du premier concours d'entrée et des matières de la deuxième épreuve d'admissibilité et de la première épreuve d'admission du second concours d'entrée à l'école nationale d'administration et déterminant les matières pouvant être choisies par les candidats pour les troisième et quatrième épreuves d'admission du premier concours ou pour la troisième épreuve d'admission du second concours (rectificatif) (p. 6007).

Ministère de la guerre.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 6008).

Décret du 23 juin 1947 portant nominations dans le cadre des officiers d'administration (p. 6008).

Décret du 23 juin 1947 portant nomination à titre définitif dans l'armée de terre d'anciens élèves de l'école militaire interarmes et écoles assimilées (p. 6008).

Décret du 23 juin 1947 portant intégration dans l'armée active des officiers de réserve provenant des F. F. I. et F. F. C. I. (p. 6008).

Décrets du 24 juin 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6012).

Décret du 24 juin 1947 portant concession de la médaille militaire (p. 6014).

Décret du 24 juin 1947 portant nomination dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée (p. 6015).

Décret du 26 juin 1947 portant promotions (armée de terre) (réserve) au titre du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (p. 6016).

Décrets du 26 juin 1947 portant acceptation de démissions (armée active) (p. 6017).

Décret du 26 juin 1947 portant abrogation d'un précédent décret rappelant à l'activité un officier en non-activité pour infirmités temporaires (p. 6018).

Décret du 26 juin 1947 portant promotion au titre de l'armée de terre (réserve) d'un officier des forces françaises libres (p. 6018).

Décret portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur de mutilés de guerre 100 p. 100 (1914-1918) (rectificatifs) (p. 6018).

Décret portant réparation de préjudice de carrière (rectificatif) (p. 6018).

Arrêté du 26 juin 1947 instituant une commission centrale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (p. 6018).

Arrêté du 25 juin 1947 instituant une commission des rentes et de procédure gracieuse préalable en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles (p. 6018).

Arrêté portant révocation et rectificatifs à des précédents arrêtés portant titularisation (personnels civils extérieurs) (p. 6019).

Arrêté portant nomination d'un examinateur suppléant d'admission à l'école polytechnique en 1947 (p. 6019).

Décision portant nomination d'un maître ouvrier tailleur des troupes coloniales (p. 6019).

Décision portant admission à l'honorariat (troupes coloniales) (p. 6019).

Décision portant inscription au tableau d'avancement et nomination au grade d'adjudant-chef d'infanterie coloniale (p. 6019).

Décision portant classement pour l'accès au grade de stagiaire des affaires militaires musulmanes (p. 6019).

Décision portant nomination au grade d'aspirant (arme blindée et cavalerie) (rectificatif) (p. 6019).

Liste d'admissibilité au concours pour le recrutement de chef et de sous-chef de musique de l'armée (rectificatif) (p. 6019).

Tableau de classement pour l'emploi de maître ouvrier de la 1re catégorie des troupes coloniales (p. 6019).

Ministère de la marine.

Décrets du 24 juin 1947 portant régularisation de nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6019).

Décrets du 24 juin 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6020).

Décrets du 24 juin 1947 portant concession de la médaille militaire (p. 6020).

Décret n° 47-1170 du 26 juin 1947 portant attribution d'un contingent exceptionnel de citations à l'ordre de l'armée (p. 6021).

Tableau d'avancement des ingénieurs mécaniciens de réserve, des officiers des équipages de la flotte de réserve et des officiers de réserve interprètes et du chiffre (p. 6021).

Ministère de l'air.

Décret du 24 juin 1947 portant annulation de promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6021).

Décret du 26 juin 1947 portant annulation d'une admission dans les cadres actifs d'un officier de réserve de l'air et radiation des cadres de l'armée de l'air de ce même officier condamné à la dégradation nationale (p. 6022).

Décret du 26 juin 1947 portant régularisation de situation militaire (p. 6022).

Décret du 26 juin 1947 portant radiation des cadres d'un officier de réserve de l'armée de l'air dégagé de toutes obligations militaires, déclaré en état d'indignité nationale (p. 6022).

Arrêté du 23 juin 1947 portant modification à des arrêtés de dégagement des cadres d'officiers de l'armée de l'air (active) (p. 6022).

Ministère des finances.

Décret n° 47-1171 du 23 juin 1947 relatif au payement par virement de comptes des dépenses de l'Etat, des collectivités et établissements publics et des services concédés (p. 6023).

Décret n° 47-1172 du 25 juin 1947 relatif à la fixation des cautionnements des comptables directs du Trésor (p. 6025).

Décret n° 47-1173 du 25 juin 1947 accordant à titre provisoire, le bénéfice du tarif minimum aux produits pétroliers originaires du Koweit (Arabie) (p. 6025).

Décret n° 47-1174 du 25 juin 1947 relatif à la délivrance des permis de chasse (p. 6025).

Décret n° 47-1175 du 25 juin 1947 relatif à la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel (p. 6027).

Décret du 25 juin 1947 portant admission à la retraite et conférant l'honorariat à un directeur de la culture et des magasins de tabacs (p. 6027).

Décrets du 25 juin 1947 portant nominations et retrait de nomination de directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre (p. 6027).

Ministère de l'économie nationale.

Arrêté du 24 mai 1947 portant autorisation de port d'armes (p. 6028).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 17 juin 1947 portant attribution du titre de « paysagiste d'plômé par le ministre de l'agriculture » (p. 6007).

Arrêtés du 24 juin 1947 relatifs aux comités d'administration provisoire des organismes de mutualité sociale agricoles des départements de l'Hérault et de Loir-et-Cher (p. 6007).

Arrêté du 24 juin 1947 instituant une commission de la qualité des semoules et fixant la composition de cette commission (p. 6007).

Liste des élèves du cours de mutualité et de coopération agricoles ayant obtenu le diplôme de spécialité et le certificat de fin d'études (session 1947) (p. 6007).

Ministère de la production industrielle.

Citation à l'ordre de la Nation (p. 6028).

Décret du 27 juin 1947 portant nomination d'un administrateur des Charbonnages de France (p. 6028).

Arrêté du 25 juin 1947 portant application de la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels (office professionnel du bois et de l'ameublement) (p. 6028).

Arrêté portant admission à la retraite (administration centrale) (p. 6028).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 21 juin 1947 créant une section technique au collège moderne de jeunes filles d'Angers (p. 6028).

Arrêté du 25 juin 1947 nommant des membres du comité chargé d'étudier dans quelle mesure et sous quelle forme l'éducation sexuelle peut être donnée dans les établissements d'enseignement (p. 6028).

Arrêté portant admissibilité à l'emploi de professeur de physique et chimie des écoles nationales d'arts et métiers des départements (p. 6029).

Arrêtés portant réintégration et mises en disponibilité (administration centrale) (p. 6029).

Liste des candidats aptes à recevoir une délégation de professeurs techniques adjoints dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de garçons (session de 1947) (p. 6029).

Liste d'aptitude à l'enseignement supérieur dans les facultés des lettres (p. 6029).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret du 25 juin 1947 portant déclassement de parcelles dépendant de la route nationale n° 826 (p. 6031).

Décret du 26 juin 1947 portant nomination dans la réserve de l'armée de mer d'un professeur d'hydrographie précédemment admis à la retraite (p. 6031).

Arrêtés des 30 et 31 mai 1947 portant transfert de crédits (p. 6031).

Arrêté du 21 juin 1947 relatif aux suppléments de traitement des agents de la navigation intérieure et des ports maritimes de commerce (p. 6031).

Arrêté du 23 juin 1947 nommant les membres de la commission des estuaires (p. 6032).

Arrêtés relatifs à la délivrance et au retrait de licence d'agence de voyages (p. 6032).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant nominations, promotions, classement, reclassement, intégration dans les cadres, réintégration, titularisation et mises en disponibilité:

Administration centrale (p. 6032).

Chemins de fer coloniaux (p. 6032).

Chiffre colonial (p. 6032).

Ecole française d'Extrême-Orient (p. 6033).

Sages-femmes coloniales (p. 6033).

Travaux publics des colonies (p. 6033).

Travaux publics, mines et techniques industrielles des colonies (p. 6033).

Liste des candidats à l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature coloniale admis à subir les épreuves orales (p. 6033).

Tableau d'avancement du personnel des services de l'agriculture aux colonies et des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies (p. 6033).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 28 juin 1947 relatif aux congés en cas de maladie, de maternité et d'accident du travail dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'Etat (p. 6033).

Décret du 28 juin 1947 relatif au régime de sécurité sociale de certains personnels ouvriers de l'Etat (p. 6034).

Décret n° 47-1087 modifiant le décret du 28 mai 1946 déterminant, en application de l'article 66 c du livre II du code du travail, les machines ou parties de machines dangereuses pour les ouvriers et pour lesquelles il existe des dispositifs de protection d'une efficacité reconnue (rectificatif) (p. 6035).

Arrêté du 9 juin 1947 autorisant la caisse générale des retraites de la presse française à accepter un legs (p. 6035).

Arrêté du 10 juin 1947 fixant le modèle de l'état des ressources que doivent fournir, en application du décret du 8 juin 1947, les institutions de prévoyance ou de sécurité sociale (p. 6035).

Arrêté du 10 juin 1947 fixant le modèle de l'inventaire technique que les institutions de prévoyance ou de sécurité sociale doivent fournir (p. 6035).

Arrêté du 10 juin 1947 fixant le modèle de l'état de la situation financière à fournir par les institutions de prévoyance ou de sécurité sociale (p. 6035).

Arrêté du 16 juin 1947 nommant un membre titulaire de la commission nationale des tarifs (p. 6035).

Arrêté du 18 juin 1947 portant autorisation d'assumer la charge de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (p. 6035).

Arrêtés des 23 et 24 juin 1947 portant approbation des statuts de sociétés mutualistes (p. 6035).

Arrêté modifiant les taux de l'indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle créée par la loi du 31 mars 1947 (rectificatif) (p. 6036).

Décision du 20 juin 1947 portant classification des emplois dans les industries du bâtiment et des travaux publics (p. 6036).

Décision du 24 juin 1947 portant classification des emplois dans les industries des carrières et matériaux (p. 6036).

Décision portant admissibilité à l'emploi d'inspecteur stagiaire du travail (p. 6036).

Médaille d'honneur du travail aux ouvriers et employés du commerce et de l'industrie (rectificatif) (p. 6036).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 25 juin 1947 nommant un inspecteur général de la santé et de la population (p. 6037).

Arrêté du 25 juin 1947 modifiant et complétant l'arrêté du 27 mai 1947 portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 6037).

Arrêté portant mise en service détaché (inspection de la santé) (p. 6037).

Ministère du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 19 juin 1947 portant attribution de prime de danger au personnel chauffeur employé au déménage (p. 6037).

Arrêtés déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction directe par l'Etat d'immeubles d'habitation de caractère définitif (p. 6037).

Arrêtés portant nominations et radiation des cadres (service des instruments de mesure) (p. 6037).

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Décret du 25 juin 1947 portant radiation de la liste des monuments historiques classés (p. 6023).

Arrêté portant nomination de l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques (p. 6023).

Naturalisations et réintégrations (p. 6038).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocation de bureau (p. 6060).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 6060).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Avis relatif au concours d'admission à l'école polytechnique en 1947 (p. 6060).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Avis aux importateurs de produits relevant de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de la production industrielle (p. 6061).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours pour le recrutement de chefs de pratique d'écoles d'agriculture (p. 6061).

Avis aux exportateurs de semences de pommes de terre à destination de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc (p. 6061).

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décision A. 111, du 10 juin 1947, du répartiteur chef de la section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels portant modification a la liste des produits fabriqués sur contingent de fabrication (p. 6062).

Décision K. 33, du 18 juin 1947, du répartiteur chef de la section du caoutchouc, de l'amiante et du noir de fumée de l'office central de répartition des produits industriels portant modification de la décision K. 28 sur les stocks de pneumatiques vélos (p. 6062).

Avis aux importateurs de produits relevant de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de la production industrielle (p. 6061).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Avis concernant les modalités d'application de l'arrêté du 25 avril 1947 relatif à la fiche médicale du travail (p. 6062).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours pour la nomination de deux médecins directeurs de préventorium à l'office public d'hygiène sociale du département de la Seine (p. 6062).

Avis de concours pour le recrutement d'un médecin fonctionnaire des dispensaires antituberculeux des Hautes-Pyrénées (p. 6062).

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Avis de vacance de chaires à l'école nationale supérieure des arts décoratifs (p. 6062).

Annonces (p. 6063).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Fixation des programmes des matières de la première épreuve d'admission du premier concours d'entrée et des matières de la deuxième épreuve d'admissibilité et de la première épreuve d'admission du second concours d'entrée à l'école nationale d'administration, et détermination des matières pouvant être choisies par les candidats pour les troisième et quatrième épreuves d'admission du premier concours ou pour la troisième épreuve d'admission du second concours.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 juin 1947:

Page 5743, 1re colonne, rubrique Economie politique, 8e ligne, au lieu de: « ...les formes du marché... », lire: « ...les formes de marché... ».

Page 5746, 2e colonne, programme IV, Economie et technologie de la distribution, 9e ligne, au lieu de: « ...systèmes « de vente »... », lire: « ...systèmes de vente... ».

Page 5747, 3e colonne, rubrique Histoire du moyen âge, 3e ligne, au lieu de: « ...les migrations du neuvième au dixième siècle », lire: « ...les migrations des neuvième et dixième siècles... ».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Attribution du titre de paysagiste diplômé par le ministre de l'agriculture.

Par arrêté en date du 17 juin 1947 le titre de « paysagiste diplômé par le ministre de l'agriculture » a été attribué à M. Decorges (René), 105-107, rue Jules-Carpentier, à Tours (Indre-et-Loire).

Comités d'administration provisoire des organismes de Mutualité sociale agricole.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 12 octobre 1944, remplaçant l'organisation corporative de l'agriculture par une organisation professionnelle provisoire et notamment son article 12;

Vu les arrêtés des 22 mai 1945 et 14 décembre 1946 relatifs au comité d'administration provisoire des organismes de mutualité agricole du département de l'Hérault,

Arrête:

Art. 1er. — M. Milhaud (Jules), à Montpellier, président des caisses mutuelles de réassurance du Midi, est nommé membre du comité d'administration provisoire des caisses mutuelles d'assurances sociales et d'allocations familiales agricoles en remplacement de M. Paul Jourdan, démissionnaire.

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur adjoint du cabinet,

R. LYON.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 12 octobre 1944 remplaçant l'organisation corporative de l'agriculture par une organisation professionnelle provisoire et notamment son article 12;

Vu l'arrêté du 7 mars 1945 désignant les comités d'administration provisoire des organismes de mutualité agricole du département du Loir-et-Cher,

Arrête:

Art. 1er. — M. Gagnebien (Georges), à Blois, président de l'union départementale des exploitants forestiers de Loir-et-Cher est nommé membre du comité d'administration provisoire des caisses mutuelles d'assurances sociales et d'allocations familiales agricoles du département du Loir-et-Cher, en remplacement de M. Quenet (Georges), dont la nomination est rapportée.

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur adjoint du cabinet,

R. LYON.

Commission de la qualité des semoules.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance n° 45-915 du 5 mai 1945, relative à la création d'une commission de la qualité des farines et du pain;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1946, fixant les normes applicables aux produits livrés par les semouliers aux fabricants de pâtes alimentaires;

Sur la proposition du directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales,

Arrête:

Art. 1er. — Il est institué auprès du directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales, en application de l'ordonnance n° 45-915 du 5 mai 1945, une commission chargée de contrôler la qualité des semoules.

Art. 2. — Sont nommés membres de cette commission qui est présidée par le directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales ou son représentant:

Un représentant de la direction des affaires économiques au ministère de l'agriculture;

Un représentant de la direction des industries et commerces de l'alimentation au ministère de l'agriculture;

Un représentant du service des subsistances au ministère de la défense nationale; M. le pharmacien-colonel Muraine;

Un représent de la semoulerie: M. Barbaro, président du syndicat général des fabricants de semoules de France;

Un représentant des fabricants de pâtes alimentaires: M. Marcais, membre du comité professionnel de l'industrie des pâtes alimentaires, délégué à la répartition;

Un représentant des laboratoires spécialisés: M. Nuret, professeur à l'école française de meunerie;

Un technicien de la semoulerie: M. Bœuf, professeur à l'institut national agronomique.

Art. 3. — La commission de la qualité des semoules se réunit sur convocation de son président. Elle examine les comptes rendus d'analyse d'échantillons qui sont transmis à son président par les laboratoires régionaux des subsistances, le laboratoire de contrôle des farines et le laboratoire de l'école française de meunerie. Elle propose les sanctions prévues par l'ordonnance n° 49-915 du 5 mai 1945.

Art. 4. — Sur avis conforme de cette commission, le directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales pourra prononcer pour une durée de quinze jours à trois mois la fermeture ou la mise en gérance des semouleries.

Art. 5. — Le directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

LIBERT BOU.

Liste des élèves du cours de mutualité et de coopération agricoles ayant obtenu le diplôme de spécialité et le certificat de fin d'études (session 1947).

Ont obtenu, en 1947, le diplôme de spécialité du cours de mutualité et coopération agricoles:

M. Chabrat, ingénieur agronome.
M. Paper, ingénieur agricole.
M. Aristegui, ingénieur agricole.

Ont obtenu, en 1947, le certificat spécial de fin d'études du même cours les élèves dont les noms suivent:

MM. Denis, Randrianarivony, Urbain, Paumier, Bouvattier, Rivemale, de Faramond, Salgues, Fruchard, Ecochard, Thery, Peyneaud, Roux, Gadaud, Dufour, Guinard, Darnault, Mehouas, Klock.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Citations à l'ordre de l'armée.

Sur la proposition du ministre de la guerre, le président du conseil des ministres cite :

A l'ordre de l'armée.

Pour services de guerre exceptionnels.

ALLEMES (Robert), sergent.

ANDLAUER (Louis), colonel.

AUDIBERT (Jean), capitaine.

AUDO (Olivier), adjudant.

AUDOLI (Emile), capitaine.

AUGUEUX (Maurice), gendarme.

AUSSET (Robert), sous-lieutenant.

DESOUHANT (Georges), soldat de 2e classe.

FORT (Camille-Jean-Marie-Bertrand), chef de mission de 2e classe.

GUERCHON (Henri), commandant.

HACQUART (Paul), soldat de 2e classe.
Annule la citation à l'ordre de la brigade, ordre général n° 129 du 30 décembre 1944.

JUNGELSON (Eugène), chef de bataillon.

Mme LE GUILLERME (Marc).

ROL-TANGUY (Georges-Henri-René), colonel des Forces françaises de l'intérieur.

TERRASSE (Paul), gendarme.
Annule la citation à l'ordre du régiment, ordre général n° 30 du 2 septembre 1945.

A titre posthume.

AGUILLON (Maurice).

BERGER (Henri-François-Marie).

BIARD (Louis), capitaine.

BRES (Raoul), colonel.

CHAPELEAU (Maurice), capitaine.

DE CLERCQ (Louis).

DEVAUX (Michel-Marc-Louis).

FLAMANT (Paul), général.

HEBERT (Georges), sous-lieutenant.

JACKSON (Jean-Arthur), sous-lieutenant.

LEFEBVRE (Théodore-Georges), sergent.

LEPAGE (Gilbert), sous-lieutenant.

LEVRAULT (Jacques), capitaine.

LIVERNAUX (Charles), matelot.

MOREAU (Jacques-Louis-Aldebert), commandant.

NASH (Joel), sergent.

PALLEGOIX (Pierre).

PARIS (Camille).

PAUCHARD (Simone-Thérèse), sous-lieutenant.

PERUCHON (Clément), capitaine.

PESTUREAU (Pierre-Eugène), brigadier.

PORTENART (Jean), caporal.

REGNIER (Gaston), sous-lieutenant.

RENOUARD (Jacques), lieutenant.

ROCHER (Emile).

ROUGEOT (Roger), sous-lieutenant.

ROUVRAIS (Alain).

RIEDINGER (Joseph-Paul), lieutenant.

RIVET (Maurice), lieutenant.

RUEL (Emile).

SPEYBRCK (Roger), sous-lieutenant.

SURRUAU (Jean), soldat.

TOURETTE (Serge).

TRAFIQUANT (Salomon), sous-lieutenant.

WANNER (Camille).

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Décret du 23 juin 1947 portant nominations dans le cadre des officiers d'administration.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée,

Vu l'article 12 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 (dispositions relatives à la non activité),

Décrète :

Art. 1er. — Sont nommés à titre définitif, au grade de sous-lieutenant d'administration de l'armée active, pour prendre rang du 10 juin 1947 :

Service de santé.

TROUPES METROPOLITAINES

MM.
Thébault (Emile).
Barrau (Simon).
Becq (Marcel).
Garnier (René).
Lassus (Louis).
Devaux (Aristide).
Maistret (Maurice).
Solignac (Lucien).
Fauquet (Pierre).
Accariès (Raymond).
Bocceda (Claude).
Bouffier (Louis).
Polo (Hubert).
Charotte (Jean).
Sultan (Koutiel).
Giovannoni (Roger).
Dilleuseger (Roger).
Griolet (Roger).
Grech (Félix).
Teurnier (Pierre).
Cloarec (Léon).
Tonnerre (Pierre).
Cabesos (Antoine).
Rodes (André).

Service de l'intendance.

TROUPES METROPOLITAINES

MM. Brun (Maurice) (habillement).
Brunet (Pierre) (subsistances).
Bezin (Robert) (bureaux).
Duvic (Roger) (bureaux).
Bureau (André) (bureaux).
Fayal (Alexandre) (habillement).
Lacombe (Jean) (subsistances).
Favrit (William) (bureaux).
Brisoux (Jacques (subsistances).
Rolland (Yves) (subsistances).
Duplan (Edmond) (bureaux).
Larhantec (Jean) (bureaux).
Lecadre (Roger) (subsistances).
Bolle (Victor) (subsistances).
Auffret (François) (bureaux).
Magendie (André) (bureaux).
Sauvage (Louis) (bureaux).
Houffranche (Jean) (habillement).
Lafage (Aimé) (bureaux).
Planchet (Etienne) (subsistances).
Baumann (Louis) (subsistances).
Rieux (André) (subsistances).
Noël (Joseph) (bureaux).
Robin (Marcel) (subsistances).
Arnaud (André) (bureaux).
Chandelier (Robert) (habillement).
Caillas (Yvon) (habillement).
Vandeven (Georges) (bureaux).
Auberger (Lucien) (subsistances).
Hugot (André) (subsistances).
Serieys (Clément) (habillement).
Berthault (Marcel) (subsistances).
Arpicon (Henri) (bureaux).
Fernon (Jean) (bureaux).
Massies (Pierre) (subsistances).
Landes (Roger) (habillement).
Le Noc (Georges) (bureaux).
Greselle (Marcel) (bureaux).
Monleau (André) (subsistances).
Colombier (Jean) (subsistances).
Viaud (André) (bureaux).
Hourcabie (Roger) (subsistances).
Jaémemin (Léon) (bureaux).
du Pasquier (Roger) (bureaux).
Mercier (Roger) (bureaux).
Canourgues (Pierre) (bureaux).
Pouillot (Roger) (bureaux).
Beaumont (Maxime) (habillement).
Khantine (Charles) (bureaux).
Guyonnard (Pierre) (bureaux).
Le Roy (Paul) (subsistances).
Painchaud (Gabriel) (bureaux).

Art. 2. — Les officiers en non activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps auxquels pourrait s'appliquer le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 19 mai 1834 sont maintenus dans cette position par application des dispositions de l'article 12 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946.

TROUPES COLONIALES

MM. Mazelier (Jean) (bureaux).
Vautier (André) (bureaux).
Faudeux (René) (magasins).

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 23 juin 1947 portant nomination à titre définitif dans l'armée de terre d'anciens élèves de l'école militaire interarmes et écoles assimilées.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée ;

Vu l'article 12 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 (dispositions relatives à la non-activité),

Décrète :

Art. 1er. — Sont nommés à titre définitif au grade de sous-lieutenant, pour prendre rang du 10 juin 1947, les anciens élèves de l'école militaire interarmes et écoles assimilées dont les noms suivent :

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MM. Thibeaud (Charles).
Schmitt (Albert).
Sanvoisin (André).
Poisson (Michel).
Manguine (Pierre).
Burger (Roger).
Seignour (Marius).
Capitani (Jules).
Borg (Robert-Louis).
d'Arzon de La Contrie (Emile).
de Boyes (Pierre).
Welschinger (Jean).
Salaun (Alain-Gilles).
Blanquefort (Pierre).
Dabezies (Pierre).
Chevaucherie (Hubert).
Dubourreau (Bernard).
Palisser (Louis).
Gauthier (Jean).
Clément Pallu de Lessert (Jean).
Boyer (Fortuné).
Dayries (Gérard).
Cablat (Georges).
de Isire (René).
de Tholozani (Patrice).
Beleczier (Gaston).
Berthonnaud (Georges).
Denel (Michel).
Lasarrou (Lucien).
Mayer (Arno).
Bohineust de la Boulardière (Guy).
Peichot (Jean).
Lepelletier de Woillemont (Allain).
de Croisilles (Jean).
Leost (René).
Chosse (Jean).
Garnier (Paul).
Manissier (Paul).
Eychene (Germain).

MM. Martin (Jean).
Thévenot (Maurice).
de Solère (Antonio).
Miseroux (Jean).
Breteaudeau (Jean).
Guille (Charles).
Journiaux (Raymond).
Dallemagne (Robert).
Bresson (Fernand).
Janneau (Robert).
Marcelin (Jean).
Clément (Jacques).
Petit-Prez (Robert).
Maillard (André).
Bessi (Jean).

Armée blindée et cavalerie.

MM. Frapin (Henri-Etienne).
Lieury (Marc-Robert).
Lechartier (Jean-Marie-Auguste).
Breton (Paul-Léon-Marie).
Raimond (André-Louis).
de Saint-Rémy (Philippe-Guy-Marie).
Boissière (Jean).
Charton (Gilbert-Henri-Georges).

Artillerie.

MM. Foix (Pierre-Charles).
Zigan (Lucien-Camille).
Canziani (Charles).
Ponsard (Henri).
Murat (Roger-Edouard).
Brion (Michel-Paul).
Boyez (René-Marcel).
Oldra (René-Emile).

Génie.

MM. Perrin d'Agnel (Bernard).
Tribut (Gaëtan).

Transmissions.

MM. Breton (Yves-Jean-Clément).
Broussoile (Paul-Léon).

Train.

MM. Bouchard (Paul).
Manguin (Georges).
Gros (Pierre-Jean).
Hide (Pierre).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

MM. Morvan (François-Louis-Marie).
Bataille (Michel-Paul-Edmond).
Martin (René-Robert).
Corre (André).
Poupet (Michel).
Noirot (Pierre).
Molard (Maurice-Fernand).
Biancamaria (Antoine-Dominique).
Nativel (Georges-Lucien).
Firinga (Jean-Baptiste).
Sobeault (Paul).
Gentile (Alphonse).
Cachera (Jules-Ernest-Auguste).
Jacques Le Seigneur (Bernard-Henri-René).
Werner (André-Roger).
Dubois (Jacques).
Sallantin (Dominique).
Blot (Roger).
Bole du Chaumont (Bernard).
Daumas (Raymond-Martial).
de Wilde (François).
Mazenc (Jean-Antoine).
Varasse (Claude-Anatole).
Remignon (Albert).
Fournier (Albert-Joseph).
Dubedout (Gérald).
Guillermet (Michel).
Chemin (Henri-André).
Courdesses (Maurice-Marc-Pierre).
Fordy (Jacques).
Baix (Jean).
Limpas (Jacques).
Reffet (Henri).
Cormerais (Paul-Pierre).
Cartier (Xavier).
Boyer (Georges-Jean-René).
Neyraval (René-Pierre).
Des Essars (Franck).

MM. Rougier (André).
Bertin (Jean-Raymond).
Lecomte (Pierre).
Venault (Georges-Serge).
Borcard (Jean-Benjamin).
Parisot de Bernecourt (Jean).

Artillerie.

MM. Jullien (Philippe-Gilbert-Paul).
Touya (Jacques-Jean).
Morin (André-Marcel).
Tuloup (Philippe-Laurent-Eugène).

Art. 2. — Les officiers en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps auquels pourrait s'appliquer le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 19 mai 1834 sont maintenus dans cette position par application des dispositions de l'article 12 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 23 juin 1947 portant intégration dans l'armée active des officiers de réserve provenant des F. F. I. et F. F. C. I.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu l'ordonnance n° 45-956 du 12 mai 1946 portant dérogation à titre transitoire aux dispositions de la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu l'article 12 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 (dispositions relatives à la non-activité),

Décrète:

Art. 1er. — Sont admis dans l'armée active, les officiers de réserve dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM.	
Delieux (Maurice).	Cabanes (Roger).
Rieffel (Marcel-Lucien)	Roudet (Jean-Marie).
Gendron (Georges).	Olivet (Marcel).
Perronne (Jean).	Cazade (Henri).
Horard (Léon).	François (Gustave).
Thiriot (Henri).	Rol (Robert).
Vialla (Gabriel).	Espinasse (Roland).
	Baronnet (Robert).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)

M. Guerin (Marc).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM.	
Schrouf (Jacques).	Carrere (Raymond).
	Elissalde (Henri).

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

MM.	
Liboz (Marcel).	Deshons (Pierre).
	Alexandre (Henri).

(Pour prendre rang du 1er juin 1946.)

M. Le Gouis (Paul). | M. Hernandez (José).

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM.	
Chapellier (André).	Prevot (Jean-René).
Boudet (Philippe).	Puvarme (René).
Bertin (Guy).	Faugon (Jacques).
Simonnet (Jean-Martial).	Barjou (Jacques).
Vacher (Henri-Yves).	Brandon (Michel).
Bouchet (Edmond-Laurent).	Maublanc (Louis).
Salanie (Pierre-Jean).	Rollant (Marcel).
Groben (Henri).	Steiner (Jean-Paul).
Morhain (Roland).	Thomasset (Raymond).
Grandidier (Henri).	Grassy (Charles).
Fetter (Jean-Paul).	Depoisier (Jean).
Tortosa (René).	Lalhière-Lavergne (Armand).
Bernardini (Sauveur).	Pegon (Michel).
Laurent (Pierre-Ernest).	Lafontaine (François).
Poirier (Marcel).	Moreau (Marcel).
Mazzoleni (Jean).	Ravier (René).
Macaud (Jean-Louis).	Duchesne (André).
Vial (Eugène).	Thomas (Jean).
Maspero (Robert).	Dellenbach (Marcel).
Genin (Georges).	Fabre (René-Sauveur).
Blanchenay (Georges).	Wallois (Fernand).
Levet (Raymond).	Philippe (Robert).
Jacquet (Jacques).	Petit (Marcel).
Massoni (Pierre).	Remy (Paul).
Rousseau (Jean-Raymond).	Rucard (Jean-André).
Duvivier (Roger-Louis).	Volle (Lucien).
Ronnel (Yves).	Meliani (Daniel).
Magnaval (Emile).	Coet (Max-Edouard).
Laffont (Georges-Jean).	Faure (Roger).
Le Carrer (Emile).	Moreau (Jacques).
Renaud (Georges).	Tarrago (Jean).
Pauzet (Paul).	Marechal (Robert).
Hyn (Pierre-Marie).	Miquel (Jean).
Dalle (Jean-Marie).	Thepaut (Jean-Marie).
Faugeron (Marcel).	Banlier (Gilbert).
Lacaze (Raymond-Henri).	Guy (Louis-Eugène).
Peugeot (Emile-Jacques).	Jacob (Edmond).
Mainieau (Paul-Fernand).	Sangoire (Maurice).
Vidrin (Fabien).	Feldmann (Michel).
Bouchon (Jean-Alain).	Leroy (Roger-Ange).
Hurard (Jean-Baptiste).	Marleau (Georges).
	Martin (Pierre-René).
	Lavrat (Gilbert).
	Daniel (Jean-Joseph).
	Soulages (Maurice).
	Farage (Aimé).
	Boursier (Roland).
	Chenevez (Lucien).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Gineste (Paul).

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM.	
Balsie (Paul).	Alvernhe (Henri).
Bach (Jean-Mathias).	Robert (Maurice-Georges).
Hanns (Emile).	Durupt (Raymond-Charles).
De Lannurien (Michel).	Calvet (Marcel).
Cagnat (André).	Perlet (André).
Haertel dit Ribière (Robert).	Nagouas (Guy-Marie).
Aygueparse (Léopold).	Gomez (Adolphe).
Dusimont (Louis).	Reverchon (Roger).
Defoly (Jean-Robert).	Rochard (Alain-Yves).
Cellier (André).	Bureau (Raymond).
Estrem (Jacques).	Fulda (Alain-Jacques).
Toussaint (Adrien).	Dirou (Maurice).
Doda (Pierre).	Droz (Jean-Pierre).
Montalt (Jean-Marcel).	Wimet (Jean-Jules).
Pradier (Patrick).	Blanc (Théodore).
Portin (Lucien-Maurice).	Laubies (Georges).
Genon (Gabriel-Jacques).	Dubois (Gabriel-Marie).
Lanty (Roger-Gabriel).	Calvar (Paul-Lucien).
Lescure (Paul-Laurent).	Dulel (Maurice).
Maciotton (Guy).	Bayt (Régis).
Laurenceau (Jean-Claude).	Poitier (Paul).
Enaudeau (Alfred).	Courtiol (René).
Thet (Jean).	Gandin (Marcel).
Cochet (Michel-Jacques).	Roy (René-Julien).
Marcadet (Jean-Paul).	Vic (Pierre).
Vidal (Paul).	Baudouin (Roger).
Perrin (Léon-Paul).	de La Brosse (Henri-Jean).
Guidard (Marcel).	Charrier (Pierre).
Teyssou (André-Noël).	Mars (Ernest).
Hervouet (Yves-Henri).	Crolus (Daniel).
	Dore (Jean-Pierre).
	Guillien (Henri).
	Huby (Marcel).
	Le Cleach (Etienne).
	Allard (Jean-François).

Delvart (Julien).
Fournie (Edmond).
Martinais (Alfred).
Le Guyader (Marcel-Marie).
Menegoz (Robert).
Larivière (René-Georges).
Marnier (Louis).
Le Guennic (François).
Guegan (Alexis).
Gauld (Gilbert).
Collombin (Marcel).
Bordier (Louis).
Bourcier (Georges).
Rossignol (Raymond).
Levy (Gilles).
Normand (Jacques).
Roubertier (Laurent).
Hostein (Henri).
Appel (Robert).
Sable (Robert).
Chevret (André).
Contini (Louis).
Garcia (Maurice).
Gavelle (Georges).
Beaupin (Pierre).
Desgrolard (André).
Olivier (Pierre-Louis).
Meunier (Paul).
Camassel (Georges).
Louizos (Raoul).
Fremion (Bernard).
Quillien (Yves).
Cournut (Yvon).
Gœtz (Lucien).
Tissières (Benjamin).
Leost (Jacques).
Bresson (Maurice).
Jacques (Raoul).
Anouilh (Jean-Victor).
Foubert (Georges).
Lagarde (Marcel).
Bastide (Gilbert).
Dubleilh (Jean).
Jacobs (Jean).
Rougelot (Jean).
Maison (Charles-Jean).
Jeudy (Robert).
Sonolet (Jean).
Olivier (Jean-Marius).
Soustelle (René).
Truaud (Jean).
Faure (André).
Carrot (Marcel).
Gailliez (Serge).
Rioual (Roger).
Zulian (Charles).
Millot (Jean-Richard).
Ronceray (Robert).
Lebeurrier (Gildas).
Marca (Georges).
Antoine (André).
Person (Michel).
Dop (Jacques).
Gaud (Bernard-Georges).
Guillard (Robert).
Aubert (Jean-François).
Rostand (Jean).
Chartron (Henri).
Grouiller (Henri).
Rousseau (Jean).
Cirindini (Jean).
Briserat (Roger).
Raynaud (Marc).
Michel (Jules).
Michaud (Pierre).
Monier (Pierre).
Auffret (Paul).
Boucherat (Roger).
Walle (Jacques).
Bahu (Louis).
Ducret (Roger).
Catard (Marc).
Tourenne (Roger).
Camp (Jean).
Renversade (Claude).
Castagnoni (Denis).
Jorand (Marius)
Lucchini (Angelin).
D'Araujo (Ernest).
Vincent (Dominique).
Mazel (Pierre).
Schoeffler (André).
Jacquemond-Collet (Raymond).
Valery (Edouard).
Periou (Yves).
Carbonne (Jean).
Gaye (Maurice).
Beynetie (Jean).
Doguet (Bernard).
Chegorge (Adrien).
Bonnabry (Georges).
Fusil (René).
Bars (Jean-Louis).
Boistard (André).
Gavelle (Raymond-Auguste).
Lemonnier (François).
Passerieux (Arthur).
Martin (Jacques).
Canard (Léon).
Coudougnes (Jean).
Melin (Charles).
Wattel (Louis).
Julien (André).
Baulhamy (Roger).
Boudigou (Yves).
Le Roy (Henri).
Fenot (André).
Augey (René).
Blondeau (Maurice).
Coppens (Alexis).
Chapochnik (Nathay).
Lasselin (Georges).
Blottiere (Jean-Baptiste).
Belzung (Roger)
Humbert (Verdun).
Crommer (Gabriel).
Henze (René-Pierre).
Costes (Gabriel).
Wimmer (Michel).
Savary (Paul).
Dedicque (Robert).
Bridault (César-Joseph).
Debra (Joseph)
Gulknecht (Henri).
Jouet (René).
Bonnin (Robert).
Coue (Emmanuel).
Quema (Maurice).
Daumar (Eugène).
Guyon (Jules).
Estevenon (Jean).
Boisson (Hector).
Delphy (Louis).
Ipes (Gabriel).
Mangot (Georges).
Bros (Roger).
Bertoncini (Antoine).
Aleveque (Pierre).
Garro (Maurice).
Despierres (Albert).
Coste (André-Louis).
Jacquet (René-Pierre).
Bousquet (Lucien-Jean).
Gallois (Eugène).
Etienne (Raymond).
Bovier-Lapierre (François).
Trousse (Antoine).
Taudiere (Gabriel).
Le Trequesser (Martin).
Dadillon (Gaston).
Jego (Rémy-Pierre).
Savary (Robert).
Brochet (André-Jean).
Chabot (Jean-Marie).
Piboyeux (Emile).
Broucke (Lucien).
Allard (René).
Soleau (Joseph).
Brugere (Raoul).
Garbay (Joseph).
Malaurie (Charles).
Raylac (Paul-Léon).
Chave (Willy).
Le Scanff (Maurice).
Montrepos (Jean).
Dufrenne (Lionel).
L'Huillier (Jean).
Mandart (Georges).
Bergougnan (René).
Bonhem (Guy).
Roy (Denis).
Oswald (Maurice).
Facon (Roger).
Goursolle (Joseph).
Detroy (Léo).
Colin (Roger).
Roure (Marcel)
Cunrath (André).
Kirsch (Gustave).
Chauvin (Bernard).
Sochard (Jean).
Loncan (Charles).
Cadiou (Jean-Marie).
Perrier (Georges).
Vercruysse (Charles).
Barataud (André).
Cassagneau (Robert).
Chabrolles (Antoine).
Mancey (Jules-André).
Le Goue (Jean).
Mousieou (Pierre-Paul).
Jaubert (Raymond).
Bazin (Pierre).
Boursereau (Ernest).
Levasseur (Francinet).
Watier (Jean).
Pereon (Isidore).
Guyomard (Jean-Pascal).
Cambray (Georges).
Sidot (Paul).
Bayle (Raoul).
Delobeau (Paul).
Laurent (Camille).
Juval (Jean-Alfred).
Plot (André).
Mais (Marcel).
Poncin (Albert).
Jego (Joseph-Mathieu).
Adam (Raymond).
Rolland (Joseph-Pierre).
Danies (René).
Eon (Robert).
Marsil (Georges).
Formichi (Astor).
Motte (Georges).
Brac (Paul).
Bizeau (Jean-Jacques).
Mosconi (Adernos).
Cheyroud (Pierre).
Lafay (Lucien-Georges).
Bera (Jean-Auguste).
Papelebe (Jean-Paul).
Cornille (Louis-Arthur).
Heulard (Gilbert).
Gerard (Marie-Lucien).
Chaussade (Jean-Marie).
Monguilan (Louis).
Flouzat (Georges).
Marie (Jacques).
Regina (Robert).
Domas (André).
Joubert (René-François).

A TITRE NORD-AFRICAIN

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

M. Amar ben Amar. | M. Noumri Ahmed.

Avec le grade de sous-lieutenant.

Pour prendre rang du 10 juin 1917.

M. Dhib (Tahar). | M. Tabti (Georges-Ahmed).

A TITRE ÉTRANGER

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

M. Pachany (Léonidas).

Arme blindée et cavalerie.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

M. Repellin (Georges-Henri).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

MM. Willing (Paul-Oscar).
Olivaud (Maurice-Lucien).
Aranio de Romblay (Jean-Marie-Maurice).
du Couëdic de Kergoaler (Michel-Marie-Joseph).
d'Haulevville (Louis-André-Marie).
Izard (Lucien-Alphonse).
Reglade (Claude-Marie-Jacques).
Godard (Roger-Eugène-Ernest).
de Saxce (Marie-Fernand-Géry).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

MM. Bonnet (Gabriel-Camille-Alphonse).
La Barrière (Fernand-Jean-Marie).
Le Cour Grandmaison (Gilbert-Pie-Marie).
Maheas (Louis-André).
Plouvier de La Pontais (Jean-Alfred-Régis).
Pochan (Albert-Raymond-Jean).
Chèvre (Charles-Robert).
Guy-Coquille (Michel-Marie-Anne).
Chapelle (Jean-José-Marie).
Bouyre (Simon-Pierre-Robert).
Cappe de Baillon (Jacques-Auguste).
Dagnet (Gilbert-Antoine).
Ducamp (Pierre-Joseph).
Hus (Jean-Fidèle-Antoine).
Rousselot de Saint-Géran (Pierre-Claude-Jean).
Gout (Bernard-Louis-Henri).
MM. Bailly (Roger-Louis).
Etien (Marc-Raymond-Jean).
Liégeois (Jean-Marceau).
Veillon de La Garoulaye (Roger-Marie).
du Bois de Beauchesne (Jean-Patrick-Louis).
Paranthoine (Bernard-Lucien-Louis).
Andries (Alfred-Henri).
Gillot (Louis-Joseph).
Guillotin (Marcel-Raymond).
Marrane (Jean-René-Georges).
Rouallon (Raymond-Jean-Claude).
de Montalembert (Bertrand-Charles-René).
Archambault de Vençay (Guy-Dominique-Bernard).
Pellet (Marius-François-Albert).
Coindat (Albert-Paul-Alphonse).
Fourrier (Henri-Pierre).
de Moustier (Henri-Robert-Louis).
Dibling (André).
Sobra (Jean-Jules-Lucien).

Artillerie.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

M. Savin (Pierre-Marie-Joseph).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

MM. Juilliard (Paul-Raoul).
Barois (Joseph-Alexandre).
Girard (Roger-André).
Lefèvre (Albert-Henri).
Fantaple (Gaston-Raymond).
Gagnaire (Jean).
Pasculto (Nicolas).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

MM. Simon (Joseph).
Nouliet (Jules-Jean).
Pillot (Jean).
Barraque (Georges-Isidore).
Coffrand (André).
Dando (Georges-Jean).
Ravel (André).
Perroud (Julien).
Mathey (René).
Coillot (Robert-Fernand).
Prat (Emile-Marcel).
Picot (Raymond).
Ducros (Marcel-Roger).
Comiti (Francis-Pierre).
Mallet (Jean-Raymond).
Peix (Jacques-André).
Rabaud (Félix)
David (Roland-Gaston)
Combes (Henri).
Dupuy de Saint-Léger (Paul-Léon).
Humler (André-Laurent).
Féral (François).
Le Serbon (Oscar).
Perrier (Emile-Auguste).
Augustin (Jacques-René).
Michel (Félix).
Horvais (André-Jean).
Bernard (Jean-Joseph).
Raffoux (Robert-Eugène).
Droguet (Pierre-Jean).

Train.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

MM. Lubain (Roger).
Meder (Pierre).
Antonini (Marcel).
Meyer (Frédéric).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1917.)

MM. Moinard (Gilbert).
Dieci (Alfred).
Jouvie (Roger).
Schmitt (Paul).
Merlet (Joseph).
Poirette (Victor).
Tanguy (Yves).
Calvet (Abel).
Estrade (André).

MM. Dupont (Marcel).
Peyres (Jean-Paul).
Brisebarre (Francis).
Rousselle (Marcel).
Puiferat (Bernard).
Dupuy (Georges-Aimé).
Garrido (René-Louis).
Meyer (Jean).

Génie.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Mas (Lucien-Henri).
Lucas (Nicolas).
Carre (Albert-Joseph).
Lemaitre (Cyrille).
Denoual (Jean-Louis-Marie).
Hervé (Jean-Joseph-Ambroise).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Esposito (René-Paul).
Calonne (Jean-Louis).
Mairesse (Emile-Aimé-Abdon).
Fosset (Fernand-Paul).
Renard (Jean-Paul-Marie).
Coste (Jean-Marie).
Hervé (Daniel).
Delbecq (Jean).
Brossard (Michel-Charles).
Conche (Gilbert-Alix-Marcel).
Roux (Charles-Edmond).

Transmissions.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

M. Gravelines (Fernand-Adolphe-Joseph).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

M. Richard (Elie-Louis).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Surget (Pierre-Florimond).
Matiéi (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Bouley (Pierre-Paul-Marcel).
Casadepax (Jean-François).
Daniel (François-Pierre-Joseph).
Degeorges (Elie).
Laborde-Lagrave (Pierre-Louis).
Monnac (Jean-Gérard).
Pecoud (Joannès).
Pourret (Joannès).
Rossi (Félix).
Verdier (Henri-Jean-Michel).
Villermoz (Raymond-Marcel).

Matériel.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Barach (Joseph-Marie).
Daret (Georges-Eugène-Ernest).
Couret (Jean-Lucien).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Guiserix (Roland-François).
Pernoux (Jacques-Robert).
Bruandet (Lucien-Jean).
Robert (Louis-Henri).
Buloup (Louis-Désiré-Vital).
Galeyrand (René).
Delebarre (Aimé-Louis-Roger).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Chabot (Antoine).
Baetz (Simon-Félix).
Dupierreux (Gaston-Paul-Marie).
MM. Tajan (Jean-Baptiste).
Drault (Raymond-Georges-Emmanuel).
Ferrand (André-Franc).
Grand (Jean-Marie-Léon).
Gaillard (Raymond-André-Marcel).

Intendance.

Avec le grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

M. Ladegaillerie (Gabriel-Rémi).

Avec le grade de sous-lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Geers (Arthur-Lucien-Fernand).
Lambert (Pierre-Marie-Constant).
Brucker (Jean-Pierre).

Service de santé.

Avec le grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Léon (Pierre-Ernest-Raymond).
Barbie (André-Louis).
Paradol (Raoul-Henri-Fernand).
Thuillier (Léon-Eugène-Joseph).
Lécrivain (Paul-Georges).

Avec le grade de lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

M. Courtiol (Jean-Marie-Alexis).

Avec le grade de sous-lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Billerot (Roger-Henri-Léon).
Cornu (Henri-Ernest).
Mangot (Albert).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

M. Emberger (Roger).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Murraton (Marcel).
Grimaldi (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Feron (Bernard).
Brepson (Charles).
Chomienne (André).
Seynaeve (André).
Serre (Emile).
Bayiac (Pierre).
Lacroix (Jean).
Kernec (Robert).
Casanova (Jéhan).
Belleville (Henri).
Le Gall (Jean).
Llanos (Francis).
Céleste (Jules).
Dufour (François).
Pomarede (Max).
Gaillard (Michel).
Negroni (Michel).
Bourgognon (Marcel).
Marescaux (Jules).

Artillerie.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1945.)

M. Dorne (Roger).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

M. Faber (Joseph-Pierre).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 juin 1947.)

MM. Petit (René).
Cabannes (Gilbert).

Rectificatif au décret du 9 février 1946 *J. O.* du 27 février 1946):

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Avec le grade de lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 25 mars 1944.)

M. Papillard (Emmanuel),

Lire:

(Pour prendre rang du 25 mars 1945.)

M. Papillard (Emmanuel).

Rectificatif au décret du 23 juillet 1946 *J. O.* des 29 et 30 juillet 1946):

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 juin 1946.)

Au lieu de:

M. Escallere (François),

Lire:

M. Escallere (Francis).

Rectificatif au décret du 10 octobre 1946 portant modification aux décrets des 26 mai, 26 juin, 26 juillet, 26 septembre et 26 octobre 1945:

17e Région

Décret du 26 mai 1945.

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Artillerie.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

Annuler:

Faivre (Pierre),

Ajouter:

Matériel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

M. Faivre (Pierre).

Rectificatif au décret du 15 novembre 1946 portant modification aux décrets du 23 juillet et 19 septembre 1946 *J. O.* du 27 septembre 1946):

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Artillerie.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Mouton (Yves),

Lire:

(Pour prendre rang du 25 décembre 1945.)

M. Mouton (Yves).

Matériel.

Au grade de chef d'escadron.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Morion (Yves),

Lire:

(Pour prendre rang du 25 décembre 1945.)

M. Moulon (Yves).

Rectificatif au décret du 16 janvier 1947 (*J. O.* des 20 octobre et 21 janvier 1947):

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Au lieu de:

Infanterie.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Bardon (René-Paul),

Lire:

Transmissions.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Bardon (René-Paul).

Artillerie.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 janvier 1946.)

Au lieu de:

MM. Dauziat (Edmond-Hervé).
Velard (Michel),

Lire:

MM. Dauziat (Edmond-Hervé).
Baur (Michel).

TROUPES COLONIALES

Services généraux et particuliers de l'armée.

CHANCELLERIE

Au grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 25 décembre 1945.)

M. Bitaud (Gaston),

Art. 2. — Les officiers en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps auxquels pourrait s'appliquer le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 19 mai 1834 sont maintenus dans cette position par application des dispositions de l'article 12 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946.

Lire:

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

M. Bitaud (Gaston).

Art. 3. — Ces nominations ne comportent aucun rappel de solde.

Art. 4. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 24 juin 1947 portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Par décret du 24 juin 1947, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, en application de la loi 3 août 1936, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la nomination dans l'ordre du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la croix de chevalier de la Légion d'honneur est conférée à l'ancien militaire dont le nom suit:

Au grade de chevalier.

Génie.

CARTRAUD (Jean-Paul), lieutenant de réserve du génie à la compagnie du génie 112-1 (6e régiment de génie): excellent officier. A été blessé grièvement par éclats d'obus à Lavelinc-devant-Bruyères, le 21 juin 1940, dans l'exercice de ses fonctions de commandant de compagnie, en résistant à une attaque allemande après encerclement.

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Décret du 24 juin 1947 portant nomination dans la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

DUQUESNOY (Léon-Charles-Gégard), capitaine: commandant d'une batterie et officier de liaison auprès de l'infanterie, s'est distingué par son courage calme sous le bombardement et les tirs de mitrailleuses, en particulier du 18 au 27 août 1944, devant Toulon. A contribué pour une large part à l'efficacité du groupe par l'opportunité, la rapidité et la précision de ses tirs. Par la suite, en qualité d'officier de liaison détaché auprès du bataillon de marche n° 21 durant la période du 26 septembre au 3 octobre 1944, a contribué efficacement à la prise de Clairegoutte par ses tirs bien ajustés et conduits au bon endroit.

Cette nomination annule les citations n°s 203 et 5.

FOLLIOT (Jean-Robert), sous-lieutenant, bataillon de marche de l'Oubangui-Chari: chef de section antichars, audacieux, actif et courageux. A la tête de pont de Zoll Ferme, au cours de l'attaque allemande, a regroupé sa section décimée par le feu des chars et, avec son unité seule, a réussi à se maintenir en avant du pont, permettant ainsi de le garder en notre possession. Ensuite, a commandé deux 75 pak renforcés de mitrailleuses au cours de l'offensive sur l'Authion du 10 au 15 avril pour appuyer plus efficacement nos unités d'infanterie, a mis à plusieurs reprises ses canons en batterie sous le feu des armes automatiques ennemies et en avant de la position amie. A réussi à détruire ou neutraliser plusieurs nids de mitrailleuses. A largement contribué par son audace, la précision et l'efficacité du tir de ses canons et mitrailleuses à la prise de la redoute des Trois-Communes et à la capture de 38 prisonniers.

Cette nomination annule les citations à l'ordre n° 212 et 32.

GAUDEUL (Francis), capitaine, inspection générale de l'armée de terre: jeune officier d'état-major à l'âme ardente dont les qualités intellectuelles et la faculté de travail se sont affirmées une fois de plus au cours des opérations de la division marocaine de montagne en Italie. S'est donné de tout cœur à sa tâche dans la période préparatoire de l'offensive comme dans la bataille elle-même, durant laquelle il a rempli de courageuses missions de liaison. A été à tout moment un auxiliaire précieux du commandement. Toujours volontaire pour les missions de liaison avec les unités engagées, s'est de nouveau particulièrement distingué pendant la campagne d'Alsace du 20 janvier au 9 février 1945. A été l'un des artisans des succès de la division pendant sa marche victorieuse de Cernay à Rouffach, au cours des opérations qui ont abouti à la libération de l'Alsace et pendant la campagne d'Allemagne et d'Autriche du 18 avril au 7 mai 1945. Plusieurs fois cité.

Cette nomination annule les citations n°s 40 et 128.

GISQUET (Jacques-Raphaël-Louis), bataillon autonome de la Côte-d'Ivoire: officier remarquable d'allant et de courage. Les 8 et 9 janvier 1945, au cours des combats d'Obenheim, a montré dans l'attaque du pont de Sang, puis dans la défense d'un P. C. de compagnie, dont il était chargé, les plus belles qualités de bravoure et de ténacité. Résistant magnifiquement jusqu'à épuisement total de ses moyens. Energique, calme et payant d'exemple. Emmené en captivité, s'est évadé dans des conditions très méritoires et, en raison de l'état physique dans lequel il se trouvait.

GASSMANN (Emile), lieutenant, documentation extérieure et contre-espionnage: sous-officier animé des plus beaux sentiments et d'une qualité militaire exceptionnelle. Chargé d'une mission de renseignements, a réussi très rapidement à fournir au commandement de sa grande unité de rattachement des renseignements de la plus grande valeur sur les arrières ennemis, contribuant ainsi dans une large mesure au succès des opérations. Toujours à la tête de son détachement dans les situations périlleuses, s'est infiltré audacieusement dans Sarrebourg encore occupé par l'ennemi, réussissant, le 20 novembre 1944, à se saisir du Kampfcommandant de la place et à s'emparer de documents militaires du plus grand intérêt.

Cette nomination annule la citation à l'armée n° 397.

JEANNOT (Xavier), capitaine, 43e régiment d'infanterie coloniale: officier d'une haute valeur morale et intellectuelle. Après avoir rempli, pendant toute la campagne de France, les fonctions d'officier de tir d'une batterie de 105 automoteur et s'être particulièrement distingué lors de la prise de Strasbourg, s'est à nouveau fait remarquer à Royan. Commandant le groupe d'attaque, a apporté au groupement qui menait l'attaque principale, un appui de feu important, contribuant ainsi aux succès remportés à Médis. Toujours avec les éléments de pointe, demeurant à son observatoire malgré les violents tirs d'artillerie ennemie, a montré le plus grand dévouement et la plus grande habileté. S'est imposé, par son courage et sa valeur, à ses hommes et à ses camarades des autres armes.

Cette nomination annule la citation à l'armée, parue au *Journal officiel* du 25 juillet 1946.

LEVY (Pierre), dit LEVY-GRAND, médecin commandant de réserve (service de santé): médecin et officier d'un rare mérite. Commandant de compagnie de ramassage, venu volontaire à cette unité. D'une activité inlassable, a donné, en permanence, le témoignage de son très beau dévouement et de son rare courage. A su communiquer à son unité l'enthousiasme et la foi qui l'animent. A donné une fois de plus sa mesure au cours de la progression sur Stuttgart et, en particulier, le 7 avril 1945, à Nordhausen, le 18 avril 1945, à Priolsheim, où, grâce à son magnifique exemple, il a su, sans souci du danger et sous le feu de l'ennemi, assurer les évacuations au mieux de l'intérêt des blessés. Type accompli du médecin de l'avant. Plusieurs fois cité.

Cette nomination annule la citation à l'armée n° 1035 publiée au *Journal officiel* du 30 octobre 1945.

MAURY (Robert), sous-lieutenant, 3e régiment de tirailleurs algériens: officier de réserve plein de courage et de sang-froid. Le 16 juin 1944, au cours d'une reconnaissance

dans la région de Pian-Castagnano (Italie), a fait preuve d'un cran admirable et d'une énergie extraordinaire, alors que, tombé dans une embuscade allemande, il livra combat, seul avec son chauffeur, à une patrouille d'une vingtaine d'hommes. Blessé à quatre reprises différentes au cours de cet engagement, il réussit cependant à regagner nos lignes à la faveur de la nuit, malgré l'état grave dans lequel il se trouvait, rapportant à son chef de bataillon de précieux renseignements qui permirent de monter une opération couronnée de succès.

Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 117.

ROSSI (Jean-Thomas), lieutenant, groupement d'infanterie n° 2: fait prisonnier en 1940, à la tête de sa section, s'évade en 1943. Rentré comme lieutenant dans la Résistance il prend part, à ce poste, aux opérations dans les Alpes, où il est blessé, le 13 juin 1944, au Pas-de-Grégoire. A peine guéri, rejoint le 5e régiment de tirailleurs marocains, puis du 151e régiment d'infanterie. Participe avec ces unités à toutes les opérations de la campagne d'Allemagne, se distingue, en particulier, comme chef de section de mitrailleuse, le 9 avril, à Bruchsal, et le 20 avril, à Oberjestingen. Titulaire de la médaille militaire et de 5 citations.

TOUZE (Raphaël-Léonard), capitaine, 1er régiment des chasseurs parachutistes: officier remarquable, chargé pendant la période de l'insurrection de l'instruction des jeunes volontaires et de la mise sur pied des unités, s'en est acquitté d'une façon remarquable. A la tête de sa compagnie, a participé, le 19 août, à la défense de l'île de la Cité, et du 20 au 25 août à la défense de l'hôtel de ville, assurant le succès des opérations, repoussant les attaques des blindés et des fantassins ennemis, faisant de nombreux prisonniers et capturant un très important matériel. A participé ensuite, comme officier adjoint d'un groupement de plusieurs compagnies, le 28 janvier 1945, à la prise de la partie Sud du village de Jedsheim que l'ennemi venait de reconquérir et où il se défendait avec acharnement. D'un courage calme et réfléchi, se portant aux points les plus exposés pour transmettre les ordres, il n'a cessé de donner le plus bel exemple et a montré, en toutes circonstances, un réel mépris du danger.

Cette nomination annule les citations à l'ordre n° 342 et 247.

VERDEZ (François-Charles), médecin capitaine de réserve, service de santé: commandant de compagnie de ramassage, d'une haute valeur morale, d'une bravoure exceptionnelle, d'un dévouement sans limites et d'une compétence rare. A su insuffler à son unité la foi et l'esprit de sacrifice qui l'animent en permanence. S'est à nouveau distingué, le 19 mars 1945, à Scheibenhardt, en franchissant en tête de ses éléments, la Lauter, sous un tir de minen particulièrement ajusté. Quelques heures après, ayant appris que des blessés se trouvaient dans le Bienwald, s'est porté seul à leur recherche par des pistes non déminées. A échappé à plusieurs reprises au feu de patrouilles ennemies. A réussi à trouver les blessés à un carrefour battu par une arme antichar; bien que tiré à vue, a pu ramener les blessés laissés sur le terrain. A donné, une fois de plus, la preuve du sens élevé qu'il a de son devoir et de son mépris absolu du danger. Plusieurs fois cité.

Cette nomination annule la citation à l'armée n° 848.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

DUPONT (Maurice), lieutenant, dépôt de P. G. A. n° 124: officier de haute valeur morale, courageux, ardent, ayant de l'initiative et du commandement. Grièvement blessé au cours de la campagne 1939-1940, s'est de nouveau distingué au cours des opérations menées par son unité, en 1944, au cours desquelles il fut de nouveau atteint grièvement. Plusieurs fois cité. 20 ans de services, 5 campagnes.

EISENCHTETER (Maurice), capitaine, 3e régiment de tirailleurs algériens: officier de réserve modèle de conscience et d'énergie. Vétéran des campagnes de Tunisie et de France où il avait constamment donné l'exemple du plus beau dévouement et mérité trois citations. Vient encore de se distinguer pendant la campagne d'Allemagne, lors des opérations de franchissement du Rhin, des combats pour la prise de Stuttgart et des opérations de nettoyage qui suivirent, méritant une nouvelle et brillante citation pour l'initiative et le courage dont il fit preuve en attaquant et capturant un groupe ennemi qui préparait un coup de main sur nos arrières.

LE MIERE (Jules-Alexandre-René), lieutenant, inspection des forces terrestres d'outre-mer: magnifique combattant, trois fois cité, une fois blessé — compagnon de la Libération, médaillé de la Résistance — qui, après avoir joué un rôle essentiel dans le ralliement de l'Afrique équatoriale française à la France libre, a participé à toutes les campagnes de la France libre, depuis 1940, à celles de la libération puis à celles de l'Indochine. Toujours à l'avant, splendide entraîneur d'hommes, moral enthousiaste, mépris total du danger. 15 ans de services, 12 campagnes.

SEKOU-KONE, lieutenant des troupes coloniales: excellent officier indigène qui, après s'être brillamment conduit durant les opérations de l'île d'Elbe, au cours desquelles il fut cité à l'ordre de l'armée, a rendu d'éminents services à la cause française au cours des nombreuses et délicates missions qui lui ont été confiées en qualité d'officier détaché au service des affaires politiques. 15 ans de services, 11 campagnes.

Ces nominations ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre.

A titre posthume.

BELLAY (Guillaume), lieutenant, 1er groupe de commandos de France: officier de grande valeur tant par son tempérament de chef que par son courage personnel. A contribué pour une grande part aux succès du groupe dans les actions du 19 au 25 novembre 1944. En particulier le 20 novembre, à Essert, a, par une initiative personnelle, aidé efficacement à dégager le groupe encerclé et durement contre-attaqué par des troupes d'élite allemandes. A, par une reconnaissance à l'intérieur des lignes allemandes, permis de mener avec succès la prise de Massevaux, le 25 novembre 1944, dans un dur combat de nuit, au cours duquel, en tête, comme toujours, il a trouvé une mort glorieuse dans un farouche corps à corps. Deux fois cité antérieurement.

CUSSAC (François), aspirant, 11e régiment de chasseurs d'Afrique: chef de peloton de tout premier plan, exemple d'audace, et dont le courage frise la témérité, qui peut être cité en modèle de calme et de sang-froid. Galvanisant tous ses subordonnés par sa foi communicative. S'est distingué de nombreuses fois au cours de la campagne du Palatinat, du 13 au 20 mars, puis au cours de l'assaut vers Stuttgart. A été mortellement blessé au cours d'une reconnaissance faite dans les environs de Bondorf, le 18 avril, alors qu'il appuyait avec ses T. D. l'avance de l'infanterie. Médaillé militaire le 3 août 1945 pour faits de guerre.

CHARVET (André-Charles), capitaine, régiment colonial de chasseurs de chars: splendide officier, animé des plus hautes vertus morales et spirituelles et possédant de magnifiques qualités militaires qui en ont fait une figure des plus belles et des plus pures de l'armée coloniale. Instructeur passionné de son métier. Chef de très grande valeur et profondément aimé de ses hommes. A préparé, en Afrique du Nord, puis conduit au combat en août et septembre 1944, un escadron de reconnaissance qu'il avait forgé à son image et dont il avait su faire un outil de tout premier ordre. A effectué, en septembre 1944, dans la boucle du Doubs, des patrouilles particulièrement audacieuses et fructueuses. Tué à son poste le 28 septembre 1944, à Crosey-le-Grand. Déjà cité en 1940.

ESBERT (Jean-Louis), capitaine, commandos de France: magnifique officier, type parfait du commandant de commando. Volontaire pour toutes les missions dangereuses, s'est imposé à ses hommes par son calme, sa bonne humeur et un total mépris du danger. Le 4 avril 1945, lors de la poussée de son commando, en accompagnement de chars sur l'autostrade Manheim-Karlsruhe, a effectué une patrouille audacieuse à 400 mètres en avant de la colonne, capturant un officier et cinq soldats allemands. Le 5 avril 1945, lors de l'attaque du même sous-groupement, sur les crêtes Sud de Bruchsal, les villages d'Obergrombach et de Johlingen, a, par son action personnelle, grenadant et menant l'assaut de nombreuses résistances ennemies, suscité l'enthousiasme de ses hommes qui abattirent ou prirent ce jour-là cent cinquante soldats ennemis. Le 6 avril 1945, lors de l'attaque du village de Kœnigsbach, a été mortellement blessé d'une balle en pleine tête alors que, monté sur un Scherman, il se lançait à l'abordage d'un village sous un feu intense d'armes automatiques ennemies.

FRANCESCHI (Edmond), sous-lieutenant, 3e régiment d'infanterie: jeune officier plein d'allant, toujours volontaire pour les missions dangereuses. Le 10 novembre 1944, a été mortellement blessé par une mine allemande. Malgré de terribles souffrances a conservé une extraordinaire puissance de volonté et a donné ses derniers ordres sans proférer une plainte.

GILLOT (Pierre), adjudant-chef, 2e groupe de tabors marocains: vieil adjudant-chef aux brillants états de services. Est passé dans la résistance à son retour d'Allemagne. A rejoint les goums dès leur arrivée en Lorraine et a vaillamment combattu à Rochesson et à Aspach. Le 11 décembre 1944, dans la région Nord d'Hachimette, attaqué par un ennemi supérieur en nombre, s'est fait tuer sur la position qu'il avait reçu mission de défendre. Médaillé militaire en 1940 pour faits de guerre.

Cette nomination annule la citation de l'armée n° 864.

HAY (Paul-Marie), lieutenant, 1er régiment de chasseurs d'Afrique: chef de peloton magnifique d'enthousiasme et de courage. Chargé du dépannage de l'unité, toujours volontaire pour l'avant, est parti de sa propre initiative, le 5 avril, à Effinger, pour participer au nettoyage du village et a fait vingt et un prisonniers. L'après-midi, s'est proposé comme chef de char pour occuper une place vacante, a pénétré dans Nordheim sous le feu violent de l'artillerie et des bazookas, permis l'évacuation des blessés d'un char en flammes et fait des prisonniers. Le 9 avril, à Bietigheim, faisant, de sa propre initiative, une reconnaissance audacieuse, a été mortellement blessé par un tireur d'élite, donnant l'exemple d'une bravoure et d'une énergie exceptionnelles.

Cette nomination annule la citation à l'ordre de l'armée n° 1039.

LIMOUSIN (Alain-François), lieutenant médecin, bataillon du Charolais: médecin militaire, modèle de dévouement et de courage. Engagé volontaire dans la résistance, s'est dépensé sans compter pour monter de toutes pièces un service sanitaire remarquable. A fait preuve ensuite, à la 1re armée, pendant toute la campagne, du plus magnifique mépris du danger et du sentiment le plus élevé du devoir, notamment le 7 décembre 1944, près de Roderen, en allant relever les blessés au milieu d'un champ de mines et sous le feu de l'ennemi. A été tué le 22 janvier 1945, à Schweighouse, lors d'un violent bombardement.

Cette nomination annule la citation à l'ordre de l'armée n° 917.

MAUCLERT (Aimé), sous-lieutenant, 5e régiment de chasseurs d'Afrique: chef de peloton doué d'un cran et d'un allant magnifique. Déjà cité à l'ordre de la division, le 6 octobre 1945, lors du débarquement à Toulon, et au corps d'armée, le 17 mars 1945, à la suite de la campagne d'Alsace. Au cours de la campagne d'Allemagne, le 7 avril 1945, prenant la tête de son peloton lors de l'attaque du village d'Hohenwettersbach et alors qu'il venait de détruire un canon 75 pak, a été mortellement blessé par un canon antichar au cours du nettoyage de cette résistance. Deux fois cité antérieurement.

MANTRANT (Paul), sous-lieutenant, 12e régiment de cuirassiers: jeune engagé volontaire au corps franc d'Afrique ayant fait preuve d'excellentes qualités militaires durant la

campagne de France en 1944. Calme courageux et plein d'allant a trouvé une mort glorieuse à Boisenheim le 29 novembre 1944.

Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 2.

RENCKER (Edouard-Paul), lieutenant, 13e bataillon du génie: officier de réserve de grande valeur, ancien maître de conférences à l'école polytechnique. Engagé volontaire à Paris, à l'arrivée de la 2e division blindée en août 1944, a fait preuve pendant sa courte campagne d'une conscience professionnelle remarquable, toujours le premier pour les déminages dangereux. Tombé, victime du devoir, à Ogeviller, le 2 novembre 1944, en participant personnellement au déminage d'un champ de mines.

Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 2.

SALTET DE SABLET D'ESTIERES (Gabriel-Louis), lieutenant, 3e régiment de chasseurs parachutistes: officier parachutiste de grande valeur. Toujours volontaire pour les missions les plus dangereuses, a fait preuve au cours de ses périlleuses missions sur les arrières de l'ennemi des plus belles qualités de courage, d'audace et de sens accompli du devoir. Le 6 juin 1943 participe avec le 62e commando britannique, au raid sur l'île italienne de Lampedusa. Commandant d'escadron français du 2nd British SAS régiment, débarqué à Tarente, opère de nombreuses missions de reconnaissances vers Foggia. Débarqué à nouveau à Pescara derrière les lignes ennemies, effectue de fructueuses missions de reconnaissance et de harcèlement. Libère le camp de prisonniers alliés de Villa-Celiana. Chef d'un peloton de jeeps SAS du 3e régiment de chasseurs parachutistes, franchit les lignes allemandes en juillet 1944 et dans la région de Bourges, se livre à de multiples embuscades contre les convois ennemis, leur infligeant des pertes sévères. Parachuté derrière les lignes ennemies à Assen en Hollande du Nord, le 7 avril 1945 est tombé glorieusement à son poste de combat.

TRIPIER (Paul), sous-lieutenant, 2e régiment d'infanterie coloniale: jeune officier, modèle de dévouement et de courage. Estimé de ses supérieurs, aimé de ses hommes. A trouvé une mort glorieuse le 19 juin 1944 à Vilréana (Italie) en conduisant sa section à l'assaut de la position allemande. Croix de la Libération, médaille militaire pour faits de guerre. 3 citations antérieures.

TANGUY (André), sous-lieutenant, 3e division blindée: officier d'élite, toujours volontaire pour les missions périlleuses, modèle de droiture et de courage. Le 31 janvier 1945, effectuant volontairement une reconnaissance en direction d'Andolsheim, a eu son conducteur tué pendant qu'il reconnaissait seul, à pied, la barricade lui interdisant l'accès du village. Comme il revenait à sa voiture de combat pour prendre à partie la résistance ennemie, a eu le bras emporté par un obus de 88 tiré à bout portant. Est mort des suites de ses blessures.

Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 809.

Régularisation.

Pour prendre rang du 30 janvier 1945.

BOUDARD (Jacques-Mammès-Fernand-Joseph), médecin lieutenant, 3e régiment de tirailleurs algériens: médecin de bataillon qui s'est signalé par son intrépidité au cours des campagnes d'Italie et de France, joignant l'âme d'un soldat à la sollicitude du médecin, soucieux de soigner les blessés au plus près de la ligne de feu, s'est toujours porté à l'avant, près des combattants qu'il comprenait, étant des leurs. Revenu au front sur sa demande après un grave accident au cours de la bataille du Garigliano, a été mortellement blessé le 30 janvier 1945 à l'entrée dans Bettenhaffen en ammenant sa voiture sanitaire dans le village conquis et infesté de pièges. Laissera au régiment un exemple et un souvenir. Déjà trois fois cité.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 24 juin 1947 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du 24 juin 1947 rendu sur la proposition du ministre de la guerre, en application de la loi du 3 août 1936, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire a été conférée aux anciens militaires dont les noms suivent:

ADAM (Gustave-Antonin), classe 1909, mle 701, au recrutement de la Seine (1e bureau), soldat au 106e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été blessé grièvement le 8 septembre 1914 à Rembercourt, au cours d'une attaque. Une blessure antérieure.

ASTIC (Marius-Eugène), classe 1915, mle 1374, au recrutement d'Avignon, caporal au 92e régiment d'infanterie: bon gradé. A été grièvement blessé le 14 mai 1917 à Craonne.

AUBERT (Ferdinand-Elie), classe 1917, mle 681, au recrutement de Toulon, soldat au 311e régiment d'infanterie: bon soldat courageux. A été blessé et gravement intoxiqué par les gaz, le 25 août 1918, en Champagne. Une citation antérieure.

AUGE (Marcel), classe 1910, mle 729, au recrutement de Troyes, adjudant au 57e bataillon de chasseurs à pied: excellent sous-officier. A été très grièvement blessé le 19 septembre 1916 à Barleux. Une citation antérieure.

AURIAUX (Raphaël), classe 1907, mle 4199 au recrutement de la Seine, 2e bureau, soldat au 32e régiment de dragons: a été grièvement blessé, le 27 octobre 1914, à Mouchy-aux-Bois.

AVELINE (Léon-Charles-Adrien), classe 1909, mle 940 au recrutement de Troyes, soldat au 60e régiment d'artillerie: s'est montré très bon soldat pendant la campagne, a eu sous le feu une attitude très courageuse et a été blessé grièvement à son poste de combat, le 3 septembre 1914, à Anthelupt.

BALLESTRA (Dominique-Jean), classe 1916, mle 702 au recrutement de Nice, soldat au 117e régiment d'artillerie lourde: bon canonnier ayant eu une belle attitude au feu. A été gravement intoxiqué par les gaz le 27 mai 1917 au cours d'un bombardement de la position de batterie.

BALLOT (Paul-Clair), classe 1917, mle 2060 au recrutement de Versailles, soldat au 267e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 11 juin 1918, à Dommes.

BANON (Camille-Léon), classe 1907, mle 1125 au recrutement de Bar-le-Duc, soldat au 94e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 25 septembre 1914, à Sillery.

BARBIER (Pierre), classe 1905, mle 701 au recrutement de Montbrison, sapeur au 3e régiment du génie: bon sapeur. A subi une très grave commotion par éclatement de torpille, le 25 septembre 1916, aux Eparges.

BERTRAND (Jean-Marie), classe 1916, mle 1072 au recrutement d'Aurillac, soldat au 411e régiment d'infanterie: soldat courageux. A été très gravement intoxiqué par les gaz, le 10 août 1918, dans l'Oise. A été cité.

BOUYSSOU (André-Armand), classe 1917, mle 791 au recrutement de Bordeaux, brigadier au 227e régiment d'artillerie: bon gradé. A été gravement intoxiqué par le gaz, le 9 octobre 1918, à Essigny-le-Petit.

BRION (Joseph-Prudent), classe 1917, mle 1.3 au recrutement du Blanc, soldat au 19e escadron du train: a été gravement intoxiqué par les gaz, le 18 avril, à Merville.

BRONDEAU (François), classe 1903, mle 1779 au recrutement de Brive, soldat au 121e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 15 juillet 1917, à Moronvillers.

CARLE (Louis), classe 1906, mle 805 au recrutement de Chambéry, soldat au 2e groupe d'aviation: a été très grièvement blessé, le 6 septembre 1914, devant Saint-Dié.

CASTELLANI (Joseph), classe 1917, mle 2323 au recrutement d'Ajaccio, soldat au 13e régiment d'artillerie de campagne: bon soldat. A été gravement intoxiqué par les gaz, le 28 septembre 1917, devant Verdun. A été cité.

CHABANEL (Jean-Baptiste), classe 1915, mle 1565 au recrutement de Montbrison, soldat au 65e régiment d'artillerie à pied: a été gravement intoxiqué par les gaz, le 15 août 1917, devant Verdun.

CHAPARD (Louis), classe 1904, mle 2860 au 3e bureau de recrutement de la Seine, soldat au 309e régiment d'infanterie: a été très grièvement blessé, le 23 janvier 1915, à Saint-Maurice (Meurthe-et-Moselle).

CHARRON (Armand-Benjamin), classe 1896, mle 1113 au recrutement de Parthenay, soldat au 81e régiment d'infanterie territoriale: bon soldat. A été grièvement blessé, le 21 août 1918, à Thous.

CHASSEFEYRE (Alfred-Louis), classe 1915, mle 1593 au recrutement de Nîmes, soldat de 1re classe au 163e régiment d'infanterie: très bon soldat, ayant toujours fait preuve de bonne volonté, discipliné, montrant le meilleur exemple. A été grièvement blessé, le 28 mars 1916, à Malancourt, en se portant à une contre-attaque. Une citation antérieure.

CORALLINI (Camille), classe 1911, mle 812 au recrutement d'Ajaccio, sergent au 53e régiment d'infanterie: excellent sous-officier. A été très grièvement blessé, le 15 mai 1917, au Mont-Carmillet. Une citation antérieure.

CORBET (Eugène-Etienne), classe 1900, mle 1875 au recrutement de la Seine, 3e bureau, soldat au 30e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 21 février 1915, à Mezay.

COUEDE (Sébastien-Marie), classe 1906, mle 2619 au recrutement de Nantes, soldat au 22e régiment d'infanterie: a été grièvement blessé, le 11 octobre 1914, à son poste de combat.

COULON (Denis), classe 1907, mle 1505 au recrutement de Moulins, soldat au 35e régiment d'infanterie: brave soldat. A été blessé grièvement, le 8 mars 1915, à la ferme des Chamois.

DEFOUR (Laurent-Jean-Marie), classe 1908, mle 1166 au recrutement du Puy, soldat au 38e régiment d'infanterie: a été très grièvement blessé, le 27 août 1914, à Roville-aux-Chênes (Vosges).

DELRIEUX (Jean-Edouard), classe 1898, mle 1058 au recrutement de Libourne, soldat au 60e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 16 septembre 1916, à Bouchavesnes. Une blessure antérieure.

DUDON (Marcel), classe 1917, mle 133 au recrutement d'Agen, soldat au 205e régiment d'infanterie: a été très gravement intoxiqué par les gaz, le 9 juin 1918, devant Caimectaucourt.

FRELAT (Etienne-Gratien), classe 1915, mle 1001 au recrutement d'Angers, soldat au 409e régiment d'infanterie: a été grièvement blessé, le 11 mars 1918, à Vaux.

GANDIT (Louis-Joseph), classe 1911, mle 401 au recrutement de Bourgoin, caporal au 22e régiment d'infanterie: bon gradé, a été grièvement blessé le 25 août 1914 devant Saint-Dié.

GARDI (Louis-François-Pie), classe 1907, mle 1170 au recrutement d'Avignon, soldat au 52e régiment d'infanterie: soldat courageux et énergique, a été grièvement blessé à la Salle (Vosges), le 5 septembre 1914, en défendant pied à pied une position attaquée par un ennemi supérieur en nombre.

GAUTHIER (François-Emile), classe 1913, mle 530 au recrutement d'Abbeville, chasseur de 1re classe au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique: bon chasseur, a été grièvement blessé, le 11 août 1915, au Maroc.

GIBERT (Léon), classe 1902, mle 535 au recrutement de Nîmes, soldat au 1er groupe d'aérostation: bon soldat, a été très grièvement blessé, le 9 septembre 1916, à Cléry. Une blessure antérieure. Amputé de la cuisse gauche.

GILLE (Victor-Joseph-Albert), classe 1910, mle 2318 au recrutement de Saint-Omer, sergent au 73e régiment d'infanterie: excellent sous-officier, zélé et brave, a été blessé très grièvement pour la troisième fois, le 5 mai 1915, au bois d'Ailly, dans un combat à la grenade en contre-attaquant l'ennemi.

GOUBERT (André-Georges), classe 1912, mle 3998 au recrutement de la Seine (3e Bureau), soldat au 101e régiment d'infanterie: a été grièvement blessé, le 1er octobre 1914, à Roye.

GRIVIOT (François), classe 1913, mle 3522 au recrutement de la Seine (2e Bureau), soldat au 167e régiment d'infanterie: bon soldat, courageux, a été très grièvement blessé le 06 mai 1915, au combat du Bois-le-Prêtre, a été cité.

GUERBOIS (Augustin-Louis), classe 1915, mle 5159 au recrutement de Versailles, soldat au 31e régiment d'infanterie: soldat courageux et dévoué, a été très grièvement blessé le 18 juillet 1915 à la Haute-Chevauchée, en effectuant des travaux sur une position bombardée.

GUYOT (Ernest), classe 1914, mle 649 au recrutement de Langres, soldat au 21e régiment d'infanterie: bon soldat, a été très grièvement blessé, le 11 mars 1916, devant Douaumont. Une blessure antérieure.

HAUBTMANN (Paul), classe 1920, mle 1134 au recrutement de Constantine, soldat au 3e régiment de cuirassiers, a été gravement intoxiqué par les gaz, le 6 avril 1918, à la cote 304.

HERVET (René), classe 1909, mle 1270 au recrutement de Blois, soldat au 113e régiment d'infanterie, a été grièvement blessé, le 16 septembre 1914, à Varennes.

HERVIEU (Aimable-Edmond-Désiré), classe 1910, mle 500 au recrutement de Lisieux, soldat au 119e régiment d'infanterie, a été très grièvement blessé le 22 août 1914, à Chatelet (Belgique), amputé de la jambe gauche.

HOUDEYE (Hervé-Jean-Marie), classe 1918, mle 44 au recrutement de Quimper, soldat au 7e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 1er novembre 1918, au Ban-de-Sapt.

JACQUET (Edouard, Georges), classe 1905, mle 292 au recrutement de Falaise, soldat au 277e régiment d'infanterie: a été grièvement blessé, le 15 février 1915, à Norray.

LAFFOND (Antoine), classe 1904, mle 632 au recrutement de Saint-Etienne, sapeur au 4e régiment du génie, compagnie 13/09: a été très gravement intoxiqué par les gaz, le 4 janvier 1918, devant Verdun.

LAGACHE (Paul), classe 1915, mle 4020, au 4e bureau de recrutement de la Seine, soldat au 1er régiment de zouaves: a été très grièvement blessé, le 11 mai 1915, à Neuville-Saint-Waast.

LAMBERT (Alfred-Georges), classe 1903, mle 479 au recrutement de Vesoul, cavalier au 19e régiment de dragons: a été grièvement blessé, le 8 octobre 1914, à Calonne.

LEGRENIER (Henri-Benjamin), classe 1915, mle 793 au recrutement de Lille, soldat au 43e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 29 septembre 1915, au combat de la Neuville.

LEFEBVRE (Philémon-Ernest), classe 1911 mle 1002 au recrutement de Rouen, soldat au 39e régiment d'infanterie: bon soldat. A subi une très grave commotion par éclatement d'obus, le 18 février 1915, à Vauquois.

LE FLOCHMOAN (Eugène-Adolphe), classe 1918, mle 1312 au recrutement de Guingamp, soldat au 17e régiment d'artillerie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 30 septembre 1918, à Somme-Py.

LEMARCHAND (Alexandre-Auguste-Marie), classe 1906, mle 1296 au recrutement de Rennes-Vitré, soldat au 242e régiment d'infanterie: a été très grièvement blessé, le 27 juin 1916 à Souville.

LECCA (Jacques-André-Dominique), classe 1910, mle 708 au recrutement de Lyon-Sud, maréchal des logis au 17e régiment de chasseurs à cheval: excellent sous-officier. A subi une très grave commotion par explosion d'obus, le 11 mars 1915, au Sud du village d'Auberives-sur-Suippes (Marne).

LOEW (Léonard), classe 1914, mle 1867 au recrutement de Besançon, soldat au 1er régiment étranger: bon et brave légionnaire. A été très grièvement blessé le 21 février 1915, à Bouzy (Marne). Amputé du bras droit.

MANICACCI (Antoine), classe 1913, mle 1364 au recrutement d'Ajaccio soldat au 115e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très grièvement blessé, le 7 mai 1917 à Mourmelon (Marne). Deux blessures antérieures.

MAREY (Clovis-Louis), classe 1916, mle 855 au recrutement de Monthrison, soldat au 38e régiment d'infanterie: bon soldat. A été grièvement blessé, le 18 juillet 1918, à Ambly. Une blessure antérieure.

MAY (Jean-Baptiste), classe 1914, mle 252 au recrutement de Valenciennes, soldat au 120e régiment d'infanterie: bon et brave soldat. A été très grièvement blessé, le 19 avril 1916, devant Verdun. Une citation antérieure.

MICHELET (Julien), classe 1910, mle 10 au 106e régiment d'infanterie: bon caporal ayant toujours eu une conduite exemplaire au feu. A été très grièvement blessé, le 19 février 1915 aux Eparges, en entraînant sa fraction à l'assaut des positions ennemies.

MORENA (Antoine), classe 1910, mle 558 au recrutement de Nice, soldat au 8e régiment d'infanterie coloniale: a été très grièvement blessé, le 5 octobre 1914, à Massiges.

NIAUX (Michel-Clément-Jules), classe 1912, mle 4864 au recrutement de la Seine (3e bureau), caporal au 221e régiment d'infanterie: bon gradé. A été très grièvement blessé, le 1 juin 1915, devant Arras.

NICOLAY (Gabriel-Claude-Marie), classe 1915, mle 2036 au recrutement de Nice, caporal au 173e régiment d'infanterie: bon gradé. A été grièvement blessé, le 16 juillet 1915, à Saint-Thomas.

PALET (Camille), classe 1913, mle 1934 au recrutement de Nîmes, cavalier au 11e régiment de hussards: très bon soldat, a donné toujours toute satisfaction à ses chefs et a été grièvement blessé, le 11 août 1918, à Royes (Somme).

PAROUTY (Marcel-Joseph), classe 1917, mle 334 au recrutement de Brive, caporal au 338e régiment d'infanterie: jeune caporal, très courageux, plein d'entrain, parti avec un élan remarquable à l'assaut des positions ennemies sous un tir violent de mitrailleuses, le 28 juillet 1918, à la Père-en-Tardenois. A été blessé grièvement au cours de l'opération.

PLENACOSTE (Gaston-Marius), classe 1916, mle 1791 au recrutement de la Seine (4e bureau), soldat au 205e régiment d'infanterie: bon soldat. A été très gravement intoxiqué par les gaz, le 22 octobre 1918, à Vouziers.

RENAUDIN (Patrice-Gaëtan), classe 1899, mle 646 au recrutement de Châlons-sur-Marne, soldat au 206e régiment d'infanterie. A été très grièvement blessé, le 27 mars 1916, à Moulainville (Meuse).

ROCHE (Mathieu), classe 1906, mle 165 au recrutement de Moulins, soldat au 22e régiment d'infanterie: a été très grièvement blessé, le 25 septembre 1914, à Fouconcourt.

ROUSSEAU (Marcel), classe 1909, mle 699 au recrutement d'Auxerre, soldat au 204e régiment d'infanterie: bon soldat courageux. A été très gravement intoxiqué par les gaz le 23 mars 1917. Deux blessures, deux citations antérieures.

SAUZE (Augustin-Léon), classe 1902, mle 1914 au recrutement de Marseille, soldat au 341e régiment d'infanterie: a été très grièvement blessé, le 12 septembre 1914, à Malancourt.

SCHUCK (Jules-Alexis-Fernand-Maurice), classe 1912, mle 1890 au recrutement de Marseille, soldat au 141e régiment d'infanterie: excellent soldat qui s'est très bien comporté au combat de Loincourt, le 11 août 1914, et à Dieuze, le 20 août 1914, où il a reçu quatre blessures dont une grave.

SIMON (Marius-Henri-Justin), classe 1917, mle 171 au recrutement de Nevers, chasseur au 3e bataillon de chasseurs à pied: bon chasseur: A été grièvement blessé, le 1er octobre 1918, à Somme-Py. Une blessure antérieure.

SIMONNET (Gaston), classe 1915, mle 1703 au recrutement de Magnac-Laval, soldat au 63e régiment d'infanterie: a été grièvement blessé, le 11 septembre 1915, à Roclincout.

SORBE (Georges-François), classe 1910, mle 688 au recrutement de Marmande, soldat au 88e régiment d'infanterie. A été grièvement blessé, le 10 septembre 1914, aux combats du Buisson.

SOULHOL (Marcel-Louis-Léon), classe 1918, mle 3293 au recrutement de la Seine (1er bureau), chasseur au 29e bataillon de chasseurs à pied. Bon chasseur. A été grièvement blessé, le 11 juin 1918, à Courcelles (Oise).

TRESPAILLE (Lucien-Noël), classe 1905, mle 4553 au 4e bureau de recrutement de la Seine, soldat au 216e régiment d'infanterie. A été très grièvement blessé, le 11 janvier 1915, à Crouy (Aisne).

VANSONG (Georges), classe 1916, mle 2324 au recrutement de Versailles, soldat au 265e régiment d'infanterie. A été très gravement intoxiqué par les gaz, le 19 mars 1918, au Chemin-des-Dames.

VIEUX (Benoît-Marius), classe 1914, mle 495 au recrutement de Bourgoin, soldat au 149e régiment d'infanterie. A été grièvement blessé, le 26 septembre 1915 à Souchez.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de Guerre 1914-1918 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être accordées aux intéressés pour leurs blessures.

MEADINI (Dominique), classe 1919, mle 50 au recrutement d'Ajaccio, soldat au 25e régiment de tirailleurs algériens. A été très grièvement blessé le 24 novembre 1920, à Mersida (Levant).

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 24 juin 1947 portant nomination dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé, à titre définitif, dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée:

Au grade de général de brigade.

(Pour prendre rang du 20 mai 1947.)

M. le colonel d'infanterie Lorillot (Henri-Augustin), en remplacement de M. le général de brigade Molle, promu.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de

l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 26 juin 1947 portant promotions (armée de terre) (réserve) au titre du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 portant organisation des cadres des réserves;

Vu le décret du 4 octobre 1939 sur les promotions pendant la durée des hostilités;

Vu la loi du 31 mai 1946 relative à la cessation des hostilités,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus à titre définitif:

RESERVE

A. — TROUPES MÉTROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 juin 1946.)

M. Masson (Hervé-Alain).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

MM. Ury (René).
Sudreaud (Jean-Henri)

Au grade de sous-lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les aspirants:

MM. Bresch (Albert).
Bonhomme (Pierre).
Henry (André).
Poujol (Guy).
Pudebat (Elie-Germain).
Bataille (Georges).
Goxes (Abel).
Moulène (Alain).
Carrier (René).
Clavier (Henri).
Cathala (Paul).
Maguin (André).
Martin (André).
Mayaudon (Pierre).
Brix (Germain).

L'adjudant chef Paupier (Ferdinand).

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de sous-lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les aspirants:

MM. Hannappier (Franck - Bernard - Pierre-Marie).
Cobacho (Michel-Alexandre).
Riffaud (Jean-Marcel).
Mounier (Jean-Joseph-Louis).
Banquet du Chayla (Jean-Henri-Edouard).
Laumière (Jean-Guy).

Train.

Au grade de sous-lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Boulouin (Jean).

Artillerie.

Au grade de capitaine:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Le lieutenant Lantoine (René).

Au grade de sous-lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les aspirants:

MM. Serra (Georges).
Orsini (Jean).

Génie.

Au grade de lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Marnata (René).
Prévoté (Jacques).

Transmissions.

ARME

Au grade de sous-lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Baldissera (Angélo).
Patrux (Marcel).

SERVICE DU MATÉRIEL DES TRANSMISSIONS

Au grade de sous-lieutenant:

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Moitrot (André-Albert-Louis).

Corps du matériel.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Eppele (François-Joseph).

Service de santé.

Au grade de médecin commandant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les médecins capitaines:

MM. Gaud (Jean-Lucien-Maurice).
Abd-el-Nour (Gabriel).

Au grade de médecin capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les médecins lieutenants:

MM. Gueret (Louis-Marie-Joseph).
Delatte (Philippe-André).
Oraison (Joseph-Marc).
Perrin (Jean).
Gronier (Maurice).

Au grade de médecin sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1946.)

M. le médecin auxiliaire Morat (René-Emile).

Au grade de médecin lieutenant.

(Pour prendre rang du 17 juin 1946.)

Le médecin sous-lieutenant Morat (René-Marie).

Au grade de pharmacien commandant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. le pharmacien capitaine Dupont (Joseph-Théodore-Gustave).

Au grade de pharmacien lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1946.)

M. le pharmacien sous-lieutenant Lignot (Jean-Charles-Léon).

Au grade de dentiste capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. le dentiste lieutenant Commin (Jacques-Albert).

Officiers d'administration.

Au grade de lieutenant d'administration

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

Les sous-lieutenants d'administration;

MM. Paradivin (Jean-Julien-Pierre).
Leduc (Léandre-Gaston-Marcel).
Miroir (Marcel).

Corps des interprètes militaires

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Lortsch (André-Daniel).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. de Marion-Caja (Marc).

B. — TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. le lieutenant-colonel Legrand (Julien-Joseph).

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 25 juin 1946.)

M. le chef de bataillon Geze (Marie-Emile-Elisabeth-Edmond).

(Pour prendre rang du 25 juin 1947.)

M. Barrault (Gaston-Joseph).

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 25 juin 1945.)

M. Miguet (Marcel-Alexandre).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1945.)

M. Lafond (Pierre-Louis).

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Delbosca (Isidore-Lucien-Victor).
Robert (Eugène-Louis-Léon).
Batz (Pierre-Henri-René).

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les lieutenants:

MM. Sourris (René-Damien-Félix).
Pasquet (Alfred-Louis-Georges).
Dutarte (Pierre-Louis-Raymond).
Pere (André-Pierre-Jean).
de Cosselle (Pierre-Raoul-Ghislain-Horace).
Pongy (Pierre-Frédéric).
Sarron (Gilbert).
Gominet (Roger-Henri-Jean).
Peretti (Jean-Mathieu).
Larassine (Adrien).
Macouin (Christian-René).

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1944.)

Les sous-lieutenants:

MM. Perron (Henri-Victor).
Gillot (Charles-Jean-Edmond).

(Pour prendre rang du 1er avril 1945.)

MM. Goudot (Albert-Marie-André).
Barrois (Raymond).
Guerin (Bernard-Raoul).
Daspet (Marc-Yvon-Denis).
Lepeme (Gabriel).
Palou (Marcel).
Mallard de La Varende (Gabriel).
Collomb (Noël-Ange-Louis).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1945.)

M. Godbille (Robert-Maurice-Eugène).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1945.)

MM. Richard (Pierre-François).
Ravot (Louis-Jean-Charles).
Guiraud (Yves).

(Pour prendre rang du 25 juin 1946.)

MM. Campagnola (Jean).
Poirier (André-Roger-Henri).
Capron (Fleury-Désiré).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1946.)

MM. Millot (Albert-Jean-Henri).
Poilane (Charles-Auguste).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1945.)

M. Ealet (Félix-Charles).

(Pour prendra rang du 25 mars 1946.)

MM. Conte (François-Raoul-Emile).
Federien (Alfred).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

MM. Brulon (Marc-Léon-Frédéric).
Baches (Alexandre-Emile).
Demenais (Jean-Paul).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

Les aspirants:

MM. Bronion (Oscar-Henri).
Herjean (Raymond-Jean).
Charles-Alfred (Georges-Lucien).
Berret (Lucien).
Poli (Jean).
Viret (Henri-Adolphe).
Tcheng (Maurice-Roger).
Ycard (Robert-Augustin).
Lorion (Luc).
Paccot (Philippe-Louis).
L'Huillier (Georges-Edouard).
Le Stang (Valentin-Joseph-Marie).
Pauvert (Maurice).
Balleraud (René).
Platon (Francis-Jean-Félix).
Magnaschi (Emile).
Ben Kemoun (Joseph).
Cretet (Léon).
Pujol (Roger-Charles).
Lenglin (Marceau).
Sables (Camille-Jean-Joseph).
Masset (Francis).
Rey (Charles).
Montalvan (Jacques-Claude).
Breau (Pierre-André).
Falque (Jean-Eugène).
Favre (C.).

Les adjudants-chefs:

MM. Roubaud (Ernest).
Tesseyre (Ludovic-Pierre-Jean).
Blasco (Emile).

Artillerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Grassin (Hervé-Louis-Félix-Pierre).
Dutoy (André-François).
Manneville (François).

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 juillet 1945.)

Les sous-lieutenants:

M. Fabre (Pierre-Marie-Joseph).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1945.)

M. Anna (Ernest-Antoine-Jacques).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1945.)

M. Fortas (Léon-Joseph).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. Palisse (Alain-Jacques-Alexandre).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1945.)

M. Billy (Jean).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1945.)

M. Journet (René-François).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Levesque du Rostu (Jean-Georges).
Laparra (Pierre-Emile-Jacques).
Lachaume (Lucien).

Service de santé.

Au grade de médecin capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. le lieutenant Massari (Pierre-Jean-Roland).

Au grade de pharmacien lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. le pharmacien commandant Guillou (Louis-Romain).

Officiers d'administration

Au grade de commandant d'administration.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Zambelli (Thomas-Marc-Etienne).

Intendance.

Au grade de commandant d'administration.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Gervais (Maurice-Auguste-Théophile).

Au grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Varenne (Louis).

Au grade de sous-lieutenant d'administration

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Cormier (Jacques).

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Parcellier (Pierre-Victor-Octave).

Services administratifs des corps de troupe.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Bonnière (Marcel-Patrice).
Bourlier (Louis-Henri-Victor).

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

M. Morand (Pierre-Edouard).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 26 juin 1947 portant acceptation de la démission d'un officier de l'armée active.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des ofifciers;

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Est annulée la décision en date du 11 février 1942 et son rectificatif en date du 27 août 1942 portant admission de M. Darmois (Désiré-Albert), sous-lieutenant de l'ex-section hors-cadres « Infanterie-recrutement », au bénéfice de l'acte dit loi du 19 septembre 1940 sur le dégagement des cadres, à compter du 11 octobre 1941.

Art. 2. — L'offre de démission de son grade d'officier de l'armée active présentée par cet officier est acceptée à compter du 11 octobre 1941.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 26 juin 1947 portant acceptation de la démission d'un officier de l'armée active.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des ofifciers;

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Est annulée la décision en date du 31 octobre 1941 portant admission à la retraite, en application des dispositions de la loi du 2 août 1940, de M. Vuidard (Henri), commandant de l'ex-section hors-cadres « Infanterie-recrutement », à compter du 15 mai 1941.

Art. 2. — L'offre de démission de son grade d'officier de l'armée active présentée par cet officier est acceptée à compter du 16 novembre 1940.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 26 juin 1947 portant abrogation d'un précédent décret rappelant à l'activité un officier en non-activité pour infirmités temporaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 19 mai 1438 sur l'état des officiers;

Vu l'ordonnance du 16 mars 1838, portant règlement, d'après la hiérarchie militaire des grades et des fonctions, sur la progression de l'avancement et la nomination aux emplois dans l'armée, en exécution de la loi du 14 avril 1832 (notamment l'article 164),

Décrète:

Art. 1er. — Le décret en date du 3 mai 1947, publié au *Journal officiel* de la République française le 15 mai 1947, par lequel le chef d'escadrons Joly Lyautey de Colombe (Etienne-Marie-François), alors en non-activité pour infirmités temporaires, a été rappelé à l'activité à compter du 1er avril 1947 est annulé. L'intéressé est maintenu dans la position de non-activité pour infirmités temporaires.

Art. 2. — L'interruption des services de cet officier supérieur, du fait de la non-activité, sera suspendue du jour de sa mise en route pour rejoindre le poste qui lui avait été assigné lors de son rappel à l'activité jusqu'au lendemain du jour où il recevra notification du présent décret.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 26 juin 1947 portant promotion au titre de l'armée de terre (réserve) d'un officier des forces françaises libres.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves,

Décrète:

Art. 1er. — Est promu à titre définitif pour compter de la date du présent décret:

TROUPES COLONIALES

RÉSERVE

Artillerie.

Au grade de capitaine.

M. Legoux (Pierre).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur de mutilés de guerre 100 p. 100 (1914-1918).

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 juin 1947, page 5133, 1re colonne, au lieu de: « Jusniaux (Robert-Jules), du 33e régiment d'infanterie », lire: « Jusniaux (Robert-Jules), ancien sergent au 33e régiment d'infanterie ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 juin 1947, page 5133, 2e colonne, Derivy (Eugène), lire: « classe 1909 », au lieu de: « classe 109 »; lire: « Gammet (Henri) », au lieu de: « Gammet (Pierre) »; lire: « Le Goas (Francis) », au lieu de: « Le Goaz (Francis) ».

Décret portant réparation de préjudice de carrière.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 juin 1947, page 5206, 3e colonne, au lieu de: « capitaine d'artillerie coloniale Kunte (Marie-Joseph-Antoine) », lire: « capitaine d'artillerie coloniale Kurtz (Marie-Joseph-Antoine) ».

Commission centrale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le ministre de la guerre et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué, pour le département de la guerre et le secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, une commission centrale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Art. 2. — La commission comprend:

a) L'inspecteur du travail de la guerre, président;

b) Huit représentants de l'administration nommés à raison d'un par direction technique (poudres, essences, fabrications d'armement, matériel, génie, transmissions, intendance, santé);

c) Huit représentants du personnel, désignés par les organisations syndicales les plus représentatives, à raison d'un par direction technique.

Les représentants sont désignés, en principe, pour trois ans, d'après les connaissances acquises et l'emploi tenu sous le rapport de la prévention (ingénieurs de la sécurité, agents de la sécurité, médecins, etc.).

Il est prévu un suppléant pour chaque représentant.

La commission peut s'adjoindre des spécialistes.

Le secrétariat de la commission est assuré par le bureau des accidents du travail de la guerre.

Art. 3. — La commission centrale de prévention a pour mission:

1° De se tenir au courant des mesures de prévention édictées par le ministère du travail et de proposer aux ministres intéressés les modalités d'application de ces mesures dans les organismes militaires;

2° De se tenir au courant des mesures de prévention adoptées par les organismes militaires et de proposer aux ministres intéressés soit leur généralisation, soit leur annulation;

3° D'organiser un système de statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles, d'étudier les statistiques établies par les organismes militaires et d'en dégager des enseignements en vue de nouvelles mesures de prévention;

4° De présenter aux ministres intéressés toutes suggestions utiles relatives à la prévention, notamment en ce qui concerne le facteur humain.

Art. 4. — La commission se réunit obligatoirement deux fois par an en sessions ordinaires; elle tient des sessions extraordinaires s'il est nécessaire.

Les convocations sont faites par le président.

Pour délibérer valablement, la commission doit être composée de la moitié au moins des membres (titulaires ou suppléants).

Les délibérations sont prises à la majorité absolue.

Les spécialistes entendus n'ont que voix consultative.

En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Le secrétaire d'Etat
à la présidence du conseil,

PAUL BÉCHARD.

Commission des rentes et de procédure gracieuse préalable en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le ministre de la guerre et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (art. 31);

Vu le décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946 pour l'application de ladite loi (art. 28, 120, 123, 125 et 128);

Vu le décret n° 47-711 du 15 avril 1947 relatif aux régimes spéciaux (art. 3);

Vu la loi n° 46-2339 du 24 octobre 1946 portant réorganisation du contentieux de la sécurité sociale (art. 1er à 6);

Vu le décret n° 46-2957 du 31 décembre 1946 pour l'application de ladite loi (art. 30),

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué, pour le département de la guerre et le secrétariat d'Etat de la présidence du conseil (défense nationale) une commission chargée de donner au ministre intéressé son avis, en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles:

1° Sur le droit de la victime ou de ses ayants droit à une rente et sur le montant de celle-ci;

2° En cas de décès sur les allocations provisionnelles (bien-fondé de la demande de la victime et des ayants droit, montant de l'allocation, modalités de remboursement);

3° Sur la périodicité des versements en cas d'invalidité de 100 p. 100;

4° Sur les réclamations formulées contre les décisions de l'administration (procédure gracieuse préalable de la loi du 24 octobre 1946).

Art. 2. — La commission comprend:

a) L'inspecteur du travail de la guerre, président;

b) Huit représentants de l'administration nommés à raison d'un par direction technique (poudres, essences, fabrications d'armement, matériel, génie, transmissions, intendance, santé);

c) Huit représentants du personnel, désignés par les organisations syndicales les plus représentatives, à raison d'un par direction technique.

Le mandat des représentants est fixé à un an; il peut être renouvelé.

Art. 3. — Le secrétariat de la commission est assuré par le bureau des accidents du travail de la guerre, qui transmet les dossiers à la commission en indiquant les propositions de l'établissement et son avis sur ces propositions.

Art. 4. — La commission donne au ministre intéressé des avis motivés en indiquant les propositions faites par les membres n'appartenant pas à la majorité.

Le ministre statue sur le vu de ces avis, qui doivent lui parvenir dans les 48 heures, sous réserve des voies de recours instituées par la loi du 24 octobre 1946

Art. 5. — La commission se réunit sur convocation de son président, en principe une fois par semaine.

Si le nombre des affaires l'exige, la commission peut se subdiviser en plusieurs sous-commissions, comprenant chacune autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel. Chaque sous-commission élit son président.

Pour délibérer valablement, la commission (ou les sous-commissions) doivent être composées d'au moins quatre membres, et comprendre autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le secrétaire d'Etat
à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Personnels civils extérieurs.

Par arrêté en date du 12 juin 1947, pris en application de l'ordonnance du 27 juin 1944, après avis de la commission supérieure d'épuration de Strasbourg, M. Ramsbott (Joseph), manœuvre titulaire à l'E. R. M. de Metz, est révoqué avec pension.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 juin 1946: page 5828, 1re colonne, 23e ligne, au lieu de: « Mme Noirot (Marthe), agent de bureau de 3e classe », lire: « Mme Noirot (Marthe), agent de bureau de 2e classe ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 février 1947: page 1686, 1re colonne, 22e ligne, au lieu de: « Mme Bioud (Maria), agent de bureau de 3e classe », lire: « Mme Bioud (Maria), agent de bureau de 2e classe ».

Nomination d'un examinateur suppléant d'admission à l'école polytechnique en 1947.

Le ministre de la guerre,

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale;

Vu le décret du 4 octobre 1930 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique;

Vu l'avis émis par le conseil de perfectionnement de l'école polytechnique dans sa séance du 30 mai 1947;

Vu l'arrêté du 28 janvier 1947 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé examinateur suppléant d'admission à l'école polytechnique en 1947 pour les langues vivantes (anglais et allemand), M. Plimmer (Albert).

Art. 2. — Le directeur du génie au ministère de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 14 juin 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet militaire,
Gl ROBERT ASTIER DE VILLATTE.

Troupes coloniales.

Par décision du 3 juin 1947, est nommé en qualité de maître ouvrier de 1re catégorie le maître ouvrier de la 2e catégorie désigné ci-après:

Tailleur.

(A compter du 1er juin 1947.)

Le Doare (Corentin), sergent-major, D. I. T. C., Marseille.

Admission à l'honorariat (troupes coloniales).

Par décision du 10 juin 1947, M. le lieutenant de réserve d'infanterie coloniale Troly (Elie-Désiré-Laurent), rayé des cadres de l'armée par limite d'âge le 7 avril 1944, est admis à l'honorariat de son grade pour compter de la même date, par application de l'article 23 de la loi du 8 janvier 1925.

Nomination au grade d'adjudant-chef d'infanterie coloniale.

TROUPES COLONIALES

Par décision en date du 23 juin 1947, l'adjudant sénégalais Niamba (Kondé), mle 42232, du 6e régiment de tirailleurs sénégalais, est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1947 — active (titres exceptionnels), est nommé au grade d'adjudant-chef d'infanterie coloniale (active) pour compter du 1er juin 1947 (titres exceptionnels).

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes (armée active).

Par décision du 20 juin 1947, est définitivement classé pour l'accès au grade de stagiaire des affaires musulmanes, à la suite du concours ouvert le 16 mai 1947, le candidat dont le nom suit:

M. Jausserand (Julien-Ernest-Charles).

Aspirants.

TROUPES METROPOLITAINES

Arme blindée et cavalerie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 mai 1947: page 4281, 2e colonne,

Au lieu de:

ACTIVE

MM. de Croutte (Patrice).
Cepede (Paul).
Soyez (Robert).
de Monclin (André).
Braconnier (Jean).
Viollet (Henri).
Potiron (Eugène).
Simon (Jacques).
Cruse (Alain).
Guillemin (Jean).

Lire:

RÉSERVE

MM. de Croutte de Saint-Martin (Patrice-Henry-Joseph).
Cepede (Paul).
Soyez (Robert).
de Monclin (André-Jean).
Braconnier (Jean-Henri).
Viollet (Henri).
Potiron (Eugène).
Simon (Jacques).
Cruse (Alain-Stéphane-Edouard).
Guillemin (Jean-Etienne).

Liste d'admissibilité au concours pour le recrutement de chef et de sous-chef de musique de l'armée.

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 juin 1947, page 5237, 1re colonne:

1° Rayer tout le renvoi n° 1;

2° Candidats sous chef de musique:

Rayer:

« Chalet (Jean), caporal-chef, 14e bataillon d'infanterie.

« Picault (Charles), sergent-chef, 11e bataillon de chasseurs alpins ».

Ajouter:

« Droque (Henri), sergent-chef, 10e demi-brigade d'infanterie ».

Tableau de classement pour l'emploi de maître ouvrier de la 1re catégorie des troupes coloniales.

Par décision en date de ce jour, sont inscrits au tableau d'avancement:

Pour maître ouvrier tailleur
de la 1re catégorie.

Le Doare (Corentin), sergent-major, du dépôt des isolés des troupes coloniales.

Boyer (Emile), sergent-major, du dépôt des isolés des troupes coloniales.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Décret du 24 juin 1947 portant régularisation de nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur au grade de chevalier à dater du 2 mai 1947, date à laquelle il a été décoré par le ministre de la marine:

CAVARO (A.-J.-F.), officier de 1re classe des équipages de la flotte. Chef de peloton pendant la campagne d'Alsace et d'Allemagne. Chef de peloton pendant la campagne d'Indochine. A montré pendant les mois de janvier et février 1946 une très grande activité dans la région comprise entre la rivière de Saigon et le Dong-Nai. A patrouillé presque chaque nuit un très important secteur, rapportant chaque fois des renseignements de premier ordre et faisant de nombreux prisonniers. A brillamment participé aux opérations de Tam-Da le 20 janvier, Bien-Hoa le 26 janvier, Phuoc Hao le 5 février. A été un élément des plus actifs dans la pacification de la région Ouest de Saigon.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 24 juin 1947, portant régularisation de nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade de chevalier, à dater du 2 mai 1947, date à laquelle il a été décoré par M. le ministre de la marine:

TOP (P.-G.-F.-E.), lieutenant de vaisseau, commandant la jonque armée *Arcachonnaise*, a pris, depuis début 1946, une part des plus actives aux opérations du secteur de Cantho. Dynamique et audacieux, toujours prêt pour toutes les missions de combat, a assuré une police très efficace du Bassac et du Mékong; par son feu et ses manœuvres a, en toutes occasions, apporté l'aide maximum aux troupes de terre. S'est distingué en particulier au cours des opérations de pacification de la province de Benire, en appui du 1er bataillon du 43e R.I.C., du 17 avril au 31 mai 1946, puis aux opérations de dégagement de Chandoc du 10 au 14 janvier 1947. Les 5, 6, 7 janvier 1947, s'est porté au secours du poste de Lai-Vung (province de Sadec), encerclé depuis plusieurs jours et à bout de résistance. Avec ses seuls moyens, neutralisant les rebelles par son feu, mettant à terre son groupe de débarquement, a secouru le poste pendant 36 heures, malgré la pression des rebelles, nombreux et ardents, permettant ainsi aux renforts d'arriver et de débloquer le poste.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 24 juin 1947, portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier

MATTE (C.), officier S.F.F. de 2e classe, officier S.F.F. d'élite, d'un dévouement rare et d'une ténacité admirable. Après avoir participé avec l'équipe d'ambulancières du 1er R.F.M. qu'elle commandait, à une partie de la campagne d'Italie, en 1944, et à toute celle de France, est partie en Indochine sur sa demande en novembre 1945, avec l'équipe d'ambulancières et d'aides médico-sociales de la B.M.E.O. Pendant toute cette campagne, n'a cessé de se dévouer à sa tâche jusqu'au delà de la limite de ses forces. Commandant l'équipe S.F.F. du groupement tactique du Nord de la B.M.E.O, puis du groupe Nord de la Force amphibie, elle a participé au débarquement au Tonkin en mars 1946, puis aux combats d'Haïphong, en novembre 1946, où elle a fait preuve du plus grand mépris du danger. Grâce à sa ténacité, à son dynamisme, à ses qualités de cœur, l'équipe qu'elle commandait, tout en assurant, très souvent sous le feu de l'ennemi, le service des ambulances et les soins aux blessés (Haïphong, mars 1946 et novembre 1946; Hanoï, décembre 1946), a pu créer et faire fonctionner des foyers et des centres de convalescence au prix de difficultés sans nombre, dans un pays pillé et presque totalement dépourvu de ressources, assurant ainsi la santé morale et physique des fusiliers marins de la brigade. Sérieusement malade à la suite du surmenage, dans un climat très dur, a refusé de se laisser évacuer, afin de pouvoir continuer sa tâche indispensable. Déjà citée.

D'ONCIEU DE CHAFFARDOU (B.), officier S.F.F. de 2e classe. Officier S.F.F. de grande classe, animée d'un dynamisme rare et d'un esprit d'organisation remarquable. Après avoir participé à la campagne de France avec le 1er R. F. M., est partie comme volontaire en 1945 en Indochine, avec la brigade marine d'Extrême-Orient, où elle a commandé pendant la campagne l'équipe de personnel des S.F.F. ambulancières et aides médico-sociales de cette grande unité. Sous son impulsion énergique et grâce à sa ténacité, à son dévouement de tous les instants, à son mépris du danger et de la fatigue, l'équipe qu'elle commandait a réussi, tout en assurant le service des ambulances, souvent sous le feu de l'ennemi, à contribuer au maintien du bon esprit du personnel et de sa bonne forme physique, en installant et en assurant le fonctionnement, dans des pays pillés, sans beaucoup de ressources et au prix de difficultés considérables, des foyers et maisons de convalescence qui ont été citées comme modèles aux autres grandes unités et ont rendu les plus grands services. Deux fois citée.

Ces nominations ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 24 juin 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art 1er. — Est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

(A titre posthume.)

BOUET (V.-F.-J.), lieutenant de vaisseau. Embarqué sur le sous-marin *Narval*, a glorieusement disparu le 15 décembre 1940 avec son bâtiment coulé au cours d'une patrouille en Méditerranée.

Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 24 juin 1947 portant concession de la médaille militaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine,

Vu le décret du 22 janvier 1852 portant création d'une médaille militaire;

Vu le décret du 29 février 1852 relatif aux conditions à remplir pour l'obtenir et les textes subséquents;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Est décoré de la médaille militaire:

DEREDEC (Noël), second-maître fusilier, mle 726 B 34. Magnifique officier marinier plein d'allant et de courage. Participa brillamment aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Blessé grièvement, reprend, à peine guéri, sa place au combat où il confirme ses qualités de fusilier instruit et compétent et sa valeur de chef. Volontaire pour l'Extrême-Orient, montrera en quinze mois d'opérations la même ardeur et le même dévouement qui feront souvent l'admiration de ses chefs et de ses camarades.

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 24 juin 1947 portant concession de la médaille militaire

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine,

Vu le décret du 22 janvier 1852 portant création d'une médaille militaire;

Vu le décret du 29 février 1852 relatif aux conditions à remplir pour l'obtenir et les textes subséquents;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont décorés de la médaille militaire:

MENEZ (Gabriel), second-maître électricien, mle 1295 B 37. Totalise plus de dix ans de services. A fait preuve de courage et d'endu-

rance au cours de la guerre 1939-1945, en effectuant dans des circonstances souvent périlleuses quarante-huit mois de navigation en opérations.

GUIOMARD (Guillaume), second-maître électricien, mle 2514 B 36. Totalise plus de dix ans de services. A fait preuve de courage et d'endurance au cours de la guerre 1939-1945 en effectuant dans des circonstances souvent périlleuses quarante-quatre mois de navigation en opérations.

GRANGEON (Henri-René), quartier-maître de 1re classe canonnier, Mle 1171 T 36. Totalise plus de onze ans de services. A fait preuve de courage et d'endurance au cours de la guerre 1939-1945 en effectuant dans des circonstances souvent périlleuses quarante mois de navigation en opérations.

HENRY (Louis), second-maître canonnier, mle 1899 B 35. Totalise plus de onze ans de services. A fait preuve de courage et d'endurance au cours de la guerre 1939-1945 en effectuant dans des circonstances souvent périlleuses trente-six mois de navigation en opérations.

LE GOURRIEREC (François), second-maître fusilier mle 1156 T 36. Totalise plus de dix ans de services. A fait preuve de courage et d'endurance au cours de la guerre 1939-1945 (trois fois cité).

QUEINNEC (Louis), quartier-maître de manœuvre, mle 2592 B 39. A fait preuve de courage et d'endurance au cours de la guerre 1939-1945 (trois fois cité).

SCHUSTER (Louis), quartier-maître canonnier, mle 112 C 39. A fait preuve de courage et d'endurance au cours de la guerre 1939-1945 (trois fois cité).

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 24 juin 1947 portant concession de la médaille militaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine,

Vu la loi du 22 janvier 1852 portant création d'une médaille militaire;

Vu la loi du 29 février 1852 relative aux conditions à remplir et les textes subséquents;

Vu l'ordonance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont décorés de la médaille militaire:

LE CORRE (Francis), second maître fusilier, chef de pièce antichars, grièvement blessé à son poste de combat le 9 janvier 1945 au pont de Benfeld, a montré le plus grand sang-froid.

Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Elle annule et remplace la citation à l'ordre du régiment décernée par ordre général nº 368 du 16 février 1945 du 1er R.F.M.

PINGUET (Marcellin), quartier-maître mécanicien, mle 502-C-38: chauffeur de half track, toujours volontaire pour les missions dangereuses, bien que grièvement blessé à Pontecorvo (Italie), s'est évadé de l'hôpital dès qu'il a été pansé et a rejoint son peloton. Le 22 mai 1944, son half track ayant pris sous un feu violent d'anti-char ennemi, a réussi, bien que blessé, à sauver un camarade qui, sans sa courageuse intervention, serait demeuré sous le tir ennemi.

Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

MONCHABLON (Raymond), quartier-maître fusilier, mle 6116-T-41: chauffeur de jeep, volontaire pour toutes les missions périlleuses. S'est particulièrement distingué au cours des campagnes d'Italie et de France, en opérant des liaisons sous un feu d'infanterie ennemie particulièrement nourri et bien ajusté. Gravement blessé devant Launo le 25 novembre 1944.

Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Elle remplace et annule la citation à l'ordre de la division décernée par ordre général nº 260 du 11 décembre 1946 du général commandant la 1re D.F.L.

HOUEL (André), mle 517-T-32: blessé très grièvement le 20 mai 1944 devant Pontecorvo (Italie) lors d'une patrouille, sous le feu des mitrailleuses ennemies, au cours de laquelle il avait manifesté un beau sang-froid.

Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Elle annule et remplace la citation à l'ordre du corps d'armée décernée par ordre général nº 81 du 16 juin 1944 du général commandant le corps expéditionnaire français.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret nº 47-1170 du 26 juin 1947 portant attribution d'un contingent exceptionnel de citations à l'ordre de l'armée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative aux décorations décernées à l'occasion de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Un contingent de vingt citations à l'ordre de l'armée est mis à la disposition du vice amiral, commandant les forces maritimes d'Extrême-Orient, pour récompenser des cas exceptionnels, soit par leur éclat, soit par l'urgence de la décision à intervenir.

Art. 2. — En raison du caractère exceptionnel d'attribution de ces citations, il n'est pas fixé de date limite à la durée de ce contingent qui toutefois ne sera pas renouvelé avant un an.

Art. 3. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Tableau d'avancement des ...génieurs mécaniciens de réserve, des officiers des équipages de la flotte de réserve et des officiers de réserve interprètes et du chiffre.

Par décision ministérielle du 21 juin 1947, ont été inscrits au tableau d'avancement pour 1947:

A. — CORPS DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS DE RÉSERVE

Pour le grade d'ingénieur mécanicien en chef de 1re classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve Le Guillou (G.-E.).

Pour le grade d'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve.

Les ingénieurs mécaniciens principaux de réserve:

MM. Cambillon (H.-P.).
Ash (G.-F.).
Lilichen (Y.-J.-M.).

Pour le grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve.

Les ingénieurs mécaniciens de 2e classe de réserve:

MM. Roudin (A.-A.).
Roger (R.-E.-E.).
Goret (R.-R.-R.).

B. — CORPS DES OFFICIERS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE DE RÉSERVE

Pour le grade d'officier en chef des équipages de la flotte de réserve.

Les officiers principaux des équipages de la flotte de réserve:

MM. Letessier (J.-M.).
Jestin (A.-M.).
Thome (P.-M.).

Pour le grade d'officier principal des équipages de la flotte de réserve.

M. l'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve Sirdey (A.-A.).

Pour le grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve.

Les officiers de 2e classe des équipages de la flotte de réserve:

MM. Colono (J.-L.).
Kervella (L.-P.-G.).

C. — CORPS DES OFFICIERS DE RÉSERVE INTERPRÈTES ET DU CHIFFRE

Pour le grade d'officier de réserve interprète et du chiffre de 1re classe.

Les officiers de réserve interprètes et du chiffre de 2e classe:

MM. Schmidt-Le-Roi (P.-C.).
Dillinger (C.-P.-T.).
...eill (R.-F.).
Mirambel (A.-L.-A.).
De Perretti Della Rocca (D.-A.-J.-P.).
...tscherniakowsky (P.).

MINISTÈRE DE L'AIR

Décret du 24 juin 1947 portant annulation de promotion dans la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'air,

Vu le décret du 20 septembre 1946 portant promotion dans la Légion d'honneur;

Vu le décret du 9 mai 1947 portant promotion dans la Légion d'honneur,

Décrète:

Art. 1er. — Est annulé comme faisant double emploi en ce qui concerne le lieutenant-colonel Poirier (Robert-Jean-Marie), le décret du 9 mai 1947 portant promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de l'air et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris le 24 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le président du conseil des ministres:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 26 juin 1947, portant: 1° annulation d'une admission dans les cadres actifs d'un officier de réserve de l'air; 2° radiation des cadres de l'armée de l'air de ce même officier condamné à la dégradation nationale.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'air,

Vu la loi du 9 avril 1935, fixant le statut des cadres actifs de l'armée de l'air;

Vu la loi du 1er août 1936, fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air;

Vu l'ordonnance du 26 décembre 1944, portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale, modifiés suivant l'ordonnance n° 45-199 du 9 février 1945;

Vu l'ordonnance n° 45-1973 du 1er septembre 1945, relative à l'admission d'officiers de réserve en situation d'activité sur contrat et à l'admission de ces officiers dans les cadres actifs;

Vu le décret en date du 18 février 1946, portant admission dans les cadres actifs d'officiers de réserve de l'armée de l'air,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret en date du 18 février 1946 (non publié au *Journal officiel*), portant admission d'officiers de réserve de l'armée de l'air dans les cadres actifs, est annulé, en ce qui concerne le lieutenant du corps des officiers de réserve de l'air, cadre navigant, Bournazel (Antoine-Henri).

Art. 2. — En application de l'article 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944, portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale, le lieutenant du corps des officiers de réserve de l'air, cadre navigant, Bournazel (Antoine-Henri) est radié des cadres de l'armée de l'air à compter du 28 mai 1947.

Art. 3. — Le ministre de l'air est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 26 juin 1947 portant régularisation de situation militaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'air,

Vu la loi du 1er août 1936 fixant le statut du personnel des cadres de réserve de l'armée de l'air;

Vu le décret du 7 janvier 1944 sur les promotions des officiers pendant la durée de la guerre;

Vu le décret du 20 mai 1947 portant fixation en date de prise de rang, nominations et promotions dans l'armée de l'air (active et réserve),

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 20 mai 1947 portant fixation de date de prise de rang, nominations et promotions dans l'armée de l'air, est modifié comme suit en ce qui concerne la spécialité de M. le lieutenant-colonel de réserve Sautereau (Camille-Joseph), promu au grade de colonel:

Au lieu de: « cadre sédentaire »,

lire: « cadre navigant ».

Art. 2. — Le ministre de l'air est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 26 juin 1947, portant radiation des cadres d'un officier de réserve de l'armée de l'air, dégagé de toutes obligations militaires, déclaré en état d'indignité nationale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'air,

Vu la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'air;

Vu l'ordonnance du 26 décembre 1944, portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale,

Décrète:

Art. 1er. — Le sous-lieutenant de réserve de l'armée de l'air Pignatel (Gabriel-Eugène) est rayé des cadres à compter du 14 décembre 1945.

Art. 2. — Le ministre de l'air est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres,

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Dégagement des cadres d'officiers de l'armée de l'air (active).

Le ministre de l'air,

Vu le titre II de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946;

Vu le décret n° 46-2955 du 31 décembre 1946 portant prorogation de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946;

Vu l'instruction n° 1607/EMAA/Lég. du 7 octobre 1946 pour l'application à l'armée de l'air des dispositions du titre II de la loi n° 46-607 susvisée,

Arrête:

Art. 1er. — Les arrêtés du 30 décembre 1946 insérés au *Journal officiel* des 13, 14, 17 janvier 1947 et 23 avril 1947 portant admission d'officiers de l'armée de l'air au bénéfice de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 sont modifiés comme suit:

Journal officiel du 13 et 14 janvier 1947.

Article 7, page 431, 3e colonne:

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

(A compter du 1er juillet 1946.)

Au lieu de: « M. le lieutenant Ramondé (André-Jean-Pierre) », lire: « M. le capitaine Ramondo (André-Jean-Pierre) ».

Article 7, page 435, 2e colonne:

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

(A compter du 1er septembre 1946.)

Rayer: « M. le capitaine Aupy (René) ».

Article 6, page 435, 2e colonne:

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

(A compter du 1er septembre 1946.)

Ajouter: « M. le capitaine Aupy (René) ».

Article 2, page 431, 1re colonne:

(A compter du 30 décembre 1946.)

Corps des officiers mécaniciens de l'air.

Au lieu de: « MM. les capitaines Demarque (Henri-Paul-Jean) ».

Lire: « M. le commandant Demarque (Henri-Paul-Jean) ».

Journal officiel du 17 janvier 1947.

Article 4, page 628, 3e colonne:

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

Rayer: « M. le capitaine Sauvanet (Léon-Antoine) ».

Journal officiel du 23 avril 1947.

Article 12, page 3850, 1re colonne:

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

Au lieu de: « M. le lieutenant Judeaux (André-Achille) ».

Lire: « M. le capitaine Judeaux (André-Achille) ».

Art. 2. — Est admis au bénéfice des dispositions de l'article 15 de la loi n° 46-607 à compter du 26 février 1947:

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

M. le capitaine Sauvanet (Léon-Antoine).

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

ANDRÉ MAROSELLI.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Décret du 25 juin 1947 portant radiation de la liste des monuments historiques classés.

Par décret en date du 25 juin 1947 la vieille halle de Montrejeau (Haute-Garonne) a été rayée de la liste des monuments historiques classés.

Nomination de l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre des finances,

Vu la loi du 10 juillet 1941 portant création d'une caisse nationale des monuments historiques;

Vu le décret du 22 octobre 1921 portant règlement d'administration publique pour l'organisation de la caisse nationale des monuments historiques,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Mouillard (Charles), chef de service du Trésor, retraité, est nommé agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques.

Art. 2. — En garantie de sa gestion M. Mouillard devra fournir un cautionnement dont le montant est fixé à 25.000 F.

Ce cautionnement pourra être soit réalisé en numéraire ou en rentes sur l'Etat, soit remplacé par la garantie résultant de l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Art. 3. — Le présent arrêté aura effet à compter du 1er juin 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANTOINE DANSILLON.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
A. CURIAL.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret n° 47-1171 du 23 juin 1947 relatif au payement par virement de comptes des dépenses de l'Etat, des collectivités et établissements publics et des services concédés.

Le président du conseil des ministres,

Vu l'acte dit loi du 22 octobre 1940 relative aux règlements par chèques et virements modifiés par l'article 7 de l'acte dit loi du 1er février 1943, par l'article 1er de l'ordonnance du 26 octobre 1945 et par l'article 162 de la loi du 7 octobre 1946;

Vu l'acte dit loi du 17 novembre 1941 relative au service des comptes courants et chèques postaux et le décret du 17 novembre 1941 réglementant le fonctionnement du service des comptes courants et chèques postaux;

Vu le décret du 6 décembre 1918 relatif à l'utilisation des chèques et comptes courants postaux par les comptables publics;

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique et les textes qui l'ont modifié ou complété;

Vu le décret du 12 juillet 1893 portant règlement sur la comptabilité départementale;

Vu le décret du 28 décembre 1878 portant règlement sur la comptabilité des recettes et des dépenses de la ville de Paris;

Vu le décret du 14 mars 1940 relatif au payement par virement de compte des dépenses de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics, modifié par les décrets du 22 octobre 1940, du 28 mars 1943 et du 17 novembre 1945 relatifs au payement par virement de compte des dépenses de l'Etat, des collectivités et établissements publics et des services concédés;

Vu le décret du 1er septembre 1936 portant réforme de la comptabilité publique;

Sur le rapport du ministre des finances, du ministre de l'intérieur et du ministre des postes, télégraphes et téléphones,

Décrète:

Art. 1er. — Les dépenses de loyer, transports, services, fournitures, travaux ou afférentes à des acquisitions, sous quelque forme que ce soit, d'immeubles ou d'objets mobiliers lorsqu'ils dépassent la somme de 10.000 F ou ont pour objet le payement par fractions d'une dette globale supérieure à ce chiffre, et à acquitter pour le compte de l'Etat, des collectivités et établissements publics ou des services concédés, sont obligatoirement payées par virement de compte soit à un compte courant postal, soit à un compte ouvert chez un comptable du Trésor ou dans une banque.

Les dépenses de traitements ou de salaires à la charge de l'Etat, des collectivités et établissements publics ou des services concédés, lorsque le montant net du traitement ou du salaire dépasse la somme de 15.000 F pour un mois entier sont obligatoirement payées par virement de compte. Le montant mensuel net des traitements ou salaires s'obtient en déduisant des émoluments bruts les retenues pour le service des pensions ou les cotisations d'assurances sociales; dans les émoluments bruts, ne sont pas comprises les prestations familiales ni, d'une façon générale, les indemnités allouées en compensation de charges effectives ainsi que les retenues de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires.

Les règlements des produits de tous titres nominatifs émis par l'Etat, les collectivités et établissements publics ou les services concédés, lorsqu'ils dépassent la somme de 10.000 F par certificat et par échéance sont obligatoirement effectués par virement de compte.

Art. 2. — En vue du règlement par virement de compte des dépenses de loyer, transports, fournitures, travaux et acquisitions, la désignation du compte à créditer est insérée dans les marchés, traités, procès-verbaux d'adjudication, ou figure sur les mémoires, factures ou toute autre pièce en tenant lieu, elle peut être aussi notifiée par lettre adressée par le créancier à l'ordonnateur.

Pour le règlement par virement de compte des dépenses de services, traitements et salaires, la désignation du compte à créditer est mentionnée sur le mémoire ou le décompte lorsque celui-ci est certifié par le titulaire de la créance; à défaut, elle est notifiée par ce dernier au moyen d'une lettre ou d'une déclaration adressée à l'ordonnateur.

Quelle que soit la nature de la créance, le titulaire doit notifier par écrit, à l'ordonnateur, tout changement dans le numéro ou la domiciliation du compte.

Art. 3. — Les titres de payement payables par virement de compte sont établis sur des formules dont le modèle est arrêté par le ministre des finances d'accord avec le ministre de l'intérieur et le ministre des postes, télégraphes et téléphones.

En vue du règlement par virement de compte, les titres de payement portant indication du compte à créditer et accompagnés des pièces justificatives, y compris, le cas échéant, la lettre visée à l'article 2, ainsi que d'un ordre de virement avec avis de crédit au nom des créanciers, dont le modèle est arrêté par le ministre des finances, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, sont adressés par l'ordonnateur au payeur.

Après avoir reconnu la régularité des pièces produites, fait application, le cas échéant, des oppositions ou autres empêchements et contrôlé la concordance entre la désignation des titulaires des titres de payement et ceux des comptes à créditer, le payeur appose sur les titres de payement la mention datée: « Vu, bon à payer », après avoir indiqué, s'il y a lieu, les sommes nettes à virer.

Dans tous les cas où les sommes à virer diffèrent des sommes mandatées par l'ordonnateur, il indique sur les ordres de virement et les avis de crédit, en toutes lettres ou bien en chiffres au moyen d'un appareil à empreinte indestructible ou à l'encre indélébile, les sommes à porter au crédit des comptes des créanciers.

Art. 4. — Le règlement par virement de compte est réalisé sans que les créanciers aient à se déplacer ni à donner personnellement quittance; il donne lieu aux mesures ci-après:

1° Lorsque les comptes de créanciers sont ouverts à la recette centrale des finances de la Seine, paierie générale de la Seine, dans une trésorerie générale, une recette des finances ou une perception autorisée à recevoir les dépôts de fonds de particuliers, les comptables qui ont reçu les titres de payement portent eux-mêmes ou font porter les sommes dues au crédit des comptes de créanciers et les reçus constatant ces opérations sont rattachés, pour valoir quittance, aux titres de payement. Les payeurs font parvenir aux bénéficiaires les avis de crédit les concernant;

2° Lorsque les comptes des créanciers sont ouverts à la Banque de France ou dans une autre banque, le payeur fait parvenir à la Banque de France les ordres de virement avec avis de crédit annexés, relevés sur un bordereau récapitulatif d'envoi et accompagnés d'un chèque à l'ordre de la banque. Cette dernière en accuse réception, retient les ordres de virement si les comptes sont ouverts dans ses écritures et les fait parvenir aux banques intéressées dans le cas contraire. Les établissements qui ont dans leurs écritures les comptes désignés par les créanciers créditent les comptes des bénéficiaires et font parvenir à ces derniers les avis de crédit les concernant. Les payeurs portent sur les titres de payement une mention de référence au chèque tiré sur la Banque de France pour réaliser l'opération de virement;

3° Lorsque les comptes des créanciers sont tenus par des centres de chèques postaux, le payeur fait parvenir au centre de chèques postaux détenteur de son compte courant les ordres de virement avec avis de crédit annexés, relevés sur un bordereau récapitulatif d'envoi et accompagnés

d'un chèque postal. Le centre de chèques postaux en accuse réception et, après inscription du montant du chèque postal au débit du compte du tireur, crédite ou fait créditer les comptes des bénéficiaires. Les centres de chèques postaux détenteurs des comptes crédités font parvenir les avis de crédit aux bénéficiaires. Les payeurs portent sur les titres de payement une mention de référence aux chèques postaux tirés pour réaliser l'opération de virement.

Art. 5. — Les titres de payement, soit appuyés des reçus visés au paragraphe 1er de l'article 4, soit revêtus des mentions relatives au virement apposées par les payeurs dans les conditions prévues aux paragraphes 2° et 3° dudit article 4 et accompagnés, lorsqu'il y a lieu, des pièces justificatives de l'ordonnancement, constituent la décharge des payeurs.

Art. 6. — Dans tous les cas où il n'est pas obligatoire, le payement par virement de compte des créances, de quelque nature qu'elles soient, sur l'Etat, les collectivités et établissements publics ou les services concédés, peut, sous les réserves indiquées aux trois alinéas qui suivent, être obtenu à titre facultatif, sur demande comportant désignation du compte à créditer adressée soit à l'ordonnateur, soit au comptable assignataire, par le créancier ou ses ayants droit.

Si, pour un motif quelconque, et notamment dans les cas visés par l'article 10 du présent décret, le virement demandé par le créancier n'est pas réalisable, la demande de payement par virement de compte est nulle et non avenue. Avis motivé en est donné par le payeur, soit à l'ordonnateur, si la demande de virement a été adressée à celui-ci, soit directement au créancier, dans le cas contraire.

Lorsqu'il reçoit directement une demande de règlement par virement de compte, le payeur établit un ordre de payement contenant toutes les indications permettant l'exécution de l'opération ou mentionne sur le titre de payement délivré par l'ordonnateur l'indication du compte à créditer. Il appose sur le titre de payement la mention datée: « Vu, bon à payer », après avoir indiqué, s'il y a lieu, la somme nette à virer. Dans tous les cas où la somme à virer diffère de la somme mandatée par l'ordonnateur, il indique, sur l'ordre de virement et l'avis de crédit, en toutes lettres ou bien en chiffres, au moyen d'un appareil à empreinte indestructible ou à l'encre indélébile, la somme à porter au crédit du compte du créancier. Le payeur procède ensuite aux autres formalités prévues à l'article 4.

Dans le cas où les sommes dues doivent être inscrites aux comptes de tiers ayant justifié de leurs droits à la créance, le payeur établit, en vue du virement de compte, des ordres de payement qui sont ultérieurement rattachés, le cas échéant, aux titres de payement correspondants.

Art. 7. — Les dépenses de loyer, transports, services, fournitures ou travaux, dont le montant est inférieur ou égal à 10.000 F, ainsi que les dépenses de traitements ou de salaires dont le montant est inférieur ou égal à 15.000 F à la charge de l'Etat, des collectivités et établissements publics ou des services concédés, peuvent être payées par mandats-cartes postaux aux frais des intéressés et sur leur demande.

Lorsque la demande en a été faite sur la facture ou sur le mémoire ou par lettre adressée à l'ordonnateur, celui-ci transmet au payeur les titres de payement accompagnés de mandats-cartes préparés par ses soins.

Si la demande est présentée par lettre au payeur, après délivrance des titres de payement par l'ordonnateur ou établissement des titres de payement par le payeur, il appartient à celui-ci de préparer les mandats-cartes.

Après avoir effectué les vérifications et formalités prévues aux articles 3 et 6, le payeur fait parvenir au centre de chèques postaux détenteur de son compte courant les mandats-cartes relevés sur un bordereau récapitulatif d'envoi et accompagnés d'un chèque postal. Le centre de chèques postaux en accuse réception après inscription du montant du chèque postal et du montant total des taxes au débit du compte du tireur. Les payeurs portent sur les titres de payement une mention de référence au chèque postal tiré pour réaliser le payement par mandat-carte.

Art. 8. — Les dépenses de la caisse des dépôts et consignations, lorsqu'elles font l'objet d'un titre de payement établi soit par le directeur général, soit par les préposés de cette administration, peuvent être payées par virement de compte dans les conditions prévues aux articles 2 à 6 du présent décret ou par mandats-cartes, dans les conditions prévues à l'article 7.

Les cautionnements définitifs d'adjudicataires pour le compte de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics ou des services concédés, d'un montant supérieur à 10.000 F sont obligatoirement remboursés par la caisse des dépôts et consignations par virement de compte.

Art. 9. — Aucune saisie-arrêt ou opposition, aucun transport ou cession, aucune signification ayant pour objet d'arrêter le payement des créances ne peuvent avoir d'effet, en ce qui concerne les sommes portées sur les titres de payement s'ils interviennent après que le payeur a revêtu ces titres de la mention datée « Vu, bon à payer » en vue du règlement par virement de compte ou par mandat-carte postal.

Art. 10. — Les obligations de payement par virement de compte stipulées à l'article 1er du présent décret et la faculté de payement par mandat-carte postal prévue à l'article 7 ne sont pas applicables:

1° Aux créances dont les titulaires sont décédés;

2° Aux créances qui sont l'objet de saisies-arrêts, oppositions, cessions, transports, ou dont les titulaires ont été déclarés en faillite ou en liquidation judiciaire;

3° Aux créances indivises;

4° Aux sommes dues à titre de traitements, indemnités, soldes ou accessoires de solde aux fonctionnaires, officiers, militaires et marins de toutes catégories sur le point de quitter pour raisons de service le territoire métropolitain;

5° A toutes les créances pour lesquelles l'acquit donné par le titulaire seul ou son représentant légal ne constituerait pas une décharge libératoire pour l'Etat, les collectivités et établissements publics ou les services concédés;

6° Aux dépenses assignées sur la caisse des payeurs aux armées.

Art. 11. — Des dérogations aux conditions d'exécution des virements de compte pourront être exceptionnellement décidées par le ministre des finances, sous réserve que les payements soient toujours réalisés par un jeu d'écritures et sans déplacement de numéraire. Toutefois, lorsqu'il s'agira de dérogations aux conditions d'exécution des virements postaux, les prescriptions particulières devront être prises d'accord avec le ministre des postes, télégraphes et téléphones.

Les conditions auxquelles sera subordonné le règlement par virement de compte des dépenses payables par les payeurs aux armées seront fixées par le règlement spécial du service de la trésorerie aux armées.

Un arrêté du ministre des finances fixera les modalités d'application et la date de mise en vigueur des dispositions du troisième alinéa de l'article 1er du présent décret en ce qui concerne le règlement par virement des produits de tous titres nominatifs, émis par l'Etat, les collectivités et établissements publics ou les services concédés.

Exception faite pour les produits de tous titres nominatifs visés à l'alinéa qui précède et pour les arrérages de pensions qui font l'objet de prescriptions particulières, le règlement par virement de compte ou par mandat-carte n'est pas applicable aux payements qui sont subordonnés à la communication par l'intéressé de son titre de créance.

Art. 12. — Lorsque, par application des dispositions prises dans le cadre du décret du 1er septembre 1936 portant règlement de la comptabilité publique, la mise en payement d'une créance nécessite l'établissement d'une ordonnance de payement et d'une lettre d'avis d'ordonnance ou d'un mandat et d'un bon de caisse, ces deux documents relatent le mode de payement choisi par le créancier, mais seuls la lettre d'avis d'ordonnance ou le bon de caisse comportent le « Vu, bon à payer » et sont accompagnés des justifications ou revêtus des certifications constatant que la somme à payer a été portée au crédit du compte du créancier ou a été réglée par mandat-carte.

Art. 13. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires et notamment les décrets des 14 mars 1940, 22 octobre 1940, 28 mars 1943 et 17 novembre 1945.

Art. 14. — Les dispositions des articles 2 et suivants du présent décret seront applicables dès leur publication au *Journal officiel* en ce qui concerne les règlements à effectuer par virement à des comptes ouverts chez les comptables du Trésor, à compter du premier jour du mois suivant celui de leur publication au *Journal officiel* en ce qui concerne les règlements à effectuer par virement à des comptes courants postaux ou par mandats-cartes postaux et à compter d'une date à fixer par arrêté du ministre des finances en ce qui concerne les règlements à effectuer par virement à des comptes ouverts à la Banque de France ou dans une autre banque.

Art. 15. — Les ministres des finances et de l'intérieur et le ministre des postes, télégraphes et téléphones sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'intérieur,
EDOUARD DEPREUX.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Décret n° 47-1172 du 25 juin 1947 relatif à la fixation des cautionnements des comptables directs du Trésor.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre des finances,
Vu l'article 55 de la loi de finances du 28 avril 1893;
Vu le décret du 20 juin 1893, ensemble les textes qui l'ont complété ou modifié;
Vu l'article 28 de la loi de finances du 31 juillet 1867;
Vu le décret du 16 septembre 1867, ensemble les texts qui l'ont complété ou modifié;
Vu la loi du 20 décembre 1918;
Vu le décret du 29 mars 1919, modifié par le décret du 5 juillet 1921;
Vu l'article 10 du décret du 9 juin 1939 fixant le statut des personnels des services du Trésor,

Décrète:

Art. 1er. — Les articles 2 des décrets des 20 juin 1893, 8 novembre 1899, 16 janvier 1909 et 17 juin 1910 sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes:

« Les cautionnements du receveur central des finances de la Seine, du payeur général de la Seine et du trésorier-payeur général de la Corse sont fixés conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 55 de la loi de finances du 28 avril 1893. »

Art. 2. — L'article 2 du décret du 16 septembre 1867 est abrogé.

Les cautionnements des receveurs des finances en Corse sont fixés conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi de finances du 31 juillet 1867.

Art. 3. — L'article 1er du décret du 29 mars 1919, modifié par le décret du 5 juillet 1921, est remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 1er. — Les cautionnements des receveurs-percepteurs, des percepteurs et percepteurs-receveurs municipaux ou spéciaux sont calculés sur le montant du traitement brut afférent à la classe du poste occupé, ce traitement étant pour les percepteurs de 1re classe, 2e classe et 3e classe celui du premier échelon.

« Ils sont fixés à six fois le montant de ce traitement pour les recettes-perceptions, à cinq fois pour les perceptions hors classe et à quatre fois pour les autres perceptions. »

Art. 4. — Les cautionnements des receveurs des communes et établissements publics gérant des recettes-perceptions, des perceptions, des perceptions municipales et spéciales ou des recettes spéciales provisoirement maintenues sont fixés conformément aux dispositions de l'article 3 ci-dessus dans les conditions et au taux prévus pour les recettes-perceptions et perceptions, la classe du poste à retenir étant celle à laquelle le poste prend rang parmi les recettes-perceptions et perceptions.

Art. 5. — Les sous-chefs de service du Trésor délégués dans les fonctions de percepteurs sont assujettis à un cautionnement fixé dans les conditions et aux taux prévus pour les percepteurs titulaires.

Art. 6. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret n° 47-1173 du 25 juin 1947 accordant, à titre provisoire, le bénéfice du tarif minimum aux produits pétroliers originaires de Koweit (Arabie).

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre des affaires étrangères, du ministre de l'économie nationale, du ministre de la production industrielle, du ministre des travaux publics et des transports et du ministre des finances;
Vu la loi du 11 janvier 1892 sur le tarif des douanes et les textes subséquents;
Vu l'article 14, paragraphe c, du code des douanes qui autorise le Gouvernement à admettre, à titre provisoire, par décret, aux droits du tarif minimum, les huiles minérales originaires des pays qui ne jouissent pas à l'entrée en France du traitement de la nation la plus favorisée,

Décrète :

Art. 1er. — A partir de la publication du présent décret, les produits pétroliers repris aux nos 197 à 199 *quater* du tarif des douanes, originaires de Koweit (Arabie) et importés dans les conditions réglementaires, seront admis, à titre provisoire, au bénéfice du tarif minimum.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'économie nationale, le ministre de la production industrielle, le ministre des travaux publics et des transports et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres,
Le ministre des finances,
SCHUMAN.
Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.
Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.
Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.
Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Décret n° 47-1174 du 25 juin 1947 relatif à la délivrance des permis de chasse.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'intérieur, du ministre de l'agriculture et du ministre des finances,
Vu la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse et notamment l'article 5;
Vu le décret du 11 juillet 1810 concernant la fourniture, la distribution et le prix des passeports et permis de port d'armes de chasse;
Vu le décret du 3 juin 1924 relatif à la prorogation de la validité des permis de chasse;
Vu l'article 7, alinéa 1er, de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes par l'effet duquel est provisoirement maintenu en application l'acte dit « loi du 28 juin 1941 » relatif à l'organisation de la chasse modifié par l'acte dit « loi du 27 décembre 1941 »;
Vu la loi n° 46.1822 du 19 août 1946 modifiant le prix du permis de chasse,

Décrète:

Art. 1er. — A compter du 1er juillet 1947, les permis de chasse seront établis par les autorités chargées de leur délivrance, sur des formules conformes au modèle ci-annexé qui seront fournies par l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, et n'auront pas de valeur fiscale.

Art. 2. — Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, pour l'année de chasse commençant le 1er juillet 1947, les permis de chasse pourront être établis sur les formules du modèle prévu par le décret du 3 juin 1924 après que l'empreinte de timbre figurant sur ces formules aura été annulée par l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre. D'autre part, la validité des permis de chasse délivrés au titre d'une année antérieure pourra être prorogée jusqu'au 30 juin 1952, d'année en année, sur les formules de permis dont les titulaires sont déjà munis.

Art. 3. — Les permis de chasse délivrés ou prorogés par les autorités compétentes, dans les conditions prévues aux articles 1er et 2, seront transmis par lesdites autorités aux percepteurs des contributions directes dans la réunion desquels les demandeurs ont leur domicile ou leur résidence. Les percepteurs remettront les permis aux intéressés après avoir fait recette du montant des droits revenant à l'Etat et aux communes dont les maires ont donné l'avis prévu à l'article 5 de la loi du 3 mai 1844 ainsi que du montant de la cotisation des intéressés en tant que membres d'une société départementale de chasseurs. Cette perception sera constatée sur le permis de chasse, par l'apposition, suivant le cas, d'un timbre mobile de permis de chasse général ou d'un timbre mobile de permis de chasse départemental.

Avant l'ouverture de chaque année de chasse, les percepteurs recevront, du receveur central ou de l'inspecteur de l'enregistrement, des domaines et du timbre du chef-lieu du département, par l'intermédiaire du trésorier payeur général, un approvisionnement de timbres mobiles des deux catégories. Le receveur central ou l'inspecteur de l'enregistrement, des domaines et du timbre sera couvert mensuellement par le trésorier payeur général du montant des droits de timbre encaissés par les percepteurs au profit de l'Etat; en fin d'année, les timbres inutilisés par les percepteurs seront centralisés par le trésorier payeur général et restitués au receveur central ou à l'inspecteur de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Art. 4. — Toutes dispositions contraires au présent décret seront abrogées à compter de la date de sa mise en vigueur.

Art. 5. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'agriculture et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
R. SCHUMAN.
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.
Le ministre de l'intérieur,
EDOUARD DEPREUX.
Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Recto.

N° .....

PERMIS DE CHASSE { Général (1) / Départemental (1) ..... (2)

Délivré à M.....

Né à.....le .....

demeurant à.....

PHOTOGRAPHIE OU SIGNALEMENT

Taille 1 m..... ....centimètres.
Cheveux .....
Front .....
Sourcils .....
Yeux .....
Nez .....
Bouche .....
Barbe .....
Menton .....
Visage .....
Teint .....
Signes particuliers.....
.....

Le .....

Le .....préfet,

Emplacement du timbre mobile à apposer par le percepteur.

Signature du porteur:

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Indication du département.

Verso.

A proroger (1):

A proroger (1):

A proroger (1):

A proroger (1):

Le permis de chasse n'est valable que revêtu du timbre mobile constatant le versement au percepteur des droits y afférents.

Le permis de chasse, à quelque époque qu'il soit délivré, est valable pour une année, à dater du 1er juillet.

Le permis général est valable pour tout le territoire français.

Le permis départemental ne peut être utilisé que dans le département où il a été délivré et dans les arrondissements limitrophes.

Il doit être présenté à toute réquisition des agents autorisés par la loi.

Il est défendu de chasser:

1° Sans être muni d'un permis de chasse;

2° Sur les terrains d'autrui sans le consentement des propriétaires ou des ayants droit;

3° Hors des époques fixées par les arrêtés des préfets.

Le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants sont civilement responsables des délits de chasse commis par leurs enfants mineurs non mariés, pupilles, demeurant avec eux, domestiques ou préposés sauf tous recours de droit.

Le chasseur qui a perdu son permis ne doit se livrer à l'exercice de la chasse qu'après en avoir obtenu un second et en avoir acquitté le prix.

(1) Signature et sceau du préfet ou du sous-préfet.

Décret n° 47-1175 du 25 juin 1947 relatif à la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'article 4 de l'ordonnance n° 45-1355 du 20 juin 1945,

Décrète:

Art. 1er. — La caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel est placée sous le contrôle administratif, technique et financier de la chambre syndicale des banques populaires. Elle participe, dans les conditions fixées par l'article 6 du décret du 21 décembre 1936, aux frais de fonctionnement de cet organisme.

Art. 2. — Les statuts et le règlement intérieur de la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel ne peuvent être modifiés que sous réserve de l'agrément du ministre des finances statuant après avis de la chambre syndicale des banques populaires.

Art. 3. — Le 2e alinéa de l'article 2 du décret du 9 mars 1938 relatif à l'organisation de la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel est remplacé par les dispositions suivantes:

« La nomination du président du conseil d'administration est soumise à l'agrément du ministre des finances sur proposition de la Chambre syndicale des banques populaires. La chambre syndicale ratifie la désignation du ou des vice-présidents et à l'issue d'une période d'essai d'un an qui peut être prolongée de six mois, de la personne qui, sous quelque titre que ce soit, est chargée de la direction. »

Art. 4. — La caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel adresse périodiquement à la Chambre syndicale des banques populaires, dans les conditions fixées par ladite chambre, les documents, situations et comptes rendus nécessaires à l'exercice d'un contrôle sur pièces.

La chambre syndicale peut, en outre, procéder à toutes vérifications qu'elle jugerait utiles de la comptabilité et des opérations de la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel. Ce contrôle est exercé par les inspecteurs de la chambre syndicale qui peuvent prendre connaissance au siège de la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel de tous documents et correspondances indispensables à l'exercice de leur mission.

Art. 5. — La caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel est tenue de soumettre au visa préalable de la chambre syndicale et du commissaire du Gouvernement près le Crédit populaire de France, les engagements concernant les membres de son conseil d'administration et les membres du conseil d'administration de tout autre établissement de crédit populaire.

Art. 6. — Le 6e alinéa de l'article 3 du décret du 9 mars 1938 est remplacé par les dispositions suivantes:

« . . . . . .

« Aucune émission d'obligations ne pourra être effectuée, qu'après avis de la Chambre syndicale des banques populaires et après autorisation du ministre des finances, qui en fixera les modalités. »

Art. 7. — Les taux d'intérêt des prêts à moyen et à long terme consentis par la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel sont fixés par le conseil d'administration de l'établissement avec l'agrément de la Chambre syndicale des banques populaires et du commissaire du Gouvernement près le Crédit populaire.

Art. 8. — Les excédents de trésorerie de la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel, non susceptibles d'être immédiatement employés sont versés à la caisse centrale des banques populaires.

Toutefois, des dérogations justifiées par l'activité particulière de l'établissement pourront être apportées à cette règle avec l'agrément de la chambre syndicale et du commissaire du Gouvernement près le Crédit populaire.

Art. 9. — La caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel demeure seule comptable du remboursement des avances reçues par elle de l'Etat.

Elle ne participe pas au fonds collectif de garantie créé par l'article 6 de la loi du 13 août 1936.

Art. 10. — Sont applicables à la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel les dispositions des lois validées des 18 août 1942 et 2 mars 1943 relatives aux banques populaires.

Art. 11. — Sont étendues à la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel les dispositions de l'article 21 du décret du 21 décembre 1936 qui soumet la Chambre syndicale des banques populaires et tous les autres organismes de crédit populaire, au contrôle permanent du commissaire du Gouvernement près le Crédit populaire de France.

Les attributions conférées par l'article 9 du décret du 9 mars 1938 au commissaire du Gouvernement près la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel sont dévolues au commissaire du Gouvernement près le Crédit populaire de France.

Art. 12. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 25 juin 1947 portant admission à la retraite et conférant l'honoriat à un directeur de la culture et des magasins de tabacs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'article 8 de la loi du 14 avril 1924;

Vu la loi du 13 février 1946;

Vu le décret du 23 février 1924 portant organisation du personnel des services extérieurs des manufactures de l'Etat, ensemble les textes qui l'ont complété ou modifié,

Décrète:

Art. 1er. — M. Hernu (René-Barthélémy-André-Joseph), directeur de 1re classe de la culture et des magasins de tabacs à Béthune (Pas-de-Calais), est admis, d'office, à faire valoir ses droits à la retraite par application des dispositions du paragra 1er de l'article 8 de la loi du 14 avril 1924 et de la loi du 15 février 1946 et nommé directeur honoraire de la culture et des magasins de tabacs.

Art. 2. — Les dispositions du présent décret auront leur effet à compter du 24 juillet 1947.

Art. 3. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 25 juin 1947 portant nomination d'un directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu le décret du 14 août 1931, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Décrète:

Art. 1er. — M. Reymer (Joseph-Justin), inspecteur principal de l'enregistrement, des domaines et du timbre de 1re classe au département des Alpes-Maritimes, est nommé directeur de 3e classe à Ajaccio (Corse), en remplacement numérique de M. Maynard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 2. — Cette mesure a effet à compter du 1er avril 1947.

Art. 3. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 25 juin 1947 portant retrait de nomination et nomination de directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 14 août 1931, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété;

Sur le rapport du ministre des finances,

Décrète:

Art. 1er. — Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1946 aux termes desquelles M. Neret (Roger-Louis-Marie-Edouard), inspecteur principal de l'enregistrement, des domaines et du timbre de 1re classe à Paris (1re direction), a été nommé directeur de 3e classe à Bar-le-Duc (Meuse).

La prise de rang de l'intéressé, dans la 1re classe des inspecteurs principaux demeure fixée au 1er novembre 1938.

Art. 2. — M. Azemar (Gabriel-Lucien-Hercule), inspecteur principal de 1re classe au département de la Haute-Loire, est nommé, sur sa demande, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, de 3e classe à Bar-le-Duc (Meuse), en remplacement de M. Neret, dont la nomination est rapportée.

Art. 3. — M. Pullicino (Magloire-Jean-Baptiste), inspecteur principal de 1re classe en Algérie, est nommé directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre de

3e classe, en remplacement de M. Fontaine, directeur à Constantine, réintégré dans la métropole.

M. Pullicino est laissé à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

Art. 4. — M. Sarrus (Aimé-Laurent-Antonin), inspecteur principal de 1re classe en service détaché auprès du ministère de la justice (section financière du parquet de la Seine), est nommé directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre de 3e classe, en remplacement numérique de M. Bonneval, directeur au Mans, décédé le 11 novembre 1946.

M. Sarrus est maintenu en service détaché.

Art. 5. — M. Hainaut (Jules-Marie-Henri), inspecteur principal de 1re classe au département de Seine-Inférieure, est nommé directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre de 3e classe, en remplacement numérique de M. Sarrus, maintenu en service détaché en cette qualité et affecté à Vannes (Morbihan), en remplacement de M. Nigaut, muté au Mans.

Art. 6. — Ces dispositions ont effet, pour l'ancienneté, du 15 mars 1947, en ce qui concerne MM. Azemar, Pullicino, Sarrus et Hainaut.

Art. 7. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Autorisation de port d'arme.

Par arrêté en date du 24 mai 1947 des ministres de l'intérieur et de l'économie nationale, MM. Tibodo et Landry, chauffeurs du ministre de l'économie nationale, ont été autorisés à porter une arme des première (§ 1 et 2), quatrième ou sixième catégorie, dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions.

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Citation à l'ordre de la Nation.

Le président du conseil des ministres cite à l'ordre de la Nation:

M. Lecoustre (Julien), porion aux mines de Liévin, pour les motifs suivants: ouvrier mineur, puis porion aux usines de Liévin depuis le 3 décembre 1921, a toujours fait preuve des plus grandes qualités professionnelles. Membre de l'équipe de sauvetage depuis 1936, a, au cours de plusieurs incendies, avec un courage et un dévouement absolus, sauvé au péril de sa vie tous les mineurs en danger. Nommé lieutenant et décoré de la Croix de guerre pour faits de résistance. Lors de l'incendie de la fosse 7, le 7 juin 1947, est mort au fond de la mine, victime de son devoir, en se portant au secours de ses camarades en danger.

Fait à Paris, le 27 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Décret du 27 juin 1947 portant nomination d'un administrateur des Charbonnages de France.

Le président du conseil des ministres,

Vu la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux, et notamment son article 21;

Vu le décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France;

Vu le décret n° 47-1035 du 12 juin 1947 modifiant le précédent;

Vu les décrets des 27 mai 1946 et 5 août 1946 portant nomination des administrateurs des Charbonnages de France;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé administrateur des Charbonnages de France, en qualité de représentant des consommateurs de combustibles minéraux:

Au titre de représentant des principales industries et des services consommateurs.

M. Etienne Audibert, président du conseil d'administration d'Electricité de France, en remplacement de M. Pierre Simon, dont la démission est acceptée.

Art. 2. — Le ministre de la production industrielle est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Application de la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels. (Office professionnel du bois et de l'ameublement).

Le ministre de la production industrielle,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels;

Vu la loi du 9 avril 1947 modifiant la loi susvisée, et notamment son article 3;

Vu le décret du 15 juillet 1946 portant dissolution de comités d'organisation, et notamment de l'Office professionnel des industries et commerces du bois et de l'ameublement;

Vu l'arrêté du 15 mars 1947 portant application à l'Office professionnel du bois et de l'ameublement de la loi précitée du 26 avril 1946;

Vu l'avis du comité consultatif du bois,

Arrête:

Art. 1er. — Sont maintenues jusqu'à nouvel ordre les décisions suivantes du comité d'organisation du bois et de l'ameublement ou de l'Office professionnel:

Décision n° 6 du 6 avril 1942 créant un bureau de normalisation du bois;

Décision n° 10 du 4 septembre 1942, relative à l'obligation pour le trancheur de tenir un livre des entrées des grumes destinées à être tranchées à façon;

Décision n° 15 du 3 février 1943, en ce qui concerne les articles relatifs à la définition du commerçant en bois;

Décision n° 18 du 5 mars 1943, en ce qui concerne la définition du décorateur (art. 1er);

Décision n° 30 du 3 mars 1944, créant la commission des meubles en France;

Décision n° 31 du 29 décembre 1944, en ce qui concerne les articles relatifs à la définition des professions de tranchage des bois.

Art. 2. — La décision n° 19 du 7 mai 1943 du comité d'organisation des industries du bois est modifiée comme il suit:

« *Article unique.* — Sont dits « fabricants de panneaux contreplaqués » et doivent être recensés comme tels, les industriels remplissant les conditions suivantes:

« 1° Possédant en France un matériel et une installation permettant de fabriquer des panneaux contreplaqués soit en partant de la grume, soit en partant de placages.

« 2° Vendant habituellement tout ou partie de ces panneaux directement ou indirectement, aux négociants, aux utilisateurs ou au public, en France ou à l'étranger, sans leur faire subir de transformation et sans les incorporer à un autre objet. »

Art. 3. — Sont infirmées toutes autres décisions réglementaires prises par le comité d'organisation des industries et commerces du bois et de l'ameublement ou par l'Office professionnel des industries et commerces du bois et de l'ameublement, à l'exception des décisions prises conformément à la législation sur les prix, provisoirement maintenues en vigueur en application de l'article 5 de l'arrêté interministériel du 4 mars 1947.

Art. 4. — Le directeur du bois et des industries diverses est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

Le ministre de la production industrielle,
Pour le ministre et par délégation.
Le directeur du cabinet,
SACHA GUÉRONIK.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 24 juin 1947, Mme Poupart (Lucie), commis principal d'ordre et de comptabilité de classe exceptionnelle à l'administration centrale a été admise à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 4 août 1947.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Création d'une section technique au collège moderne de jeunes filles d'Angers.

Par arrêté en date du 21 juin 1947, une section commerciale d'enseignement technique a été créée au collège moderne de jeunes filles d'Angers.

Comité chargé d'étudier dans quelle mesure et sous quelle forme l'éducation sexuelle peut être donnée dans les établissements d'enseignement.

Le ministre de l'éducation nationale

Arrête:

Article unique. — Sont nommés membres du comité chargé d'étudier dans quelle mesure et sous quelle forme l'éducation sexuelle peut être donnée dans les établissements d'instruction publics, institué par arrêté en date du 18 mars 1947:

M. le docteur Cavaillon, directeur général au ministère de la santé publique et de la population.

M. Herman Noël, directeur de la famille et de l'enfance au ministère de la santé publique et de la population.
Mlle Delahaye, conseiller technique à l'hygiène scolaire et universitaire.
M. Archambault (Paul), membre du bureau de l'Union nationale des associations familiales.
Mme Laure (Irène), représentant l'Union nationale des associations familiales.
Mme Oger, membre du conseil d'administration de l'Union départementale des associations familiales de la Seine.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

M.-E. NAEGELEN.

Admissibilité à l'emploi de professeur de physique et chimie des écoles nationales d'arts et métiers des départements.

Par arrêté en date du 23 juin 1947, est déclaré admissible à l'emploi de professeur de physique et chimie dans les écoles nationales d'arts et métiers des départements, M. Dupuis.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 3 juin 1947, est modifié ainsi qu'il suit l'arrêté du 16 mai 1947 fixant la composition du jury chargé de procéder à l'examen des candidats admis à se présenter au concours spécial pour le recrutement de dix-neuf commis d'ordre et de comptabilité stagiaires à l'administration centrale, qui s'ouvrira le 16 juin 1947:

M. Dubois, administrateur civil de 3e classe à la direction générale de l'éducation physique et des sports est remplacé par M. Aubert (André), administrateur civil de 3e classe à la direction des sports.

M. Boisson (Guy), administrateur civil de 3e classe à la direction des bâtiments, palais et ordonnances urbaines est remplacé par M. Rollier (André), administrateur civil de 3e classe à la direction des spectacles et de la musique.

M. Minot, administrateur civil de 3e classe est remplacé par M. Schless (Georges), administrateur civil de 3e classe à la direction de l'enseignement du 2e degré.

Par arrêté en date du 31 mai 1947, Mme Guilband, née Mathieu (Andrée), commis principal d'ordre et de comptabilité (1re classe) à l'administration centrale, est maintenue, sur sa demande, en disponibilité pour convenances personnelles pour une période de six mois, du 3 mai au 2 novembre 1947 inclus.

Dans cette position l'intéressée ne perçoit aucun traitement et cesse d'acquérir des droits à l'avancement et à la retraite.

Liste des candidats aptes à recevoir une délégation de professeurs techniques adjoints dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de garçons (session 1947).

Par arrêté en date du 23 juin 1947, ont été reconnus aptes à recevoir une délégation de professeurs techniques adjoints dans les écoles nationales professionnelles et les collèges technique de garçons pour la session de 1947, les candidats dont les noms suivent, par ordre de mérite:

Spécialité: modelage.

1 Larher (Roger), centre de Paris.
2 Fidelin (Jean), centre de Paris.
3 Crinque (René), centre de Paris.
4 Lechenéau (Paul), centre d'Alger.

Spécialité: chef du bureau des travaux.

1 Cointre (Emile), centre d'Angers.
2 Aubertin (Hubert), centre de Nancy.
3 Coudert (René), centre de Paris.
3 Salvati (René), centre d'Alger.
5 Brunel (Marcel), centre de Lyon.

Spécialité: chaudronnerie.

1 Lanau (Joseph), centre de Bordeaux.
2 Prunaire (Roger), centre de Paris.
3 M au (Jean), centre de Paris.

Spécialité: forge et serrurerie.

1 Veziat (André), centre de Casablanca.
2 Van Haute (Robert), centre de Lille.
3 Leboube (Maurice), centre de Nancy.
4 Giraud (Marcel), centre d'Aix.
5 Enaux (Maurice), centre de Lille.
6 Lauront (Auguste), centre d'Aix.
7 Macera (Benoît), centre d'Aix.

Spécialité: menuiserie.

1 Alamy (Joseph), centre d'Alger.
2 Gilles (Alfred), centre de Paris.
3 Heddiger (Robert), centre de Paris.
4 Moncoudiol (Raymond), centre de Lyon.
5 Reynaud (Lucien), centre d'Aix.
5 Jacquemet (Jean), centre de Paris.
7 Gardissat (Elie), centre d'Alger.
8 Cordonnier (Lucien), centre de Paris.
9 Cellard (Jean), centre de Paris.
10 Large (André), centre d'Alger.
11 Galerneau (Pierre), centre d'Angers.
11 Campario (Emile), centre de Paris.
13 Juette (Henri), centre d'Angers.
13 Saout (Albert), centre de Paris.
15 Bellune (Roger), centre de Casablanca.
15 Panetie (Jean), centre de Bordeaux.
17 Dazin (Robert), centre de Paris.
18 Minguet (Georges), centre de Casablanca.
19 Jeannin (Charles), centre de Paris.
20 Guihard (Jean), centre d'Angers.
21 Pouyet (Antoine), centre de Lyon.
22 Phillipart (Paul), centre de Lille.
23 Garcin (Claudius), centre de Paris.
24 Debard (Raymond), centre de Lyon.
25 Etcheverry (Pierre), centre de Bordeaux.
26 Hooft (Henri), centre de Casablanca.

Spécialité: charpente.

1 Guisnel (Georges), centre d'Angers.

Spécialité: électricité.

1 Rottier (Edmond), centre de Paris.
2 Dalbigot (Louis), centre d'Alger.
3 Correard (René), centre de Lyon.

Spécialité: automobile.

1 Froger (Alex), centre de Paris.
2 Maubian (René), centre de Paris.
3 Esbert (Claude), centre de Paris.
4 Dufau (André), centre de Paris.
5 Roumailhac (Jean), centre de Casablanca.
6 Leysalle (Urbain), centre de Paris.

Spécialité: fonderie.

1 Aubry (Henri), centre d'Angers.
2 Martin (Lionel), centre d'Aix.

Spécialité: cordonnerie.

1 Sarret (André), centre d'Angers.

Spécialiste: radioélectricité.

1 Dieu (René), centre de Lyon.
2 Guiard (Jean), centre de Paris.

Spécialité: ajustage et machines-outils.

1 Larchevêque (Alfred), centre de Paris.
2 Peyrot (Joseph), centre de Lyon.
3 Bonnamy (Joseph), centre de Paris.
4 Hascoet (Gilbert), centre de Paris.
5 Noyelle (Henri), centre de Paris.
6 Crombet (Gaston), centre de Lille.
7 Bosdedore (René), centre de Bordeaux.
8 Petit (Robert), centre de Paris.
9 Saint-Jean (Pierre), centre de Paris.
10 Pignatel (Marius), centre d'Aix.
11 Piontek (Félix), centre de Paris.
12 Daugy (Joannès), centre de Casablanca.
13 Bancon (Daniel), centre de Bordeaux.
14 Jantet (Serge), centre d'Angers.
15 Lecoanet (Roger), centre de Nancy.
16 Violland (Maurice), centre de Lyon.
17 Barthomeuf (Edmond), centre de Paris.
18 Schir (Roger), centre de Paris.
19 Guérin (Jean), centre de Paris.
20 Baroni (France), centre de Paris.
21 Leblond (Jacques), centre d'Angers.
22 Galley (Philippe), centre de Lyon.
23 Ducros (Jean), centre d'Aix.
24 Leprince (André), centre de Paris.
25 Pajot (Lucien), centre de Bordeaux.
26 Pascault (Jean), centre de Paris.
27 Blondeau (Pierre), centre de Paris.
28 Auzias (Maurice), centre d'Aix.
29 Thély (Pierre), centre de Lyon.
30 Marchadour (René), centre d'Angers.
31 Maillet (André), centre de Paris.
32 Benet (Roger), centre d'Aix.
33 Floch (Roger), centre de Paris.
34 Quatremer (Robert), centre de Paris.
35 Descourty (Robert), centre de Paris.
36 Chevreau (Raymond), centre de Paris
37 Belmont (René), centre de Paris.
38 Genola (Charles), centre d'Aix.
39 Verneret (Jean), centre de Nancy.
40 Reymann (Eugène), entrée de Paris.
41 Grosperrin (Georges), centre de Paris.
42 Pichon (Jean-Pierre), centre d'Angers.
43 Maquart (Pierre), centre d'Angers.
44 Pinguilly (André), centre d'Angers.
45 Goutteux (Marius), centre de Paris.
Beffa (Yves), centre d'Alger.
Joly (Marcel), centre d'Alger.
Lamarche (Robert), centre d'Alger.
Roville (Jacques), centre de Nancy.
Exbrayat (Jean), centre de Lyon.
Leblanc (Cyrille), centre de Lille.

Liste d'aptitude à l'enseignement supérieur dans les facultés des lettres.

Par arrêté en date du 23 juin 1947, la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur prévue par l'article 2 du décret du 14 mars 1946 susvisé est établie ainsi qu'il suit pour les facultés des lettres:

I. — *Philosophie.*

MM. Alquie, ch. ens. Montpellier.
Belin (Jean), (sociologie).
Blanche, ch. ens. Toulouse.
Mlle Boutonier.
MM. Brunold.
Caillois (sociologie).
Canguilhem, ch. ens. Strasbourg.
Chaix-Ruy.
Cesari.
Derathe.
Mme Destouche-Fevrier.
MM. Devivaise.
Ducasse, ch. ens. Besançon.
Falcucci.
Mlle Frances (Madeleine).
MM. Friedmann.
Gusdorf.
Husson.
Jourdan.
Koyre.
Lefebvre, ch. ens. Montpellier.
Leroy (André).
Levi-Strauss.
Moreau-Reibell.
Meyerson.
Morot-Sir, ch. ens. Lille.
Polin, ch. ens. Lille.
Ombredanne.
Ruyer (Raymond), ch. ens. Nancy.
Wolf.
Viaud.

II. — *Grec.*

a) Grec classique.

MM. Amandry (Pierre).
Bataille (André).
Bousquet (Jean).
Chamoux.
Carrière (Jean).
Costil, ch. ens. Grenoble.
Delebecque.
Mlle Duchemin.

MM. Gallet de Santerre.
Gueraud.
Louis (Pierre), ch. ens. Lyon.
Luccioni.
Martin, ch. ens. Dijon.
Metzger.
Moulinier.
Economos (Lysimaque).
Peyssard.
Prévot (André).
Roger, ch. ens. Bordeaux.
Soury.
Jannoray, ch. ens. Montpellier.
Launey, ch. ens. Nancy.
Leraï, ch. ens. Besançon.
Treheux.
Will.
Mme Worms de Romilly.

b) Grec moderne.

MM. Merlier.
Economos (Lysimaque).

c) Papyrologie.

MM. Bataille.
Gueraud.
Schwartz.

III. — *Latin.*

MM. André.
Brisson.
Mlle Desport (Françoise), ch. ens. Bordeaux.
MM. Jumeau, ch. ens. Caen.
Lebonniec, ch. ens. Nancy.
Lefebvre de Plinval.
Lucot, ch. ens. Toulouse.
Mandouze, ch. ens. Alger.
Marache.
Miniconi.
Monsuez, ch. ens. Toulouse.
Schilling, ch. ens. Strasbourg.
Taladoire, ch. ens. Montpellier.

IV. — *Philologie française, langue et littérature françaises du moyen âge, langues romanes.*

MM. Babin.
Bar.
Becker.
Colotte.
Mlle Durand.
MM. Foulon, ch. ens. Rennes.
Guiter.
Imbs.
Labande.
Lebel.
Le Bidois.
Loriot.
Louis (René), ch. ens. Lille.
Matore.
Pignon.
Rostaing, ch. ens. Aix.
Raynaud de Lage.
Seguy.
Straka (phonétique).

V. — *Langue et littérature françaises.*

MM. Bady.
Barrère.
Baschet.
Bornecque.
de Bouillane de Lacoste, ch. ens. Bordeaux.
Brodin.
Castex.
Dagens, ch. ens. Alger.
Fromilhague, ch. ens. Toulouse.
Gille.
Hoog.
Koszinska.
Lebel.
Melese.
Michaud, ch. ens. Grenoble.
Prigent.
Saulnier, ch. ens. Lyon.
Ternois.
Thoraval, ch. ens. Caen.
Vernière.
Osmont.

VI. — *Littératures comparées.*

MM. Etiemble.
Rodier.
Roos, ch. ens. Strasbourg.
Mlle Tuzet.
M. Viatte.

VII. — *Histoire romaine et grecque.*

MM. Amandry.
Bon, ch. ens. Montpellier.
Bruhl.
Duval.
Gallet de Santerre.
Guey, ch. ens. Lyon.
Hatt (antiquités nationales).
Harrrand (Louis), ch. ens. Clermont.
Hoeppener, ch. ens. Strasbourg.
Labrousse, ch. ens. Toulouse.
Merlat.
Picard.
Roger, ch. ens. Bordeaux.
Simon.

VIII. — *Langue et histoire de l'Orient ancien.*

MM. Dupont Sommer.
Jestin.
Kuentz.
Nolville.
Posener.
Sainte Fare Garnot.

IX. — *Histoire du moyen âge.*

MM. Ccurtois (Christian), ch. ens. Alger.
Dollinger, ch. ens. Strasbourg.
Foiz.
Higounet, ch. ens. Bordeaux.
Labande.
Mollat, ch. ens. Lille.
Schneider, ch. ens. Nancy.
Wolff (Philippe), ch. ens. Toulouse.

X. — *Histoire moderne et contemporaine.*

MM. Brunschvig.
Calvet.
Charles.
Chevalier.
Dardel.
Preville
Godechot, ch. ens. Toulouse.
Julien.
Labrousse.
L. Huillier, ch. ens. Strasbourg.
Memain.
Meuvret.
Mousnier.
Nicolle (Paul).
Reinhard.
Ricommard.
de Saint Jacob.
Schnerb.
Vallée.
Vidalenc.
Weil-Raynal.

XI. — *Histoire des religions.*

MM. Dumezil (Georges).
Jestin (Raymond.
Simon, ch. ens. Strasbourg.

XII. — *Archéologie.*

MM. Amandry.
Bousquet.
Bruhl.
Galet de Santerre.
Jannoray, ch. ens. Montpellier.
Martin.
Merlat.
Chamoux.
Metzger (Henri).
Roger, ch. ens. Bordeaux.
Treheux.
Will.

XIII. — *Histoire de l'art et musicologie.*

MM. Anfray, ch. ens. Strasbourg.
Boyer.
Boyer (Jean), (musicologie), ch. ens. Toulouse.
Mlle Henry (Françoise).
M. Lelièvre
Mlle Der Nersesian.
MM. David.
Dufourcq (Norbert) (Musicologie).
Guinard (Paul).
Pariset.
Rudrauf.
Sichoukine (Ivan).

XIV. — *Géographie.*

Mme Beaujeu.
MM. Celerier.
Chardonnet, ch. ens. Nancy.
Clozier.
Gachon (G.).
Guilcher.
Isnard.
Mauco.
Onde.
Peguy.
Perrin.
Revert.
Ruellan.
Sittig.
Veyret, ch. ens. Lyon.

XV. — *Langue et littérature allemandes.*

MM. Bizet.
Boyer (Jean), ch. ens. Toulouse.
Brachin, ch. ens. Rennes.
Cahen dit David, ch. ens. Lille.
Cornu (Auguste).
Levy.
Michea.
Robert (André), ch. ens. Grenoble.
Zink.

XVI. — *Langue et littérature anglaises.*

MM. Arnavon, ch. ens. Lyon.
Bonnerot, ch. ens. Caen.
Carrère, ch. ens. Aix.
Catel.
Chamaillard, ch. ens. Bordeaux.
Danchin, ch. ens. Alger.
Mlle Dubois (Marguerite) (Anglo-saxon).
MM. Davril.
Lamar.
Lemonnier.
Mosse.
Ritz, ch. ens. Lille.
Talon.
Merle, ch. ens. Rennes.

XVII. — *Langue et littérature slaves.*

Mmes Bonneau.
Coquart.
MM. Corbet.
Luciani (Georges), ch. ens. Bordeaux
Stremooukhoff.

XVIII. — *Langue et littérature italiennes.*

Mlle Martin.
M. de Montera.
Mlle Portier (Elise), ch. ens. Grenoble.
MM. Renucci (Paul), ch. ens. Strasbourg.
Renucci (Toussaint).
Ricklin.

XIX. — *Langue et littérature espagnoles.*

MM. Aubrun (Charles), ch. ens. Bordeaux.
Denis (Serge).
Camp (Jean).
Legentil (Pierre).
Rumeau.

XX. — *Langue arabe et études islamiques.*

a) Langue et littérature arabes: M. Blanchère.
b) Dialectologie arabe: M. Marçais.
c) Histoire et civilisation arabes: M. Montagne.
d) Sociologie musulmane: Mlle Goichon; MM. Lecerf, ch. ens. Alger; Letourneau, ch. ens. Alger; Montagne.

XXI. — *Langues et littératures régionales.*

MM. Falc'hun, ch. ens. Rennes.
Lafon.

XXII. — *Langues vivantes diverses.*

M. Mosse.

XXIII. — *Linguistique et grammaire comparée.*

M. Laroche, ch. ens. Strasbourg.

La liste ainsi établie annule et remplace les listes précédentes.

Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 25 juin 1947 portant déclassement de parcelles dépendant de la route nationale n° 326.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'arrêté interministériel du 16 février 1944 portant approbation et déclaration d'utilité publique du projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Balham (Ardennes);

Vu la lettre en date du 21 mai 1947 du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu le plan au 1/500e des îlots sinistrés de la commune de Balham;

Vu le décret-loi T. P. n° 12 du 30 octobre 1935 portant modification de la procédure de classement des sections de routes délaissées,

Décrète:

Art. 1er. — Sont déclassées:

La section de la route nationale n° 326, d'une superficie de 740 mètres carrés, teintée en mauve sur le plan susvisé;

Les sections de la même route marquées par une teinte mauve hachurée de jaune, d'une superficie totale de 390 mètres carrés.

Ledit plan restera annexé au présent décret.

Art. 2. — Ce déclassement prendra effet à dater de la publication du présent décret.

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, et des transports,
JULES MOCH.

Décret du 26 juin 1947 portant nomination dans la réserve de l'armée de mer d'un professeur d'hydrographie, précédemment admis à la retraite.

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports et du ministre de la marine,

Vu la loi du 13 décembre 1932 relative au recrutement de l'armée de mer et à l'organisation de ses réserves;

Vu le décret du 25 juillet 1933 sur l'état des officiers de réserve de l'armée de mer,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans la réserve de l'armée de mer, corps des professeurs de la marine marchande, pour compter du 30 mai 1947:

Au grade de professeur en chef de 1re classe d'hydrographie.

M. Fredenucci (Félix), du port de Brest, professeur en chef de 1re classe d'hydrographie, précédemment admis à la retraite.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Transferts de crédits.

Le ministre de l'air, le ministre des travaux publics et des transports et le ministre des finances,

Vu la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général (services civils) pour l'exercice 1946;

Vu la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946;

Vu la loi n° 46-2151 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au budget de l'armement pour l'exercice 1946 par la loi susvisée du 7 octobre 1946, une somme de quarante millions de francs est définitivement annulée au titre du chapitre M: « Administration centrale. — Acquisitions immobilières ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministre des travaux publics et des transports, au titre du budget du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, pour l'exercice 1946, en addition aux crédits ouverts par la loi du 31 décembre 1945, un crédit supplémentaire de quarante millions de francs au titre du chapitre C: « Travaux et installations ».

Art. 3. — Sur les autorisations d'engagement accordées au titre du budget de l'armement pour l'exercice 1946 par la loi du 7 octobre 1946 susvisée, une somme de quarante millions de francs est définitivement annulée au titre du chapitre M: « Administration centrale. — Acquisitions immobilières ».

Art. 4. — Il est ouvert au ministre des travaux publics et des transports au titre du budget du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, pour l'exercice 1946, une autorisation d'engagement supplémentaire de 40 millions de francs applicable au chapitre C: « Travaux et installations ».

Art. 5. — Le ministre des travaux publics et des transports aura à rendre compte de l'emploi des crédits ainsi transférés dans les mêmes conditions que pour ceux de son budget propre.

Art. 6. — Le ministre de l'air, le ministre des travaux publics et des transports et le ministre des finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1947.

Le ministre des travaux publics, et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Le ministre de l'air, le ministre des travaux publics et des transports et le ministre des finances,

Vu la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général (services civils) pour l'exercice 1946;

Vu la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au titre du budget de l'ex-ministère de l'armement pour l'exercice 1946 par la loi susvisée du 5 avril 1946, une somme de cinq millions de francs est définitivement annulée au titre du chapitre O « Constructions aéronautiques. — Acquisitions immobilières ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministère des travaux publics et des transports au titre du budget du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale pour l'exercice 1946, en addition aux crédits ouverts par la loi du 31 décembre 1945, un crédit supplémentaire de cinq millions de francs au titre du chapitre C « Travaux et installations ».

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et des transports aura à rendre compte de l'utilisation des crédits ainsi transférés dans les mêmes conditions que pour ceux de son budget propre.

Art. 4. — Le ministre de l'air, le ministre des travaux publics et des transports, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mai 1947.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Pour le ministre des finances et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Suppléments de traitement des agents de la navigation intérieure et des ports maritimes de commerce.

Le ministre des travaux publics et des transports,

Vu le décret du 30 juin 1909;
Vu l'arrêté du 10 septembre 1920;
Vu le décret du 5 février 1926;
Vu le décret du 24 mars 1928;
Vu le décret du 24 février 1945;
Vu l'arrêté du 18 avril 1945;
Vu le décret du 5 juin 1947 relatif aux suppléments de traitement des agents de la navigation intérieure et des ports maritimes de commerce,

Arrête:

Article unique. — Sont modifiés ainsi qu'il suit, à dater du 1er février 1945 et du 1er juillet 1946, les articles 13 et 56 de l'arrêté du 30 juin 1909 (modifiés par arrêtés des 26 juin 1911, 13 septembre 1920, par décrets des 5 février 1926, 24 mars 1928 et par l'arrêté du 18 avril 1945) relatifs aux suppléments de traitement d'après l'importance du service rendu:

« *Art. 13.* — A. — Personnel affecté aux manœuvres des écluses et des barrages mobiles.

« Le supplément annuel est calculé . . . . » (1er alinéa sans changement.)

« Ce supplément est fixé d'après le barème suivant, étant indiqué que pour l'application de ce barème les bateaux éclusés aux écluses électrifiées seront comptés pour moitié:

	A compter du 1er février 1945.	A compter du 1er juillet 1946.
« Jusqu'à 3.000 bateaux....	Néant.	Néant.
« De 3.001 à 4.000 bateaux.	1.000	1.500
« De 4.001 à 5.000 bateaux.	2.000	3.000
« De 5.001 à 6.000 bateaux.	3.000	4.500
« De 6.001 à 7.000 bateaux.	4.000	6.000
« De 7.001 bateaux et au-dessus	5.000	7.500

« Le calcul est établi dans les conditions ci-après:
(Sans changement.)

« *Art. 56.* — Tous les agents d'un même port reçoivent le même supplément de traitement dont le taux est fixé ainsi qu'il suit par catégorie de ports :

	A compter du 1er février 1945.	A compter du 1er juillet 1946.
« 1re catégorie.....	5.000	7.500
« 2e catégorie.....	4.070	6.105
« 3e catégorie.....	3.160	4.740
« 4e catégorie.....	2.320	3.480
« 5e catégorie.....	1.600	2.400

Fait à Paris, le 21 juin 1947.

JULES MOCH.

Commission des estuaires.

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 17 juin 1947 modifiant l'article 12 du décret du 23 novembre 1935 sur la réglementation de la pêche dans les estuaires en ce qui concerne la composition de la commission dite « des estuaires » chargée d'étudier toutes questions d'ordre général visant les espèces qui vivent alternativement dans les eaux douces et dans les eaux salées;

Vu les lettres des ministres de la santé publique, du commerce et de la production industrielle désignant leurs représentants à la commission dite « des estuaires » prévue au décret précité,

Arrêtent :

Art. 1er. — Sont nommés pour une durée de trois ans, à compter du 23 juin 1947, membres de la commission interministérielle dite « des estuaires » :

Président.

M. Comolet-Tirman, conseiller d'Etat.

Membres à voix délibérative.

Représentant le ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général de la marine marchande) :

M. Terrin, directeur des pêches maritimes.

M. Perier, administrateur civil de 1re classe, chef du bureau chargé de la réglementation des pêches maritimes.

M. l'administrateur général Biguet, directeur de l'inscription maritime, à Nantes.

M. l'administrateur en chef Babiel, directeur de l'inscription maritime, à Bordeaux.

M. Le Gall, directeur de l'office scientifique et technique des pêches maritimes.

Représentant le ministère des travaux publics et des transports (direction des voies navigables) :

M. Lévêque, inspecteur général des ponts et chaussées.

M. Naud, inspecteur général des ponts et chaussées.

Représentant le ministère de l'agriculture :

M. Larrieu, inspecteur général des eaux et forêts.

M. Vivier, conservateur des eaux et forêts, chef du service de la pêche et de la pisciculture.

M. Vibert, inspecteur des eaux et forêts de la station centrale d'hydrobiologie appliquée.

Membres à voix consultative.

M. Clerget, directeur de l'organisation professionnelle représentant le ministère du commerce (service des établissements classés).

M. Génissieu, inspecteur général des ponts et chaussées représentant le ministre de la production industrielle (service des forces hydrauliques).

M. le docteur L. Dreyfus, membre du conseil supérieur d'hygiène publique de France, représentant le ministère de la santé publique.

Art. 2. — M. l'administrateur principal de l'inscription maritime L'Hoste, attaché à la direction des pêches maritimes, est nommé secrétaire de la susdite commission.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Licences d'agences de voyages.

La licence d'agence de voyages a été délivrée aux intéressés suivants.

1° Par arrêté du 24 mai 1947, à M. de Cywinski, pour l'agence « Europa », 46, rue de Rivoli, licence n° 180.

2° Par arrêtés du 6 juin 1947, à :

M. Balaye, pour la société « Lyon-Tourisme » qui se dénommera « Lyon-Voyages » et dont le directeur commercial sera M. Tupin, licence n° 175.

M. Maillard, pour l'agence « L'Accueil pyrénéen » 5, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, Paris, licence n° 174.

M. Keith, pour la société « Astra », place de la gare, à Strasbourg, licence n° 176.

M. Liebenguth, pour le bureau de voyages « Muller et Cie », 4, avenue de l'Opéra, Paris, licence n° 178.

M. Barrès, pour la société « Philippe Barrès et Cie », 100, rue de Richelieu, Paris, licence n° 177.

M. Dédina, pour l'agence « Atlas », 152, avenue des Champs-Elysées, Paris, licence n° 105.

M. Wiesenthal, pour le « Bureau parisien de tourisme », 45, rue Laffitte, Paris, licence n° 179.

La licence d'agence de voyages n° 149 a été retirée par arrêtés du 24 mai 1947 à M. Olphe-Gaillard, pour la « Société commerciale des transports transatlantiques », 34, rue de Lisbonne, Paris.

La licence d'agence de voyages n° 183 a été délivrée à M. Olphe-Gaillard, pour la « Société commerciale des transports transatlantiques voyages », 11, rue Auber, Paris.

La licence d'agence de voyages n° 52 a été retirée à M. Tupin, pour l'agence « Lyon Voyages », 42, rue de la République, Lyon.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 18 juin 1947, Mme Darmouza (Odette), secrétaire d'administration de 1re classe à l'administration centrale de la France d'outre-mer, est placée, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une période de quatre mois à compter du 1er juin 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 18 juin 1947, Mme Caillat (René), née Descoux, sténodactylographe de 6e classe à l'administration centrale de la France d'outre-mer, est placée, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une période d'un an, à compter du 1er août 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 18 juin 1947, Mme Lebrun (Germaine), sténodactylographe de 1re classe à l'administration centrale de la France d'outre-mer, est maintenue, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement pour une nouvelle période d'un an, à compter du 1er juin 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 18 juin 1947, M. Burckbuckler (Louis), ouvrier auxiliaire du 1er échelon, assimilé aux ouvriers de l'administration centrale, est réintégré, à compter du 1er juin 1947, dans son emploi au service intérieur du ministère de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juin 1947, sont nommés dans le cadre des chefs de groupe de l'administration centrale de la France d'outre-mer, pour compter du 1er janvier 1947 :

A l'emploi de chef de groupe de 1re classe.

Mlle Levergne (Berthe), commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans.

M. Fauvel (René-Octave), commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans.

A l'emploi de chef de groupe de 3e classe (maintenu en service détaché au service social colonial de Marseille).

Mme Tart (Jeanne), commis principal de classe exceptionnelle avant 3 ans.

A l'emploi de chef de groupe de 1re classe.

Mme Ammann (Anne), commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans.

M. Lancrerot (Anoney), commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans.

Chemins de fer coloniaux.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juin 1947, en application des dispositions transitoires de l'article 26 du décret du 19 mai 1939, M. Jaffre (Georges), chef de bureau, échelle II, chevron 2, du cadre général des chemins de fer coloniaux, a été promu, dans ce cadre, inspecteur principal, échelle III, échelon 7, pour compter du 31 mai 1947, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

M. Jaffre a conservé à cette date et dans son nouveau grade une ancienneté de 7 ans 5 mois et des rappels de services militaires d'un mois.

M. Jaffre a été promu dans l'échelle III, à l'échelon 8, à l'ancienneté, pour compter du 31 mai 1947, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde. Il a conservé une ancienneté de 3 ans 5 mois et les rappels de services militaires d'un mois.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juin 1947, M. Contou (Jean), chef de section avant 2 ans du cadre commun supérieur des chemins de fer de l'Afrique occidentale française, en service au Cameroun, a été intégré dans le cadre général des chemins de fer coloniaux, au grade de chef de section, échelle I, échelon 4, pour compter du 31 mai 1947, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

M. Contou a conservé dans son nouveau grade, à la date du 31 mai 1947, une ancienneté effective de cinq mois.

M. Contou a conservé son affectation actuelle.

Chiffre colonial.

Par arrêté n° 969 du ministre de la France d'outre-mer en date du 20 juin 1947, a été intégré dans le personnel du cadre du chiffre colonial et affecté à l'Indochine, par application des dispositions de l'article 28 du décret du 3 novembre 1945 et tous rappels pour services militaires épuisés :

En qualité de chiffreur stagiaire.

M. Dumont (Christian).

Les dispositions du présent arrêté auront effet à compter du 27 octobre 1945 en ce qui concerne l'ancienneté et de la date du début de son stage en ce qui concerne la solde.

Ecole française d'Extrême-Orient.

Par arrêté du 12 juin 1947, M. Durand (Maurice), est nommé membre temporaire de l'école française d'Extrême-Orient pour compter du jour de sa prise de service

Par arrêté n° 943 du 18 juin 1947 du ministre de la France d'outre-mer, sont promus dans le personnel de l'école française d'Extrême-Orient:

(Pour compter du 1er janvier 1945.)

Au grade de membre permanent directeur d'études.

M. Malleret (Louis), membre permanent hors classe (choix).

A la classe de membre permanent hors classe avant trois ans.

M. Levy (Paul), membre permanent de 1re classe (choix).

M. Dupont (Pierre), membre permanent de 1re classe (choix).

M. Lasgisquet (Jacques), membre permanent de 1re classe (choix).

(Pour compter du 1er janvier 1946.)

Au grade de membre permanent directeur d'études.

M. Bezacier (Louis), membre permanent hors classe (choix).

Sages-femmes coloniales.

Par arrêté du 23 juin 1947, est titularisée en qualité de sage-femme coloniale de 5e classe, la sage-femme coloniale stagiaire dont le nom suit:

(Pour compter du 4 mai 1947.)

Sage-femme de 5e classe.

Mme Ferrand, née Monneyron (Suzanne).

Travaux publics des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juin 1947, la situation de M. Pallud (Albert), ingénieur adjoint de 2e classe des travaux publics de l'Etat, détaché dans le cadre général des travaux publics des colonies et ingénieur adjoint de 2e classe dans ce cadre du 1er juillet 1946, a été revisée comme suit, au point de vue de l'ancienneté:

Ingénieur adjoint de 3e classe des travaux publics des colonies pour compter du 1er juillet 1943;

Ingénieur adjoint de 2e classe des travaux publics des colonies pour compter du 1er juillet 1945.

Ce reclassement n'a pas d'effet rétroactif sur la solde de l'intéressé.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juin 1947, M. Concord (Roger), ingénieur de 3e classe des travaux publics de l'Etat, détaché dans le cadre local des travaux publics de l'Indochine, a été classé dans le cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles des colonies au grade d'ingénieur de 2e classe des travaux publics, pour compter du 1er juillet 1945 au point de vue de l'ancienneté et pour compter du 1er janvier 1947 au point de vue de la solde.

Travaux publics, mines et techniques industrielles des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juin 1947, ont été nommés, à titre temporaire, au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe des travaux publics des colonies, dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 43 du décret du 15 juillet 1911, modifié et complété par les décrets du 11 juillet 1935 et du 19 avril 1947:

M. Moreau (Jean), adjoint technique principal du cadre local des travaux publics de Madagascar.

M. Poitevin (Robert), adjoint technique principal du cadre local des travaux publics de Madagascar.

Ces nominations ont pris effet du 31 mai 1947, tant au point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

Les intéressés ont conservé leur affectation actuelle.

Liste des candidats à l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature coloniale admis à subir les épreuves orales.

MM. Barbe (Lucien).
Becquet (Gérard).
Bonnery (Jean).
Calais (René).
Dufour (Jean).
Glon-Villeneuve (Jacques).
Lallemand (Jacques).
De Nobili (Antoine).
De Rivaz (Jean).
Peyronnier (André).

La lettre L a été tirée au sort pour les épreuves orales qui commenceront le 2 juillet à neuf heures trente au ministère de la France d'outre-mer, 27, rue Oudinot.

Le président du jury,
BRACK.

Tableau d'avancement du 1er janvier 1947 du personnel des services de l'agriculture aux colonies et des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 1er août 1921 portant organisation du personnel des services techniques et scientifiques des services de l'agriculture aux colonies; ensemble les actes qui l'ont modifié;

Vu le décret n° 46-637 du 6 avril 1946 réglant l'organisation générale et le statut du personnel des services de l'agriculture aux colonies;

Vu l'avis de la commission d'avancement des personnels des services de l'agriculture, du 29 mai 1947;

Arrête:

Art. 1er. — Sont inscrits au tableau d'avancement du 1er janvier 1947 les fonctionnaires des services de l'agriculture aux colonies dont les noms suivent:

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur en chef.

MM. Remond (Pierre);
Clerin (Robert),
ingénieurs en chef de 2e classe.

Pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

MM. Lagarde (Marcel);
Blanc (Lucien),
ingénieurs principaux de 1re classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur principal.

MM. Guilloteau (Jean);
Viguier (Pierre);
Larroque (Pierre);
Cours (Gilbert);
Ciolina (François);
Forgemol (Jean),
ingénieurs principaux de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade d'ingénieur principal.

MM. Massibot (Joseph);
Carre (Jean);
Lalande (Eloi);
Griveau (Marcel);
Descraques (Max),
ingénieurs principaux de 3e classe.

Pour le grade d'ingénieur de 3e classe.

MM. Gerin (Lucien);
Debons (Albert);
Frick (Paul),
ingénieurs de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint.

MM. Vidal (René);
Dubois (Robert),
ingénieurs adjoints de 3e classe.

B. — CADRE DES SPÉCIALISTES DES LABORATOIRES

Pour la 1re classe du grade de maître de recherches.

MM. Huet (Gérard);
Bagnicourt (François);
Tkatchenko (Boris);
Allbert (Henri),
maîtres de recherches de 2e classe.

Art. 2. — Sont inscrits au tableau d'avancement du 1er janvier 1947 les fonctionnaires du cadre général des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies dont les noms suivent:

Pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

MM. Bigeon (Benjamin);
Mathis (Joseph),
ingénieurs hors classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur.

M. Namory (Ernest), ingénieur de 2e classe.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

Pour le ministre et par délégation:

Le secrétaire général,
LOUIS MÉRAT.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 28 juin 1947 relatif aux congés en cas de maladie, de maternité et d'accident du travail dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'Etat.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil chargé de la fonction publique, du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances, du ministre de la guerre, du ministre de la marine, du ministre de l'air et du ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et, notamment, l'article 17;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux personnels ouvriers de l'Etat et des établissements pu-

blics de l'Etat en service sur le territoire métropolitain et soumis à un régime spécial de retraite, lorsqu'ils ne relèvent pas de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 et que leur rémunération est déterminée en fonction des salaires pratiqués dans le commerce et l'industrie.

Art. 2. — En cas de maladie, les personnels visés à l'article précédent peuvent obtenir, par période de douze mois et sur production d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté de l'administration, un congé de trois mois à plein salaire suivi d'un congé d'égale durée à demi-salaire.

Le point de départ de ce congé rémunéré est fixé au quatrième jour qui suivra l'arrêt du travail. En outre, les trois premiers jours d'incapacité de travail donnent lieu au payement du demi-salaire, quelle que soit la durée d'arrêt du travail.

Art. 3. — En cas de maternité, le personnel féminin bénéficie d'un congé à plein salaire d'une durée égale à celle prévue par la législation sur la sécurité sociale.

Art. 4. — A l'expiration des congés fixés aux articles précédents, les ouvriers et ouvrières qui ne sont pas aptes à reprendre leur service ou désirent obtenir des congés d'allaitement sont placés dans la position de congé sans traitement. Lorsqu'ils ont passé trois ans dans cette dernière situation sans avoir manifesté l'intention de réintégrer leur emploi ou sans avoir été reconnus physiquement aptes à le reprendre, ils sont rayés des contrôles et peuvent, éventuellement, être admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Art. 5. — En cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les trois premiers mois d'incapacité temporaire sont rémunérés à plein salaire.

Art. 6. — Sous réserve des dispositions spéciales au personnel de l'Imprimerie nationale fixées par arrêté du ministre des finances, le salaire dont il est tenu compte pour l'application des articles 2, 3 et 5 est celui servant de base au calcul des indemnités journalières dues au titre des assurances sociales.

Art. 7. — En dehors des avantages qui leur sont actuellement consentis par leur régime de retraite, les intéressés ne peuvent bénéficier que des dispositions prévues par le présent texte et les législations sur les assurances sociales et les accidents du travail, sous réserve des dispositions transitoires qui seront prévues par arrêté ministériel pour les personnels visés à l'article 1er en fonction à la date de publication du présent décret.

Art. 8. — Les personnels visés à l'article 1er bénéficient des prestations en espèces des assurances maladie, longue maladie, maternité et décès et de l'assurance invalidité (pensions) prévues par l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945. Ces prestations sont liquidées et payées par les administrations ou établissements dont relèvent les intéressés. Elles ne se cumulent pas avec les avantages prévus par le présent texte et leur régime particulier de retraite.

Art. 9. — Des arrêtés interministériels détermineront les modalités d'application du présent décret.

Art. 10. — Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret, qui prend effet à la date fixée par l'arrêté prévu à l'article 5 du décret.

Art. 11. — Le vice-président du conseil chargé de la fonction publique, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air et le ministre des travaux publics et des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil chargé de la fonction publique,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Décret du 28 juin 1947 relatif au régime de sécurité sociale de certains personnels ouvriers de l'Etat.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil chargé de la fonction publique, du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances, du ministre de la guerre, du ministre de la marine, du ministre de l'air et du ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et, notamment, l'article 17;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux personnels ouvriers de l'Etat et des établissements publics de l'Etat en service sur le territoire métropolitain et soumis à un régime spécial de retraites, lorsqu'ils ne relèvent pas de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 et que leur rémunération est déterminée en fonction des salaires pratiqués dans le commerce et l'industrie.

Art. 2. — § 1°. — Les ouvriers visés à l'article 1er ci-dessus sont affiliés au régime général des assurances sociales pour les prestations en nature des risques maladie, longue maladie, maternité et invalidité.

§ 2. — Le taux des cotisations est fixé par arrêté du ministre des finances et du ministre du travail et de la sécurité sociale.

Art. 3. — § 1°. — Les ouvriers bénéficiaires d'une pension d'ancienneté ou d'invalidité, appartenant aux catégories visées à l'article 1er et leurs veuves titulaires d'une pension de reversion bénéficient, ainsi que leurs ayants droit, des prestations en nature de l'assurance-maladie.

§ 2. — Un arrêté fixera le taux des cotisations, les modalités de leur recouvrement et les conditions d'attribution des prestations.

Art. 4. — § 1°. — Les prestations sont servies aux intéressés par l'organe des sociétés mutualistes ou sections de sociétés constituées entre les personnels visés à l'article 1er ou des unions de ces organismes qui reçoivent compétence à cet effet pour l'ensemble des personnels ouvriers d'un ou plusieurs établissements dans une même circonscription.

Les sociétés ou sections de sociétés mutualistes ou unions de ces organismes reçoivent des caisses de sécurité sociale chargées de l'encaissement des cotisations les fonds nécessaires au service des prestations et justifient auxdites caisses de l'emploi des fonds reçus.

Au cas où dans un ou plusieurs établissements d'une même circonscription, il ne peut être constitué une société ou section de société mutualiste ou union de ces organismes comptant mille ouvriers, les sociétés, sections ou unions existantes sont habilitées de plein droit à exercer le rôle de correspondant de la caisse de sécurité sociale pour leurs membres. Elles peuvent être habilitées à exercer le rôle de correspondant pour des ouvriers autres que leurs membres.

§ 2. — Le service des prestations peut également être assuré par les sections de caisses de sécurité sociale et les correspondants institués en application de l'article 3 du décret n° 46-2771 du 31 décembre 1946.

Art. 5. — Des arrêtés interministériels détermineront les modalités d'application du présent décret et notamment leur date d'effet pour les différentes catégories bénéficiaires.

Art. 6. — Le vice-président du conseil chargé de la fonction publique, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air et le ministre des travaux publics et des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil chargé de la fonction publique,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Décret n° 47-1057 modifiant le décret du 23 mai 1946 déterminant, en application de l'article 66 c du livre II du code du travail, les machines ou parties de machines dangereuses pour les ouvriers et pour lesquelles il existe des dispositifs de protection d'une efficacité reconnue.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 juin 1947:

Page 5663, article 3, 1re et 2e lignes, au lieu de: « Les dispositifs de protection des machines », lire: « Les dispositifs de protection des parties de machines ».

Page 5663, article 5, 3e et 4e lignes, au lieu de: « entrera en vigueur le 1er juillet 1913 », lire: « entrera en vigueur le 1er juillet 1948 ».

Page 5667, article 2, paragraphe 9°, 2e ligne, au lieu de: « meules lapidaires », lire: « meules, lapidaires ».

Acceptation d'un legs par la caisse générale des retraites de la presse française.

Par arrêté en date du 9 juin 1947, la caisse générale des retraites de la presse française a été autorisée à accepter le legs qui lui a été consenti par M. Perreau.

Institutions de prévoyance ou de sécurité sociale.

MODÈLE DE L'ÉTAT DES RESSOURCES

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 10 juin 1947, a été fixé le modèle de l'état des ressources que doivent fournir, en application de l'article 19 du décret du 8 juin 1946, les institutions de prévoyance ou de sécurité sociale établies dans le cadre d'une ou plusieurs entreprises.

MODÈLE DE L'INVENTAIRE TECHNIQUE

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, notamment son article 18;

Vu le décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, notamment son article 47,

Arrête:

Art. 1er. — Les inventaires techniques prévus à l'article 47 du décret du 8 juin 1946 sont établis conformément au modèle annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le taux d'intérêt des barèmes servant à l'établissement de ces inventaires techniques ne peut être supérieur au taux d'intérêt des tarifs pratiqués par la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, pour l'application de la loi du 20 juillet 1886 pour les déposants collectifs.

Art. 3. — Les institutions dont les statuts octroient des pensions de reversion aux conjoints des participants doivent inscrire au passif du bilan le montant des charges probables desdites pensions. Les charges afférentes à une réversibilité de moitié peuvent être évaluées à 20 p. 100 des réserves mathématiques des pensions correspondantes.

Art. 4. — Lorsque l'institution de retraites assure des prestations à ses bénéficiaires à la fois sur ses propres ressources et par l'intermédiaire de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, de la caisse nationale d'assurance en cas de décès ou de tout autre organisme, les règles suivantes doivent être observées:

Les rentes en cours de jouissance dont il doit être tenu compte pour le calcul des réserves mathématiques sont uniquement celles qui sont à la charge de la caisse, à l'exclusion de celles qui sont servies par la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou par un autre organisme.

Les prestations probables dont les réserves mathématiques doivent être calculées sont celles que servira la caisse, à l'exclusion des avantages que les bénéficiaires se seront acquis à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, à la caisse nationale d'assurance en cas de décès ou à tout autre organisme.

Les cotisations à retenir pour le calcul de la valeur actuelle des ressources sont uniquement celles qui sont versées à la caisse, à l'exclusion de celles versées à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, à la caisse nationale d'assurance en cas de décès ou à un autre organisme pour la constitution d'avantages individuels au profit des adhérents.

Art. 5. — Les règles de l'article 4 sont également appliquées en ce qui concerne la détermination des prestations allouées aux assurés sociaux et des cotisations futures qu'ils ont à verser ou qui sont versées en leur nom.

Art. 6. — L'ensemble des valeurs mobilières est estimé au prix d'achat, d'une part, et au cours de la Bourse au 31 décembre de l'année de l'inventaire, d'autre part.

Le plus faible des deux totaux fournis par ces évaluations est porté à l'actif du bilan.

Art. 7. — Les institutions qui bénéficient, en dehors des cotisations de ressources d'un caractère aléatoire ou irrégulier (subventions, participation aux bénéfices), peuvent faire figurer une évaluation de ces ressources parmi les éléments constituant l'actif.

Art. 8. — Les institutions qui allouent à leurs adhérents des pensions constituées uniquement par la capitalisation viagère des versements effectués, à l'exclusion de tout complément de pension, n'ont pas à fournir l'état n° 8 relatif aux engagements et cotisations futures. Elles ne remplissent pas l'état n° 2 relatif à la détermination des pensions en cours d'acquisition. Elles portent au passif du bilan, en regard de la rubrique: « Réserves mathématiques des pensions en cours d'acquisition » la valeur actuelle des rentes inscrites aux comptes individuels des participants.

Art. 9. — Les institutions qui allouent à leurs adhérents des capitaux en cas de vie et de décès constitués uniquement par la capitalisation viagère des versements effectués n'ont pas à fournir les états nos 1, 2, 8. Elles portent, au passif du bilan, le montant des comptes individuels des participants.

Art. 10. — Si les résultats des inventaires établis conformément au modèle susvisé sont insuffisamment probants, les caisses doivent, sur la demande du ministre du travail et de la sécurité sociale, fournir les états complémentaires jugés nécessaires.

Art. 11. — Seules, les caisses qui auraient des statuts instituant un régime de prévoyance particulier, dont les engagements ne sauraient être évalués suivant la méthode prévue par le modèle annexé au présent arrêté, pourront établir un inventaire technique non conforme au modèle susvisé.

Art. 12. — Les dispositions du présent arrêté seront applicables à tous les inventaires arrêtés à une date postérieure au 1er juillet 1946.

Art. 13. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 juin 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

MODÈLE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 10 juin 1947, a été fixé le modèle de l'état de situation financière à fournir en application de l'article 18, § 2, du décret du 8 juin 1946 par les institutions de prévoyance ou de sécurité sociale établies dans le cadre d'une ou plusieurs entreprises.

Commission nationale des tarifs

Par arrêté en date du 16 juin 1947, M. Mourge, secrétaire général de l'union des syndicats de techniciens médicaux, infirmiers, masseurs, gymnastes médicaux et pédicures (C.G.T.), a été nommé membre titulaire de la commission nationale des tarifs instituée par l'article 10 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, en remplacement de M. Brousse.

Par même arrêté, M. Renault a été nommé membre suppléant de la commission nationale des tarifs, représentant les auxiliaires médicaux, en remplacement de M. Mourge.

Réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre des finances,

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles;

Vu le décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles et notamment son article 28,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le Crédit foncier de France est autorisé à assumer lui-même la charge totale de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Art. 2. — Les dispositions du chapitre 1er du titre II du décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946 sont applicables au Crédit foncier de France, à l'exception de celles visées à l'article 17 dudit chapitre.

Art. 3. — Le directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 juin 1947.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANTOINE BANSILLON,

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Mutualité.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 23 juin 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Société mutualiste des anciens prisonniers de guerre, n° 14-421, à Houlgate (Calvados).

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 juin 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Des ouvriers en soie de Lyon, n° 09-125, à Lyon (Rhône).

Taux de l'indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle créée par la loi du 31 mars 1947.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er juin 1947 : page 5069, 3e colonne, tableau indiquant les chiffres de rémunération minima en fonction de la durée du travail, au lieu de: « 41 heures... 2860 à la quatorzaine », lire: « 41 heures... 2880 à la quatorzaine »; au lieu de: « 37 heures... 5.650 au mois », lire: « 37 heures... 5.630 au mois ».

Classification des emplois dans les industries du bâtiment et des travaux publics.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté du 17 avril 1945 relatif aux salaires dans les industries du bâtiment et des travaux publics de la région parisienne;

Vu l'arrêté du 24 avril 1945, relatif aux salaires dans les industries du bâtiment et des travaux publics;

Vu la décision du 14 mai 1945 relative à la classification des emplois dans les industries du bâtiment et des travaux publics;

Vu l'avis des organisations patronales et ouvrières intéressées,

Décide:

Art. 1er. — Le chapitre 1er, paragraphe 8 de l'annexe à la décision du 14 mai 1945 portant classification des emplois dans les industries du bâtiment et des travaux publics est modifié comme suit:

8° TAILLE DE PIERRE

3e catégorie.

Sans changement.

4e catégorie.

Sans changement.

5e catégorie.

Tailleur de pierre ravaleur capable d'exécuter tous travaux de ravalement en toutes sortes de pierres posées, comprenant tapisserie et moulures, sachant lire un plan et tracer son travail.

Tailleur de pierre travaillant à la restauration des édifices ou bâtiments classés ou non, exécutant des travaux en taille définitive, sachant lire un plan et tracer son travail.

Chef d'équipe: tailleur de pierre assurant sous la direction d'un appareilleur ou d'un agent de maîtrise, la conduite et l'exécution de travaux de pierre de ravalement ou de restauration, susceptible de faire des tracés simples et ayant sous ses ordres au plus cinq ouvriers ou manœuvres. Salaire de la 5e catégorie majoré de 25 p. 100.

Art. 2. — Le directeur général du travail et de la main-d'œuvre est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1947.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Classification des emplois dans les industries des carrières et matériaux.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté du 26 mai 1945 relatif aux salaires dans les industries des carrières et matériaux, modifié par les arrêtés des 13 juillet 1945 et 1er février 1946,

Vu la décision du 11 juin 1945 portant classification des emplois dans les industries des carrières et matériaux,

Vu l'avis des organisations patronales et ouvrières intéressées,

Décide:

Art. 1er. — Le chapitre IV de l'annexe à la décision du 11 juin 1945 portant classification des emplois dans les industries des carrières et matériaux, est modifié comme suit:

Catégories I, II et III (sans changement).

Catégorie IV, 1er et 2e échelon (sans changement).

3e échelon.

Conducteur de pelle au-dessus de 350 tonnes:

Mécanicien commissionné de remorqueur au-dessus de 30 CV à vapeur ou Diesel de route (1);

Forgeron main.

5e catégorie.

1er échelon (coefficient 178,5).

Capitaine commissionné de remorqueur au-dessus de 30 CV à vapeur ou Diesel de route (1).

Art. 2. — Le directeur général du travail et de la main-d'œuvre est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1947.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

(1) Les avantages en nature (logement) viendront en supplément du salaire.

Admissibilité à l'emploi d'inspecteur stagiaire du travail.

Par décision en date du 18 juin 1947, M. Périssère (Albert-Emile) a été déclaré admissible à l'emploi d'inspecteur stagiaire du travail à la suite des épreuves du concours ouvert le 1er avril 1946.

Médaille d'honneur du travail aux employés et ouvriers du commerce et de l'industrie.

Rectificatif au *Journal officiel*, numéros du 6 au 13 avril 1947 (pagination spéciale M. O.):

Article 1er, médailles d'argent:

Page M. O. 13, 2e colonne (*Journal officiel* du 6 avril), supprimer: « M. Bouvet (François), chef expéditionnaire à la société Dames de France, à Valence » (doit figurer à la page M. O. 126, 1re colonne, Drôme).

Page M. O. 25, 1re colonne (*Journal officiel* du 6 avril), au lieu de: « M. Gayet (Louis-Jacques-Marius », lire: « M. Gaget (Louis-Jacques-Marius) ».

Page M. O. 34, 2e colonne (*Journal officiel* du 9 avril) (Moselle), ajouter: « M. Accerani (Ernest), contremaître à la société U. C. P. M. I., usines d'Hagondange, à Pierrevillers » (figure par erreur à la page M. O. 134, 3e colonne).

Page M. O. 38, 1re colonne (*Journal officiel* du 9 avril), supprimer: « M. Firtion (Charles-Aloyse), contremaître aux Verreries de Trois-Fontaines, société anonyme, à Plaine-de-Valsch » (doit figurer à la page M. O. 136, 1re colonne).

Page M. O. 44, 2e colonne (*Journal officiel* du 9 avril), ajouter: « M. Philippi (Georges-Charles), chef d'équipe à la société U. C. P. M. I., usines d'Hagondange, à Talange » (figure par erreur à la page M. O. 138, 2e colonne); ajouter: « M. Peter (Antoine), téléphoniste dans la maison Les Petits-fils de François de Wendel et Ce, à Marspich » (figurait par erreur à la page M. O. 138, 2e colonne).

Page M. O. 74, 3e colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « M. Stumph (Alphonse) », lire: « M. Stumpf (Alphonse) ».

Page M. O. 76, 1re colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « M. Bobeurieth (Adolphe), lire: « M. Bobenrieth (Adolphe) »; 2e colonne, au lieu de: « M. Bruab (Achille-Joseph) », lire: « M. Bruat (Achille-Joseph) »; au lieu de: « M. Coruet (René) », lire: « M. Cornet (René) ».

Page M. O. 77, 1re colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « Mme Fessler, née Bindier (Marie) », lire: « Mme Fessler, née Bindler (Marie) »; 2e colonne, au lieu de: « Mme Gstaller, née Stelier (Louise) », lire: « Mme Gstaller, née Stelier (Louise) ».

Page M. O. 78, 1re colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « Mme Hinterholz, née Demensy (Catherine) », lire: « Mme Hinterholz, née Demeusy (Catherine) »; 2e colonne, au lieu de: « Mme Kleiber, née Schneller (Marie) », lire: « Mme Kleiber, née Schueller (Marie) ».

Page M. O. 79, 1re colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « M. Mongel (Louis) », lire: « M. Mougel (Louis) ».

Page M. O. 80, 2e colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « Mlle Schnebelen (Marie) », lire: « Mlle Schnebelen (Marie) »; 3e colonne, au lieu de: « Mlle Thiebo (Cécile) », lire: « Mlle Thiebo (Cécile) ».

Page M. O. 81, 2e colonne (*Journal officiel* du 10 avril), au lieu de: « Mme Zeigler, née Untz (Hélène) », lire: « Mme Ziegler, née Untz (Hélène) ».

Article 2, médaille de vermeil:

Page M. O. 125, 1re colonne (*Journal officiel* du 11 avril), au lieu de: « M. Geutal (Herbert-Gustave », lire: « M. Gueutal Herbert-Gustave ».

Page M. O. 126, 1re colonne (*Journal officiel* du 11 avril) (Drôme), ajouter: « M. Bouvet (François), chef expéditionnaire à la société Dames de France, à Valence » (figurait par erreur à la page M. O. 13, 2e colonne).

Page M. O. 134, 3e colonne (*Journal officiel* du 12 avril) (Moselle), supprimer: « M. Accerani (Ernest), contremaître à la société U. C. P. M. I., usines d'Hagondange, à Pierrevillers » (doit figurer à la page M. O. 34, 2e colonne, Moselle).

Page M. O. 136, 1re colonne (*Journal officiel* du 12 avril), ajouter: « M. Firtion (Charles-Aloyse), contremaître aux verreries de Trois-Fontaines, société anonyme, à Plaine-de-Valsch » (figurait par erreur à la page M. O. 38, 1re colonne).

Page M. O. 138, 2e colonne (*Journal officiel* du 12 avril), supprimer: « M. Peter (Antoine), téléphoniste dans la maison Les petits fils de François de Wendel, à Marspich » (doit figurer à la page M. O. 44, 2e colonne); supprimer: « M. Philippi (Georges-Charles), chef d'équipe à la société U. C. P. M. I., usines d'Hagondange, à Talange » (doit figurer à la page 44 M. O., 2e colonne).

Page M. O. 141, 2e colonne (*Journal officiel* du 12 avril), supprimer: « M. Delbecq (Casimir-Joseph), ouvrier bruleur dans la maison Veuve Léon Desfontaines, à Roubaix » (figure par erreur dans l'arrêté).

Page M. O. 146, 3e colonne (*Journal officiel* du 12 avril), supprimer: « M. Thiery (Eugène), maître de forge aux établissements Bajac, à Liancourt » (doit figurer à la page M. O. 177, 2e colonne).

Page M. O. 151, 3e colonne (*Journal officiel* du 12 avril), au lieu de: « M. Ehrhardt (Louis) », lire: « M. Ehrhart (Louis) ».

Page M. O. 152, 1re colonne (*Journal officiel* du 12 avril), au lieu de: « M. Hasserer Pierre-Paul », lire: « M. Hatterer (Pierre-Paul) ».

Page M. O 153, 3e colonne (*Journal officiel* du 12 avril), au lieu de: « Mlle Wernet (Léonie », lire: « Mlle Wernert (Léonie ».

Page M. O. 154, 1re colonne (*Journal officiel* du 12 avril), au lieu de: « Mme Baschmig, née Steger (Berthe-Anne-Marie) », lire: « Mme Baschung, née Steger (Berthe-Anne-Marie) »; au lieu de: « M. Baschmig (Joseph) », lire: « M. Baschung (Joseph) »; au lieu de: « Mme Baschmig, née Auckly (Thérèse) », lire: « Mme Baschung, née Auckly (Thérèse) ».

Page M. O. 156, 1re colonne (*Journal officiel* du 12 avril), au lieu de: « Mlle Kaclier (Marie-Thérèse) », lire: « Mlle Kaghler (Marie-Hélène ».

Page M. O. 157, 1re colonne (*Journal officiel* du 12 avril), au lieu de: « M. Sciller (Henri », lire: « M. Seiller (Henri) ».

[(*Supplément.*)]

Article 3, rappels de la médaille de vermeil:

Page M. O. 172, 3e colonne (*Journal officiel* du 13 avril) (Eure-et-Loir), au lieu de: « M. Maugruel (Emile-Auguste) », lire: « M. Mougruel (Emile-Auguste) ».

Page M. O. 177, 2e colonne (*Journal officiel* du 13 avril) (Oise), ajouter: « M. Thiery (Eugène), maître de forge aux établissements Bajac, à Liancourt » (figurait par erreur à la page M. O. 116, 3 colonne).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 25 juin 1947 nommant un inspecteur général de la santé et de la population.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret n° 46-105 du 10 mai 1946 relatif à l'organisation du corps et au statut des inspecteurs généraux du ministère de la santé publique et de la population, et notamment l'article 5,

Décrète:

Art. 1er. — M. Vaille (Charles), docteur en pharmacie, chef du service central de la pharmacie, est nommé inspecteur général de la santé et de la population, à compter du 1er juin 1947.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

R. PRIGENT.

Cabinet du ministre.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 9 mai 1947 portant nomination des nouveaux membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 27 mai 1947,

Arrête:

Art. 1er. MM. le docteur Tremolières, médecin assistant des hôpitaux de Paris;

Le docteur J.-R. Debray,

nommés chargés de mission par l'arrêté susvisé du 27 mai 1947, sont nommés conseillers techniques.

Art. 2. — Sont nommés:

Chargés de mission:

M. Henry Mercier, Mme Louise Linarès, Mlle Marc.

Attaché,

M. Maumitou-Laprade.

Conseiller technique.

M. J.-M. Auby.

Fait à Paris, le 25 juin 1947.

R. PRIGENT.

Inspection de la santé.

Par arrêté en date du 20 juin 1947, M. le docteur Poulain, médecin inspecteur principal de la santé du Rhône, est placé en service détaché pour une durée maximum de cinq ans et mis à la disposition du maire de Lyon en vue d'exercer les fonctions de directeur du bureau d'hygiène de cette ville, à compter du 1er octobre 1946.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Attribution de prime de danger au personnel chauffeur employé au déminage.

Le ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme et le ministre des finances,

Vu l'ordonnance n° 45-271 du 21 février 1945 portant création d'une direction du déminage;

Vu l'arrêté du 21 février 1945 fixant les conditions de rémunération du personnel civil employé au déminage, modifié par les arrêtés des 6 octobre et 8 novembre 1945;

Vu le décret n° 47-807 du 6 mars 1947 portant organisation du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu le décret n° 47-702 du 11 avril 1947 transférant au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme certaines attributions conférées au ministère de la guerre en matière de travaux de désobusage,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les conducteurs de véhicules percevront pendant le temps employé effectivement aux transports d'engins explosifs non désamorcés une prime de danger horaire de 25 F.

Cette prime ne peut se cumuler avec la prime dont bénéficient déjà les agents effectuant un travail effectif sur le terrain.

Art. 2. — Cette disposition aura effet à compter du 1er janvier 1947 et jusqu'à la fin de la campagne de désobusage seulement.

Art. 3. — Le ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

Le ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Pour le ministre et par délégation;

Le directeur adjoint du cabinet,

PIERRE BOLOTTE.

Le ministre des finances,

Pour le ministre et par délégation:

Le chef du cabinet,

ANTOINE BANSILLON.

Travaux de construction directe par l'Etat d'immeubles d'habitation de caractère définitif.

Par arrêtés concertés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre des finances pris en application de l'article 10 de la loi provisoirement applicable des 11 octobre 1940-12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation totalement ou partiellement détruits par actes de guerre, ont été déclarés d'utilité publique et urgents les travaux de construction directe par l'Etat d'immeubles d'habitation de caractère définitif dans les communes de:

Digne (Basses-Alpes), 3 mai 1947.
Troyes (Aube), 3 mai 1947.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 7 juin 1947.
Aunay-sur-Odon (Calvados), 3 mai 1947.
Colombelles (Calvados), 3 mai 1947.
Condé-sur-Noireau (Calvados), 3 mai 1947.
Fleury-sur-Orne (Calvados), 3 mai 1947.
Evreux (section Saint-Michel) (Eure), 3 mai 1947.
Louviers (Eure), 3 mai 1947.
Vernon (Eure), 3 mai 1947.
Lecousse (Ille-et-Vilaine), 3 mai 1947.
Rennes (quartier Sainte-Thérèse) (Ille-et-Vilaine), 3 mai 1947.
Bordeaux (cours Edouard-Vaillant) (Gironde), 3 mai 1947.
La Ricamarie (Loire), 3 mai 1947.
Saumur (Maine-et-Loire), 3 mai 1947.
Coutances (lieudit Les Sapins) (Manche), 29 avril 1947.
Coutances (route de Cambernon) (Manche), 3 mai 1947.
Equeurdreville (Manche), 3 mai 1947.
Rongey (Manche), 3 mai 1947.
Lorient (la Villeneuve) (Morbihan), 3 mai 1947.
Chalindrey (Haute-Marne), 3 mai 1947.
Beauvais (le Clos Forest) (Oise), 3 mai 1947.
Breteuil-sur-Noye (Oise), 3 mai 1947.
Alençon (Orne), 3 mai 1947.
Flers (lotissement Charlot) (Orne), 3 mai 1947.
Flers (lotissement de l'Hôpital) (Orne), 3 mai 1947.
Laigle (lotissement de l'Horloge) (Orne), 3 mai 1947.
Audinghen (Pas-de-Calais), 3 mai 1947.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 3 mai 1947.
Haguenau (Bas-Rhin), 3 mai 1947.
Marckolsheim (Bas-Rhin), 3 mai 1947.
Strasbourg (boulevard d'Anvers) (Bas-Rhin), 3 mai 1947.
Strasbourg (Meinau) (Bas-Rhin), 3 mai 1947.
Strasbourg (Neuhof) (Bas-Rhin), 3 mai 1947.
Ingersheim (Haut-Rhin), 3 mai 1947.
Torcy (champs des Cerisiers) (Saône-et-Loire), 3 mai 1947.
Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure), 3 mai 1947.
Boisguillaume (Seine-Inférieure), 3 mai 1947.
Malaunay (Seine-Inférieure), 3 mai 1947.
Maillerave (Seine-Inférieure), 3 mai 1947.
Petit-Quevilly (Seine-Inférieure), 3 mai 1947.
Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure), 3 mai 1947.
Athis-Mons (Seine-et-Oise), 30 mars 1947.
Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Etampes (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Juvisy (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Persan (Seine-et-Oise), 16 avril 1947.
Poissy (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Pontoise (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Saint-Cyr (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Sartrouville (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), 3 mai 1947.
Amiens (faubourg la Neuville) (Somme), 30 mars 1947.
Amiens (faubourg Henriville) (Somme), 16 décembre 1946.
Ham (Somme), 3 mai 1947.
La Seyne (quartier du Quatre-Septembre) (Var), 3 mai 1947.
Chatel-sur-Moselle (Vosges), 3 mai 1947.
Epinal (cote Grandrupt) (Vosges), 25 avril 1947.
Laglacerie (Manche), 21 mars 1947.

Service des instruments de mesure.

Par arrêté en date du 13 juin 1947, MM. Amisse (Joseph), Mounier (Roger), Grison (Marius), Guérin (André), auxiliaires du service des instruments de mesure, ont été nommés agents de vérification des instruments de mesure de 1re classe à compter du 15 mai 1947.

Par arrêté en date du 30 mai 1947, M. Mendez (Yves), ingénieur des instruments de mesure, a été rayé des cadres du service des instruments de mesure à compter du 1er juin 1947.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 23 juin 1947 portant naturalisations et réintégrations.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française:

AGNOLETTI (Cesare), cimentier, né le 1er septembre 1909 à Bagno di Romagna (Italie), demeurant à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

ALONSO (José), mécanicien, né le 22 septembre 1926 à Begona (Espagne), demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées).

AGNAMAZIAN (Vahouni), employé, né le 20 septembre 1916 à Sivas (Turquie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

ANDREIEFF (Boris), ingénieur, né le 25 septembre 1907 à Petrograd (Russie), demeurant à la Madeleine (Nord).

ARTINIAN (Arménaq), ouvrier agricole, né le 10 juin 1910, de père arménien, à Mouche (Turquie), demeurant à Versailleux (Ain).

ARANIO (José-Manuel), manœuvre, né le 3 août 1925 à Vale Benfaito (Portugal), demeurant à Roye (Somme).

ANDRZEJEWSKI (François), mineur, né le 11 juillet 1914 à Bochum (Allemagne), demeurant à Merlebach (Moselle).

ALVAREZ (Luisa), née le 1er décembre 1921 à Villalpando (Espagne), demeurant à Auch (Gers).

ALFONSO (Angel-Segundo), manœuvre, né le 1er janvier 1912 à Albox (Espagne), demeurant à Launaguet (Haute-Garonne).

ALLIONE (Georges), maçon, né le 11 juin 1920 à Roccabruna (Italie), demeurant à la Cadière-d'Azur (Var).

ALONZO (Saturnino), ouvrier charcutier, né le 4 juin 1905 à Duenas (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

ALBERNI (François), domestique, né le 15 mai 1917 à Barcelone (Espagne), demeurant à Blois (Loir-et-Cher).

AGUEFF (Photuis), tailleur, né le 6 août 1899 à Rostow (Russie), demeurant à Paris.

AGOSTI (Libio-Fernando), comptable, né le 2 janvier 1924 à Melara (Italie), demeurant à Mont-de-Marsan (Landes).

ANDONIAN (Vincent), cordonnier, né le 27 octobre 1908, de père arménien, à Angora (Asie Mineure), demeurant à Vienne (Isère).

AMBROSETTI (Luigi-Armando), sellier, né le 27 avril 1910 à Stresa Borromeo (Italie), demeurant à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

ASLANIAN (Héraud), coiffeur, né le 14 mars 1908 à Aintab (Turquie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

ASSARIOTIS (Jean), tailleur, né le 3 novembre 1890 à Mallia (Grèce), demeurant à Paris.

ASSIRELLI (Guiseppe), conducteur d'automobile, né le 15 avril 1911 à Faenza (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AVEDISSIAN (Roupen), dessinateur, né le 6 juin 1905 à Andrinople (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

AGUTIS (Jean-Baptiste-Eugène), électricien, né le 24 juin 1897 à Turin (Italie), demeurant à Paris.

ALEMBIK (Rose), veuve ALEMBIK, née le 12-25 1906 à Zarki (Pologne), ayant un enfant mineur, Marguerite, née le 4 mars 1929 à Berlin (Allemagne), demeurant à Alfortville (Seine).

ARPA (Carlo), mécanicien, né le 11 février 1904 à Fabriano (Italie), demeurant à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

ANDERSEN (Felicie), née le 26 juin 1903 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

APRAHAMIAN (Jean), coiffeur, né le 2 août 1912 à Brousse (Turquie), demeurant à Vienne (Isère).

ANKIERMAN (Lejbus-Arja), entrepreneur de confection, né le 1er novembre 1905 à Zolechow (Pologne), demeurant à Paris.

AGNOLETTI (Giovanni), mécanicien, né le 8 novembre 1905 à Talmassons (Italie), demeurant à Escaudain (Nord).

ARACO (German-Antonio), musicien, né le 12 juin 1904 à Portugalete (Espagne), demeurant à Saint-Mandé (Seine).

BUSTRAEN (Benjamin), ajusteur, né le 13 octobre 1906 à Eggewaerts (Belgique), demeurant à Bray-Dunes (Nord).

BUSCHMAN (Christianus-Johannes-Cornelius), employé, né le 10 janvier 1902 à Alkmaar (Hollande), demeurant à Deuil (Seine-et-Oise).

BLANCO (Antonio), manœuvre, né le 6 février 1911 à Obregon (Espagne), demeurant à Biarritz (Basses-Pyrénées).

BENMOUHAR (Nissim), commerçant, né le 25 février 1902 à Brousse (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BATALLAN (Manuel-Cyprien-Benoit), employé, né le 11 septembre 1893 à Barcelone (Espagne), demeurant à Lille (Nord).

BORZAKIAN (Puzant), commerçant, né en 1913 à Keskin (Asie Mineure), demeurant à Paris.

BELENGER (Edmond-Abraham-Adolphe), mécanicien, né le 12 janvier 1905 à Dour (Belgique), demeurant à Malo-les-Bains (Nord).

BERTOLA (Charles-Claude), employé, né le 18 février 1910 à Gênes (Italie), demeurant à Vichy (Allier).

BERGER (Ruchla), femme BALDERMAN, née le 5 février 1907 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

BELTAS (Boris), employé, né le 5 septembre 1914 à Rostow (Russie), demeurant à Paris.

BERNARD (Théophile-Michel-Paul), ouvrier agricole, né le 24 janvier 1897 à Cesana Torinese (Italie), demeurant à la Ribanière (Bouches-du-Rhône).

BAAR (Gedalje), monteur électricien, né le 21 décembre 1908 à Brzyska (Pologne), demeurant à Thonon (Haute-Savoie).

BALLIANI (Joseph), ouvrier, né le 20 février 1917 à Balekeser (Turquie), demeurant à Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône).

BERNARDONI (Pietro-Biagio), ouvrier agricole, né le 2 février 1922 à Lizzano in Belvedere (Italie), demeurant à Courthezon (Vaucluse).

BALMAS (Suzanne), née le 30 septembre 1883 à Torre Pellice (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BODOURIAN (Garabed), chef d'équipe, né le 15 mai 1908 à Ysmidt (Asie Mineure), demeurant à Decines-Charpieu (Isère).

BEGUE (Jose), coiffeur, né le 18 mars 1894 à Arano (Espagne), demeurant à Béziers (Hérault).

BAUER (Catherine), née le 5 octobre 1893 à Michelbach (Allemagne), demeurant à Colmar (Haut-Rhin).

BOTTA (Joseph), maçon, né le 4 novembre 1911 à Malnati (Italie), demeurant à Chaneins (Ain).

BONATO (Arthur), mécanicien, né le 9 octobre 1913 à Tretto (Italie), demeurant à Gran-Gevrier (Haute-Savoie).

BASSO (Giovani), maçon, né le 12 octobre 1919 à Portdedone (Italie), demeurant à Flaugeac (Dordogne).

BRUSCHERA (Ezio-Giovanni), ouvrier spécialisé, né le 28 février 1914 à Osmate Lentate (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

BREMBOR (Franciszek), mineur, né le 17 novembre 1903 à Wilanono (Pologne), demeurant à Tromborn (Moselle).

BOGHOSSIAN (Yvon), cordonnier, né le 1er décembre 1924 à Cavalla (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BOFFREDO (Madeleine), née le 20 mai 1923 à Frabose (Italie), demeurant à Theoule-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

BOCA (Marguerite-Violette), née le 23 octobre 1916 à Bornate (Italie), demeurant à Audincourt (Doubs).

BLOEMHOF (Joseph-Maurice), caissier, né le 11 juillet 1900, de père hollandais, à Paris, demeurant à Epinay-sur-Seine (Seine).

BLECH (Félix), étudiant, né le 1er octobre 1925 à Wloclaweck (Pologne), demeurant à Paris.

BLASQUEZ (Manuel), ouvrier boulanger, né le 5 novembre 1917 à Guisando (Espagne), demeurant à Saint-Aulaye (Dordogne).

BELLINA (Albino-Valentino) charpentier, né le 12 août 1899 à Venzone (Italie), demeurant à Liévin (Pas-de-Calais).

BELELIS (David) représentant, né le 6 février 1909 à Corfou (Grèce), demeurant au Perreux-sur-Marne (Seine).

BINTEIN (Achille-Cyrille), manœuvre, né le 15 mai 1901 à Langemarck (Belgique), demeurant à Condé-Folie (Somme).

BARRETO (Jean), maçon, né le 5 septembre 1909 à Ponte-de-Lima (Portugal), demeurant à Tours (Indre-et-Loire).

BIBERIAN (Antoine), mécanicien dentiste, né le 2 décembre 1897 à Constantinople (Turquie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

BERLUCCHI (Charles), ouvrier agricole, né le 20 septembre 1919 à Urago d'Oglio (Italie), demeurant à Senouillac (Tarn).

BERNARDI (Guido-Giovanni), ouvrier agricole, né le 19 avril 1914 à Lucca (Italie), demeurant à Castillon-du-Gard (Gard).

BERRUTI (Louis), ouvrier agricole, né le 14 janvier 1874 à Caire-Montenotte (Italie), demeurant à Pierrefeu-du-Var (Var.

BERNAT (Manuel), bûcheron, né le 29 septembre 1891 à Mosqueruela (Espagne), demeurant à Charentenay (Yonne), ayant deux enfants mineurs: 1° Marcel-Emmanuel, né le 13 février 1928 à Saint-Etienne (Loire); 2° Joséphine, née le 18 mars 1930 à Fontenay-sous-Fouronnes (Yonne).

BIRNBAUM (Bernardo), docteur en médecine, né le 28 septembre 1914 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Isserpent (Allier).

BERRUQIER (Marie-Louise), veuve Pansa, née le 28 mars 1908 à Brissogne (Italie), demeurant à Paris.

BOURDOUXHE (Auguste-Joseph), ouvrier fraiseur, né le 24 juin 1898 à Grivenée (Belgique), demeurant à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

BERCOVICI (Bernard), docteur en médecine, né le 6 mai 1907 à Craiova (Roumanie), demeurant à Montier-en-Der (Haute-Marne).

BELLMAS (Jean), ouvrier métallurgiste, né le 4 septembre 1914 à Gerona (Espagne), demeurant à Albi (Tarn).

BALIAN (Azard), manœuvre, né le 23 décembre 1909 à Sion-Hissard (Turquie), demeurant à Vienne (Isère).

BORGHESE (Joseph), bûcheron, né le 6 janvier 1917 à Roburent (Italie), demeurant à Entrecasteaux (Var).

BONANSEA (Ricardo), chauffeur, né le 6 février 1923 à Paesana (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BIELY (Alexandre), dessinateur, né le 30 mars 1900 à Rostoff-sur-Don (Russie), demeurant à Roubaix (Nord).

BELLATALLA (Marie-Louise), né le 18 avril 1911 à Palerme (Italie), demeurant à Montpellier (Hérault).

BAGNATO (Noël), manœuvre, né le 30 décembre 1929 à Oppido Mamertina (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

BONFIGLIO (Joséphine), née le 10 avril 1923 à Palazzolo Acreide (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

BARLA (Antoine), électricien, né le 3 septembre 1921 à Dolceda (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

BUSO (Giovanni), domestique, né le 30 novembre 1908 à San Pietro (Italie), demeurant à Saint-Mary-le-Plain (Cantal).

BUSTAMANTE (Casulda), née le 22 mars 1913 à Arija (Espagne), demeurant à Cenon (Gironde).

BUSTILLO (Fernand), ouvrier spécialisé, né le 14 mars 1922 à Corpio de Azaba (Espagne), demeurant à Nantes (Seine-et-Oise).

BECK (François), né le 17 octobre 1901 à Ried (Allemagne), demeurant à Paris.

BERGEL (Joseph), mineur, né le 16 décembre 1919 de père polonais à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

BOGHOSSIAN (Anahid), née le 5 novembre 1922, de père arménien, à Constantinople (Turquie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

BENVENUTI (Ferdinand-César), épicier, né le 26 août 1917 à Desanzano del Garda (Italie), demeurant à Paris.

BONFADINI (Dominique), remblayeur, né le 19 juin 1917 à Pisagne (Italie), demeurant à Vred (Nord).

BELLINI (Pia-Henriette-Emma), née le 15 février 1903 à Florence (Italie), demeurant à Paris.

BERTAINA (Carlo), métayer, né le 29 janvier 1920 à Busca (Italie), demeurant à Lacourt-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne).

BILIK (Jean), cuisinier, né le 15 octobre 1905 à Bucinow (Pologne), demeurant à Paris.

BOSA (Girolamo), ouvrier, né le 21 septembre 1911 à Pove (Italie), demeurant à Cornimont (Vosges).

BRAND (Elisabeth), née le 12 juillet 1910 de père allemand, à Nilvange (Moselle), demeurant à Peltre (même département).

BINNES (Hérold-Richard), technicien d'édition, né le 19 octobre 1907 à Konden (Allemagne), demeurant à Paris.

BUORO (Caterina), née le 23 janvier 1922 à Fogliano (Italie), demeurant à Cuisery (Saône-et-Loire).

BUORO (Arguine), ouvrier boucher, né le 22 septembre 1924 à Fogliano (Italie), demeurant à Cuissery (Saône-et-Loire).

BURELLI (Ercole), maçon, né le 15 août 1907 à Fagona (Italie), demeurant à Saint-Jean-du-Pin (Gard).

BURLET (Edouard-Adolphe), mouleur, né le 7 avril 1905 à Huy (Belgique), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BURLO (Manuel), docker, né le 18 octobre 1909 à Alicante (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BISOGNIN (Narciso), cultivateur, né le 11 juillet 1907 à Nanto (Italie), demeurant à Lherm (Haute-Garonne).

BLANCKE (Léon-François-Joseph), contremaître papetier, né le 1er avril 1895 à Bruges (Belgique), demeurant à Pezou (Loir-et-Cher).

BARBUTI (Filomena), née le 20 avril 1921 à Berceto (Italie), demeurant à Paris.

BALIBAR (Joseph), bibliothécaire, né le 5 janvier 1915 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

BADOWER (Hersz-Lajb), tailleur, né le 17 avril 1922 à Brzeziny (Pologne), demeurant à Paris.

BARONTINI (Omer), peintre, né le 7 novembre 1913 à Santa Croce Sull'Arno (Italie), demeurant à Fréjus (Var).

BARTOLOMEO (Lucien), maçon, né le 24 avril 1927 à Cassino (Italie), demeurant à Toulon (Var).

BARTHEVIAN (Lucien), mécanicien, né le 10 mai 1909 aux Dardanelles (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

BARBARIGOS (Ivan), cuisinier, né le 18 octobre 1899 à Taganrog (Russie), demeurant à Châlons-sur-Marne (Marne).

BARBIERO (Norbert), coiffeur, né le 5 juin 1910 à Trebaseleghe (Italie), demeurant à Beaumont (Puy-de-Dôme).

BARBERO (Noël-Lucien), cuisinier, né le 13 décembre 1926) de père italien, à Monaco (principauté de), demeurant au Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes).

BRUSUT (Léno), maçon, né le 20 décembre 1909 à Cordovado (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

BRUSUT (Dante), ouvrier cimentier, né le 17 juin 1913 à Cordovado (Italie), demeurant à Nîmes (Gard).

BRIGNOLI (Giovanni-Bartolo), terrassier, né le 4 avril 1899, à Peia (Italie), demeurant au Bourget (Seine).

BOTHGAL (Nicolas), tourneur, outilleur, né le 12 février 1901 à Krompachy (Tchécoslovaquie), demeurant à Suresnes (Seine).

BOSSENKO (Constantin), chauffeur mécanicien, né le 3 novembre 1908 à Karkoff (Russie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

BORRO (Ermenegildo), cultivateur, né le 14 mars 1915 à Conegliano (Italie), demeurant à Pin-Murclet (Haute-Garonne).

BONATO (Hermann-Bortolo-Sébastiano), ouvrier papetier, né le 28 octobre 1912 à Campolongo Sul Brenta (Italie), demeurant à Laveline devant Bruyères (Vosges).

BOLGIANI (Pietro), maçon, né le 7 juin 1908 à San Giovanni Bianco (Italie), demeurant à Saint-Rémy (Saône-et-Loire).

BERNIERI (François-Antoine-Jean), potier d'étain, né le 19 janvier 1900 à Berceto (Italie), demeurant à Paris.

BERGAMASCO (Louis), ouvrier agricole, né le 23 septembre 1924 à Castellavazo (Italie), demeurant à Itteville (Seine-et-Oise).

BELLOTTO (Vasco-Giovanni), ouvrier, né le 29 novembre 1914 à Presssana (Italie), demeurant à Salindres (Gard).

BAHARLIA (Albert), fournisseur de navires, né le 8 octobre 1899 à Smyrne (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BONARDI (Marie-Guisseppa), femme LAGHOUTARIS, née le 18 novembre 1918 à Cologne (Italie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

BRAUCH (Joseph-Samuel), monteur radio, né le 15 février 1921, de père polonais, à Skarnes (Norvège), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

BUSQUE (Jorge), ouvrier, né le 23 février 1919 à Barcelone (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

BOROWICZ (Rubin), cordonnier, né le 29 octobre 1895 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BERTOLINI (Angelo), torréfacteur, née le 8 juin 1914 à Montecchio (Italie), demeurant à Montfavet (Vaucluse).

BORTOT (Corrina-Anna), née le 23 août 1916 à Limana (Italie), demeurant à Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle).

BROKA (Nicolas-Georges-Raphaël), aide-opérateur, né le 25 octobre 1924, de père belge, à Téhéran (Perse), demeurant à Paris.

BLOKBERGEN (Jeannette-Laurence-Léonie), née le 24 janvier 1920, de père hollandais, à Ruysbroeck (Belgique), demeurant à Aigre (Charente).

BRAEM (Georges-Cyrille), mécanicien, né le 2 mars 1918 à Kessel (Belgique), demeurant à Comines (Nord).

BOUKHOVTZEFF (Jean), monteur, né le 7 février 1901 à Voroneje (Russie), demeurant à Paris.

BERTANI (Jean), peintre décorateur, né le 11 juin 1901 à Cesana (Italie), demeurant à Paris.

BARALE (Giovanni-Battista), mineur, né le 25 février 1900 à Gaiola Moiola (Italie) demeurant à Mimet (Bouches-du-Rhône).

BONFIGLIOLI (Furio-Guerrazzo-Pietro), commerçant, né le 14 février 1908 à Gavorrano (Italie), demeurant à Sanary-su-Mer (Var).

BARATTO (Joseph), menuisier, né le 2 juin 1924 à Bassano (Italie) demeurant à Oraison (Basses-Alpes).

BALTZER (Paul-Jules), commerçant, né le 24 septembre 1900 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

BREDA (Raffaële-Primo), épicier, né le 9 septembre 1904 à Sernoglia della Battaglia (Italie), demeurant à Chartres (Eure-et-Loir).

BOF (Victor-Mario), ajusteur, né le 18 août 1917 à Turin (Italie), demeurant à Chambéry (Savoie).

BOLDRINI (Adamo), maçon, né le 18 mai 1901 à Umbertide (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BISAGNI (Félix), ouvrier, né le 25 février 1897 à Casale Monferatto (Italie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

BATTISTON (Louis), carrier, né le 26 octobre 1920 à Portogruaro (Italie), demeurant à Cruas (Ardèche).

BAUWENS (Georges-Théophile), ouvrier agricole, né le 11 mars 1918 à Eksaarde (Belgique), demeurant à Cantigny (Somme).

BUEMI (Michelle), femme BATTISTI, née le 12 octobre 1909 à Novaro Sicile (Italie), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

BASTIONI (Carlo-Candido), monteur électricien, né le 9 janvier 1911 à Villa d'Ogna (Italie), demeurant à Brasparts (Finistère).

BASAGANA (Isidore-Jean-Francis), bûcheron, né le 20 novembre 1913 à Planolas (Espagne), demeurant à Villevans (Doubs).

CAMPOMAR (Antonio), employé de commerce, né le 22 novembre 1903 à Pollensa (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CAPOMASI (Guy), peintre décorateur, né le 21 janvier 1906 à Acquapendente (Italie), demeurant à Blida (Alger).

CARRARA (Giacomo)-Hesne), plombier, né le 30 novembre 1911 à Nembro (Italie), demeurant à Tronchoy (Yonne).

CECCATO (Valentino), cultivateur, né le 13 avril 1918 à Herblingen (Suisse), demeurant à Saint-Paulieu (Haute-Loire).

CELEC (Michel), jardinier, né le 7 septembre 1921 à Krajna (Yougoslavie), demeurant à Vesoul (Haute-Saône).

CUWEJ (Chaja), veuve FLAJSZACKER, née le 4 mai 1908 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris, ayant deux enfants mineurs: 1° Mendel, né le 6 décembre 1929 à Varsovie (Pologne); 2° Samuel, né le 6 décembre 1931 à Varsovie (Pologne).

CAPANNA (Romulus), fermier, né le 17 février 1894 à Fermignano (Italie), demeurant à Ait-ken-les-Paluds (Vaucluse).

CONINCKX (Adolphe-François), né le 1er novembre 1876 à Vilvoorde (Belgique), demeurant à Eteignières (Ardennes).

CORREIA (Abilio), mineur, né le 31 décembre 1924 à Burgaes (Portugal), demeurant à Harsin-Coupigny (Pas-de-Calais).

CANU (Jean-Baptiste), ouvrier, né le 25 janvier 1905 à Ittiri (Italie), demeurant à Paris.

CLEMENTE (Giovanni), serrurier, né le 31 août 1923 à Forgaria (Italie), demeurant à Versailles (Seine-et-Oise).

CASTELLON (Jean-Baptiste), manœuvre, né le 9 septembre 1913 à Mellila (Espagne), demeurant à Authume (Jura).

CHENCINER (Jacob), docteur en médecine, né le 20 octobre 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Garges-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

CORGIAT (Denisa-Marguerite), veuve GORBO, née le 23 juin 1880 à Mocchie (Italie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

CARBONES (Juan-Isidro-Michel), cuisinier, né le 2 décembre 1898 à San-Féliu-de-Pallarols (Espagne), demeurant à Paris.

CZARNIEWICZ (Jacques), tailleur, né le 9 juin 1919 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

CIPRUT (Edouard), employé, né le 22 septembre 1902, de père italien, à Constanza (Roumanie), demeurant à Paris.

CASTREZATTI (Vitale), cultivateur, né le 23 mai 1909 à Brescia (Italie), demeurant à Fumel (Lot-et-Garonne).

COLLARD (Marcel-Adelin-Ghislain), peintre en bâtiment, né le 7 janvier 1901 à Dinant (Belgique), demeurant à Paris.

CONDO (Paul), directeur de chemiserie, né le 7 février 1903, de père grec, à Alexandrie (Egypte), demeurant à Paris.

CECE (Raphael), briquetier, né le 28 janvier 1905 à Cassino (Italie), demeurant à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

CALONNE (Vital-Ghislain-Joseph), magasinier, né le 17 septembre 1905 à Grand-Lecz (Belgique), demeurant à Besançon (Doubs).

CORONA (Giovanni-Francesco), maçon, né le 5 octobre 1903 à Gerzu (Italie), demeurant à Paris.

CORRADI (Corrado), dessinateur, né le 14 janvier 1926 à Fontanellato (Italie), demeurant à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).

CALEGARI (Antonio), bûcheron, né le 2 septembre 1906 à San Martino de Calvi (Italie), demeurant à Sabran (Gard).

CALANI (Henri-Louis), né le 15 février 1900 à Villafranca (Italie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

CARDELLI (Joseph), cultivateur, né le 21 mars 1906 à Monterchi (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

CERUTI (Henri), agriculteur, né le 23 octobre 1921 à San Stefano (Italie), demeurant à Masseube (Gers).

CAMPEDELLI (Giovanni), tourneur, né le 28 décembre 1899 à Savignano di Romagna (Italie), demeurant à Nanterre (Seine).

COUT (Maria), veuve BORRETAZ, née le 21 décembre 1906 à Issogne (Italie), demeurant à Notre-Dame-de-Mesage (Isère), ayant un enfant mineur, Umberto-Piétro, né le 3 mars 1931 à Issogne (Italie).

COHEN (Léa), née le 20 avril 1902 à Smyrne (Turquie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

CARIONI (Maria), veuve FENAROLI, née le 27 avril 1902 à Romano di Lombardia (Italie), demeurant à Chatenay-Malabry (Seine), ayant une fille mineure, Isterna-Battistina, née le 23 décembre 1926 à Romano di Lombardia (Italie).

CELEC (Stéphan), ouvrier agricole, né le 27 septembre 1919 à Tichina (Yougoslavie), demeurant à Veeoul (Haute-Saône).

CERATO (Natalino-Laureni), peintre, né le 25 décembre 1906 à Boves (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

CHAMON (José), terrassier, né le 11 février 1917 à Madrid (Espagne), demeurant à Royan (Charente-Maritime).

CHAMIELEC (Antoine), employé de pharmacie, né le 17 janvier 1928 à Dabrowka (Pologne), demeurant à Belrupt (Meuse).

CHESSA (Sauveur), rectificateur, né le 20 avril 1910 à Gênes (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHETTA (Arnaldo), manœuvre, né le 2 juin 1921 à Ribera (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHIRINIAN (Kévork), comptable, né le 23 janvier 1920 à Ada Pazar (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CARBONARI (Alcide), mineur, né le 7 juin 1914 à Kraj sul Rons (Allemagne), demeurant à la Machine (Nièvre).

CASTAGNA (Lino), cultivateur, né le 23 novembre 1921 à Saint Michel Extra (Italie), demeurant à Dampierre-sur-Moivre (Marne).

CYGNAROWICZ (Wisenty), ouvrier agricole, né le 1er mars 1905 à Brusniku (Pologne), demeurant à Chenoves (Saône-et-Loire).

CLAUWAERT (Norbert-Roger-Prosper-Nicolas), agriculteur, né le 5 décembre 1901 à Zulte (Belgique), demeurant à Anizy-le-Château (Aisne).

COLOMBI (Guerrino), entrepreneur de maçonnerie, né le 16 octobre 1882 à Broni (Italie), demeurant à la Garde (Var).

CANTISANO (Thérèse), née le 11 juillet 1900 à Maratea (Italie), demeurant à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).

CANTON (Guido-Guglielmo), mouleur, né le 17 décembre 1921 à Saint Giorgio della Richinvelda (Italie), demeurant à Lourches (Nord).

CUYLLE (Léon-Joseph), cultivateur, né le 29 avril 1910 à Coukelaere (Belgique), demeurant à Neuvic-d'Ussel (Corrèze).

CNOCQUART (Léon-Joseph), tisserand, né le 9 octobre 1910 à Warneton (Belgique), demeurant à la Capelle-d'Armentières (Nord).

CHIARVESIO (Gelindo), manœuvre, né le 22 mai 1918 à Reana del Roiak (Italie), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

CREIXELL (José-Isidro), cordonnier, né le 30 octobre 1906 à Palafrugell (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

COSMA (Andréa), manœuvre, né le 29 novembre 1914 à Borso del Grappa (Italie), demeurant au Teil (Ardèche).

CORBINO (Joseph), tôlier, né le 26 janvier 1920 à Catane (Italie), demeurant à Paris.

COLOMBO (Mario-Guiseppe), manœuvre, né le 2 septembre 1900 à Castano (Italie), demeurant à Seignelay (Yonne).

CONTU (Aldo), coiffeur, né le 24 janvier 1910 à Gonnesa (Italie), demeurant à Hermonville (Marne).

CONTINI (Nicolino), maçon, né le 24 juillet 1905 à Legguino Sangiano (Italie), demeurant à Isle-sur-la-Doubs (Doubs).

CONSTANTINOU (Pierre), coiffeur, né en 1903 à Levadia (Grèce), demeurant à Paris.

COMORETTO (Guiseppe), mécanicien, né le 4 septembre 1907 à Rive d'Arcano (Italie), demeurant à Izel-lès-Equerchin (Pas-de-Calais).

COZZARI (Mariano), cordonnier, né le 28 juillet 1918 à Pérugia (Italie), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

CONSORTI (Bruno), ébéniste, né le 15 août 1912 à Prato (Italie), demeurant à Toulon (Var).

CARNIGUIAN (Garabed), ajusteur, né le 1er juin 1908 à Guemleik (Asie Mineure), demeurant à Paris.

CEPE (Charles), ouvrier, né le 28 septembre 1916 à Maribor (Yougoslavie), demeurant à Quiévrechain (Nord).

CHALUPEZYNSKA (Zofia), femme MOLLE, née le 11 avril 1916 à Propowice (Pologne), demeurant à Courcôme (Charente).

COPT (Joseph-Henri), ouvrier, né le 18 avril 1899 à Orsières (Suisse), demeurant à Bellocq (Basses-Pyrénées).

CALEFFI (Joseph-Antoine), employé d'hôtel, né le 9 décembre 1902, de père italien, à Roquebrune-Cap-Martin, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

CINI (Ida-Guiseppa-Maria), femme BERNERI, née le 26 octobre 1915 à Sanginesion (Italie), demeurant au Kremlin-Bicêtre (Seine).

CICEK (Maryana), femme MESSELET, née le 1er juin 1916 à Yvance (Yougoslavie), demeurant à Rosey (Haute-Saône).

CAMBI (Charles), gérant de société, né le 19 décembre 1887, de père italien, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

CIOFFI (Giovanni), né le 11 novembre 1887 à Vico Equense (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CITOVITCH (Nicolas), assistant opérateur, né le 3 septembre 1895 à Tchernigov (Russie), demeurant à Asnières (Seine).

CLAES (Léopold), cultivateur, né le 18 septembre 1891 à Halle (Belgique), demeurant à Villembray (Oise).

CLAZYS (Albert-Jules), cultivateur, né le 12 avril 1915 à Lodegem (Belgique), demeurant à Auchy (Nord).

CLÆMENT (Edgard-Honoré), cultivateur, né le 4 juin 1910 à Berchem (Belgique), demeurant à Beaurieux (Nord).

CASTELLINO (Charles), céramiste, né le 17 mai 1895 à Villanova (Italie), demeurant à Auriol (Bouches-du-Rhône).

COLL (Alberto), garçon de café, né le 28 décembre 1907 à Barcelone (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

COLLE (Jean-Pierre), boucher, né le 27 février 1909 à Troisvierges (grand-duché de Luxembourg), demeurant à Paris.

CONTE (Fernand), ouvrier agricole, né le 8 mars 1924 à San Dona de Piave (Italie), demeurant à Blomac (Aude).

CALSINA (Candide), manutentionnaire, né le 10 novembre 1918 à Port-Bou (Espagne), demeurant à Cerbère (Pyrénées-Orientales).

CASAS (Octave), commis épicier, né le 20 mars 1927 à Calonge (Espagne), demeurant à Sainte-Colombe (Pyrénées-Orientales).

CADARIO (Battista), maçon, né le 22 juin 1892 à Caravate (Italie), demeurant à Bioule (Tarn-et-Garonne), ayant un enfant mineur, Guiseppina-Margherita, née le 20 juillet 1932 à Caravate (Italie).

CAPPELLETTI (Carlo-Francesco), étudiant, né le 24 octobre 1926 à Mirabello Comasco (Italie), demeurant à Vanves (Seine).

COHEN (Michou), commerçant, né le 22 mai 1903 à Constantinople (Turquie), demeurant à Saintes (Charente-Maritime).

DA ROCHA (Agostinho), cantonnier, né le 27 novembre 1901 à Villa Verde (Portugal), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

DYKOWSKI (Henri-Joseph), manœuvre, né le 10 mars 1923, de père polonais, à Gunningfeld (Allemagne), demeurant à Pecquencourt (Nord).

DEIRMENDJIAN (Chemavon), menuisier, né le 14 mai 1906 à Césarie (Asie Mineure), demeurant à Remoncourt (Vosges).

DEL CONFETTO (Caffiero), ouvrier, né le 1er mai 1912 à Santa Croce Sull'Arno (Italie), demeurant à Salindres (Gard).

DEL FABBRO (Rodolphe-Annibal), maçon, né le 30 janvier 1908 à Reana del Roiale (Italie), demeurant à Longueval (Somme).

DEL FABRO (Primo-Giovanni), cimentier, né le 17 juillet 1906 à Reana del Roiale (Italie), demeurant à Lomme (Nord).

DELFOSSE (Clément-Ghislain), carrier, né le 1er décembre 1886 à Hennuyeres (Belgique), demeurant à Vagney (Vosges).

DEZORZI (Addo-Antonio), charron-forgeron, né le 19 mai 1911 à San Giorgio delle Pertiche (Italie), demeurant à Poissy (Seine-et-Oise).

DA COSTA (Domingos-Alfonso), maçon, né le 23 mars 1907 à Viano Do Castalo (Portugal), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

DURELLO (Emma-Ernesta), née le 19 février 1907 à Roburent (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DJANIKIAN (Mikaël), ébéniste, né en 1916 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

DE GALEAZZI (Luigi), menuisier, né le 8 juillet 1911 à Cerezza (Italie), demeurant à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).

DEMETRIADES (Mario), docteur en médecine, né le 18 décembre 1909, de père grec, à New-York (Etat-Unis d'Amérique), demeurant à Paris.

DIAMENT (Pinchas-Mendel), maroquinier, né le 20 janvier 1910 à Jacovizi (Pologne), demeurant à Paris.

DANDOY (Paulin-Jean-Baptiste), maçon, né le 15 octobre 1907, de père belge, à Montgeroult (Seine-et-Oise), y demeurant.

DE MAGISTRIS (Joseph), maçon, né le 19 mai 1907 à Naples (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DE VENTURA (Giovanni), entrepreneur de maçonnerie, né le 25 juillet 1902 à Frigou (Italie), demeurant à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).

DZIEDZIC (Piotr), ouvrier, né le 9 juin 1905 à Domaradz (Pologne), demeurant à Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône).

DEVOLDER (Lièvin-Hyppolite), mineur, né le 17 août 1898 à Ostende Mariakerke (Belgique), demeurant à Liévin (Pas-de-Calais).

DE MATTIA (Rose), veuve BATTA, née le 13 février 1892 à Salerno (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DEMIRDJIAN (Isaac), terrassier, né le 11 octobre 1905 à Bronske (Asie Mineure), demeurant à Arcueil (Seine).

DE JESUS (Albert), terrassier, né le 4 mars 1904 à Casal di Maria (Portugal), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

DEVRIENDT (Maurice-Cyrille), ouvrier agricole, né le 28 octobre 1914 à Renynghelst (Belgique), demeurant au Neubourg (Eure).

DIMITRAKOPOULOS (Stravos), coiffeur, né le 10 octobre 1905 à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

DIASPARRA (François), maçon, né le 1er juin 1914 à Corato (Italie), demeurant à Roanne (Loire).

DEWILDE (Irma-Maria-Cornélie), née le 15 février 1906 à Reningelst (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

DEWULF (Henri-Joseph), employé, né le 15 février 1918 à Dudzele (Belgique), demeurant à Allonne (Oise).

DEMERLIER (Louis-Philippe), ouvrier agricole, né le 6 janvier 1910 à Ellignies Sainte Anne (Belgique), demeurant à Possesse (Marne).

DEL MEDICO (Marino-Emilio), cimentier, né le 15 octobre 1907 à Tarcento (Italie), demeurant à Epinal (Vosges).

DEL CARO (Lucia), femme DEL MARTINO, née le 2 février 1900 à Canosa (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

DEL GIUDICE (Napoléon), maçon, né le 25 novembre 1906 à Rivolto Codroipo (Italie), demeurant à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

DOLGOVA (Lidia), femme MAILLARD, née le 16 août 1923 à Tscherkessk (Russie), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

DOLJENKO (Dimitri), commerçant, né le 25 octobre 1897 à Kostorna (Russie), demeurant à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).

DODI (Joseph), maçon, né le 3 février 1908 à Prignano (Italie), demeurant à la Crau (Var).

DACREMONT (Marius-Georges), exploitant forestier, né le 18 janvier 1909 à Muno (Belgique, demeurant à Plaine-Saint-Lange (Aube).

DECOUX (Jean-François), manœuvre, né le 20 mars 1921 à Lodelinsart (Belgique), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

DECRAENE (Andreas-Petrus-Carolus), mécanographe, né le 4 septembre 1906 à Dixmude (Belgique), demeurant à Montmorency (Seine-et-Oise).

DEGRANDI (Jean-Roch), maçon, né le 11 septembre 1878 à Valganna (Italie), demeurant à Lure (Haute-Saône).

DE BERNARDI (Jean), commerçant, né le 10 août 1893 à Turin (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

DOUBOVOI (Jean), ouvrier agricole, né le 8 mai 1888 à Azovskoia (Russie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

DELOOZ (François-Joseph-Marcel), mineur, né le 15 octobre 1903 à Pousset (Belgique), demeurant à Achicourt (Pas-de-Calais.

DOMB (Joseph), garçon de restaurant, né le 30 juillet 1910 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

DI CINTIO (Michel), ouvrier, né le 10 février 1907, de père italien, à Rosario de Santa Fé (république Argentine), demeurant à Mantes-Gassicourt (Seine-et-Oise).

DESMOUTIER (Georges-Victor-Ghislain), préparateur en pharmacie, né le 6 avril 1913 à Rongy (Belgique), demeurant à Paris.

DEL BIANCHO (Virginio-Giovanni), conducteur de camion, né le 23 juin 1923 à Gonars (Italie), demeurant à Pontivy (Yonne).

DE BARROS (Linos), manœuvre, né le 9 juillet 1912 à Vilorina des Piaces (Portugal), demeurant à Bègles (Gironde).

DE ZAN (Césira), veuve BERTOLO, née le 13 août 1906 à Cordenons (Italie), demeurant à Saint-Parres-les-Vandes (Aube), ayant deux enfants mineurs: Eugène, né le 7 mars 1929 à Mesnil-Saint-Père (Aube); Simone, née le 7 octobre 1938 à Saint-Parres-les-Vandes (Aube).

D'HEERE (Michiel-Achiel), ouvrier agricole, né le 22 décembre 1909 à Loo (Belgique), demeurant à Touquin (Seine-et-Marne).

DUFLOS (Camille-Arthur-Cornil), monteur, né le 15 juin 1895 à Beverna (Belgique), demeurant à Paris.

DUNDA (Vaclav), chapelier, né le 11 juillet 1899 à Jaromer (Tchécoslovaquie), demeurant à Colmar (Haut-Rhin).

DROZ (Louis-James), typographe, né le 26 septembre 1904 à la Chaux-de-Fonds (Suisse), demeurant à Paris.

DE VISCH (Joseph-Louis), ouvrier agricole, né le 10 juin 1913 à Dudzele (Belgique), demeurant à Saulchery (Aisne).

DENICOLA (Michèle), ébéniste, né le 21 novembre 1898 à Torre Annunziata (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DOMINI (Tarcisio), manœuvre, né le 6 février 1921 à Réana (Italie), demeurant à Ruy (Isère).

DEGOSSERIE (Victor), commerçant, né le 11 juin 1901 à Charleroi (Belgique), demeurant à Mehun-sur-Yèvre (Cher), ayant un enfant mineur, Jacques-Anselme-Hubert, né le 27 décembre 1931 à Uccle (Belgique).

DEL MAGRO (Joseph), ouvrier, né le 7 mars 1902 à Capannor (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DEMICHEI (Tullio-Silvino), monteur d'organes téléphoniques, né le 10 avril 1920 à Cles (Italie), demeurant à Paris.

DUMITRESCO (Elie), tailleur, né le 1er décembre 1902 à Ramnieu-Sarat (Roumanie), demeurant à Paris.

DAL GOBBO (Aurelio), livreur, né le 11 septembre 1921 à Tarzo (Italie), demeurant à Serezin-de-la-Tour (Isère).

DURBIANO (Lénin), employé, né le 27 juin 1920 à Mompantero (Italie), demeurant à Portes-les-Valence (Drôme).

DEFEZ (Maurice), technicien, né le 5 mai 1914 à Smyrne (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DE MARCHI (Pierre), cimentier-paveur, né le 16 mai 1899, de père italien, à Marco Juarez (république Argentine), demeurant à Travecy (Aisne).

DELL ARMELLINA (Alfred), tourneur, né le 7 juillet 1920 à Arsie (Italie), demeurant à Billy-sur-Aisne (Aisne).

DE NUTTE (Joseph), mécanicien, né le 2 juillet 1908 à Vursie (Belgique), demeurant à Vieux-Conté (Nord).

DOROCHENKO (Paul), étudiant, né le 21 janvier 1921, de père russe, à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

DE SOUZA (José), bouchardeur layeur, né le 10 décembre 1921 à Loulé (Portugal), demeurant à Viry-Chatillon (Seine-et-Oise).

DE SOUZA SOARES (Jules), manœuvre, né le 22 février 1906 à Anta (Portugal), demeurant à Châlons-sur-Marne (Marne).

ESPAGNOL (Francisco), maçon, né le 27 janvier 1903 à Barbastro (Espagne), demeurant à Frontignan (Hérault).

EDELSZTEJN (Israël-David), commerçant, né le 4 janvier 1909 à Lublin (Pologne), demeurant à Reims (Marne).

ERNST (Serge), homme de lettres, né le 11 juillet 1894 à Mologa (Russie), demeurant à Paris.

EPSTEIN (Emeric), médecin, né le 22 avril 1914 à Kraszna (Roumanie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

EICH (Anne), née le 8 novembre 1890 à Hintermeilingen (Allemagne), demeurant à Colmar (Haut-Rhin).

ESCRIBANO (Manuel), aide-chimiste, né le 26 février 1923 à Menbribe (Espagne), demeurant à Roussillon (Isère).

ESCUDERO (Faustino), garçon de salle, né le 22 mai 1892 à Fombellida (Espagne), demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

EKHERIAN (Kevork), vendeur, né le 30 janvier 1920 à Angora (Turquie), demeurant à Colombes (Seine).

EKHERIAN (Aprahani-Jean), vendeur, né le 22 novembre 1922 à Keskine Maden (Asie Mineure), demeurant à Colombes (Seine).

EJARQUE (Julien-Joseph-Jean), né le 18 mars 1889 à Barcelone (Espagne), demeurant à Frontignan (Hérault).

EISEMANN (Max), brigadier-chef au 11e régiment de cuirassiers, né le 26 septembre 1921 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne).

ESTEBANEZ (Mariano), manœuvre, né le 16 juillet 1911 à Valladolid (Espagne), demeurant à Saintes (Charente-Maritime).

FRIGIERI (Giuseppina), femme CASAGRANDE, née le 27 mars 1915 à San Felice (Italie), demeurant à Reims (Marne).

FIZZALA (Romano), cultivateur, né le 3 juillet 1904 à Oderzo (Italie), demeurant à Barret (Charente).

FINOS (Iginio-Mario), cultivateur, né le 21 octobre 1913 à San Vito al Tagliamento (Italie), demeurant à Cazaux-Savès (Gers).

FINKELSTEIN (Gersons-Léon), représentant de commerce, né le 28 novembre 1898 à Libau (Lettonie), demeurant à Evreux (Eure).

FERRER (Victoriano), fleuriste, né le 23 décembre 1901 à Biel (Espagne), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

FERINI (Jacques-Louis-Mario), manœuvrier, né le 21 mars 1926 à Lausanne (Suisse), demeurant à la Mouille (Jura).

FUKS (Isucher-Moïsze), brocanteur, né le 1er novembre 1900 à Varsovie (Pologne), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

FACHE (Herménegilde), cordonnier, né le 30 juin 1905 à Pivoletto (Italie), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

FACTOROVICI (Anne), née le 6 décembre 1898 à Ismail (Bessarabie), demeurant à Bry-sur-Marne (Seine).

FAILLIE (Fortuné-Léonard), coiffeur, né le 17 juillet 1915 à Tournai (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

FALCINI (Dino), ébéniste, né le 8 novembre 1903 à Campi-Bisenzio (Italie), demeurant à Ivry (Seine).

FAVETTO (Constantin-Henri), coiffeur, né le 16 décembre 1906 à Bechlinghausen (Allemagne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

FEIGENBAUM (Moïse), mécanicien, né le 1er août 1923 à Kozowa (Pologne), demeurant à Belfort (Territoire de).

FENOGLIO (Quinto), électricien, né le 3 novembre 1900 à Prascorpano (Italie), demeurant à la Marche-sur-Saône (Côte-d'Or).

FOSCHI (Jean), cultivateur, né le 26 juin 1911 à Wangen (Suisse), demeurant à Taradeau (Var).

FLORIAN (Gino), ébéniste, né le 23 avril 1911 à Valdobiadène (Italie), demeurant à Vieux-Charmont (Doubs).

FLEISCHL (Alexandre), professeur d'enseignement libre, né le 1er octobre 1906 à Kisismhabas (Hongrie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

FABRITZKI (André-Alexandre), économe-traducteur, né le 24 septembre 1910 à Budapest (Hongrie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

FANNA (Primo-Giuseppe), maçon, né le 9 septembre 1906 à Premariacco (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

FROHBERG (Emile), machiniste, né le 19 novembre 1901, de père luxembourgeois, à Vantoux (Moselle), demeurant à Rombas (même département).

FISCHER (Edouard), photographe, né le 15 décembre 1905 à Zam (Roumanie), demeurant à Paris.

FONDI (Pierre-Aman), journalier, né le 30 novembre 1920 à Porcari (Italie), demeurant à Istres (Bouches-du-Rhône).

FLAM (Josef-Alexander), étudiant, né le 6 août 1924 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

FISKEL (Mojsze-Labj), tailleur, né le 18 juillet 1912 à Bedzin (Pologne), demeurant à Paris.

FERRERO (Gaston-Marcel), électricien, né le 27 octobre 1904, de père italien, à Nice (Alpes-Maritimes), demeurant à Avignon (Vaucluse).

FABRIZI (Anna-Maria), veuve DI VENANZIO, née le 5 mars 1903 à Castel Dieri (Italie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), ayant cinq enfants mineurs: 1° Fernande, née le 19 février 1927 à Castel Dieri (Italie); 2° Vella, née le 29 août 1928 à Castel Dieri (Italie); 3° Irène, née le 22 octobre 1933 à Castel Dieri (Italie); 4° Yvonne, née le 23 janvier 1936 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); 5° Renée, née le 31 décembre 1937 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

FONTAINE (Pierre-Ulrich), décolleteur, né le 27 novembre 1920 à Fetigny (Suisse), demeurant à Sainte-Suzanne (Doubs).

FANCELLU (Adriana), veuve MULA, née le 29 août 1895 à Dorgali (Italie), demeurant à Ajaccio (Corse), ayant quatre enfants mineurs: 1° Sébastienne-Antoinette, né le 24 janvier 1927 à Ajaccio (Corse); 2° Joséphine-Angèle-Marie, née le 30 juin 1930 à Ajaccio (Corse); 3° André-Sauveur-Pierre, né le 19 mai 1932 à Ajaccio (Corse); 4° Jeanne-Antoinette, née le 29 mai 1939 à Ajaccio (Corse).

FRISCH (Marcel-Mathieu), menuisier, né le 11 mai 1901, de père luxembourgeois, à Saulny (Moselle), demeurant à Plappeville (Moselle).

FABBRI (Gualtiero-Antonio), électricien, né le 28 juin 1915 à Castiglione dei Pépoli (Italie), demeurant à Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais).

FRANCONI (Madeleine), femme DIGOIN, née le 6 septembre 1901 à Saint-Agata (Italie), demeurant à Paris.

FADELLA (Angèle-Antoinette-Françoise), veuve MANGIO, née le 22 juin 1880 à Abella (Espagne), demeurant à Suresnes (Seine).

FIRER (Chaïm-Mordko), tailleur, né le 27 septembre 1901 à Lubartow (Pologne), demeurant à Paris.

FOURMY (François-Joseph), maçon, né le 27 décembre 1883 à Rongy (Belgique), demeurant à Rumegies (Nord).

FIEGE (Edmond-Charles), aide-plâtrier, né le 30 août 1905, de père allemand, à Haguenau (Bas-Rhin), y demeurant.

FRYDMAN (Pierre), tailleur, né le 5 juin 1910 à Kiew (Russie), demeurant à Sète (Hérault).

FANCINELLI (Bruno-Erialdo-Maria), jardinier, né le 15 décembre 1923 à Rubiera (Italie), demeurant à Aix-les-Bains (Savoie).

FURMANN (Tadeusz), manœuvre, né le 16 mars 1925 à Leisiav (Pologne), demeurant à Maizières-les-Brienne (Aube).

FREY (Wilhelm), mécanicien dentiste, né le 25 juillet 1906 à Vienne (Autriche), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

FERNANDEZ (Incarnacion-Thora), veuve SASOWER, née le 11 avril 1917 à Lanteira (Espagne), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), ayant un enfant mineur, Anne-Marie, née le 6 septembre 1945 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

GEROSA (Cleto), maçon, né le 26 juillet 1908 à Bardello (Italie), demeurant à Hennezel (Vosges).

GOMEZ (Eufrasio-Juan de Sarraguut), mineur, né le 12 juin 1901 à Linares (Espagne), demeurant à Graissessac (Hérault).

GRONCHI (Gino-Giuseppe-Francesco), employé, né le 26 juin 1905 à Sante Maria à Monte (Italie), demeurant à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône).

GONZATI (Giuseppe), agriculteur, né le 2 mars 1924 à Cordovado (Italie), demeurant à Réalville (Tarn-et-Garonne).

GANNA (Silvio), serrurier, né le 20 juin 1919 à Varèse (Italie), demeurant à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).

GARCIA (Zaccario), manœuvre, né le 1er mars 1918 à Robilza de Cojos (Espagne), demeurant à Bègles (Gironde).

GERSZONOWICZ (Chaja-Sura), femme ZAJAC, née en 1905 à Balisty (Pologne), demeurant à Paris, ayant cinq enfants mineurs: 1° Rachel, née le 29 janvier 1933 à Paris; 2° Wolff, né le 29 mars 1934 à Paris; 3° Emile, né le 9 août 1935 à Paris; 4° Lina, née le 20 mars 1940 à Paris; 5° Robert, né le 17 septembre 1942 à Paris.

GINER (Manuel), commerçant, né le 2 avril 1898 à Santoléa (Espagne), demeurant à Clermont-l'Hérault (Hérault).

GORNY (Casimir), commerçant, né le 1er janvier 1907 à Baukau (Allemagne), demeurant à Condé-sur-Escaut (Nord).

GREIS (Franz-Sales), journalier, né le 26 décembre 1901 à Manching (Allemagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GEORGIADES (Euthymènes), chef de contentieux, né le 24 octobre 1901 à Smyrne (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

GIONNELLI (Maurice), menuisier, né le 13 novembre 1926 à Salsomagiore (Italie), demeurant à Fresnes (Seine).

GABELMANN (Paul), électricien, né le 28 février 1899 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

GRUBER (Frieda), femme SALOMON, née le 4 janvier 1900 à Czernowitz (Autriche), demeurant à Paris.

GARCIA (Jean), exploitant forestier, né le 1er août 1909 à Mazarron (Espagne), demeurant à Dourgne (Tarn).

GNESDA (Maria), veuve PUCAR, née le 6 mai 1896 à Carpano (Italie), demeurant à Bouligny (Meuse), ayant deux enfants mineurs: 1° Mario, né le 16 mars 1928 à Bouligny (Meuse); 2° Fulvio-Marino, né le 1er octobre 1932 à Bouligny (Meuse).

GIANNITRAPANI (Enrico), garçon boucher, né le 30 octobre 1914, de père italien, à Tunis, demeurant à Hussein-Dey (Algérie).

GEORGE (Julien-Edouard-André), comptable, né le 8 juillet 1921 à Dudelange (grand-duché de Luxembourg), demeurant à Montpellier (Hérault).

GARCIA (Jean-François-Joseph), ébéniste, né le 9 mars 1927 à Premia de Mar (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

GINELLI (Pierre), cultivateur, né le 24 juin 1924 à Trigolo (Italie), demeurant à Tamniès (Dordogne).

GARCIA (Cayo-Ramon), coiffeur, né le 22 avril 1905 à Villalpando (Espagne), demeurant à Paris.

GIACOMO (Angelo), marchand de bois, né le 9 mai 1907 à Casalute Spartano (Italie), demeurant à Castries (Hérault).

GARCIA (Domingo), aide-maçon, né le 28 mars 1886 à Villamañan (Espagne), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

CALOUSTIANE (Georges), peintre en bâtiment, né le 6 mai 1906 à Armavir (Russie), demeurant à Paris.

GALLERANI (Antonio), ouvrier, né le 14 juin 1877 à Ayastino (Italie), demeurant à Montbeton (Tarn-et-Garonne).

GARCIA (Vincent), peintre en bâtiment, né le 12 avril 1910 à Valence (Espagne), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

GHIRINGHELLI (Claudio), maçon, né le 4 juillet 1902 à Taino (Italie), demeurant à Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise).

GABANA (Davide), ouvrier agricole, né le 2 septembre 1913 à Revignano (Italie), demeurant à Saint-Denis-de-Palin (Cher).

GIANGIOBBE (Angelo), étudiant, né le 22 juillet 1923 à Palestina (Italie), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

GOLETTO (Thomas), ouvrier agricole, né le 4 août 1904 à Rittana (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

GOMES (José), maçon, né le 21 avril 1903 à Galigos (Portugal), demeurant à Marzy (Nièvre).

GOMES D'AZEVEDO (Albino), menuisier, né le 22 janvier 1905 à Modivas (Portugal), demeurant à Braine (Aisne).

GROSS (Henri-Emanuel), rédacteur commercial, né le 26 janvier 1922 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Metz (Moselle).

GRANDONI (Basile), soudeur, né le 13 juillet 1923 à San Léo (Italie), demeurant à Froges-Brignoud (Isère).

GOLABEK (Michel), chimiste, né le 13 juin 1919 à Lomza (Pologne), deeurant à Vergèze (Gard).

GOLDSTEIN (Aba), coiffeur, né le 2 avril 1909 à Novo Alexandrina (Russie), demeurant à Paris.

GANON (René-Salomon), marchand ambulant, né le 12 octobre 1902 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Bourg-lès-Valence (Drôme).

GARCIA (Victoriana-Luisa), veuve SANCHEZ, née le 29 octobre 1910 à Oseja (Espagne), demeurant à Labouheyre (Landes), ayant trois enfants mineurs: 1° Consuela, née le 20 novembre 1933 à Ychoux (Landes); 2° Antoine, né le 26 février 1938 à Labouheyre (Landes); 3° Monique, née le 10 juillet 1942 à Labouheyre (Landes).

GARCIA (Antoine), boulanger, né le 31 mars 1926 à Algar (Espagne), demeurant à Grenoble (Isère).

GARCIA (Sedro-Carles), commerçant en primeurs, né le 13 mai 1915 à Valladolid (Espagne), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

GARCIA (José), chauffeur, né le 30 novembre 1909 à Lumbreras (Espagne), demeurant à Sète (Hérault).

GARCIA (Pierre), ouvrier, né le 31 janvier 1913 à Codes (Espagne), demeurant à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

GARCIA (Joaquin), teinturier, né le 24 septembre 1910 à Santiago de la Espada (Espagne), demeurant à Montferrier (Ariège).

GARATTONI (Lilnio), émailleur, né le 26 septembre 1910 à Santarcangelo (Italie), demeurant à Fesches-le-Châtel (Doubs).

GASTALDELLO (Bruno), métayer, né le 21 août 1922 à Vigardoto (Italie), demeurant à Lignan de Bazas (Gironde).

GASPARONI (Alfiero), coiffeur, né le 1er janvier 1894 à Ancona (Italie), demeurant à Paris.

GATTINONI (Pierino-Dante), électricien, né le 1er novembre 1921 à Angera (Italie), demeurant à Paris.

GAZZIERO (Arduino-Giovanni), maçon, né le 27 mars 1911 à Albetonne (Italie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

GELFI (Paolo-Stefano), maçon, né le 6 octobre 1924 à Olvidale Malegnon (Italie), demeurant à Saint-Nom-la-Bretèche (Seine-et-Oise).

GELBFARB (Abraham-Chanon), chauffeur, né le 25 septembre 1925 à Varsovie (Pologne), demeurant à Champigny-sur-Seine (Seine).

GHIRINGHELLI (Anne-Marie), née le 13 septembre 1903, de père italien, à Mulhouse (Haut-Rhin), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin), ayant un enfant mineur, Angelo, né le 4 septembre 1931 à Mulhouse (Haut-Rhin).

GIULIANO (Guglielmino-Mario), cuisinier, né le 9 juillet 1908 à Coudove (Italie), demeurant à Paris.

GUSTINELLI (Ives), ébéniste, né le 2 mars 1907 à Citta di Castello (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

GUTMAN (Georges), étudiant en médecine, né le 16 mars 1908 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

GRYCZKA (Antoinette), née le 24 juillet 1915, de père polonais, à Certhe (Allemagne), demeurant à Sin-le-Noble (Nord).

GUERRAZI (Pierre), agent de maîtrise, né le 1er octobre 1917 à Santa Croce (Italie), demeurant à Salindres (Gard).

GUILHEM (Antoine), mécanicien, né le 13 juin 1902 à Vilaller (Espagne), demeurant à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

GOLDENBERG (Dudi-Marcu), coiffeur, né le 25 septembre 1900 à Foscani (Roumanie), demeurant à Paris.

GRIVET-BRANCO (Louis), conducteur de camion, né le 6 octobre 1912 à Settimo Torinese (Italie), demeurant au Pontet (Vaucluse).

GENNAI (Ottorino), poseur de voies, né le 22 octobre 1922 à Pisa (Italie), demeurant à Nimes (Gard).

GALLO (Barthelemy), boucher, né le 21 septembre 1904 à San Francesco al Campo (Italie), demeurant à Montaigu-de-Quercy (Tarn-et-Garonne).

GABARRA (Henri), ouvrier agricole, né le 10 février 1922 à Aynet de Besan (Espagne), demeurant à Quarante (Hérault).

GADANI (Guiseppe), cimentier, né le 28 janvier 1909 à Pieve di Cento (Italie), demeurant à Périgueux (Dordogne).

GAGGIONE (Constanzo), maçon, cimentier, né le 9 octobre 1897 à Pianceri (Italie), demeurant à Hambye (Manche).

GALASSO (Luigi), comptable, né le 18 février 1907 à Bologne (Italie), demeurant à Puteaux (Seine).

GALEON (Fabiano-Lorenzo), berger, né le 3 août 1910 à Quario Fraciona (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

GALLINA (Giovani), métayer, né le 17 mars 1911 à Maser (Italie), demeurant à Thebe (Hautes-Pyrénées).

GENIN (Julien), planeur de tôles, né le 21 janvier 1893 à Quevy-le-Petit (Belgique), demeurant à Maubeuge (Nord).

GORI (Angelo), mécanicien, né le 25 mai 1921 à Bibbiena (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

GARVI (Raphaël), ajusteur, né le 30 janvier 1923 à Belres (Espagne), demeurant à Boisse-Penchot (Aveyron).

GASTALDI (Bernardino), ouvrier boulanger, né le 28 septembre 1914 à Chiusa Pesio (Italie), demeurant à Toulon (Var).

HENRARD (Jean-Pierre-Joseph), ouvrier agricole, né le 6 février 1907 à Sibret (Belgique), demeurant à Toulx-Sainte-Croix (Creuse).

HAZAN (Victoria), née le 5 mars 1899 à Smyrne (Turquie), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

HANDKE (Marian-François), mineur, né le 25 mars 1923 à Podwoloczyska (Pologne), demeurant à Merieback (Moselle).

HOCHMANSKI (Michel), livreur, né le 20 juillet 1917, de père polonais, à Habinghorst (Allemagne), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

HOCQ (Anna-Catherine-Jeanne-Ghislaine), veuve RICHIR, née le 5 janvier 1893 à Nivelles (Belgique), demeurant à Paris.

HAMELENNE (Arthur-Joseph-Désiré), pointeau, né le 3 octobre 1882 à Liège (Belgique), demeurant à Paris.

HAYDUK (Alfred), peintre en bâtiment, né le 26 novembre 1926 à Wanne Eickel (Allemagne), demeurant à Paris.

HEMCHEKERLIAN (Garabed), journalier, né le 6 juillet 1916 à Keskin Maden (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HENRY (Albert-Jean-Baptiste-Ghislain), charron-forgeron, né le 14 août 1921 à Tournai (Belgique), demeurant à Bourgueil (Indre-et-Loire).

HERMAN (Jacques-Jules-Camille), étudiant, né le 30 mai 1923 à Court-Saint-Etienne (Belgique), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

HESSEL (Désiré-Charles), commerçant, né le 4 septembre 1899 à Warneton (Belgique), demeurant à Lambersart (Nord).

HILF (Herzel), boucher, né le 10 août 1907 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

HUBSCH (Oscar), ingénieur, né le 21 août 1895 à Saint-Georges (Tchécoslovaquie), demeurant à Lagrasse (Aude).

IVANOFF (Alexandre), artiste peintre, né le 6/17 janvier 1895 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

IPATOFF (Alexis), agriculteur, né le 17 mars 1890 à Moscou (Russie), demeurant à Uchaud (Gard).

ICHKANIAN (Nardiros), coiffeur, né le 3 mars 1911 à Kharpout (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

IZRAITEL (Joseph), boulanger, né le 3 mars 1907 à Staradoub (Russie), demeurant à Suresnes (Seine).

JONCO (Raphaël), carrier, né le 19 juillet 1905 à Polcenigo (Italie), demeurant à Guéret (Creuse).

INNOCENTE (Lino-Emilio), bûcheron, né le 8 décembre 1902 à Portogruaro (Italie), demeurant à Rougemont (Côte-d'Or).

ISRAILOVITCH (Adrien), commerçant, né en 1901 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

ILEL (Joseph), marchand forain, né le 18 mars 1898 à Boyouk-Déret (Turquie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

JOLENBERG (Harry-Klaus), représentant de commerce, né le 23 avril 1924 à Berlin (Allemagne), demeurant à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

JANKELEVITCH (Tobie), manutentionnaire, né le 9 janvier 1907 à Lubiansk (Russie), demeurant à Paris.

JEANTY (Lucie), née le 8 juillet 1900, de père belge, à Bascharage (grand-duché de Luxembourg), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

JARONIAK (Casimir), mineur, né le 22 février 1909 à Borbeck (Allemagne), demeurant à Dechy (Nord).

JANKIEWES (Mateusz), coiffeur, né le 18 août 1918 à Kolokolin (Pologne), demeurant à Romilly-sur-Seine (Aube).

JACOB (Jacques), comptable, né le 9 septembre 1908 à Chisinau (Roumanie), demeurant à Paris.

JASZTAL (Czeslaw), manœuvre, né le 4 décembre 1922 à Niwira (Pologne), demeurant à Douai (Nord).

JORDA (Joseph), ouvrier agricole, né le 30 octobre 1897 à Enguerra (Espagne), demeurant à Cesseras (Hérault).

JAPCZYNSKI (Julien-Léon), carreleur, né le 18 juillet 1890 à Thorun (Pologne), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

JACQUINET (Paul-Albert), cultivateur, né le 7 janvier 1916 à Morlroux (Belgique), demeurant à Prisces (Aisne).

JANKOWSKI (Alexandre), monteur électricien, né le 28 avril 1919 à Duisbourg-Ruhrort (Pologne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

KOBRYNCZUK (Srel), ingénieur technicien, né le 27 décembre 1898 à Lubieszow (Pologne), demeurant à Arcueil (Seine).

KAJAN (Ludwik), marchand ambulant, né le 19 juin 1908 à Mukacevo (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

KNAUREK (Joseph), mécanicien, né le 20 septembre 1920 à Felsogalla (Hongrie), demeurant à Jumilhac-le-Grand (Dordogne).

KISSELEVSKY (Nicolas), comptable, né le 4 janvier 1901 à Saint-Pétersbourg (Russie), demeurant à Paris

KOCKLER (Reinhold), mineur, né le 10 janvier 1923 à Schwarzenholz (Allemgane), demeurant à Creutzwald (Moselle).

KRAUSE (François), mineur, né le 29 décembre 1914 à Dortmund (Allemagne), demeurant à Douai (Nord).

KINOWSKI (Piotr), aide-magasinier, né le 29 juin 1909 à Maklo (Pologne), demeurant à Montpellier (Hérault).

KOUNOWSKI (Leiba-Maurice), employé, né le 28 mars 1899 à Lioubsk (Russie), demeurant à Paris.

KODER (Jean), mineur, né le 14 novembre 1921 à Hamborn (Allemagne), demeurant à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

KORNATOWSKI (Mieczyslas), chauffeur, né le 23 février 1913 à Wyrowo (Pologne), demeurant à Saint-Quentin (Aisne).

KAFENBAUM (Joseph), marchand forain, né le 21 mars 1909 à Varsovie (Pologne), demeurant à Aix-les-Bains (Savoie).

KARNA (Scholastyka), femme GELY, née le 13 septembre 1909 à Dabrowa (Pologne), demeurant à Millau (Aveyron).

KRONHEIMER (Hedwig-Francisca-Maria), née le 11 novembre 1910 à Zavidovic (Allemagne), demeurant à Blois (Loir-et-Cher).

KARDOS (Hans), mécanographe, né le 21 octobre 1922 à Vienne (Autriche), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

KRASSOULIA (Gaby), née le 14 décembre 1922 à Varna (Bulgarie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

KALITA (Stanislas), ouvrier agricole, né le 13 novembre 1919 à Wola (Pologne), demeurant à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).

KRAL (Joseph), maçon, né le 16 janvier 1901 à Skaly (Tchécoslovaquie), demeurant à Saint-Julien-sur-Reyssouze (Ain).

JALUZNA (Théodora), ouvrière agricole, née le 9 avril 1921 à Rozne (Pologne), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

KOWALSKI (Georges-Robert), magasinier, né le 27 octobre 1926 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

HAJMAN (Abraham-Gerszon), fourreur, né le 27 janvier 1902 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

KAHN (Heinz-Ludwig), boulanger, né le 20 décembre 1922 à Frigourg-en-Brisgau (Allemagne), demeurant à Grenoble (Isère).

KOVER (Alexandre), mécanicien, né le 16 février 1906 à Debreczen (Hongrie), demeurant à Malakoff (Seine).

KONIARSKI (Frieda), née le 2 août 1922, de père polonais, à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

KRKLEC (Slavica-Lujza), épouse LE GOFFE, née le 3 avril 1919 à Pregrada (Yougoslavie), demeurant à Paris.

LEIST (Frédéric-Joseph), né le 15 février 1912 à Marpingen (Allemagne), demeurant à Nevers (Nièvre).

LUKSEMBERG (Frédérique), née le 1er/14 janvier 1912 à Lodz (Pologne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LINDENBAUM (Simon), fourreur, né le 21 juillet 1911 à Krzywcze (Pologne), demeurant à Paris.

LEIBOVICI (Berca), commerçant, né le 25 octobre 1898 à Rascani (Roumanie), demeurant à Pantin (Seine).

LOPEZ (José-Louis-Rafaël), ouvrier agricole, né le 29 avril 1924 à Gerona (Espagne), demeurant à Valras-Plage (Hérault).

LOPES (Joaquim), manœuvre, né le 4 septembre 1907 à Vila Nova de Ourem (Portugal), demeurant à Vaux-en-Diculet (Ardennes).

LAMPARSKI (Stanislas), mineur, né le 7 mai 1922 à Zabowo (Pologne), demeurant à Roche-la-Molière (Loire).

LAFORSE (Edmond-Joannes), cultivateur, né le 18 mars 1913 à Westcapelle (Belgique), demeurant à la Haye-Saint-Sylvestre (Eure).

LEC (Abe), tailleur, né le 15 juillet 1906 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

LAMM (Anna), veuve CONRAD, née le 21 septembre 1876 à Régensburg (Allemagne), demeurant à Nevers (Nièvre).

LASA (Antonia-Peira), femme BLONDEAU, née le 4 novembre 1912 à Saint-Sébastien (Espagne), demeurant à Gaillac (Tarn).

LEVY (Moïse), employé, né le 9 mars 1904 à Istanbul (Turquie), demeurant au Perreux-sur-Marne (Seine).

LATTUADA (Victor-Ambroise), pontonnier, né le 18 juin 1901 à Clusone (Italie), demeurant à Saint-Joseph (Loire).

LEGA (Eolo), boucher, né le 14 avril 1915 à Santa-Agata-Feltria (Italie), demeurant à Bouligny (Meuse).

LEMLER (Berthe-Gustave), veuve SZERMAN, née le 10 juillet 1908 à Darmstadt (Allemagne), demeurant à Marsac (Dordogne).

LOTZER (Marthe-Marguerite), née le 19 mai 1909 à Berlin-Adlershof (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

LOVERA (Antoine-Second), ouvrier agricole, né le 4 juin 1914 à Valdieri (Italie), demeurant à Mandelieu (Alpes-Maritimes).

LUCIANI (Charles), bronzeur, né le 1er juillet 1895 à Milan (Italie), demeurant à Paris.

LYCKE (Julien-Joseph), jardinier, né le 14 avril 1904 à Ichtegem (Belgique), demeurant à Wervicq-Sud (Nord).

LAZARO (Louis), maçon, né le 23 mars 1911 à Villarabledo (Espagne), demeurant à Lucesur-Ballon (Sarthe), ayant deux enfants mineurs: 1° Josèphe, née le 24 février 1933 à Villarabledo (Espagne); 2° Louise, née le 15 octobre 1937 à Villarabledo (Espagne).

LEBOVICI (Narcis), représentant de commerce, né le 8 décembre 1908 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

LILLO (Pierre), comptable, né le 2 août 1911 à Vilenna (Espagne), demeurant à Aïn-Temouchent (Oran).

LAPINA (Maria), femme BIRZI, née le 15 août 1887, de père italien, à Paris, y demeurant.

LEVY (Albert), représentant, né le 26 décembre 1903 à Bitoly (Yougoslavie), demeurant à Paris.

LEROY (Jean), garçon boulanger, né le 25 juin 1924, de père belge, à Heerlen (Hollande), demeurant à Roubaix (Nord).

LEONE (Alexandre-François), menuisier, né le 6 août 1921 à Incisa-Scapaccino (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LESCORNEZ (Georges-Cornelis), manœuvre, né le 17 décembre 1906 à Poperinghe (Belgique), demeurant à Saint-André (Nord).

LECLUYSE (Urbain-Julien), cultivateur, né le 6 décembre 1891 à Moorslède (Belgique), demeurant à Bailleul-le-Soc (Oise).

LICHINCHI (François), cordonnier, né le 3 juin 1898 à Palazzo-San-Gervasio (Italie), demeurant à Canaules (Gard).

LUSCARDI (Marie-Erneste-Thérèse), veuve LIVARI, née le 11 septembre 1906 à Vernazza (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

LIEBERMANN (Julius), manœuvre, né le 3 décembre 1916 de père polonais, à Vienne (Autriche), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LEVY (Joseph), marchand forain, né le 29 décembre 1910 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

LORENZO (Tomas), tourneur, né le 7 septembre 1923 à Albergueria-de-Argañan (Espagne), demeurant à Fumel (Lot-et-Garonne).

LEVASCH (David), représentant de commerce, né le 4 novembre 1906 à Irkoutsk (Russie), demeurant à Paris.

LANDAU (Joseph-Mendel), peintre en bâtiments, né le 21 mai 1908 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

MIZRANI (Vidal-Nissim), employé de bureau, né en 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

MENDELSOHN (Jacob), commerçant, né le 30 janvier 1900 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

MACKO (Karol), ouvrier agricole, né le 1er janvier 1925 à Fruvald (Tchécoslovaquie), demeurant à Nedde (Haute-Vienne).

MOLINA (Manuel), employé de commerce, né le 18 mai 1917 à Madrid (Espagne), demeurant à Paris.

MOERMAN (Benjamin), cultivateur, né le 23 novembre 1889, de père belge, à Rosendaël (Nord), demeurant à Dampierre-sur-Avre (Eure-et-Loir).

MLYNARZ (Chaim), maroquinier, né le 14 janvier 1918 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris

MIOTTI (Bruno), ouvrier jardinier, né le 9 mai 1922 à Bresavido (Italie), demeurant à Haulerive (Allier).

MIRALLES (Miguel-Juan-Francisco-Jovier), ouvrier agricole, né le 13 mai 1908 à Cabanes (Espagne), demeurant à Jonquieres-Saint-Vincent (Gard).

MIGOLI (Nello), cultivateur, né le 22 avril 1919 à Piteglio (Italie), demeurant à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

MILESI (Guiseppe-Giovanni-Paolo), bûcheron, né le 27 juillet 1912 à San Pellgrino (Italie), demeurant à Navacelles (Gard).

MILANI (Pietro), ouvrier papetier, né le 19 mai 1903 à Caste' Franco Veneto (Italie), demeurant à Coly (Dordogne).

MESCOLINI (Egiste), ouvrier agricole, né le 20 janvier 1927 à Bagno di Romagna (Italie), demeurant à Tarascon (Bouches-du-Rhône).

MERONI (Maxz-Romolo), garçon limonadier, né le 3 avril 1902 à Bellagio (Italie), demeurant à Vittel (Vosges).

MENU (Jules), contremaître, né le 7 juin 1885 à Laplaigne (Belgique), demeurant à Escaudain (Nord).

MURAWA (Tema), femme SOBOL, née le 14 juin 1901 à Siedlce (Pologne), demeurant à Paris.

MARTINEZ (Arturo), comptable, né le 2 août 1904 à Calle Mayor (Espagne), demeurant à Viddessos (Ariège).

MATUSZEWSKI (Léon), coiffeur, né le 27 juin 1919 à Recklinghausen (Allemagne), de père polonais, demeurant à Maubeuge (Nord).

MERKLINGER (Recha), née le 18 janvier 1916 à Bodersweier (Allemagne), demeurant à Lagos (Basses-Pyrénées).

MORENO (Belisario), ouvrier agricole, né le 27 février 1910 à Belmez (Espagne), demeurant à Saint-Marcel (Aude).

MAURO (Charles-Barthélemy-Antoine), plombier, né le 24 février 1921, de père italien, à Monaco (Principauté de), demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

MONEVO (Andréa-Paolo-Stéfano-Vincenzo), né le 29 octobre 1895 à Visone (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARABELIAS (Vrassidas-Jean), tailleur, né le 29 mai 1896, de père grec, à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

MARIENI (Angelo), manœuvre, né le 6 décembre 1913 à Mezzoldo (Italie), demeurant à Mallemort (Bouches-du-Rhône).

MARTINEF (Richard-Attilius-Désiré), ouvrier, né le 10 octobre 1922 à Introd (Italie), demeurant à Saint-Sigismond (Savoie).

MENDELEVITCH (Isaac-Pierre), ingénieur né le 25 août 1891 à Odessa (Russie), demeurant à Tournus (Saône-et-Loire).

MORDOH (Isidore), représentant de commerce, né le 25 août 1914 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

MORAGLIS (Jean), coiffeur, né le 6 avril 1894 à Smyrne (Turquie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

MANDIKIAN (Karakin), ouvrier, né le 25 mai 1904 à Brousse (Asie Mineure), demeurant à Alfortville (Seine).

MICHIELS (Jean-Victor), directeur, né le 26 juillet 1895, de père belge, à Roubaix (Nord), y demeurant.

MENDEL (Abraham), commerçant, né le 16 mars 1908 à Baleslawice (Pologne), demeurant à Cosne-sur-Loire (Nièvre).

MENDEZ (Jeronimo), chauffeur, né le 23 avril 1910 à Retorlillo (Espagne), demeurant à Floirac (Gironde).

MANDOFF (Svetoslav), industriel, né le 29 juin 1903 à Plovdiv (Bulgarie), demeurant à Montmorency (Seine-et-Oise).

MATHIEU (Albert-Gustave-Cornélius), chef de fabrication, né le 11 août 1902 à Dickebusch (Belgique), demeurant à Marquette-lez-Lille (Nord).

MAISEL (Morduch), agriculteur, né le 17 juin 1901 à Vilebsk (Russie), demeurant à Montaut (Haute-Garonne).

MALIGA (Alexis), caviste, né le 5 octobre 1896 à Tavischeskoff (Russie), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MALTCHIKOFF (Georges), gérant, né le 19 mai 1887 à Don (Russie), demeurant à Colombelles (Calvados).

MAURO (Elvira), ajusteur, né le 2 janvier 1922 à Minervino (Italie), demeurant à Montluçon (Allier).

MAYOR (Joaquim), manutentionnaire, né le 2 novembre 1899 à Fonz (Espagne), demeurant à Lavelanet (Ariège).

MAZZETTI (Guiseppe), canlonnier, né le 15 avril 1903 à Sozzago (Italie), demeurant à Bellenaves (Allier).

MOISA (Mendel), confectionneur, né le 20 septembre 1892 à Gohor (Roumanie), demeurant à Paris.

MULLIE (Pierre-Raymond-Louis), cultivateur, né le 25 août 1927 à Ploegsteert (Belgique), demeurant à Fonequevillers (Pas-de-Calais).

MUSSINO (Adolphe-Silvio-Antoine), représentant de commerce, né le 4 juin 1912 à Florence (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

MINOLETTI (Pietro), fumiste, né le 17 juillet 1906 à Cannobio (Italie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

MAGRYS (Jadwiga), femme PERRIER, née le 16 avril 1914 à Zabratowka (Pologne), demeurant à Civrieux (Ain)

MANZINI (Paul), peintre, né le 9 août 1900 à Montreux (Suisse), demeurant à Paris.

MOLHO (Estréa), femme TOLEDO, née en 1907 à Salonique (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône)..

MOMESSO (Serge), soudeur, né le 2 janvier 1924 à Piavon (Italie), demeurant à Mazères-Lezons (Basses-Pyrénées).

MARTINEZ (Henri), mécanicien, né le 22 janvier 1919 à Alcoy (Espagne), demeurant à Clermont-de-l'Hérault (Hérault).

MARTIN (Gino-Giovanni), cimentier, né le 24 juillet 1907 à Pramaggiore (Italie), demeurant à Arzon (Morbihan).

MARZOUANLIAN (Oskl), ouvrier vernisseur, né le 15 janvier 1911 à Kutahia (Turquie), demeurant à Marseeille (Bouches-du-Rhône).

MASSOF (Jean), représentant, né le 26 août 1906 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

MASSETTO (Domenico-Ricardo), maçon, né le 17 septembre 1911 à Cimadolino (Italie), demeurant à Moulins (Allier).

MASSARELLI (Guglielmo-Andréa), tailleur de pierre, né le 17 février 1899 à Cortona (Italie), demeurant à Recquignies (Nord).

MASSART (Hubert-Léon-Henri), chef de bureau, né le 28 juillet 1897 à Liége (Belgique), demeurant à Rombas (Moselle).

MASDEMONT (Montserrat-Marie-Angèle), ouvrière espadrilleuse, née le 19 avril 1903 à Tortella (Espagne), demeurant à Saint-Laurent-de-Cerdans (Pyrénées-Orientales).

MARTINEZ (François), maçon, né le 13 octobre 1905 à Succa (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MATAN (Georges), confectionneur, né le 13 juillet 1901 à Hrnetic (Yougoslavie), demeurant à Clichy (Seine).

MENACHE (Maurice), professeur de mathématiques, né en 1907 à Alep (Syrie), demeurant à Paris.

MARTINEZ (Pedro), ouvrier spécialisé, né le 2 août 1920 à Pliego (Espagne), demeurant à Saint-Benoit-de-Carmaux (Tarn).

MARIANI (Henri), manœuvre, né le 7 mars 1925 à Bedonia (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MIKLAS (Joseph), manœuvre, né le 24 février 1919 à Lekow (Pologne), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

MARTATOS (Spyridion), tricoteur, né le 16 août 1903 au Pirée (Grèce), demeurant à Paris.

MARICHAL (Maurice-Georges-Charles-Alexis), ingénieur agricole, né le 24 décembre 1918 à Ixelles (Belgique), demeurant à Montpellier (Hérault).

MOSCOVICI (Lazare), docteur en médecine, né le 14 juin 1914 à Falticemi (Roumanie), demeurant à Vernoil-le-Fourrier (Maine-et-Loire).

MAGNOLATTE (Vincent), cordonnier, né le 3 mai 1907, de père italien, à Paris, demeurant à Vitry (Seine).

MAIDL (Licia), secrétaire, née le 7 avril 1915 à Trieste (Italie), demeurant à Paris.

MORLEY (John-Alfred), mécanicien, né le 26 février 1882 à Londres (Grande-Bretagne), demeurant à Puteaux (Seine).

MAY (Aloys), entrepreneur, né le 26 juin 1906 à Ettelbrück (grand-duché de Luxembourg), demeurant à Metz (Moselle).

MALFAZ (Angel), ouvrier agricole, né le 2 août 1906 à Cigales (Espagne), demeurant à Badens (Aude).

MIO (Lino), manœuvre, né le 22 juillet 1890 à Fiume Veneto (Italie), demeurant à Oignies (Pas-de-Calais).

MARINI (Ernest-Jean), lamineur, né le 21 novembre 1905 à Gallio (Italie), demeurant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

MAES (Auguste-Joseph), fileur, né le 14 décembre 1904 à Mouscron (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

MOLINARO (Louis-Jean-Eugène), modeleur, né le 15 novembre 1907, de père italien, à Saint-Etienne (Loire), y demeurant.

MARCHETTO (Clelia), née le 10 janvier 1923 à Ronca (Italie), demeurant à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne).

MANUELIAN (Pascal), mécanicien en chaussures, né le 20 mai 1915 à Angora (Turquie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

MARCONI (Maria-Giacomina-Virginia), femme SONZOGNI, née le 6 juin 1915 à Dossena (Italie), demeurant à Orgnac (Ardèche).

MASMEJAN (Jeanne-Marguerite), femme GAMINCHER, née le 9 janvier 1903 à Lausanne (Suisse), demeurant au Perreux (Seine).

MAZANEC (Venceslas-Joseph), horloger, né le 8 mars 1904 à Klatovy (Tchécoslovaquie), demeurant à Germigny-l'Exempt (Cher).

NOVAK (Stanislawa), veuve DOLINSKI, née le 2 mai 1903 à Wola Jajkowska (Pologne), demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine)

NOULIN (Emile-Etienne-Ghislain), cultivateur, né le 16 décembre 1900 à Grand'Rieu (Belgique), demeurant à Aibes (Nord)

NICOLETTA (Bernard), cocher de fiacre, né le 27 décembre 1890 à Pont-Saint-Martin (Italie), demeurant à Courbevoie (Seine).

NOVI (Iesse-Elio), ouvrier agricole, né le 26 octobre 1908 à Santa Maria à Monte (Italie), demeurant à Vauvert (Gard).

NEUBAUER (Paul-Charles-Oscar), souffleur de verre, né le 16 février 1902 à Geschwenda (Allemagne), demeurant à Commentry (Allier).

NEUMANN (Hans-Otto), préparateur en pharmacie, né le 25 février 1910 à Zug (Allemagne), demeurant à Grenoble (Isère), ayant trois enfants mineurs: 1° Carmen-Maria, née le 19 juin 1939 à Gap (Hautes-Alpes); 2° Marie-Thérèse, née le 27 septembre 1941 à Gap (Hautes-Alpes); 3° Jean, né le 16 septembre 1943 à Gap (Hautes-Alpes).

NEHAMA (Sabin), représentant de commerce, né le 10 octobre 1889 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

NALLINO (Giovanni), ouvrier, né le 10 mai 1892 à Mondovie (Italie), demeurant à Nemours (Seine-et-Marne), ayant deux enfants mineurs: 1° Anna-Marguerite, née le 4 septembre 1927 à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne); 2° Michel-André, né le 30 janvier 1931 à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne).

NALDO (Pietro), cultivateur, né le 2 octobre 1911, de père italien, à Kallnach (Suisse), demeurant à Cornil (Corrèze).

NAVARRO (Antoine-Marie), presseur, né le 11 février 1920 à San José de Los Gallardos (Espagne), demeurant à Monthermé (Ardennes).

NAROYAN (Antranik), tailleur d'habits, né le 15 juillet 1920 à Constantinople (Turquie), demeurant à Bordeaux (Gironde).

NAPOLI (Francesco-Michele), terrassier, né le 24 octobre 1900, de père italien, à Rio Bonito (Brésil), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NARDI (Antonio), cultivateur, né le 14 mai 1925 à Refrontolo (Italie), demeurant à la Roquille (Gironde).

NARDI (Erminia), née le 19 février 1924 à Refrontolo (Italie), demeurant à la Requille (Gironde).

NARDI (Angelo), cultivateur, né le 12 août 1919 à Refrontolo (Italie), demeurant à la Requille (Gironde).

NOVARO (Saint), tailleur, né le 1er novembre 1908 à Diano Castello (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

NOTARIANNI (Italia-Maria-Gracia), née le 2 juillet 1915 à Vallerotonda (Italie), demeurant à Paris.

NOEL (Louis-Joseph-Marcel), mécanicien, né le 9 août 1898 à Flomierge (Belgique), demeurant à Sens (Yonne).

NIETO (Carlos), manœuvre spécialisé, né le 20 mai 1925 à Tabara (Espagne), demeurant au Havre (Seine-Inférieure).

OLIVERO (Paola), veuve DONADEI, née le 28 août 1891 à Prazzo (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes), ayant deux enfants mineurs: 1° Paula-Catherine, née le 26 décembre 1926 à Acceglio (Italie); 2° Louis, né le 27 février 1931 à Bordighera (Italie).

OLIVES (Alfonso), cultivateur, né le 31 juillet 1928 à Bellvis (Espagne), demeurant à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).

OUCHAKOFF (Basile), tâcheron à la Société nationale des chemins de fer français, né le 10 août 1897 à Bogolubovsk (Russie), demeurant à Oiry (Marne).

OUZAS (Marcos), mécanicien, né le 18 janvier 1913 à Proti (Grèce), demeurant au Bourget (Seine).

OLIVEDA (Francine), femme SANTALO, née le 25 juin 1926 à Darnius (Espagne), demeurant à Montesquieu (Pyrénées-Orientales).

OFTINOVSKY (Georges), ingénieur, né le 2-15 septembre 1905 à Athènes (Grèce), demeurant à Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise).

ORSAG (Joseph), ouvrier agricole, né le 10 décembre 1923 à Svaty Kriz Pri Hrone (Tchécoslovaquie), demeurant à Nalliers (Vienne).

ONDROSKA (Vitus), ajusteur-mécanicien, né le 27 février 1905 à Bucahy (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

OLMEDO (Félix), manœuvre, né le 15 janvier 1912 à Amora (Portugal), demeurant à Saint-Yorre (Allier).

PHILOSOPH (Salomon), commerçant, né en 1912 à Andrinople (Turquie), demeurant à Nogent-sur-Marne (Seine).

PHILIPPAERT (Georges-Alphonse), rattacheur, né le 8 octobre 1889 à Mouscron (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

PESSELMANN (Jacques), né le 18 janvier 1892 à Moshilen (Russie), demeurant à Paris.

PRIDONOFF (Georges), régisseur, né le 25 février 1915 à Tiflis (Russie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

POMPOLANO (Armand), ajusteur, né le 6 janvier 1926 à Pozzuolo (Italie), demeurant à Seyssinet-Pariset (Isère).

PORCEL (Francisco-Diego), marchand ambulant, né le 2 avril 1901 à Huescar (Espagne), demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

POTOTZKI (Alexandre), ouvrier spécialisé, né le 27 août 1901 à Piatigorsk (Russie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

PEREZ (Joseph-Abelon du Sacré Cœur de Jésus), docker, né le 30 juillet 1912 à Lorca (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HERLA (Jean), vulcanisateur, né le 20 mars 1907L à Kalisch (Pologne), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

PEREPELITZA (Dimihievitch-Stéphane), cultivateur, né le 28 septembre 1899 à Troitzkoie (Russie), demeurant à Cavillon (Somme).

PAPADOPOULO (Alexandre), chauffeur de taxi, né le 23 novembre 1901 à Novorossiik (Russie), demeurant à Paris.

PAKLAKOWSKYJ (Vladimir), maçon, né le 7 juin 1901 à Myslotycze (Pologne), demeurant à Montpellier (Hérault).

PAPI (Rinaldo), bûcheron, né le 11 juin 1909 à Campiglio (Italie), demeurant à Roussayrolles, par Vaour (Tarn).

PRIOD (Emile), cultivateur, né le 8 août 1920 à Hone (Italie), demeurant à Gavaudun (Lot-et-Garonne).

PYRKA (Marian), gardien d'usine, né le 3 septembre 1920 à Zagroby (Pologne), demeurant à Montluçon (Allier).

PINI (Elia), vermicellier, né le 1er janvier 1911 à Roccastrada (Italie), demeurant à Waziers (Nord).

POLIAKHOVITCH (Jean), machiniste, né le 15 mai 1904 à Pinsk (Russie), demeurant à Gibervilie (Calvados).

PIATETZKY (Nicolas), employé, né le 9 novembre 1892 à Kerson (Russie), demeurant à Murianette (Isère).

PICCIN (Italo), maçon, né le 20 octobre 1911, de père italien, à Rorshrach (Suisse), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

POHL (Edouard), bonnetier, né le 20 juillet 1911 à Duisbourg-Meiderich (Allemagne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

PASQUES (Jean-Joseph), maçon, né le 2 octobre 1908 à Palafrugel (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

PASOTTI (Idalgo), entrepreneur de labours, né le 25 avril 1917 à Porotto (Italie), demeurant à Carpentras (Vaucluse).

PASINI (Joseph-Sante-Marius), manœuvre, né le 4 mars 1910 à San Secondo Parmense (Italie), demeurant à Estissac (Aube).

PETAZZONI (Arnaldo), carrier, né le 13 août 1910 à Finale Nell Emilia (Italie), demeurant à Dugny-sur-Meuse (Meuse).

PAMPALONE (Egidio), ébéniste, né le 18 avril 1905, de père italien, à Tunis, demeurant à Paris.

POKORNY (François-Séraphin-Jean-Baptiste), tailleur, né le 20 février 1892 à Vrsovice (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

PEZZOLI (Gracieuse), femme JARRION, née le 7 mars 1922 à Leffe (Italie), demeurant à Rosny-sous-Bois (Seine).

PACHECO (Antonio), forain, né le 30 décembre 1905 à Saint-Miguel de Refojos de Basto Bragua (Portugal), demeurant à Vareilles (Creuse).

PINTO-VIERRA (Henrique), cultivateur, né le 28 décembre 1911 à Sedielos (Portugal), demeurant à Marzens (Tarn).

PERITORE (Vincent), mécanicien, né le 21 juillet 1924, de père italien, à Tunis, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PELLEGRINO (Guiseppe-Antonio), garçon de café, né le 1er octobre 1912 à Dronero (Italie), demeurant à Yzeure (Allier).

PAUWELS (Auguste-Désiré), chauffeur mécanicien, né le 15 janvier 1909 à Saint-Ghislain (Belgique), demeurant à Mortagne-du-Nord (Nord).

PATRITTI (Séverin-Tranquille), maçon, né le 7 août 1898 à Guno (Italie), demeurant à Bohain (Aisne).

PATRONE (Pie-Dominique), maçon, né le 9 mars 1901 à Urbe (Italie), demeurant à Moffans (Haute-Savoie).

PIETERS (Pierre-Joseph), cultivateur, né le 5 mai 1912 à Hasselt (Belgique), demeurant à Lainsecq (Yonne).

PASQUALONE (Ferdinand), commerçant, né le 27 mai 1899 à Roccadimezzo (Italie), demeurant à Breuil-le-Sec (Oise).

PODKOWA (Anatoly), dessinateur constructeur, né le 13 septembre 1908 à Moscou (Russie), demeurant à Paris.

PASCUAL (Georges), boulanger, né le 23 avril 1924 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

PICHLAK (Josefa), veuve BOREWIAK, née le 18 mars 1895 à Lenki (Pologne), demeurant à Tulle (Corrèze).

PALANDJIAN (Diran), tailleur, né le 19 juillet 1906 à Zougouldak (Turquie), demeurant à Paris.

PALLAS (Félicia-Maria), femme CHEZE, née le 9 mars 1921 à Barbunales (Espagne) demeurant à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or).

PICCHIOTTINO (Albina), femme CREPIN, née le 4 décembre 1921 à Bonco (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

PERELSZTEIN (Elda), femme FERSZT, née le 19 janvier 1908 à Varsovie (Pologne), demeurant à Antony (Seine), ayant un enfant mineur: Françoise, née le 28 février 1940 à Paris.

PAZZAGLIA (Alfio), tailleur, né le 18 juin 1918 à Citta di Castello (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PIVA (Giacomo), né le 14 novembre 1921 à Pernumia (Italie), demeurant à Gentilly (Seine).

PLASMAN (René-Hector-Ghislain), manutentionnaire, né le 18 novembre 1926 à Haine-Saint-Paul (Belgique), demeurant à Paris.

PELLICONI (Mariannam-Antoniam-Gosperam) née le 26 août 1913 à Imola (Italie), demeurant à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).

PALUMBO (Carmino-Dominique), maçon, né le 15 juin 1906 à Castellamare-di-Stabia (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PAPAMICHEL (Miches), chef de chantier, né le 10 février 1898 à Calymnos (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PORTE (José), commerçant, né le 10 octobre 1902 à Benasque (Espagne), demeurant au Bouscat (Gironde).

PODESTA (Jérôme), employé d'entretien, né le 22 novembre 1900 à Duiliano (Italie), demeurant à La Seyne-sur-Mer (Var).

PIRON (Umberto-Aurélio), maçon, né le 22 octobre 1901 à Vigodarzère (Italie), demeurant au Mans (Sarthe).

PALACIN (José), manœuvre, né le 30 décembre 1920 à Bono (Espagne), demeurant à Montrejeau (Haute-Garonne).

PEREZ (Julian-Lorenzo), manœuvre, né le 5 septembre 1889 à Cartagène (Espagne), demeurant à Drancy (Seine).

PERIMATTI (Pierre-Jean), menuisier, né le 3 avril 1898, de père italien, à Boulogne-Billancourt (Seine), y demeurant.

PEIREIRA (Jacques), représentant, né le 14 juillet 1915 à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

PEELE (Allard-Firmin), commerçant, né le 8 février 1910 à Moorsleda (Belgique), demeurant à Noyon (Oise).

PADOVAN (Arturo), cultivateur, né le 4 août 1891 à Conegliano (Italie), demeurant à Ramous (Basses-Pyrénées).

QUENDOLA (Natalino), carrier, né le 25 décembre 1921 à Torreano (Italie), demeurant à Thauron (Creuse).

QUENTIN (Joseph-Joachim-Antoine), ouvrier agricole, né le 21 février 1900 à Renais (Belgique), demeurant à Bucelles (Aisne).

RAIMAN (Symcha), tailleur, né le 11 mars 1927 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

RAIMUNDO (José-Vitorino), ouvrier, né le 17 octobre 1895 à Miranda de Douro (Portugal), demeurant à Hamelet (Somme).

RAJEZAKOWSKI (Antoine), manœuvre, né le 23 février 1913 à Barysz (Pologne), demeurant à Besançon (Doubs).

RACHENBERG (Mordcha-Joseph), étudiant, né le 15 avril 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

RIBERA (Vicente), agriculteur, né le 12 avril 1919 à Valence (Espagne), demeurant à Eyragues (Bouches-du-Rhône).

REICH (Zenon), employé de bureau, né le 19 juillet 1922 à Varsovie (Pologne), demeurant à Bar-le-Duc (Meuse).

REDZINSKI (Maryan), ouvrier agricole, né le 15 septembre 1910 à Bedzin (Pologne), demeurant à Saffais (Meurthe-et-Moselle).

RECKEN (Mathias), employé de bureau, né le 2 février 1903, de père luxembourgeois, à Rombas (Moselle), y demeurant.

ROTSZTEIN (Jacques), ingénieur électricien, né le 24 mai 1906 à Augustow (Pologne), demeurant à Paris.

RIVA (Jules-Paul-Benjamin), mécanicien, né le 7 août 1896 à Chiari (Italie), demeurant à Suresnes (Seine).

RUDICH (Ernest), étudiant en médecine, né le 28 juillet 1919 à Cernauti (Roumanie), demeurant à Paris.

ROBEJKOW (Chaja), épouse FELD, née en 1901 à Grodno (Pologne), demeurant à Paris.

RUIZ (Joseph-Saturnino), manutentionnaire, né le 29 novembre 1885 à La Union (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

RANISIO (Ernesto-Antonio-Giovanni-Battista), maçon, né le 23 janvier 1915 à Coldirodi (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

RODRIGUES (Francisco-Antonio), maçon, né le 4 février 1897 à Vimioso (Portugal), demeurant à Gentilly (Seine).

RASTOLDO (Giovanni-Battista), plombier, né le 8 mars 1912 à Ingria (Italie), demeurant à Barcelonnette (Basses-Alpes).

RAPTOPOULOS (Georges), cordonnier, né le 14 novembre 1912 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

RAPAPORT (Avram), docteur en médecine, né le 5 septembre 1906 à Dorohoi (Roumanie), demeurant à Toulon (Var).

RISTORI (Gino), ouvrier carrossier, né le 11 février 1902 à Pratovecchio (Italie), demeurant à Valentigney (Doubs).

RIGAT (Emile-Martin-Gordiano), maçon, né le 10 mai 1906 à la Bisbal (Espagne), demeurant à Sahorre (Pyrénées-Orientales).

RICCARAND (Angélo-Maurizio), chauffeur-livreur, né le 24 janvier 1908 à Carema (Italie), demeurant à Courbevoie (Seine).

ROMANO (Michon), vendeur, né le 4 décembre 1910 à Istamboul (Turquie), demeurant à Paris.

ROMBAUT (Joseph), ouvrier agricole, né le 16 février 1903 à Saint-Jansteen (Hollande), demeurant à Bourdoueix-Saint-Michel (Indre).

ROOBROUCK (Gérard-Georges), contremaître, né le 4 août 1902 à Outryve (Belgique), demeurant à Lannoy-du-Nord (Nord).

ROSSI (Pariso), ouvrier agricole, né le 4 septembre 1920 à Sante-Maria-Monté (Italie), demeurant à Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône).

ROSETTI (Natal), chauffeur mécanicien, né le 14 septembre 1921 à Rochetta-Vara (Italie), demeurant à Laprugne (Allier).

ROTTENBERG (Samuel), technicien radio, né le 20 mars 1913 à Czernowitz (Autriche), demeurant à Paris.

ROZANSKI (Szyja), fourreur, né le 14 mars 1923 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

RUBIN (Luigi), monteur électricien, né le 30 septembre 1907 à Villanova (Italie), demeurant à Monflanquin (Lot-et-Garonne).

RUGGIERI (Jean), journalier, né le 2 janvier 1903 à Trasquère (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ROGUINSKY (Boris), technicien, né le 8 novembre 1914 à Pétersbourg (Russie), demeurant à Lille (Nord).

ROMAN (Auguste), mécanicien frigoriste, né le 17 octobre 1927 à Torre-Pellice (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

RAFFAELI (Renzo), dessinateur aide de laboratoire, né le 24 septembre 1922 à Spilenbergo (Italie), demeurant à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).

ROUDOWSKY (Wladimir), manœuvre, né le 20 juin 1907 à Loukow (Russie), demeurant à Paris.

ROSSI (Maria), née le 3 décembre 1892 à Cuasso-la-Monté (Italie), demeurant à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).

ROJO (Celédorio), chauffeur, né le 3 mars 1922 à Navamorcuende (Espagne), demeurant à Bourg-sur-Gironde (Gironde).

ROUSSEL (Gustave), ouvrier agricole, né le 18 mars 1906 à Dottignies (Belgique), demeurant à Lys-lès-Lannoy (Nord).

RZECHT (Eljezer), docteur en médecine, né le 23 octobre 1901 à Varsovie (Pologne), demeurant à Amfreville-la-Mi-Voie (Seine-Inférieure).

SEMPIANA (César), maçon, né le 16 février 1892 à Gavirate (Italie), demeurant à Ronchamp (Haute-Saône).

SCOONES (Liliana-Maria-May), né le 1er mars 1907 à Guernesey (possession britanique), demeurant à Rennes (Ille-et-Vilaine).

SOLA (Philippe-Jacques-Ange), pâtissier, né le 28 mai 1913 à Osor (Espagne), demeurant à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales).

SOGIKIAN (Ohannès), bottier, né en 1904 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

STRAINIC (Zivan), cultivateur, né el 19 juillet 1904 à Maradik (Yougoslavie), demeurant à Beaucaire (Gard).

SMANIOTTO (Mario), entrepreneur de maçonnerie, né le 6 décembre 1906 à Valstagna (Italie), demeurant à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie).

SARTEUR (Pierre-Sulpice), ouvrier, né le 26 août 1908 à Chal'and Saint-Victor (Italie), demeurant à Pontamafrey (Savoie).

SCHMANN (Mendel), vendeur, né le 3 mars 1918 à Krasnick (Pologne), demeurant à Angoulême (Charente).

SANCHEZ (Jacques), mineur, né le 31 août 1907 à Lorca (Espagne), demeurant à Florentin (Aveyron).

STCHERBAGNE (Basile), ouvrier spécialisé, né le 7 mars 1896 à Kharkov (Russie), demeurant à la Guérinière (Vendée).

SAMAIN (Simon-Georges-Emile), ajusteur, né le 23 octobre 1910 à Blaugies (Belgique), demeurant à Quiévrechain (Nord).

SANTERO (Giacomo), manœuvre, né le 1er janvier 1908 à Bagnasco (Italie), demeurant à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

SCHMIDT (Michel-Olivier), artiste peintre, né le 1er avril 1907 à Schœberg (Allemagne), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

SPADI (Adelmo), bûcheron, né le 4 août 1914 à Pistoia (Italie), demeurant aux Eyzies (Dordogne).

SKOWRONEK (Irène), femme LASSAGNE, née le 7 novembre 1925 à Wipnicha (Pologne), demeurant à Juillac (Corrèze).

SCHIAVINI (Gilberto-Louis), manœuvre, né le 29 septembre 1905, de père italien, à Bienne (Suisse), demeurant à Montrouge (Seine).

SOMMAVILLA (Jean), chauffeur, né le 18 décembre 1920 à Belluno (Italie), demeurant à Saint-Cassien (Isère).

SPINAZZOLA (Aïda), veuve SULMONTE, née le 25 décembre 1895 à Salerno (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

STROMINGER (Martin), ingénieur électricien, né le 16 juin 1905 à Succava (Roumanie), demeurant à Lille (Nord).

SGORLON (Lino), ouvrier agricole, né le 29 octobre 1923 à Pramaggiore (Italie), demeurant à Barsac (Gironde).

STERN (Walter), compositeur de musique, né le 10 novembre 1905 à Allenstein (Allemagne), demeurant à Paris.

SOICHET (Maurice), gérant de société, né le 22 janvier 1903 à Siraïvo (Russie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

SCHWEIGERT (Alois-Ferdinand), chef de chantier, né le 24 avril 1902 à Geroldsan (Allemagne), demeurant à Besançon (Doubs).

SEGHBOYAN (Sackis), cordonnier, né le 5 août 1921 à Beyrouth (Syrie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SENEKERIMIAN (Seneker), mécanicien-chauffeur, né le 28 mars 1920 à Senloz (Arménie), demeurant à Apt (Vaucluse).

SERGEANT (Gilbert-Marie-Augusta), née le 28 mai 1914 à Tournai (Belgique), demeurant à Arras (Pas-de-Calais).

SERRANO (Louis), cultivateur, né le 12 décembre 1921 à Nisa (Portugal), demeurant à Essarois (Côte-d'Or).

SLOSBERG (Mone), monteur électricien, né le 22 décembre 1911 à Swencian (Lettonie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

SMEKTALA (Maximilien-François), coiffeur, né le 16 avril 1921 à Krotoszyn (Pologne), demeurant à Ploërmel (Morbihan).

SOLA (Louis-Valentin), étudiant en théologie, né le 14 février 1925 à Jaca (Espagne), demeurant à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

SOLDA (Spirito), cultivateur, né le 26 août 1895 à Vinadio (Italie), demeurant à Roquevaire (Bouches-du-Rhône).

SOENEN Abel-Julius), bûcheron, né le 25 novembre 1911 à Passchendaele (Belgique), demeurant à Mouy (Oise).

SPIANDORE (Giovanni), ouvrier agricole, né le 1er octobre 1924 à Saletto (Italie), demeurant à Passenans (Jura).

SPEH (Jacques), conducteur d'automobile, né le 20 janvier 1909 à Milanov Vih (Yougoslavie), demeurant à Montrouge (Seine).

STRUFFI (Attilio), maçon, né le 23 septembre 1907 à Folgaria (Italie), demeurant à Porto-Vecchio (Corse).

SIMEONOFF (Nicolas-Georgieff), ingénieur chimiste, né le 13 janvier 1903 à Varna (Bulgarie), demeurant à Paris.

SVERZUT (Joseph), pâtissier, né le 6 octobre 1924 à Ajello (Italie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

SPINEDI (Charles-Edouard-Adrien), cimentier, né le 6 novembre 1907 à Buix (Suisse), demeurant à Paris.

SCHMIDT (Wolf), coupeur, né le 29 octobre 1921 à Mlaxa (Pologne), demeurant à Metz (Moselle).

SCAGLIERI (Anna), plieuse, née le 20 octobre 1904 à Leros (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SARTORI (Augusto-Antonio-Ugo-Marco), sculpteur sur bois, né le 28 mai 1907 à Treviso (Italie), demeurant à Roanne (Loire).

SARNA (Abraham), voyageur de commerce, né le 21 novembre 1886 à Uniejow (Pologne), demeurant à Paris.

SENKOWSKI (Stefan), mineur, né le 1er novembre 1924 à Stettin (Allemagne), demeurant à Saint-Eloy-les-Mines (Pas-de-Calais).

SAVOFF (Ivan), boulanger, né le 12 septembre 1907 à Russé (Bulgarie), demeurant à la Marc-Mélée (Côtes-du-Nord).

SAWOYSKI (Stephan), comptable, né le 7 novembre 1915, de père polonais, à Berlin (Allemagne), demeurant à Grenoble (Isère).

SAWICKI (Victor), ouvrier agricole, né le 27 janvier 1917 à Niewiers (Pologne), demeurant à Gondonville (Haute-Garonne).

SAX (Rodolphe), orthopédiste, né le 9 mars 1901 à Carlsruhe (Allemagne), demeurant à Paris.

SCAVILNONI (Gaëtan), maçon, né le 31 mai 1880 à Berzo (Italie), demeurant à Plombières (Vosges).

SOUHAMI (Joseph), représentant de commerce, né le 8 février 1912 à Smyrne (Turquie), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

SEYAHI (Joseph), commerçant en chaussures, né en 1885 à Angora (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SLUCK (Rachel), femme GRUNDLAND, née le 16 juillet 1905 à Wilno (Pologne), demeurant à Paris.

SALMONA (Jacques-Michou), représentant, né le 21 juillet 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Nay (Basses-Pyrénées).

SZWIMER (Hendel), coupeur en fourrures, né le 29 novembre 1922 à Belzin (Pologne), demeurant à Paris.

SZWEC (Daniel), mécanicien dentiste, né le 12 mai 1923 à Sionim (Pologne), demeurant à Paris.

SAADJIAN (Armenak), ouvrier horloger, né le 15 mars 1913 aux Dardanelles (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

STELLA (René), peintre en bâtiments, né le 29 mai, de père italien, à Paris, y demeurant.

STANDINGER (Rodolphe), tailleur de pierres, né le 13 avril 1913 à Budapest (Hongrie), demeurant à Neufchâteau (Vosges).

STABHOLZ (Simon), mécanicien, né le 12 décembre 1927, de père polonais, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

SILVA (Maria), femme BURTIN, née le 4 août 1924 à Lugagnano Val d'Arda (Italie), demeurant à Boulogne-sur-Seine (Seine).

SENKOWSKI (Czeslaw), mineur, né le 1er novembre 1918 à Pütnitz (Allemagne), demeurant à Saint-Eloy-les-Mines (Pas-de-Calais).

SCHWARTZ (Alphonse), mécanicien, né le 24 novembre 1900 à Ensheim (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

STACCHINI (Eugénia), femme ABRIET, née le 22 novembre 1912 à Roccastrada (Italie), demeurant à Eloyes (Vosges).

SZALA (Thadée), ouvrier agricole, né le 24 août 1912 à Blazava (Pologne), demeurant à Ochtezeele (Nord).

SMANIOTTO (Vincent), boulanger, né le 15 septembre 1926 à Seren (Italie), demeurant à Chedde (Haute-Savoie).

STEINER (Arpad), mécanicien, né le 14 avril 1898 à Budapest (Hongrie), demeurant à Asnières (Seine).

SZLAPA (Jean), peintre en bâtiments, né le 8 octobre 1905 à Kenty (Pologne), demeurant à Rambouillet (Seine-et-Oise).

SCHIESARO (Albert), cultivateur, né le 5 septembre 1924 à Dueville (Italie), demeurant à Aucanville (Tarn-et-Garonne).

SCHRAMM (Berthold), étudiant, né le 21 mai 1919 à Craiova (Roumanie), demeurant à Paris.

SCHUTZ (Charles-Henri), chef d'atelier, né le 10 janvier 1916 à Essen (Allemagne), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

SPELTA (Joseph-Thomas), emballeur, né le 4 mars 1899 à Gropparello (Italie), demeurant à Montreuil (Seine).

SCATTAGIA (Bruna), née le 3 août 1923 à Castelfranco (Italie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

SEMERDJIAN (Avédis), cordonnier, né le 22 mai 1920 à Keskin (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SZYMCZAK (Sylvestre), plombier, né le 14 décembre 1905 à Altenessen (Allemagne), demeurant à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).

SANDIKIAN (Ohannès), manœuvre, né le 15 mai 1912 à Angora (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SALSE (Emmanuel), ouvrier, né le 25 août 1925 à Barcelone (Espagne), demeurant à Capestang (Hérault).

SANCHEZ (Félix), ouvrier agricole, né le 16 mai 1920 à Laviana (Espagne), demeurant à Chevenon (Nièvre).

SALNICOFF (Nicolas), ingénieur, né le 31 octobre 1911 à Armavir (Russie), demeurant à la Madeleine (Nord).

SIMON (Henriette), née le 29 septembre 1904, de mère italienne, à Grefeld Linn (Allemagne), demeurant à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais).

TESTON (Silvain), ouvrier agricole, né le 19 mai 1921 à Treviso (Italie), demeurant à Monteux (Vaucluse).

TCHERNITCHENKO (Michel), commis livreur, né le 27 juin 1897 à Stochi (Russie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

TARGA (Louis), électricien, né le 4 janvier 1920 à Vescanova (Italie), demeurant à Livet-et-Gavet (Isère).

TARANTO (Francesco), guide de scaphandrier, né le 8 août 1912 à Filicudi (Italie), demeurant à Oran.

TAVEIRNE (Jérôme-Jules), manœuvre, né le 17 novembre 1900 à Ruddervoorde (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

TAHTADJIAN (Onnig), électricien, né le 10 juin 1902 à Constantinople (Turquie), demeurant à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

TACCHINO (Mario-Guilio-Doniziano), cultivateur, né le 22 août 1905 à Castelletto (Italie), demeurant à Lapalud (Vaucluse).

TABACOWICZ (Ber), électricien, né le 13 octobre 1909 à Koltyniany (Pologne), demeurant à Paris.

TKATCH (Pierre), bûcheron, né le 25 juin-7 juillet 1895 à Zagnetkowo (Russie), demeurant à Saint-Fargeau (Yonne).

TIRABOSCHI (Charles), bûcheron, né le 17 juin 1908 à Sernia (Italie), demeurant à Saint-Germain-les-Paroisses (Ain).

TCHOBANOFF (Sava-Jordanoff-Todoroff), tailleur, né le 14 juillet 1905 à Omourtag (Bulgarie), demeurant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

TORRENTE (Francisca), veuve MONTERO, née le 11 octobre 1895 à Casas de Haro (Espagne), demeurant à Montigny-lès-Corneilles (Seine-et-Oise).

TAMANINI (Guido), mécanicien, né le 12 octobre 1906 à Vigolo Vattaro (Italie), demeurant à Poliénas (Isère).

TSAKPINIS (Jean), coiffeur, né le 14 mars 1900 à Leoissi (Grèce), demeurant à Cenon (Gironde).

TONINI (Eonélio), meunier, né le 8 avril 1908 à Sambucca (Italie), demeurant à Calcatoggio (Corse).

TERRENO (Joseph-Marius-Etienne), commerçant, né le 8 novembre 1907 à Viola (Italie), demeurant à Toulon (Var).

TIMMERMANS (Raymond-Germain-Adrien-Robert), tailleur, né le 16 mars 1902 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Paris.

TCHEPITCHIAN (Zacharie), cordonnier, né le 1er mars 1917 à Kutahia (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

THOMAS (Hans), étudiant en théologie, né le 30 mars 1914 à Waldenbourg (Allemagne), demeurant à Etiolles (Seine-et-Oise).

TEIXEIRA (Manoel-Joaquin), houilleur, né le 29 novembre 1893 à Soutelo (Portugal), demeurant à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

TERPIN (Angelo), fermier, né le 20 janvier 1923 à Cormons (Italie), demeurant à Pennes-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

TAUSKY (Frantz-Théodor), employé, né le 15 juillet 1905 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

TOKATLIAN (Artin), coiffeur, né le 25 février 1910 à Kengri (Turquie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

TOBIASS (Arons), boucher, né le 2 juin 1905 à Riga (Lettonie), demeurant à Paris.

TROKAS (Georgios-Athanassion), ouvrier agricole, né le 1er janvier 1913 à Kotta (Grèce), demeurant à Champigny (Yonne).

TRIADO (Joseph-Michel-Jean), ouvrier agricole, né le 16 décembre 1924 à Clers (Espagne), demeurant à Banyuls-dels-Aspres (Pyrénées-Orientales).

TUSZYNSKI (Lajzer), fourreur, né le 5 avril 1907 à Brezezeny (Pologne), demeurant à Paris.

TURO (Angel), maçon cimentier, né le 3 juin 1899 à Vilaller (Espagne), demeurant à Vernolle (Ariège).

TOVAZZI (Bruno), ouvrier agricole, né le 12 juillet 1921 à Volano (Italie), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

TESLER (Nouchim), chirurgien dentiste, né le 18 février 1903 à Miropol (Russie), demeurant à Paris.

TEYS (Jules-Oscar-Stéphane), peintre, né le 11 février 1893 à Gand (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

URSELLA (Archimède), terrassier, né le 1er février 1925 à Buja (Italie), demeurant à Darmieulles (Vosges).

URQUIJO (Juan), né le 5 mai 1926 à Alza (Espagne), demeurant à Oran.

VERGERIO (Amédée-Hubert), lamineur, né le 12 décembre 1896, de père italien, à Clouange (Moselle), demeurant à Rombas (Moselle).

VERHECKEN (Rochus-Cyriel), fraiseur, né le 14 août 1918 à Herzèle (Belgique), demeurant à Sannois (Seine-et-Oise).

VERRYDT (Clément-Auguste), cultivateur, né le 26 décembre 1913 à Balen-Neet (Belgique), demeurant à Saint-Germain (Aube).

VIVANCOS (Fernando), ouvrier agricole, né le 9 février 1917 à Mazaron (Espagne), demeurant à Vaumort (Yonne).

VARGAS (Manuel), agriculteur, né le 20 novembre 1915 à Niger (Espagne), demeurant à Gramont (Tarn-et-Garonne).

VIDAL (Urbain), sondeur, né le 23 novembre 1910 à Villalba (Espagne), demeurant à Saint-Chinian (Hérault).

VOLKOFF (Pierre), administrateur de sociétés, né le 28 mars 1894 à Poltava (Russie), demeurant à Paris.

VENTURI (Jules), maçon, né le 19 septembre 1909 à Minerbe (Italie), demeurant à Roquebillière (Alpes-Maritimes).

VILA (Juan-Ramon-José), peintre en bâtiment, né le 2 novembre 1899 à Barcelone (Espagne), demeurant à Paris.

VOARINO (Ernesto), maçon, né le 15 septembre 1902 à Roascio (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

VEILLARD (Samuel), chaudronnier, né le 23 avril 1923 à Aigle (Suisse), demeurant à Saint-Clair-du-Rhône (Isère).

VELOSO (Antonio), carrier, né le 20 février 1909 à Arcos de Valdevez (Portugal), demeurant à Meyrals (Dordogne).

VERACHTEN (Joseph-Peter-Louis), manœuvre, né le 23 février 1925 à Mol (Belgique), demeurant à Cormicy (Marne).

VERDOIA (Jean-Pierre), journalier agricole, né le 19 février 1912 à Fossano (Italie), demeurant à Neoules (Var).

VIDIZZONI (Lucien), maçon, né le 15 janvier 1895 à Coscano (Italie), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

VIGNALI (Mario), cordonnier, né le 3 octobre 1924 à Sainte Agatha Feltria (Italie), demeurant à Soulac-sur-Mer (Gironde).

VERNOCCHI (Mario-Carillo-Francesco), garçon de restaurant, né le 14 décembre 1911 à Castiglionne delle Stivière (Italie), demeurant à Paris.

VIDONI (Lino), agriculteur, né le 8 septembre 1919 à Sainte-Marguerite (Italie), demeurant à Samatan (Gers).

VIDAL (Fernand), ouvrier coiffeur, né le 15 août 1915 à San Félin de Guixols (Espagne), demeurant à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

VENCHIARUTTI (Marcelin), terrassier, né le 12 octobre 1907 à Osoppo (Italie), demeurant au Plessis-Robinson (Seine).

VALENTE (Jérome), manœuvre, né le 30 novembre 1913 à Roverchiara (Italie), demeurant à Châteaubernard (Charente).

VALENT (Lionello), cimentier, né le 22 mai 1922 à Moggio Udinese (Italie), demeurant à Châtellerault (Vienne).

VANBREDAM (Jean-Baptiste), artisan couvreur, né le 4 mars 1907 à Bailleul (Belgique), demeurant à Marq-en-Barœul (Nord).

VAN VELDHOVEN (Antonius-Johannès-Josephus), interprète, né le 21 mars 1906 à Bois-le-Duc (Hollande), demeurant à Paris.

VASSILEFF (Vassil), peintre en bâtiments, né le 4 février 1900 à Krivodol (Bulgarie), demeurant à Paris.

VAZQUEZ (Théodore), forain, né le 26 mars 1919 à Villalpando (Espagne), demeurant à Auch (Gers).

VUYLSTECKE (Gérard-Constant), cultivateur, né le 12 février 1891 à Ouckene (Belgique), demeurant à Travecy (Aisne).

VAN MOEFFAERT (Gaston-Roger), manœuvre, né le 19 mai 1925 à Wingene (Belgique), demeurant à Salome (Nord).

VAN VAEREMBERG (Roger-Richard), mécanicien, né le 19 février 1921, à Ostende (Belgique), demeurant à la Courneuve (Seine).

VISENTIN (Luigi-Pietro), maçon, né le 14 avril 1906 à Preganziol (Italie), demeurant à Autun (Saône-et-Loire).

VAN HOLLEBEKE (Henri-Joseph), plombier, né le 1er mai 1897 à Comines (Belgique), demeurant à Comines (Nord).

WENDERICKX (Maurice-Pierre-Marie-Arthur), décolleteur, tourneur, né le 6 décembre 1901 à Malines (Belgique), demeurant à Paris.

WETZEL (Othon), comptable, né le 1er février 1903 à Strasbourg (Bas-Rhin), demeurant à Montagne-Verte (Bas-Rhin).

WLODARSKI (Joseph), manœuvre, né le 9 février 1914 à Hern (Allemagne), de père polonais, demeurant à Agonac (Dordogne).

WOZNICZKA (Catherine), veuve SMOKOWSKI, née le 12 juillet 1914 à Niemirow, (Pologne), demeurant à Montadet (Gers), ayant un enfant mineur, Marthe-Antoinette-Irène, née le 13 juin 1939 à Montadet.

WAJNBERG (Mordka-David), tailleur, né en 1905 à Szydlowetz (Pologne), demeurant à Paris.

WEINBERGER (Salomon), relieur, né le 26 décembre 1910 à Kutno (Pologne), demeurant à Paris.

WEINSTOCK (Alexandre), vitrier, né le 26 décembre 1900 à Szercencs (Hongrie), demeurant à Paris.

WEIL (Charles-Gustave), né le 2 octobre 1902 à Baden-Baden (Allemagne), demeurant à Mostaganem (Oran).

WYNANT (Joseph), camionneur, né le 28 février 1921 à Heverlee (Belgique), demeurant à Epinay-sur-Seine (Seine).

WISZNIA (Joseph), tailleur, né le 1er juin 1903 à Pultusk (Pologne), demeurant à Paris.

WILHELM (Antoine), garçon boucher, né le 24 mai 1919 à Leniel (Hongrie), demeurant à Montech (Tarn-et-Garonne).

WUYLENS (Charles), menuisier, né le 1er mars 1923 à Mons (Belgique), demeurant à Grande-Synthe (Nord).

WAJS (Hersz), ouvrier tailleur, né le 23 mai 1922 à Sosnowiec (Pologne), demeurant à Paris.

WALCZAK (Joseph), chauffeur mécanicien, né le 9 février 1903 à Koscielna Wies (Pologne), demeurant à Paris.

WASYLIK (Piotr), ouvrier agricole, né le 28 septembre 1904 à Slobodka Janowska (Pologne) demeurant à Tessancourt (Seine-et-Oise).

WAGEMIS (Charles-Srul), monteur en chaussures, né le 15 septembre 1908 à Lenzna (Pologne), demeurant à Paris.

YANNY (Avram), garçon de bureau, né le 7 octobre 1903 à Istamboul (Turquie), demeurant à Paris.

YOVANOVITCH (Ljoubomir), ingénieur électricien, né le 17 février 1900 à Knjigevaiz (Yougoslavie), demeurant à Pigeac (Lot).

YAKAR (Issac), manœuvre, né le 14 novembre 1908 à Istamboul (Turquie), demeurant à Paris.

ZINANNI (Dino), cultivateur, né le 27 mars 1922 à Pontito (Italie), demeurant au Thor (Vaucluse).

ZUAZUA (Eusébio), manœuvre, né le 5 mars 1917 à Busturia (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

ZAJICEK (Patrik-Gustavo-Jaime), né le 22 mai 1917 à Barcelonne (Espagne), demeurant à Sceaux (Seine).

ZAK (Edouard), forgeron, né le 17 novembre 1907 à Smigiel (Pologne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

ZAROUDNEFF (Boris), mécanicien, né le 25 février 1901 à Yalta (Russie), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

ZAVOLI (Zaira), femme HALAIS, née le 2 novembre 1915 à Santarcangelo (Italie), demeurant à Romilly-sur-Seine (Aube).

ZIELINSKI (Alfons-Tadeausz), mineur, né le 15 mai 1917 à Slomow Gorny (Pologne), demeurant à Giraumont (Meurthe-et-Moselle).

ZINUTTI (Faustin-Pierre-Antoine), maçon, né le 22 août 1903 à Venzone (Italie), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

ZANARDI (Charles), bûcheron, né le 26 avril 1912 à Biello (Italie), demeurant à la Chapelle-du-Bard (Isère).

ZYTANER (Baruch), chauffeur, né le 18 octobre 1904 à Wladimir Nolynsky (Russie), demeurant à Paris.

ZOLDAN (Maria), veuve BUORO, née le 19 juin 1897 à Gaiarine (Italie), demeurant à Cuisery (Saône-et-Loire), ayant un enfant mineur, Dominique, né le 11 novembre 1927 à Fogliano (Italie).

ZENTIEFF (Soltan), chauffeur, né le 1er décembre 1901 à Toulatovo (Russie), demeurant à Emancé (Seine-et-Oise).

ZWEIG (Bernard), bijoutier, né en 1904 à Reczenizyn (Pologne), demeurant à Paris.

Art. 2. — Sont naturalisés Français par application des articles 60, 62, 64 (§ 4e) du code de la nationalité française:

ARNAUDO (Jean-Donat), marchand de vin, né le 26 avril 1905 à Aisone (Italie), et AGNELLO (Anna), sa femme, née le 2 mai 1913 à Aisone (Italie), demeurant à Saint-Denis (Seine).

ALGAZE (Maurice), représentant de commerce, né le 5 janvier 1909 à Aïdin (Turquie), et BENSIGNOR (Régine), sa femme, née le 29 mars 1919 à Aïdin (Turquie), demeurant à Paris.

ARMANI (Domenico), ouvrier peintre, né le 9 juillet 1900 à Berceto (Italie), ayant un enfant mineur, Bruno, né le 20 juin 1927 à Berceto (Italie), et TASSI (Palmira), sa femme, née le 29 avril 1906 à Berceto (Italie), demeurant à Paris.

AGNOLI (Jean-Baptiste), maçon, né le 18 juin 1893 à Valle di Cadore (Italie), et AGNOLI (Ida), sa femme, née le 20 juillet 1896, de père italien, à Messicano New Michen (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à Bandol (Var).

AMBROSINI (Guiseppe), manœuvre, né le 30 juillet 1897 à Tavagnacco (Italie), et GIORDANO (Enrica-Térèsa), sa femme, née le 30 novembre 1900 à Cassalecco (Italie), demeurant à Vernon (Eure).

ALESSI (Andréa), manœuvre, né le 2 septembre 1906 à Rosa (Italie), et DOSE (Maria), sa femme, née le 5 mars 1912 à Gonars (Italie), demeurant à Viviers (Ardèche).

AROLFO (Félix), cultivateur, né le 20 avril 1911 à Plobési Torinèse (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Raymond, né le 19 juin 1933 à Roqueserière (Haute-Garonne); 2° Marguerite, née le 19 septembre 1934 à Roqueserière (Haute-Garonne); 3° Marie-Louise, née le 22 octobre 1945 à Toulouse (Haute-Garonne), et OLIVERO (Madeleine), sa femme, née le 8 mai 1908 à Saint Damiano Magra (Italie), demeurant à Paulhac (Haute-Garonne).

ANTREASSIAN (Agop), tailleur, né en 1904, de père syrien, à Sivas (Turquie), et ALEXANDRIAN (Baydzar), sa femme, née en 1904 à Sivas (Turquie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

AGHAMALIAN (Nubar), manœuvre, né le 17 février 1889 à Constantinople (Turquie), et SARADJIAN (Pailouhi), sa femme, née le 14 septembre 1901, à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

ALBERTINO (Joseph-Barthelméo), manœuvre, né le 10 août 1906, de père italien, à Chatelard (Suisse), et WEBER (Bertha), sa femme, née le 27 septembre 1906 à Colombier (Suisse), demeurant à Asnières (Seine).

ARBUSMAN (David), tailleur, né le 14 mai 1907 à Wancorzow (Pologne), et FISZER (Maika), sa femme, née le 18 mai 1906 à Rzgow (Pologne), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

ANTOLI (José), ouvrier agricole, né le 26 novembre 1902 à Receite (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Joséphine-Hilaire, née le 16 mars 1928 à Mazaleon (Espagne); 2° Salvadora, née le 11 mars 1930 à Mazaleon (Espagne; 3° Lucien, né le 4 avril 1933 à Limoux (Aude), et BELMONTE (Lucie-Florentina), sa femme, née le 16 octobre 1903 à Mazaleon (Espagne), demeurant à la Digne-d'Amont (Aude).

ARLOTTI (César), mineur, né le 3 mai 1899 à Mercato Saraceno (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Inès, née le 26 janvier 1928 à Bouligny (Meuse); 2° Luigi, né le 5 juin 1929 à Bouligny (Meuse); 3° Jacques, né le 7 février 1939 à Bouligny (Meuse), et PISCAGLIA (Assunta), sa femme, née le 22 mars 1909 à Aumetz (Moselle), de père italien, demeurant à Bouligny (Meuse).

ASTORI (Jean), exploitant forestier, né le 28 janvier 1907 à Dossena (Italie), ayant trois enfants mineurs, 1° Rose-Jeannette, née le 24 août 1941 à Vif (Isère); 2° Jean-François, né le 24 mai 1944 à Vif (Isère); 3° Ginette-Monique, née le 3 août 1945 à Vif (Isère), et VALESCHINI (Rosa), sa femme, née le 6 août 1914 à Brembillo (Italie), demeurant à Vif (Isère).

ANDRZEWSKI (Kasimir-Joseph), boucher, né le 4 mars 1910 à Dahchausen (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Liliane-Monique, née le 17 mars 1936 à Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais); 2° Marie-Thérèse, née le 5 décembre 1944 à Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais), et PODGORSKA (Cécile), sa femme, née le 13 novembre 1909 à Demblin (Pologne), demeurant à Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais).

ALTOUNIAN (Ohannès), glacier-pâtissier, né le 8 novembre 1904 à Stamboul (Turquie), et MARKARIAN (Serpouhi), sa femme, née le 31 janvier 1909 à Constantinople (Turquie), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

AIMONE (Charles), cultivateur, né le 30 août 1895 à Turin (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Yvonne-Virginie, née le 19 août 1926 à la Tronche (Isère); 2° René-Jean-Marius, né le 7 janvier 1934 à Grenoble (Isère), et CORDOLA (Miliana), sa femme, née le 11 août 1898 à Mocchie (Italie), demeurant à Veurey-Voroize (Isère).

BARGERO (Pietro-Félix-Joseph), manœuvre, né le 20 juillet 1899 à Casale (Italie), et FRACCHIA (Ernesta), sa femme, née le 8 mai 1899 à Altavilla (Italie), demeurant à Sannois (Seine-et-Oise).

BROSEGHINI (Ernesto), mineur, né le 30 juillet 1902 à Baselga (Italie), ayant un enfant mineur, Emilio, né le 23 octobre 1928 à Baselga (Italie), et IORATTI (Catherine), sa femme, née le 27 janvier 1903 à Baselga (Italie), demeurant à Déchy (Nord).

BRUNETTI (David), chaudronnier, né le 12 avril 1901 à Kayl (grand-duché du Luxembourg), ayant un enfant mineur, Italia, née le 23 avril 1931 à Fiuminata (Italie), et BELLUCCI (Luisa), sa femme, née le 8 mai 1909 à Fabriano (Italie), demeurant à Herserange (Meurthe-et-Moselle).

BELLINI (Giovanni), serrurier, né le 2 avril 1894 à Martignana di Po (Italie), ayant un enfant mineur, Idéo, né le 20 mai 1932 à Longny-au-Perche (Orne), et BERNARDI (Masilia), sa femme, née le 10 mai 1903 à Martignana di Po (Italie), demeurant à Longny-au-Perche (Orne).

BUCCI (Francesco), manœuvre, né le 14 septembre 1897 à Corato (Italie), et MISCIOSCIA (Nunzia), sa femme, née le 3 mars 1898 à Corato (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

BACCICHET (Adrien-Maximilien), ouvrier agricole, né le 26 novembre 1909 à Cappella Maggiore (Italie), et BONESSO (Irène-Anna), sa femme, née le 21 juillet 1918 à Negaunée Michingam (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à Aspet (Haute-Garonne).

BALDANOFF (Radjal), manœuvre, né le 5 août 1922, de père russe, à Belgrade (Yougoslavie), et BEMBEKOFF (Laura), sa femme, née le 29 mai 1921, de père russe, à Sofia (Bulgarie), demeurant à Maisons-Alfort (Seine).

BATTIONI (Luigi), maître d'hôtel, né le 18 juillet 1904 à Parme (Italie), et JULVE (Josepha), sa femme, née le 17 mars 1908 à Galleur (Espagne), demeurant à Paris.

BERRA (Sébastiano), journalier, né le 15 décembre 1900 à Bastia Mondovi (Italie), et GARELLI (Margherita-Carolina), sa femme, née le 29 juillet 1899 à Pamparato (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BELTRAME (Sisto), garçon boucher, né le 30 novembre 1904 à Pavia d'Udine (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Etienne-Jean, né le 29 mars 1933 à Toulouse (Haute-Garonne); 2° Odette-Laure, née le 8 juillet 1935 à Toulouse (Haute-Garonne), et FORTE (Maria), sa femme, née le 22 juillet 1907 à Pavia d'Udine (Italie), demeurant à Toulouse (Haute Garonne).

BRYK (Joseph), cultivateur, né le 17 mars 1908 à Oplytna (Pologne), ayant un enfant mineur, Marcel-Henri, né le 9 juillet 1933 à Sigloy (Loiret), et OMILION (Euphrosine), sa femme, née le 20 décembre 1906, à Nowé Miastro (Pologne), demeurant à Sigloy (Loiret).

BOK (Bencjan), fabricant de tricots, né le 3 novembre 1907 à Nowe Miasto (Pologne), ayant deux enfants mineurs, 1° Julien, né le 14 mars 1933 à Lodz (Pologne); 2° Bernard-Didier, né le 28 juin 1940 à Toulouse (Haute-Garonne), et MARKOWICZ (Fajga), sa femme, née le 3 février 1908 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

BENEDETTI (Clivio), mineur, né le 10 mars 1902 à Spoleto (Italie), ayant un enfant mineur, Jacques, né le 5 septembre 1941 à Thil (Meurthe-et-Moselle), et PIZZI (Adalgisa), sa femme, née le 6 juillet 1907 à Spoleto (Italie), demeurant à Thil (Meurthe-et-Moselle).

BURIONI (Gino), manœuvre, né le 12 décembre 1903 à Casteldelci (Italie), et GIORGI (Maria), sa femme, née le 16 août 1914 à San Agata Feltria (Italie), demeurant à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).

BOGO (Pierre), métayer, né le 21 septembre 1891 à Limana (Italie), ayant un enfant mineur, Madeleine-Lucienne, née le 16 octobre 1929 à Castillonnes (Lot-et-Garonne), et DAL FARRA (Rachel), sa femme, née le 9 mars 1893 à Belluno (Italie), demeurant à Ferrensac (Lot-et-Garonne).

BINACCHI (Jean), ouvrier agricole, né le 11 novembre 1899 à Sambuca (Italie), et TAMBURINI (Ernestine), sa femme, née le 1er avril 1900 à Acqui (Italie), demeurant à Allauch (Bouches-du-Rhône).

BALDISSONE (Michel), agriculteur, né le 29 mai 1910 à Villanova Sularo (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Thomas, né le 6 juin 1932 à Muret (Haute-Garonne); 2° Marie-Jeanne-Catherine, née le 11 septembre 1933 à Muret (Haute-Garonne), et GARELLI (Jeanne), sa femme, née le 5 octobre 1912 à Cornebarrieu (Haute-Garonne).

BIESEN (Jean), mineur, né le 29 mars 1898, de père allemand, à Petite-Rosselle (Moselle), et KUNZE (Emma-Amélie), sa femme, née le 3 février 1901 à Fenne (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

BUGIONAVI (Annibale), machiniste, né le 8 avril 1909 à Lusiana (Italie), demeurant à Thil (Meurthe-et-Moselle), et PASSUELLO (Térésa), sa femme, née le 29 juin 1915 à Lusiana (Italie), demeurant à Thil (Meurthe-et-Moselle).

BISCUOLA (Giulio), cultivateur, né le 1er février 1904 à Merlara (Italie), et CHECCHETTO (Maria), sa femme, née le 3 novembre 1905 à Montagnana (Italie), demeurant à Campsas (Tarne-et-Garonne).

BUGAR (Imrich), maçon, né le 2 janvier 1901 à Lutila (Tchécoslovaquie), ayant un enfant mineur, Emile, né le 5 septembre 1934 à Argenteuil (Seine-et-Oise), et MIKUS (Anna), sa femme, née le 9 juillet 1904 à Lutila (Tchécoslovaquie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

BARTOLONI (Almicare), maître d'hôtel, né le 10 janvier 1897 à Lodi (Italie), et ROSSI (Guglielmina), sa femme, née le 28 novembre 1900 à Milan (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

BOVO (Carlo), commerçant, né le 29 octobre 1911 à Villanova di Campo Sampiéro (Italie), et TOME (Maria), sa femme, née le 22 février 1916 à Orsago (Italie), demeurant à Grenade (Haute-Garonne).

BERTUZZI (Luigi-Valentino), entrepreneur de travaux publics, né le 6 mars 1904 à Spilimbergo (Italie), et BASSO (Anna-Maria), sa femme, née le 8 juin 1910 à San Diégo Rochinvolda (Italie), demeurant à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).

BONNET (André), maçon, né le 26 février 1900, de père belge, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), ayant un enfant mineur, René-Henri-Jules, né le 10 septembre 1926 à Taintegnies (Belgique), et BONNET (Elisa-Marie-Louise), sa femme, née le 6 octobre 1905 à Taintegnies (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

BORSOTTI (Laurent), menuisier, né le 15 décembre 1890 à Santa Brigida (Italie), et BASCHENIS (Maria), sa femme, née le 8 octobre 1895 à Santa Brigida (Italie), demeurant à Avoudrey (Doubs).

BIRMAN (Szmul), commerçant, né le 15 mai 1905 à Grochow (Pologne), et JABLONKA (Rywka), sa femme, née en 1908 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

BROGLIA (Antoine), cordonnier, né le 2 septembre 1901 à Soprana (Italie), et BROGLIA (Pierina), sa femme, née le 19 juin 1906 à Soprana (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

BRISCH (Curt), employé, né le 16 juin 1887 à Konigsberg (Allemagne), et DANIEL (Philippine), sa femme, née le 27 avril 1890 à Rublitz (Allemagne), demeurant à Grenoble (Isère).

BALESTRERO (Guiseppe-Natale), cultivateur, né le 14 juin 1912 à Tortona (Italie), et BORDIGNON (Rina-Margherita), sa femme, née le 10 octobre 1914 à Casarola di Vedelago (Italie), demeurant à Garganviller (Tarn-et-Garonne).

BILDER (Szulim-Boruch), teinturier, né le 1er mai 1904 à Lodz (Pologne), ayant un enfant mineur, Abraham-Iechak, né le 22 mars 1930 à Lodz (Pologne), et BOKSENBAUM (Adela), sa femme, née le 26 octobre 1906 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

BRUSCO (Pierre), maçon, né le 15 août 1899 à Serravalle (Italie), et PORRO (Rose), sa femme, née le 2 novembre 1905, de père italien, à Nice (Apes-Maritimes), demeurant à la Crau (Var).

BRILTZ (Emile), comptable, né le 29 septembre 1886 à Zoltz (Russie), et DAOUENGAOUER (Clémentine), sa femme, née le 16 septembre 1892 à Landau (Russie), demeurant à Montrouge (Seine).

BRUNOD (Guiseppe-Vittorio), garagiste, né le 4 avril 1893 à Chatillon (Italie), et ARTAZ (Maria-Eufrosina), sa femme, née le 28 janvier 1903 à Torgnon (Italie), demeurant à Paris.

BUDNA (Léopold), mineur, né le 27 avril à Pokleku (Yougoslavie), et KOZOLE (Amalija), sa femme, née le 12 avril 1903 à Dobrovik (Yougoslavie), demeurant à Merlebach (Moselle).

CECUTTI (Marcelin-Valentin), boulanger, né le 1er mars 1913 à Povoletto (Italie), ayant un enfant mineur, Alain-Hubert-Jean, né le 27 février 1945 à Condom (Gers), et BAGNAROSA (Maria), sa femme, née le 20 septembre 1921 à Povoletto (Italie), demeurant à Montréal-du-Gers (Gers).

CAPPELLETTI (Annibale), mécanicien, né le 10 février 1903 à Castiglione (Italie), et GUADOGNI (Guiseppa), sa femme, née le 14 février 1906 à Castiglione (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CAPARROS (Sébastien), manœuvre, né le 18 avril 1911 à Herrerias (Espagne), et COLLADO (Anna), sa femme, née le 16 avril 1913 à Cuevas (Espagne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

CAPITTA (Arnoldo), tourneur sur bois, né le 15 octobre 1880 à Tissi (Italie), et COSSU (Jeanne), sa femme, née le 24 décembre 1887 à Sassari (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

CYGAN (Léon), bouilleur, né le 18 février 1914 à Kosielec Redziny (Pologne), et SNELLA (Rosalie), sa femme, née le 4 septembre 1918, de père polonais, à Nelle (Allemagne), demeurant à Evin-Malmaison (Pas-de-Calais).

CZOP (Leib), maroquinier, né le 7 septembre 1901 à Cholojow (Pologne), et BANER (Cirel), sa femme, née le 3 janvier 1916 à Strzeliska Nowe (Pologne), demeurant à Périgueux (Dordogne).

CURTZ (Othon), contremaître, né le 15 octobre 1913 à Waimes (Belgique), ayant un enfant mineur, Alain-Ernest-Henri, né le 18 avril 1946 à Reims (Marne), et SARTON (Caroline-Joséphine), sa femme, née le 1er septembre 1915 à Sona (Italie), demeurant à Reims (Marne).

CANIL (Gennaro-Guiseppe), cimentier, né le 27 mars 1905 à Loria (Italie), ayant un enfant mineur, Claude-Attilio-Janvier, né le 11 janvier 1938 à Domont (Seine-et-Oise), et PERSEILO (Clementina), sa femme, née le 15 octobre 1909 à Majano (Italie), demeurant à Domont (Seine-et-Oise), ayant un enfant mineur, Andreutti (Yvonne), née le 5 février 1933 à Paris.

CARLES (Juan-Luis-José), viticulteur, né le 24 juin 1893 à Tortosa (Espagne), et MATEO (Vicenta), sa femme, née le 21 juillet 1897 à Penalva (Espagne), demeurant à Bessan (Hérault).

CARNIEL (Giovanni), métayer, né le 22 avril 1903 à Godega (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Angèle-Gisèle, née le 9 mai 1931 à Saint-Nicolas-de-la-Balerme (Lot-et-Garonne); 2° Claudine, née le 27 mai 1941 à Saint-Nicolas-de-la Balerme (Lot-et-Garonne); 3° Odette-Antoinette, née le 26 novembre 1942 à Saint-Nicolas-de-la-Balerme (Lot-et-Garonne); 4° Roger-Pierre, né le 27 novembre 1943 à Saint-Nicolas-de-la-Balerme (Lot-et-Garonne), et PIASENTIN (Augusta), sa femme, née le 9 mars 1910 à Godega (Italie), demeurant à Saint-Nicolas-de-la-Balerme (Lot-et-Garonne).

CAROTI (Negildo), ouvrier agricole, né le 18 février 1901 à Arezzo (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Adelino, né le 7 janvier 1927 à Arezzo (Italie); 2° Odette-Edmée, née le 22 novembre 1931 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône); 3° René-Eugène, né le 6 mars 1938 à Avignon (Vaucluse), et BRUNO (Lucia), sa femme, née le 16 janvier 1906 à Arezzo (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

CARRARA (Jean-François), maçon, né le 1er mai 1893 à Gandino (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Jeanne, née le 5 avril 1928 à Pommard (Côte-d'Or); 2° Yvonne-Thérèse, née le 28 octobre 1939 à Pommard (Côte-d'Or), et PIEROBON (Emma), sa femme, née le 14 août 1892 à Ponte Nelle Alpi (Italie), demeurant à Pommard (Côte-d'Or).

CHRUSCIEL (Charles), ouvrier agricole, né le 1er avril 1915 à Sokolniki (Pologne), ayant un enfant mineur, Jean-Charles, né le 20 août 1938 à Mitry-Mory (Seine-et-Marne), et POPEK (Hedvige), sa femme, née le 4 septembre 1919 à Ruszcza (Pologne), demeurant à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).

CREIMER (Rudin), cordonnier, né en 1905 à Rascarie (Roumanie), et RETELMAN (Edée), sa femme, née le 15 avril 1902 à Rascarie (Roumanie), demeurant à Paris.

COLLEONI (Guiseppe), métayer, né le 19 octobre 1896 à Calusco d'Adda (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Thérézia-Joséphine-Francine, née le 21 juillet 1926 à Gavarret (Gers); 2° Maria-Anna, née le 5 mai 1928 à Gavarret (Gers); 3° Jean-Louis, né le 10 février 1934 à Crastes (Gers); 4° Alice-Anita-Angèle, née le 1er décembre 1940 à Crastes (Gers), et MAGNI (Rosa), sa femme, née le 15 août 1900 à Calusco d'Adda (Italie), demeurant à Crastes (Gers).

COLLET (Aquilas-Emile-Albert), mécanicien dentiste, né le 23 mai 1922 à Montigny-le-Tilleul (Belgique), et URBAN-ANCIÈVITCH (Irène-Valérie), sa femme, née le 25 février 1923 à Daugavpils (Lettonie), demeurant à la Garenne-Colombes (Seine).

COSSETTI (Gelindo), maçon, né le 6 novembre 1894 à Lestizza (Italie), ayant un enfant mineur, Paulette, née le 15 mars 1942 à Dugny (Meuse), et DE MARCO (Maria), sa femme, née le 6 mai 1899 à Meretto de Touba (Italie), demeurant à Dugny (Meuse).

CURYLO (Julien), marchand forain, né le 10 janvier 1914 à Pomorzany (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Bruno-Léon, né le 21 mai 1936 à Ollioules (Var); 2° Daniel-Tadeusz-Roger, né le 30 décembre 1941 à Saint-Vite (Lot-et-Garonne), et KIRZINSKY (Hedvige), sa femme, née le 8 novembre 1914 à Buer-Beckhaus (Allemagne), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

CISTOTA (Joseph), tailleur, né le 20 juin 1909, de père tchécoslovaque, à Vienne (Autriche), ayant un enfant mineur, Georges, né le 7 mars 1937 à Paris, et ROZMARIN (Emilie), sa femme, née le 9 avril 1913 à Peindorf (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

CARLINI (Roméo), mécanicien, né le 26 octobre 1903 à Rimini (Italie), ayant un enfant mineur, Evellina-Dora-Adda, née le 4 septembre 1928 à Ripe (Italie), et GIUNTI (Terza), sa femme, née le 9 mars 1909 à Colborotolo (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

CARUSSI (Carlo), manœuvre, né le 21 juin 1914 à Alterbach (Italie), ayant un enfant mineur, Jean-Marc-Charles-Marie-Ghislain, né le 21 août 1944 à Sainte-Catherine-lès-Arras (Pas-de-Calais), et D'ENNETIERES (Andrée-Henriette-Gabrielle-Joséphine-Ghislaine), sa femme née le 2 mars 1940 à Commines (Belgique), demeurant à Sainte-Catherine-lès-Arras (Pas-de-Calais).

CAPRACCI (Pierre-Arcangelo-Séraphino), mineur, né le 15 octobre 1900 à Gualdo Tadino (Italie), et GIAMMARCO (Régina), sa femme, née le 29 mai 1908, de père italien, à Thil (Meurthe-et-Moselle), y demeurant.

CIBRARIO (Fortuné-Auguste), laitier, né le 4 avril 1909 à Susa (Italie), et CIBRARIO (Paule), sa femme, née le 20 novembre 1905 à Exilles (Italie), demeurant à Avignon-Montfavet (Vaucluse).

COHN (Walter), secrétaire, né le 5 septembre 1901 à Chemnitz (Allemagne), et KROIL (Théodora-Hedwig-Margarète), sa femme, née le 19 octobre 1906 à Berlin (Allemagne), demeurant à Palaiseau (Seine-et-Oise).

CONTE (Vito-Aristide), ébéniste, né le 15 septembre 1910 à Enemonzo (Italie), et NARDI (Maria-Antonia), sa femme, née le 14 décembre 1909 à Sprésiano (Italie), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

CHANOYAN (Kaloust), empaleur, né en 1904 à Mouche (Turquie), et NAHABETIAN (Aroussiak), sa femme, née en 1911 à Yozgal (Turquie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

CAPOEN (Marcel-Corneille), ouvrier agricole, né le 2 avril 1914 à Proven (Belgique), et CARON (Yvonne-Simone), sa femme, née le 19 octobre 1920 à Westoutre (Belgique), demeurant à Saint-Jans-Cappel (Nord).

CID (Félipe), manœuvre, né le 24 janvier 1893 à Castelfon de las Armas (Espagne), et DE PAZ (Placida), sa femme, née le 11 octobre 1895 à Brimeda (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

CORICA (Antonio-Giacomo), charcutier, né le 24 septembre 1897 à Polistena (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Ersiglia, née le 4 septembre 1929 à Polistena (Italie); 2° Jeanine, née le 10 février 1936 à Maison-Carrée (Alger), et ZANGARI (Maria-Carmela), sa femme, née le 8 mars 1899 à Mammola (Italie), demeurant à Maison-Carrée (Alger).

CHTEPA (Nicolas), épicier, né le 19 juin 1902 à Poltava (Russie), ayant deux enfants mineurs: 1° Nina-Colette, née le 24 septembre 1934 à Caen (Calvados); 2° Anne-Marie, née le 21 janvier 1944 à Mondeville (Calvados), et SKUTNIK (Marie-Emilienne), sa femme, née le 29 mai 1918 à Stuza (Allemagne), demeurant à Mondeville (Calvados).

COLOMBO (Ernesto), industriel, né le 25 septembre 1904 à Rescaldina (Italie), ayant un enfant mineur, Angèle, née le 23 février 1939 à Saronno (Italie), et RAVANELLI (Emilie), sa femme, née le 15 octobre 1901 à Cambiago (Italie), demeurant à Bagnolet (Seine).

CHIARUTTINI (Giana), chauffeur, né le 6 novembre 1902 à Enemongo (Italie), et TOMAS (Onorina), sa femme, née le 27 juin 1896 à Venzone (Italie), demeurant à Loison-sous-Lens (Pas-de-Calais).

DZIARSKI (Jean), mineur, né le 16 juillet 1908 à Herne (Allemagne), et RYBAKOWSKI (Pelagia), sa femme, née le 6 octobre 1918 à Leszno (Pologne), demeurant à Douchy-les-Mines (Nord).

DZIEWIZ (Stanislas), boucher, né le 31 janvier 1902 à Kargow-Tuczepy (Pologne), ayant un enfant mineur, Hélène-Marianna, née le 1er mai 1932 à Blaye-les-Mines (Tarn), et KUDELA (Majanna), sa femme, née le 28 mars 1903 à Golonog (Pologne), demeurant à Blaye-les-Mines (Tarn).

DRAZNIN (Nochum), tailleur, né en mars 1905 à Lida (Pologne), ayant un enfant mineur, Henri, né le 2 mai 1938, à Paris, et ZAJDMAN (Frajda-Rywka), sa femme, née le 14 juillet 1907 à Szczekociny (Pologne), demeurant à Paris.

DANZIGER (Gunter), ingénieur, né le 8 avril 1903 à Berlin (Allemagne), et ZIEGLER (Gerda-Jeanne-Claire), sa femme, née le 18 octobre 1906, de père allemand, à Paris, demeurant à Montrouge (Seine).

DRAGONE (Jean), maçon, né le 11 juillet 1909 à Frabosa Soprana (Italie), ayant un enfant mineur, Marguerite-Marie-Augusta, née le 19 juin 1940 à Ollioules (Var), et COGO (Rose-Marie), sa femme, née le 16 octobre 1914 à Creazzo (Italie), demeurant à Saint-Maximin (Var).

DE PRATO (Giovanni), entrepreneur, né le 16 juin 1905 à Socchieve (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Armand, né le 13 février 1935 à Toulouse (Haute-Garonne); 2° Nella-Adélaïde, née le 9 février 1938 à Savenes (Tarn-et-Garonne), et SOLDAN (Clara), sa femme, née le 4 août 1908 à Refrontolo (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

DOS SANTOS (José), menuisier, né le 2 février 1894 à Ovoa (Portugal), ayant trois enfants mineurs: 1° Amador, né le 22 juin 1927 à Penacova (Portugal); 2° Maria-Helena, née le 22 avril 1929 à Penacova (Portugal); 3° Henri-André, né le 6 mars 1931 à Mantauban (Tarn-et-Garonne), et CRAVEIRO (Maria), sa femme, née le 3 février 1897 à Penacova (Portugal), demeurant à la Garde (Var).

DE NARDI (Ernest), cultivateur, né le 30 novembre 1908 à Vittoria (Italie), ayant un enfant mineur, Elino-Jacques, né le 26 décembre 1942 à Saint-Aulaye (Dordogne), et BAZZO (Guerina), sa femme, née le 6 juin 1915 à Roncadelle (Italie), demeurant au Menesplet (Dordogne).

DEUTSCH (Ladislas), colleur en imperméable, né le 10 octobre 1902 à Nagykallo (Hongrie), et FELDMAN (Ruchla), sa femme, née le 18 août 1908 à Radzymin (Pologne), demeurant à Paris.

DELMATTI (Jean-François), maçon, né le 22 septembre 1888 à Unchio (Italie), ayant un enfant mineur, Yolande, née le 11 novembre 1930 à Gaillard (Haute-Savoie), et PISELLI (Domenica), sa femme, née le 16 juillet 1894 à Cossogno (Italie), demeurant à Villard-sur-Boege (Haute-Savoie).

DELLA VALLE (Carlo), manœuvre, né le 22 juin 1897 à Roccadevandro (Italie), et FRATANTUONO (Isabella), sa femme, née le 7 septembre 1898 à Narticovetere (Italie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

DOMBROWSKI (Joseph), mineur, né le 16 janvier 1907, de père polonais, à Langendreer (Allemagne), et KUBIAK (Françoise), sa femme, née le 25 mars 1911, de père polonais, à Posen (Allemagne), demeurant à Guesnain (Nord).

DI MASCIO (Bernard), livreur, né le 23 septembre 1904 à Vallerotonda (Italie), et FACHINETTI (Marie-Baptistine), sa femme, née le 2 février 1913 à Casazza (Italie), demeurant à Gagny (Seine-et-Oise).

DIAZ (Isaac dit Jacques), directeur commercial, né le 12 juin 1912, ayant un enfant mineur, Claude, né le 19 juin 1946 à Paris, et HIRSCH (Margit), sa femme, née le 8 juin 1921 à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

DELLA NEGRA (Silverio), briquetier, né le 25 mars 1895 à Pavoletto (Italie), et MESAGLIA (Victoria), sa femme, née le 27 août 1900 à Basaliano (Italie), demeurant à Montlignon (Seine-et-Oise).

DANIELEWICZ (Zinkind), tailleur, né le 3 janvier 1903 à Lodz (Pologne), et BENNAHMIAS (Rachel), sa femme, née en 1911 à Salonique (Turquie), de père italien, demeurant à Paris.

DEGLI ANGELI (Guiseppe), maître d'hôtel, né le 7 mars 1891 à Bologne (Italie), et GIACCHINO (Angele-Geronino-Josephine), sa femme, née le 1er juillet 1913 à Ellera (Italie), demeurant à Courbevoie (Seine).

DELEPIERRE (Léon-Romain-Rémi), né le 21 juin 1900 à Audenaerde (Belgique), et NOUWYNCK (Simone-Julia), sa femme, née le 14 juillet 1902, de père belge, à la Madeleine (Nord), y demeurant.

DI CRISTOFANO (Pietro), ouvrier agricole, né le 5 février 1920 à Pizzono (Italie), et CAZZOLA (Ricarda-Guiseppina), sa femme, née le 7 février 1908 à Sessane (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

DEL CERRO (Manuel), lamineur, né le 15 juin 1915 à Carranza (Espagne), et METELLI (Rosa), sa femme, née le 17 juin 1918, de père italien, à Zurich (Suisse), demeurant à Rehon (Meurthe-et-Moselle).

DAL PONT (Oro), mineur, né le 31 mars 1914 à Crodo (Italie), et VALLINO (Costassa-Giovanna), sa femme, née le 21 juillet 1920 à Locana (Italie), demeurant à la Motte-d'Aveillans (Isère)

DEVEL (Théodore), directeur technique, né le 20 septembre 1900 à Petrograd (Russie), et AVRAAMOFF (Irène), sa femme, née le 26 janvier 1906 à Xonarrov (Russie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

DELLA SANTINA (Velio-Erve-Andrea), ouvrier agricole, né le 14 avril 1911 à Sainte Maria à Monte (Italie), et CUALLADO (Maria), sa femme, née le 29 octobre 1910 à Benifayo (Espagne), demeurant à Saint-Mamert (Gard).

DELLA VEDOVA (Pietro), maçon, né le 25 juin 1904 à Casacco (Italie), ayant un enfant mineur, Milena-Silvana, née le 31 décembre 1931 à Saint-Priest (Isère), et GERUSSI (Maria), sa femme, née le 24 août 1908 à Treppo Grande (Italie), demeurant à Vénissieux (Rhône).

DINGOYAN (Kegham), cordonnier, né le 8 avril 1906 à Erzeroum (Asie Mineure), et BEGUIAN (Mariame), sa femme, née le 29 mai 1912 à Amassia (Asie Mineure), demeurant à Romainville (Seine).

DERYNCK (Jules), paveur, né le 9 août à Cerneghem (Belgique), ayant deux enfants mineurs: 1° Maurice-Alphonse, né le 30 septembre 1930 à Mantouillet (Seine-et-Marne); 2° Michel-Maurice, né le 26 octobre 1945 à Crépy-en-Valois (Oise), et HEMERYCK (Marie-Thérèse), sa femme, née le 9 juin 1909 à Vladsloo (Belgique), demeurant à Crépy-en-Valois (Oise).

DIAKONOFF (Jean), cultivateur, né le 15 janvier 1897 à Sloboda (Russie), ayant un enfant mineur, Romain, né le 22 novembre 1928

à Vitebsk (Russie), et IAZEFF (Tatéane), sa femme, née le 22 mars 1902 à Pavlovo (Russie), demeurant à Madaillan (Lot-et-Garonne).

DAGA (Antonio), gérant, né le 28 octobre 1898 à Benevento (Italie), ayant un enfant mineur, Angelo, né le 26 novembre 1927 à Benevento (Italie), et BOSCIA (Maria), sa femme, née le 13 juin 1893 à Benevento (Italie), demeurant à Paris.

DECRAMER (Valère-Albert-Corneille), fermier, né le 12 janvier 1899 à Langemarck (Belgique), ayant deux enfants mineurs: Emile-Albert-Corneille, né le 21 septembre 1935 à Auxerre (Yonne); Ginette-Alice, née le 2 septembre 1937 à Auxerre (Yonne), et LEPLAE (Gabrielle-Maria), sa femme, née le 22 mai 1898 à Eesen (Belgique), demeurant à Chevannes (Yonne).

ERANIAN (Missak), contremaître, né le 20 mars 1908 à Brousse (Asie Mineure), et TORKOMIAN (Yeranouhi), sa femme, née le 5 août 1917 à Afion Kara Hissar (Asie Mineure), demeurant à Colombes (Seine).

ERMOLINE (Alexandre), magasinier, né le 15 août 1902 à Borissoglebsk (Russie), et AMIRIAN (Hélène), sa femme, née le 25 décembre 1909 à Bakou (Arménie), demeurant à Paris.

EDALITI (Francisco), cultivateur, né le 7 décembre 1908 à San Polo di Piave (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Adrien, né le 27 novembre 1935 à Mont-de-Marsan (Landes); 2° Elie, né le 8 septembre 1942 à Sabres (Landes); 3° René, né le 8 septembre 1942 à Sabres (Landes), et PASCONI (Elvire-Inès), sa femme, née le 3 mai 1912 à San Polo di Piave (Italie), demeurant à Sabres (Landes).

EINHORN (Simon), commerçant, né le 22 septembre 1908 à Nuremberg (Allemagne), et SCHAFER (Gertrud), sa femme, née le 30 juin 1921, de père tchèque, à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

ELIZALINE (Salvador), bûcheron, né le 24 décembre 1903 à Tafalla (Espagne), ayant huit enfants mineurs: 1° Marie-Thérèse, née le 14 mai 1931 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 2° Pierre, né le 9 juillet 1933 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 3° Odette-Monique, née le 12 octobre 1936 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 4° Colette-Pierrette, née le 8 août 1941 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 5° Romain-Roland, né le 8 août 1941 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 6° Arlette-Noëlle, née le 13 décembre 1943 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 7° Mercédès-Micheline, née le 7 octobre 1946 à Orbais-l'Abbaye (Marne); 8° Lolita-Christine, née le 7 octobre 1946 à Orbais-l'Abbaye (Marne), et DYBKA (Marianna), sa femme, née le 20 mai 1906 à Pysznica (Pologne), demeurant à Orbais-l'Abbaye (Marne).

EDELSTEIN (Samson), employé, né le 20 août 1896 à Horodenka (Pologne), et ROY (Yvonne-Marie-Marguerite), sa femme, née le 20 juillet 1908 à Aigle (Suisse), demeurant à Paris.

ERMAKOFF (Waldemar), peintre en bâtiment, né le 28 décembre 1900 à Sébastopol (Russie), et TOUZOFF-GROULEFF (Lydie), sa femme, née le 15 février 1903 à Starogolsky (Russie), demeurant à Paris.

EUCHPARMAKIAN (Sarkis), tailleur, né le 3 mai 1908 à Marach (Asie Mineure) et CARABEDIAN (Anouch), sa femme, née le 5 décembre 1906 à Marach (Asie Mineure), demeurant à Villemomble (Seine).

FRESHLI (Alexandre), commerçant en chaussures, né le 17 juin 1895 à Pontecorvo (Italie), et GABRIELE (Santa), sa femme, née le 24 juin 1900 à Arpino (Italie), demeurant à Paris.

FILOSOF (Abram-Icek), maroquinier, né en 1894 à Biala (Pologne), et NIRENBERG (Chaja), sa femme, née le 13 décembre 1900 à Biala (Pologne), demeurant à Paris.

FRIEDMANN (Léon), commerçant, né le 10 janvier 1895 à Marktbreit (Allemagne), ayant un enfant mineur, Lotte-Betti, née le 8 juillet 1930 à Nuremberg (Allemagne), et LOWENSTEIN (Paula), sa femme, née le 15 juin 1897 à Laufenselden (Allemgne), demeurant à Château-l'Evêque (Dordogne).

FORABOSCO (Libéro), manœuvre, né le 27 juillet 1915 à Gemina (Italie), ayant deux enfnts mineurs: 1° Yvette-Jeanine, née le 21 octobre 1939 à Agen (Lot-et-Garonne); 2° Alexandre-Guy, né le 3 juillet 1943 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), et SAMSON (Jeanne), sa femme, née le 10 novembre 1914 à Vermeliano (Italie), demeurant au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne).

FRENKEL (Nathan), marchand de chiffons, né le 15 décembre 1899 à Lodz (Pologne), ayant un enfant mineur, Harry, né le 15 septembre 1926 à Offenbach sur le Main (Allemagne), et REIS (Rosa), sa femme, née le 28 décembre 1898 à Grosskrotzenbourg (Allemagne), demeurant à Paris.

FINKIELSZTEJN (Mordka-Ber), vendeur, né le 1er mai 1910 à Praga (Pologne), ayant un enfant mineur, Jeannine-Françoise, née le 15 juin 1944 à Lyon (Rhône), et BERSTAN (Lisa), sa femme, née le 27 juillet 1915 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

FERRAMOLA (Cesar), maçon, né le 8 mai 1895 à San Secondo (Italie), et PATTINI (Angèle), sa femme, née le 1er octobre 1896 à San Secondo (Italie), demeurant au Vert-Galant (Seine-et-Oise).

FERRERES (José), employé de commerce, né le 24 décembre 1904 à Chert (Espagne), et TERUEL (Maria-Africa), sa femme, née le 5 mai 1909 à Hellin (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

FABRO (Ruggero), ajusteur mécanicien, né le 23 octobre 1903 à Maiano (Italie), et BUSCAIN (Yvonne-Aimée-Alice), sa femme, née le 8 juin 1905 à Molenbeeck-Saint-Jean (Belgique), demeurant à Saint-Denis (Seine).

FEIGELSON (Simon), ingénieur, né le 26 juillet 1885 à Wilno (Russie), et ELKEN (Alide-Elfriede), sa femme, née le 13 février 1893 à Riga (Lettonie), demeurant à Paris.

FRANCES (Esteban), paveur, né le 22 février 1899 à Tendela (Espagne), et SANZ (Lucia), sa femme, née le 13 décembre 1902 à Tendela (Espagne), demeurant à Bagnolet (Seine).

FERNANDEZ (Timoléo), manœuvre, né le 22 août 1896 à Argomego (Espagne), et GOMEZ (Dona-Avelina), sa femme, née le 5 novembre 1890 à Soncillo (Espagne), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

FLORES (Martin-Antonio), maçon, né le 9 décembre 1903 à Mojacar (Espagne), et MARTINEZ (Francisca-Inès-Josefa), sa femme, née le 20 avril 1905 à Abanilla (Espagne), demeurant à Saint-Julien-d'Asse (Basses-Alpes).

FOPPOLI (Attilio-Pietro-Guiseppe), métayer, né le 6 juin 1905 à San Pellegrino (Italie), et DEL COL (Iride), sa femme, née le 6 août 1914 à Fiume Veneto (Italie), demeurant à Saint-Pons-la-Calm (Gard).

FURMANSKI (Icchok), ingénieur agricole, né le 10 avril 1903 à Varsovie (Pologne), et PAPIERNIK (Dwojra), sa femme, née le 14 janvier 1910 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

FRANT (Gdalja-Luzer), tailleur, né le 27 juin 1921 à Plock (Pologne), ayant un enfant mineur, Jean-Louis, né le 8 avril 1946 à Montreuil (Seine), et BENADOR (Rahel), sa femme, née le 15 mai 1921 à Istambul (Turquie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

FISCHER (Charles), mineur, né le 9 octobre 1912, de père polonais, à Gelsenkirchen (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Roger-Charles), né le 29 août 1937 à Creutzwald (Moselle); 2° Denise-Angèle, née le 29 novembre 1946 à Creutzwald (Moselle), et KAMINSKI (Marthe-Hélène), sa femme, née le 4 octobre 1914, de père polonais, à Dortmund (Allemagne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

FEDOROVSKI (Michel), manœuvre spécialisé, né le 30 septembre 1896 à Petergoff (Russie), et CHKODZIK (Emilie), sa femme, née le 24 septembre 1899 à Ekaterinoslaw (Russie), demeurant à Izieux (Loire).

FALUOMI (Gelindo), maçon, né le 18 octobre 1902 à Passignano sul Trasimeno (Italie), et PIAZZOLI (Claudia), sa femme, née le 19 avril 1910 à Perouse (Italie), demeurant à Draguignan (Var).

FIGEROD (Alexis), menuisier, né le 27 juin 1889 à Saint-Rhemy (Italie), et DESANDRE (Marie-Florentine), sa femme, née le 21 mars 1890 à Saint-Oyen (Italie), demeurant à Paris.

FLORES (Gabriel), mineur, né le 6 janvier 1908 à Mojacar (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Gabriel, né le 26 octobre 1932 à Mojacar (Espagne); 2° François, né le 27 octobre 1938 à Beaucaire (Gard); 3° Martin-Pierre, né le 26 octobre 1945 à Beaucaire (Gard), et MORALES (Esabel), sa femme, née le 28 octobre 1912 à Mojacar (Espagne), demeurant à Beaucaire (Gard).

FALCONE (Antonio), marchand de fruits, né le 24 septembre 1891 à Castiglione Saluzzo (Italie), et GILETTA (Teresa-Bernardine), sa femme, née le 21 avril 1892 à Saluzzo (Italie), demeurant à Serres (Hautes-Alpes).

FERNANDES (Silvio), mineur, né le 3 novembre 1916 à Vila-do-Condé (Portugal) et LEGNIK (Rosalie), sa femme, née le 11 août 1920 à Teharge (Yougoslavie), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

FRESNO (Daniel), mineur, né le 12 octobre 1899 à Nerva (Espagne), et RODRIGUEZ (Flora), sa femme, née le 27 mai 1899 à Nerva (Espagne), demeurant à Carmaux (Tarn).

GARRO (Antoine-Baptiste), ouvrier agricole, né le 15 décembre 1891 à Boves (Italie), et CAVALLERA (Maria-Honorine), sa femme, née le 22 mai 1896 à Boves (Italie), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

GOLDBERG (Lejbus), tailleur, né en 1903 à Zwolen (Pologne), et KADER (Chana-Bina), sa femme, née le 3 mars 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

GASPARIAN (Manoug), boucher, né le 16 novembre 1903 à Kharpout (Asie-Mineure), et YEVANIAN (Anna), sa femme, née le 20 octobre 1905 à Kharpout (Asie-Mineure), demeurant à Cardanne (Bouches-du-Rhône).

GELKOPF (Zelik), tailleur, né le 27 mai 1903 à Sieradz (Pologne), et FISZER (Rojza-Laya), sa femme, née le 16 janvier 1898 à Rzgow (Pologne), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

GODEK (Michel), mineur, né le 17 juin 1896 à Chmielow (Pologne), ayant un enfant mineur: Edwige-Barbe, née le 3 décembre 1928 à Konin (Pologne), et URBANIAK (Stanislawa-Josepha), sa femme, née le 16 mai 1893 à Pasok (Pologne), demeurant à Bethune (Pas-de-Calais).

GIACCONE (Jean), mineur, né le 1er décembre 1897 à Sommatino (Italie), et PUSCEDDU (Virginie-Maria), sa femme, née le 16 mars 1899 à Riuminimaggiore-Buggero (Italie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

GIRARDI (Arturo), mineur, né le 19 juin 1893 à Saletto (Italie), ayant un enfant mineur: René, né le 3 août 1939 aux Mages (Gard), et GALUPPO (Joséphine), sa femme, née le 6 novembre 1891 à Saletto (Italie), demeurant à Saint-Jean-de-Valériscle (Gard).

GIAI BRUERI (César-Costantino), manœuvre, né le 15 mai 1891 à Glaveno (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Reine-Valentine, née le 30 septembre 1926 à Glaveno (Italie); 2° Louis, né le 11 novembre 1927 aux Essarts-le-Roi (Seine-et-Oise), et GIAI CHECA (Maria-Guiseppa), sa femme, née le 7 décembre 1895 à Glaveno (Italie), demeurant aux Essarts-le-Roi (Seine-et-Oise).

GIL (Antoine), mineur, né le 4 novembre 1902 à Beceite (Espagne), et CUARTIELLES (Palmire), sa femme, née le 7 août 1907 à Valderrobles (Espagne), demeurant à Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard).

GACA (Stanislas), mineur, né le 25 avril 1911, de père polonais, à Rollinghausen (Allemagne), ayant un enfant mineur: Marianna, née le 26 juillet 1935 à Maries-les-Mines (Pas-de-Calais), et BIALEK (Sophie), sa femme, née le 15 octobre 1911 à Wojcin (Pologne), demeurant à Caucy-à-la-Tour (Pas-de-Calais).

GHIARDELLO (Louis-Jean-Baptiste), matelot-pêcheur, né le 12 janvier 1893 à Santa-Margherita (Italie), et MORELLO (Colomba), sa femme, née le 21 octobre 1902 à Santa-Margherita (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GETTI (Giacenio), commerçant, né le 24 janvier 1889 à Pennabilli (Italie), et BUSCA (Angèle), sa femme, née le 26 juin 1898 à Pennabilli (Italie), demeurant à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).

GHERCHANOC (Abram), tailleur, né le 10 janvier 1910 à Chisiniau (Roumanie), et GARLIC (Rivca), sa femme, née le 14 juin 1901 à Chisiniau (Roumanie), demeurant à Paris.

GELBFARB (Pejsach-David), peintre en bâtiment, né le 18 février 1898 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur, Jerachmeel, né le 15 août 1929 à Varsovie (Pologne), et BORENSZTEJN (Perla), sa femme, née le 25 mai 1889 à Serochz (Pologne), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

GEBUHRER (Max), médecin, né le 20 novembre 1912 à Cernauti (Roumanie), et SCHEUERMAN (Louise), sa femme, née le 19 décembre 1916 à Vienne (Autriche), de père roumain, demeurant à Pontcharra-sur-Bréda (Isère).

GOTLAND (Simon), commerçant, né le 13 décembre 1898 à Varsovie (Pologne), et DABROWSKI (Gela), sa femme, née en 1907 à Wloclawek (Pologne), demeurant à Paris.

GATTI (Joseph-Charles), né le 4 novembre 1897 à Spino d'Adda (Italie), ayant un enfant mineur, Rose-Mafalda, née le 10 mars 1928 à Bruch (Lot-et-Garonne), et DACCO (Angèle), sa femme, née le 13 juillet 1901 à Berlonica (Italie), demeurant à Lagarrigue (Lot-et-Garonne).

GHERSON (Samuel), chauffeur, né le 23 septembre 1899 à Constantinople (Turquie), et CALAHORRA (Esther), sa femme, née le 15 janvier 1900 à Constantinople (Turquie), demeurant à Champigny (Seine).

GIRAUDO (Gio-Battista), ouvrier agricole, né le 21 décembre 1905 à Borgo san Dalmazzo (Italie), et GIRAUDO (Anna), sa femme, née le 10 avril 1907 à Borgo san Dalmazzo (Italie), demeurant à Fontvieille (Bouches-du-Rhône).

GRUNSPAN (Osyas-Salomon), mécanicien, né le 25 décembre 1904 à Rudnik (Pologne), ayant un enfant mineur, Henri, né le 5 décembre 1941 à Paris, et KONIGSDORF (Sara-Rosa), sa femme, née le 25 juin 1912 à Rzeszow (Pologne), demeurant à Paris.

GARIEWITCH (Gleb), agent technique, né le 22 juin 1890 à Severinovka (Russie), et PRAVATINER (Rachel), sa femme, née le 11 novembre 1890 à Kiew (Russie), demeurant à Autun (Saône-et-Loire).

GOMEZ (Nicasio), docker, né le 17 mars 1892 à Dalias (Espagne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Manuel, né le 7 avril 1928 à Dalias (Espagne); 2° Dolorès, née le 1er juin 1931 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 3° Anne-Marie, née le 28 août 1933 à Charbonnier-les-Mines (Puy-de-Dôme); 4° Marguerite, née le 27 novembre 1934 à Charbonnier-les-Mines (Puy-de-Dôme); 5° André, né le 28 août 1936 à Beaulieu (Puy-de-Dôme), et GIMENEZ (Dolorès), sa femme, née le 30 juin 1895 à Dalias (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIL (Timoteo), carrier, né le 25 août 1894 à Corera (Espagne), ayant un enfant mineur, Louis, né le 23 août 1937 à Saint-Barthélémy-d'Anjou (Maine-et-Loire), et LARRANAGA (Damiana), sa femme, née le 27 septembre 1898 à Arnedo (Espagne), demeurant à Saint-Barthélémy-d'Anjou (Maine-et-Loire).

GIVERSO (Carlo-Saturnino), électricien, né le 27 mars 1914 à Borgone (Italie), et NARDI (Amalia-Maria), sa femme, née le 1er mai 1924 à Maser (Italie), demeurant à Saint-Tropez (Var).

GERSINSKI (Leib), tailleur, né le 15 avril 1910, de père polonais, à Munich (Allemagne), et ERNST (Hedwig-Elisabeth), sa femme, née le 9 janvier 1912 à Bad Wimpfen (Allemagne), demeurant à Paris.

GROCKOWIAK (Ladislaw), mineur, né le 12 septembre 1909, de père polonais, à Eickel (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Théodore, né le 24 août 1934 à Ecaillon (Nord); 2° Henriette, née le 2 mars 1937 à Ecaillon (Nord), et ÉUZOP (Wanda-Anna), sa femme, née le 11 avril 1914, de père polonais, à Selm (Allemagne), demeurant à Ecaillon (Nord).

GOLDBERG (Abraham-David), tailleur, né le 7 avril 1908 à Rawa-Mazowieska (Pologne), et BUTLER (Ruchla-Mariem), sa femme, née le 22 juillet 1909 à Brzeziny (Pologne), demeurant à Paris.

HIRSCHWITZ (Mordha-Mozus), ingénieur, né le 13 mai 1907 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur, André, né le 5 mai 1941 à Lyon (Rhône), et ZALC (Golda), sa femme, née le 25 août 1903 à Pabjanice (Pologne), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

HAIRABEDIAN (Kasbar), commerçant, né le 20 janvier 1895 à Bolou (Turquie), et YAGUICHIAN (Salenick), sa femme, née le 21 septembre 1906 à Zougouldag (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HAROUTUNIAN (Simon), cordonnier, né le 30 avril 1910 à Bourdour (Turquie), et ARTINIAN (Zabel), sa femme, née le 6 décembre 1910 à Denizli (Turquie), demeurant à Mortville (Seine).

HATCHADOURIAN (Malkon), chauffeur mécanicien, né le 20 mars 1905 à Smyrne (Turquie), et ABLOYEN (Alice), sa femme, née le 8 octobre 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

HERMANN (Hartmut), mineur, né le 11 septembre 1918 à Hosenbach (Sarre), ayant un enfant mineur, Gisèle-Marie, née le 29 novembre 1942 à Roche-la-Molière (Loire), et VIOLANTE (Carmela), sa femme, née le 19 septembre 1919 à Spormaggiore (Italie), demeurant à Roche-la-Molière (Loire).

HOHMAN (Abraham), tapissier, né le 26 janvier 1897 à Bucarest (Roumanie), et WEGHSLER (Caroline), sa femme, née le 20 août 1901 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

HAMALIAN (Assadour), marchand ambulant, né le 20 janvier 1903 à Constantinople (Turquie), et KAHN (Malvina), sa femme, née le 22 mai 1907 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

HEALOYAN (Arabel), porteur, né le 15 décembre 1903 à Eudemich (Turquie), et APRAHAMIAN (Eugénie), sa femme, née le 8 janvier 1898 à Brousse (Asie Mineure), demeurant à Paris.

HAYON (Benjamin), commerçant, né en septembre 1907 à Stamboul (Turquie), et SONSINO (Corine), sa femme, née en 1912 de père espagnol, à Stamboul (Turquie), demeurant à Paris.

IGLESIAS (Procope), manœuvre spécialisé, né le 18 décembre 1910 à Ciperez (Espagne), et IGLESIAS (Marie-Thérèse), sa femme, née le 12 mai 1913 à Santa Maria de Santo (Espagne), demeurant à Albi (Tarn).

JANISZ (Alexis), ouvrier agricole, né le 18 mars 1912 à Surochow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Marie-Franciska, née le 8 octobre 1941 à Dijon (Côte-d'Or); 2° Michelle, née le 2 octobre 1944 à Champagne-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), et NAJDA (Anna), sa femme, née le 26 août 1910 à Rozdzialowice (Pologne), demeurant à Champagne-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).

JANTSCH (Gautier - Frédéric - Adolphe - Geoffroy), conseil juridique, né le 3 mars 1902 à Linz (Autriche), et ERDELY (Kitty), sa femme, née le 3 novembre 1907 à Orseva (Roumanie), demeurant à Paris.

JASNIAK (François), mineur, né le 4 septembre 1901 à Konkolewo (Pologne), et KURPISZ (Maria), sa femme, née le 17 novembre 1902 de père polonais, à Habinghorst (Allemagne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

JOSIAK (Stanislas), ouvrier agricole, né le 11 avril 1896 à Zloczow (Pologne), et HOLODNIUK (Pauline), sa femme, née le 30 janvier 1907 à Kolodzuzowka (Pologne), demeurant à Ignol (Cher).

JABLONKA (Szulim), monteur en chaussures, né le 10 juin 1905 à Minsk-Mazowiecki (Pologne), et STOLOWICZ (Sura), sa femme, née le 19 août 1901 à Siedlce (Pologne), demeurant à Paris.

KEMICHTSIS (Constantin), journalier, né le 5 avril 1891 à Baila (Asie-Mineure), et STAVRIDES (Olga), sa femme, née le 21 mai 1905 à Bartini (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KOWALSKI (Jean), ouvrier agricole, né le 4 février 1905 à Seredynki (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Jean, né le 11 septembre 1931 à Reims (Marne); 2° Micheline, née le 7 octobre 1932 à Sept-Saulx (Marne); 3° Anna-Jacqueline, née le 10 janvier 1943 à Sept-Saulx (Marne), et MULMES (Catherine), sa femme, née le 26 mai 1906 à Lipoviec (Pologne), demeurant à Beaumont-sur-Vesle (Marne).

KAISER (Guillaume-Frédéric), ouvrier agricole, né le 15 décembre 1898 à Herne (Pologne), et SZUMSKI (Hélène), sa femme, née le 23 juillet 1905 à Gahmen (Pologne), demeurant à Gannat (Allier).

KIPAR (Charles-Auguste), mineur, né le 21 mars 1902 de père polonais, à Gelsenkirchen (Allemagne), ayant un enfant mineur: Ferdinand, né le 11 juin 1928 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), et STABLEWSKI (Sophie), sa femme, née le 20 décembre 1904 à Znin (Pologne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

KOCHENSKOFF (Roinan), mineur, né le 20 septembre 1900 à Don (Russie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Jean, né le 2 mars 1937 à Saint-André-sur-Orne (Calvados); 2° Helena, née le 24 avril 1940 à Saint-André-sur-Orne (Calvados); 3° Catherine, née le 21 février 1942 à Saint-André-sur-Orne (Calvados); 4° Alexandre-Roman, né le 12 juin 1944 à Saint-André-sur-Orne (Calvados); 5° Nicolas, né le 15 janvier 1947 à Potigny (Calvados), et KLYM (Helena), sa femme, née le 26 juillet 1908 à Kotuzow (Pologne), demeurant à Potigny (Calvados).

KASZEMACHER (Mayer), tailleur, né le 10 septembre 1901 à Parczew (Pologne), et NUDELMAN (Rebeka), sa femme, née le 13 juillet 1910 à Lublin (Pologne), demeurant à Paris.

KILEDJIAN (Artine), électricien, né le 7 avril 1900 à Biledjik (Asie-Mineure), et AYDINIAN (Sophie), sa femme, née le 25 février 1898 à Kutahia (Asie-Mineure), demeurant à Toulon (Var).

KILIAN (Ernest), industriel, né le 20 août 1905 à Griesheim (Allemagne), et SEMMLER (Gertrude-Caroline-Catherine), sa femme, née le 10 novembre 1912 aux Deux-Ponts (Allemagne), demeurant à Ingwiller (Bas-Rhin).

KORNHEISER (Armand), tôlier, né le 15 juillet 1904 à Hejocsaba (Hongrie), ayant un enfant mineur, Jean-Pierre-Roger, né le 16 avril 1945 à Neuilly-sur-Seine (Seine), et ZADOR (Elisabeth), sa femme, née le 30 juin 1903 à Budapest (Hongrie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

KAPAI (Etienne), mineur, né le 2 décembre 1888 à Zalahalap (Hongrie), et FODOR (Rosalie), sa femme, née le 23 janvier 1894 à Kaptalanfa (Hongrie), demeurant à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

KRAKOWIAK (Thomas), mineur, né le 14 janvier 1918 à Reklinghausen (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Thérèse, née le 27 juin 1940 à Saint-Vallier (Saône-et-Loire); 2° Alfred, né le 10 septembre 1944 à Saint-Vallier (Saône-et-Loire), et PRZYBYSZ (Lucie), sa femme, née le 23 août 1920 à Osterfeld (Allemagne), demeurant à Saint-Vallier (Saône-et-Loire).

KASPERSKI (Léon), mineur, né le 19 avril 1911 à Recklinghausen (Allemagne), ayant un enfant mineur, André-Léon, né le 28 août 1935 à Liévin (Pas-de-Calais), et GOLINSKI (Maria), sa femme, née le 7 juillet 1913 à Herne Sodingen (Allemagne), demeurant à Liévin (Pas-de-Calais).

KLEPATCH (Alexandre), fourreur, né le 14 juin 1907 à Théodosie (Russie), et LIBERMAN (Majem-Marie), sa femme, née le 7-20 septembre 1907 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

LOIS (Antonio), carrier, né le 30 novembre 1900 à Mallon (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Alice-Simone, née le 9 mai 1936 à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise); 2° Danielle, née le 11 mai 1940 à Villemoisson-sur-Orge (Seine-et-Oise), et PORTELL (Carmen-Antonia), sa femme, née le 9 février 1901 à Ripoll (Espagne), demeurant à Villemoisson-sur-Orge (Seine-et-Oise).

LOCATELLI (Antoine), bûcheron, né le 10 juillet 1922 à Brembilla (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Marc-Jean, né le 4 mars 1944 à Saint-Laurent-du-Pont (Isère); 2° Paul-

Antoine, né le 3 février 1945 à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), et MANZONI (Pauline-Rose), sa femme, née le 21 février 1920 à Taleggio (Italie), demeurant à Saint-Joseph-la-Rivière (Isère).

LITWIN (Thimothée), charpentier, né le 25 février 1896 à Smijen (Russie), ayant deux enfants mineurs: 1° Maria-Anna, née le 22 juillet 1929 à Lamativie (Lot); 2° René Thimothée, né le 11 janvier 1931 à Lamativie (Lot), et PRORINSKA (Anna), sa femme, née le 5 août 1906 à Wymoyns (Pologne), demeurant à la Rochelle (Charente-Maritime).

LITARDI (Antoine), cultivateur, né le 14 juin 1883 à Triora (Italie), et ODDO (Marie-Anna), sa femme, née le 30 octobre 1882 à Triora (Italie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

LICEN (Joseph), cordonnier, né le 16 mai 1901 à Rifembergo (Italie), et SCHNEIDER (Anne-Christine), sa femme, née le 24 juin 1919 à Bierfeld (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

LEVY (Nissim), marchand ambulant, né en 1882 à Constantinople (Turquie), et MECHOULAM (Rebecca), sa femme, née en 1890 à Constantinople (Turquie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

LESNIAK (Ladislas), mineur, né le 9 juin 1908 à Giesenberg Sodingue n (Allemagne), de père polonais, ayant un enfant mineur, Thérèse, née le 31 janvier 1947 à Divion (Pas-de-Calais), et BANCZYK (Marie-Anne), sa femme, née le 15 novembre 1909 à Wiescherhofen (Allemagne), de père polonais, demeurant à Divion (Pas-de-Calais).

LOFFLER (Adolphe), dessinateur, né le 29 janvier 1901 à Budapest (Hongrie), et BERGER (Hélène), sa femme, née le 16 décembre 1901 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

LYSKO (Stéphan), bûcheron, né le 1er janvier 1906 à Mlodowice (Pologne), ayant un enfant mineur, Jean, né le 28 novembre 1933 à Mlodowice (Pologne), et PODBISKI (Justina), sa femme, née le 26 mai 1907 à Mlodowice (Pologne), demeurant aux Islettes (Meuse).

LAWICKI (Michel), mineur, né le 26 septembre 1917 à Klein Raschen (Pologne), ayant en enfant mineur, André, né le 29 décembre 1945 à Masny (Nord), et TEPER (Hélène), sa femme, née le 1er juin 1921, de père polonais, à Halle (Allemagne), demeurant à Masny (Nord).

LEJBOWICZ (Isaac), tailleur, né le 8 février 1905 à Varsovie (Pologne), et GOLINSKI (Léa-Rebecca), sa femme, née en 1904 à Jablonna (Pologne), demeurant à Paris.

LARBOUILLAT (Louis-Edouard), horloger, né le 25 novembre 1908 à Jemmapes (Belgique), ayant un enfant mineur, Louisette-Claire-Alberte, née le 9 février 1935 à Paturages (Belgique), et FLAMENT (Andrée-Victorine-Philomène), sa femme, née le 20 mars 1912 à Jemmapes (Belgique), demeurant à Beaumont (Puy-de-Dôme).

LANARO (Ange-Jean), maçon, né le 24 juin 1909 à Pojana Maggiore (Italie), ayant deux enfants mineurs : 1° Gilbert-Attilio, né le 6 août 1938 à Bourg-en-Bresse (Ain); 2° Nicole-Jeannine, née le 4 septembre 1939 à Bourg-en-Bresse (Ain), et CARAZZA (Florinda), sa femme, née le 1er septembre 1911 à Pressana (Italie), demeurant à Bourg-en-Bresse (Ain).

LAMBERT (Joseph-Antoine-Augustin), cultivateur, né le 1er décembre 1897 à Rendeux (Belgique), ayant un enfant mineur, Antoine-Joseph-André-Ghislain, né le 18 juin 1934 à Charnois (Ardennes), et PAQUET (Marie-Gilles-Hubertine), sa femme, née le 1er août 1897 à Fronville (Belgique), demeurant à Charnois (Ardennes).

LAHAUT (Léopold-Eustache-Nicolas-Guillaume), contremaître, né le 11 mai 1905 à Jemeppe-sur-Meuse (Belgique), et SINZOT (Hermance-Joséphine-Camille-Ghislaine), sa femme, née le 6 février 1910 à Dinant (Belgique), demeurant à Vireux-Molhain (Ardennes).

LEONI (Quirino), cordonnier, né le 18 novembre 1905 à Castelraimondo (Italie), et PALOMBARINI (Quintilia), sa femme, née le 2 mars 1912 à Castelraimondo (Italie), demeurant à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).

LEVY (Herbert), producteur de films, né le 24 mars 1892 à Berlin (Allemagne), et WEISE (Hélène-Marie), sa femme, née le 7 septembre 1885, de père allemand, à Paris, y demeurant.

LIANO (Damaso), bûcheron, né le 25 septembre 1894 à San Vicente (Espagne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Oliva, née le 16 novembre 1930 à la Forestière (Marne); 2° Marie-Louise, née le 15 mai 1932 à Epieds (Aisne); 3° Marie-Thérèse, née le 12 février 1937 à Epieds (Aisne); 4° Jeannine, née le 2 juillet 1938 à Epieds (Aisne), et VALLEJO (Maria-Del-Milagro), sa femme, née le 10 septembre 1894 à Cotillo (Espagne), demeurant à Epieds (Aisne).

LAVISA (Joseph), métayer, né le 7 juin 1889 à Gorgo del Monticano (Italie), et PILOT (Natalina), sa femme, née le 29 décembre 1893 à Azzano (Italie), demeurant à Fouleix (Dordogne).

LECOMPTE (Octave-Joseph), cultivateur, né le 5 octobre 1905 à Maeter (Belgique), ayant quatre enfants mineurs: 1° Jacqueline-Albertine-Marie, née le 25 juillet 1932 à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne; 2° Jacques-Alix-Octave, né le 27 mars 1936 à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne); 3° Jeanne-Régine-Marie, née le 20 février 1937 à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne); 4° Joseline-Alice-Marie, née le 19 août 1940 à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne), et VAN DEN AVENNE (Gabrielle-Marie-Marcelle), sa femme, née le 24 août 1909 à Anseghem (Belgique), demeurant à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne).

LAZDZIN (Waclam), journalier agricole, né le 31 octobre 1899 à Lyntupuy (Pologne), ayant un enfant mineur, Fernand, né le 29 janvier 1946 à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), et GRYKIEN (Félicia), née le 13 novembre 1915 à Lyntupuy (Pologne), demeurant à Nantille (Charente-Maritime).

LIBARDONI (Abramo), ouvrier, né le 9 août 1902 à Selva di Levico (Italie), et CETTO (Albina), sa femme, née le 28 septembre 1913 à Selva di Levico (Italie), demeurant à Civières (Eure).

LANGIER (Michel), commerçant, né en 1905 à Siedlce (Pologne), ayant un enfant mineur, Anne-Marie, née le 20 avril 1946 à Paris, et SZPETER (Szajndla-Cyrla), sa femme, née le 14 juin 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

MELANI (Gino), chauffeur livreur, né le 19 janvier 1903 à Santa Maria a Monte (Italie), ayant un enfant mineur, Duccio, né le 5 avril 1928 à Santa Maria a Monte (Italie), et CASTELLANI (Assunta), sa femme, née le 3 avril 1906 à Santa Maria a Monte (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

MELCER (Moszek-Wolf), boucher, né le 1er janvier 1916 à Kozienice (Pologne), et LEMBERGER (Chana-Sura), sa femme, née le 30 mai 1919 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

MERINO (Jacinto), chauffeur, né le 10 février 1904 à Vertabillo (Espagne), et LORENCES (Léonor), sa femme, née le 3 juillet 1906 à Torres (Espagne), demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées).

MANOUKIAN (Kalouste), tailleur, né le 20 mai 1905 à Sivas (Asie Mineure), et MATHEOSSIAN (Martha), sa femme, née le 19 avril 1907 à Sivas (Asie Mineure), demeurant à Colombes (Seine).

MIONE (Sérafino), maçon, né le 2 octobre 1917 à Castellafuine (Italie), ayant un enfant mineur, Danielle-Nicole, née le 1er août 1944 à Morières (Vaucluse), et DI NICOLA (Cécile), sa femme, née le 20 juin 1915 à Castellafuine (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

MARCELLAK (Zeslaus), coureur cycliste, né le 5 janvier 1913 à Mulheim (Allemagne), ayant un enfant mineur: Régine-Thérèse, née le 27 juillet 1940 à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), et WITTEK (Maria-Agnès), sa femme, née le 8 janvier 1919 à Walsum (Allemagne), demeurant à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).

MIGDALEWICZ (Chonon), tailleur, né le 18 août 1907 à Pinsk (Pologne), ayant un enfant mineur: Simon, né le 27 février 1944 à Liestal (Suisse), et MYCENMACHER (Chana), sa femme, née le 20 mai 1909 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

MARTIN (Matteo), monteur en chauffage, né le 23 avril 1892 à Sampeyre (Italie), ayant un enfant mineur: Marguerite-Catherine, née le 25 juillet 1944 à Manosque, et BERGIA (Anna), sa femme, née le 22 août 1902 à Sampeyre (Italie), demeurant à Villejuif (Seine).

MAROVELLI (Luigi-Pasquale), mineur, né le 26 mai 1899 à San Romano (Italie), et FERRARINI (Maria-Clémentine), sa femme, née le 8 mai 1894, à Piazza-al-Serchio (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

MOSCA (Carlo), mineur, né le 3 mars 1893 à Niella-Belbo (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Nella-Maria, née le 27 juin 1930 à Turin (Italie); 2° Rose-Pasqualine, née le 28 mars 1933 au Chambon-Feugerolles (Loire); 3° Laurent-Mario, né le 26 mars 1937 au Chambon-Feugerolles (Loire), et CANONICA (Félicita-Siella), sa femme, née le 24 juillet 1897 à Turin (Italie), demeurant au Chambon-Feugerolles (Loire).

MONGIBELLO (Fioravanti), gérant, né le 21 mai 1893 à Agaggio (Italie), et GRISOTTO (Paule), sa femme, née le 6 avril 1896 à Belluno (Italie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

MONTORO (Antonio), mouleur, né le 25 février 1894 à Alambres (Espagne), et SERRANO (Elvira), sa femme, née le 5 mai 1902 à Cuevas (Espagne), demeurant à Alès (Gard).

MORENO (Pierre-Antoine) métayer, né le 13 août 1921 à Velez-Blanco (Espagne), et GOMEZ (Raphaelle-Françoise), sa femme, née le 4 octobre 1922 à Maria (Espagne), demeurant à Viviers-les-Montagnes (Tarn).

MORRELLI (Luigi-Roméo), tailleur de pierres, né le 11 mars 1889 à Groppo (Italie), et CUCCHI (Letitia), sa femme, née le 28 mars 1884 à Groppo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MONTELLO (Pietro-Paolo), fermier, né le 30 septembre 1895 à Stellanello (Italie), ayant un enfant mineur: Henri-Jean-Joseph, né le 13 juillet 1937 à Barjols (Var)), et MANERA (Maria-Maddalena), sa femme, née le 11 janvier 1897 à Roburent (Italie), demeurant à Barjols (Var).

MOLNAR (Jules), décorateur d'appartements, né le 5 novembre 1896 à Budapest (Hongrie), et HOLLO (Elisabeth), sa femme, née le 14 novembre 1903 à Galgamaga (Hongrie), demeurant à Paris.

MARCOLINI (Alessandro-Gaetano), maçon, né le 14 février 1889 à Goito (Italie), et BONAZZI (Emma-Clémentina), sa femme, née le 21 août 1893 à Goito (Italie), demeurant à Chablis (Yonne).

MALWE (Samuel), cordonnier, né le 27 avril 1887 à Varsovie (Pologne), et POUGHALSKI (Rachel), sa femme, née le 27 août 1890 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

MAMELI (Ange-Maria), cultivateur, né le 14 septembre 1905 à Simaxis (Italie), et GASTAUDO (Joséphine), sa femme, née le 8 janvier 1906 à Rocchetta-Nervina (Italie), demeurant à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).

MATTIELLO (Angelo-Guiseppe), maçon, né le 6 octobre 1899 à Saint-Zenone-d'égli-Erzelini (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Gaetano-Roger, né le 20 avril 1929 à Nimes (Gard); 2° Armand-René, né le 1er janvier 1933 à Lunel (Hérault); 3° Oreste-Angel, né le 17 septembre 1934 à Lunel (Hérault), et ROSATI (Ida), sa femme, née le 11 septembre 1907 à Ligonchio (Italie), demeurant à Lezan (Gard).

MARTINEZ (José), mineur, né le 29 novembre 1913 à Pinosa (Espagne), et CENTELLES (Rosa), sa femme, née le 11 juin 1919 à Tolosa (Espagne), demeurant à Decazeville (Aveyron).

MIANOWSKI (Stanislas), mineur, né le 11 mars 1907 à Bruckhausen (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° André-Tadé, né le 14 décembre 1934 à Douai (Nord); 2° Raymond-Jean, né le 22 avril 1936 à Douai (Nord), et MALINSKI (Sophie), sa femme, née le 6 mai 1916 à Frentrop (Allemagne), demeurant à Waziers (Nord).

MERDINIAN (Assadour), marchand ambulant, né le 2 juin 1903, de père arménien, à Hadji-Kény (Turquie), ayant un enfant mi-

neur: Dikran-Gérard, né le 29 mai 1944 à Saint-Chamond (Loire), et DJIGAMIAN (Vehanouche), sa femme, née le 17 juin 1907 à Samsoun (Turquie), demeurant à Saint-Chamond (Loire).

MEUNIER (Urbain-Zénobe-Joseph-Ghislain), cultivateur, né le 24 avril 1893 à Sheurieux (Belgique), ayant un enfant mineur, Jean, né le 13 avril 1934 à Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes), et SIMON (Emilie-Marie-Laure), sa femme, née le 26 septembre 1902 à Culdessarts (Belgique), demeurant à Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes).

MIRANDA (Gentil), bûcheron, né le 27 décembre 1908 à Punhe (Portugal), ayant un enfant mineur, Anne, née le 3 janvier 1938 à Vouziers (Ardennes), et BIHARIOVA (Maria), sa femme, née le 10 septembre 1915 à Casta (Tchécoslovaquie), demeurant à Mériot (Aube.)

MIZRAHI (David), marchand forain, né le 13 septembre 1904 à Constantinople (Turquie), et MARTCHILLI (Fortunée-Mazalta), sa femme, née en 1910 à Constantinople (Turquie), demeurant à Nevers (Nièvre).

MESDJIAN (Kévork), comptable, né en 1903, de père arménien, à Ak Chéhir (Turquie), et VARTANIAN (Hazaël), sa femme, née en 1909 à Ak Chéhir (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MISIUDA (Stanislas), mineur, né le 5 novembre 1908 à Przybyslawice (Pologne), ayant un enfant mineur, Danuta, né le 12 avril 1936 à Augustow (Pologne), et FILIPOWICZ (Wanda), sa femme, née le 14 septembre 1914 à Gruski (Pologne), demeurant à Divion (Pas-de-Calais).

MINASSIAN (Nichan), restaurateur, né le 9 mars 1902, de père arménien, à Zongouldak (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Eris-Sonia, née le 21 mai 1942 à Paris, et CHAHGUIAN (Aroussia), sa femme, née le 17 septembre 1908, de père arménien, à Yozgad (Asie Mineure), demeurant à Paris.

MARTINEZ (Nicolas), camionneur, né le 30 août 1898 à Castillo Pedroso (Espagne), et GONZALEZ (Ildefonsa-Emerencia), sa femme, née le 23 janvier 1898 à Villarbaseones (Espagne), demeurant à Saint-Denis (Seine).

MADELLA (Alphonse-Ultimo), ouvrier d'usine, né le 16 mars 1898 à Cérésara (Italie), et TINAZZI (Rose-Maria), sa femme, née le 22 décembre 1904 à Lazise (Italie), demeurant à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

MONTI (Luigi), cimentier, né le 26 février 1892 à Ceprano (Italie), ayant cinq enfants mineurs, 1° Giacinta, née le 26 août 1926 à Ceprano (Italie); 2° Guiseppe, né le 5 août 1928, à Ceprano (Italie); 3° Anna, née le 15 janvier 1930 à Ceprano (Italie); 4° Arduino, né le 2 mai 1931 à Ceprano (Italie); 5° Antonia, née le 19 novembre 1933 à Ceprano (Italie), et GIANFERMI (Filomena), sa femme, née le 11 mai 1900 à Ceprano (Italie), demeurant à Thiais (Seine).

MANDEL (Sucher), marchand forain, né le 10 février 1907 à Nowi-Sacz (Pologne), ayant un enfant mineur, Isidore, né le 20 avril 1941 à Périgueux (Dordogne), et MORGENSTERN (Hendla), sa femme, née le 13 mars 1909 à Brzesko (Pologne), demeurant à Périgueux (Dordogne).

MAGAKYAN (Diran), commerçant, né le 18 octobre 1889 à Istamboul (Turquie), ayant deux enfants mineurs, 1° Aïda, née le 5 février 1927 à Scutari (Turquie); 2° Armand, né le 10 mai 1929 à Scutari (Turquie), et AGOPIAN (Achghen), sa femme, née le 12 février 1908 à Brousse (Turquie), demeurant à Paris.

MANGTI (Adelmo), chauffeur-mécanicien, né le 20 octobre 1904 à Poviglio (Italie), ayant un enfant mineur, Jacques, né le 25 juillet 1929 à Poviglio (Italie), et BIGGI (Narina), sa femme, née le 29 décembre 1907 à Poviglio (Italie), demeurant à Paris.

MUSITELLI (Bassano-Joseph), tôlier, né le 19 janvier 1898 à Gérosa (Italie), et CARMINATI (Marguerite-Joséphine), sa femme, née le 15 mai 1906, de père italien, à Saint-Rambert (Ain), demeurant à Paris.

MORSEL (Elukim-Juda), représentant, né le 10 janvier 1906 à Mielec (Pologne), et LEWKOCICZ (Esthere), sa femme, née le 18 mai 1909 à Kutono (Pologne), demeurant à Grenoble (Isère).

MORETTI (Opilio), journalier, né le 12 septembre 1893 à Pegognaga (Italie), ayant deux enfants mineurs, 1° Arduino, né le 7 mars 1927 à Pegognaga (Italie); 2° Gaetano, né le 17 décembre 1928 à Pegognaga (Italie), et ZAMBONI (Dolarice-Maria), sa femme, née le 8 novembre 1902 à San Benedetto Po (Italie), demeurant à Varen (Tarn-et-Garonne).

MUCELLI (Antonio), maçon, né le 21 janvier 1905 à Canosa di Puglia (Italie), ayant un enfant mineurs, Ciro-Filoméno, né le 9 décembre 1931 à Canosa di Puglia (Italie), et DI PINTO (Antonia), sa femme, née le 20 septembre 1910 à Canosa di Puglia (Italie), demeurant à Sainte-Maxime-sur-Mer (Var).

MOURA (José), négociant, né le 10 juillet 1898 à Perovizeu (Portugal), et MESQUITA (Maria), sa femme, née le 23 décembre 1899 à Perovizeu (Portugal), demeurant à Biars-sur-Cère (Lot).

MESRAHI (Avram), marchand forain, né le 28 octobre 1897, de père turc, à Brousse (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Rose, née le 28 mai 1933 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et DINAR (Esteya), sa femme, née en 1900 à Constantinople (Turquie), demeurant à Gap (Hautes-Alpes).

MILARAKIS (Aristide), ajusteur, né le 20 juin 1895, de père grec, à Sivrissari (Asie Mineure), et TSANGARIS (Antigone), sa femme, née le 21 mars 1904 à Sivrissari (Asie Mineure), demeurant à Grenoble (Isère).

MEGIRDIDJIAN (Israël), camionneur, né le 5 avril 1910 à Zongauldac (Turquie), et ORMANDJIAN (Araxi), sa femme, née le 14 janvier 1914 à Brousse (Asie Mineure), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

MUNOZ (José-Charles), mineur, né le 17 mars 1890 à Linarès (Espagne), ayant trois enfants mineurs, 1° Manuela, née le 24 novembre 1930 à Alès (Gard); 2° Gabrielle, née le 19 mai 1934 à Alès (Gard); 3° Vicente, né le 24 février 1937 à Alès (Gard), et CARRASCO (Grégoria-Francisca), sa femme, née le 24 juillet 1895 à Arquillos (Espagne), demeurant à Alès (Gard).

MENKES (Herman), courtier, né le 25 mars 1899 à Brody (Pologne), et GALIS (Chana-Liba), sa femme, née le 23 juin 1904 à Krzenieniec (Pologne), demeurant à Paris.

NICOLOS (Michel), cordonnier, né le 23 mai 1897 à Macri (Grèce), et PSRROLIS (Hélène), sa femme, née le 15 mars 1902 à Devoly (Grèce), demeurant à Arnouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise).

NEGRONI (Léon), cultivateur, né le 9 novembre 1896 à Bondo Petello (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Maria, née le 20 juin 1927 à Bondo Petello (Italie); 2° Félicie, née le 25 mars 1929 à Bondo Petello (Italie); 3° Fortuné, né le 13 octobre 1932 à Bondo Petello (Italie); 4° Mélanie, née le 26 août 1936 à Agen (Lot-et-Garonne); 5° Louis, né le 26 août 1936 à Agen (Lot-et-Garonne), et CARRARA (Térésa), sa femme, née le 5 juillet 1895 à Bondo Petello (Italie), demeurant à Andiran (Lot-et-Garonne).

NADOTTI (Vittorio), ouvrier agricole, né le 7 septembre 1902 à Zeri (Italie), ayant deux enfants mineurs: Marie-Louise, née le 11 février 1935 à Paris; Nello, né le 29 août 1943 à Cavaillon (Vaucluse), et FILIPPELLI (Adèle), sa femme, née le 16 juin 1904 à Zeri (Italie), demeurant à Cavaillon (Vaucluse).

NONIS (Francesco-Ulmo), maçon, né le 27 juin 1903 à Pinzano Tagliamento (Italie), et FRANCESCHINO (Derna), sa femme, née le 13 juin 1914 à Forgaria (Italie), demeurant au Chesnay (Seine-et-Oise).

NAZARIAN (Bagdassar-Boris), chauffeur de taxi, né le 9 novembre 1906 à Bakou (Russie), ayant un enfant mineur, Béatrice-Marie, née le 7 février 1946 à Paris, et KUFLENKO (Wiera), sa femme, née le 9 septembre 1923 à Sébastopol (Russie), demeurant à Paris.

NELLO (Giovanni), monteur plombier, né le 1er mars 1900 à Sampeyre (Italie), et BONETTO (Catherine), sa femme, née le 9 septembre 1901 à Sampeyre (Italie), demeurant à Paris.

NEMTINOFF (Michel), peintre, né le 7 juillet 1895 à Saint-Pétersbourg (Russie), et NIKOULINE (Julia), sa femme, née le 12 mai 1898 à Baxmont (Russie), demeurant à Tassin (Rhône).

NICHANIAN (Achord), tailleur, né le 16 mai 1905, de père arménien, à Gueyvé (Asie Mineure) et ELMASSIAN (Serpouhie), sa femme, née le 20 novembre 1911 à Gueyvé (Asie Mineure), demeurant à Alfortville (Seine).

NEIMAN (Gdalia-Hersch), tailleur, né le 10 août 1923 à Varsovie (Pologne), et SIGRADSKA (Laja), sa femme, née le 8 juin 1921 à Wloclawek (Pologne), demeurant à Paris.

OBERMAN (Benjamin), commerçant, né le 3/16 décembre 1901 à Lodz (Pologne), et APPEL (Marja), sa femme, née le 9 janvier 1905 à Lodz (Pologne), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

ORLANDINI (Carlo), bûcheron, né le 10 juillet 1898 à Fulpiano (Italie), ayant un enfant mineur, Pierrette, née le 3 juin 1933 à Bagard (Gard), et MINOSSI (Pasquino), sa femme, née le 16 juin 1899 à San Pellegrino (Italie), demeurant à Cendras (Gard).

ORCAJADA (Doroteo-Antonio), mineur, né le 17 janvier 1897 à la Caroline (Espagne), et DELGADO (Léonor), sa femme, née le 28 mars 1901 à Posadas (Espagne), demeurant à Graissessac (Hérault).

ORTUGNO (José), maçon, né le 20 mai 1902 à Jécla (Espagne), et LUCAS (Manuela), sa femme, née le 24 février 1901 à Jécla (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

ORUS (Antonio), chauffeur, né le 3 août 1906 à Borrastre (Espagne), et CASTILLO (Irène-Josefa), sa femme, née le 20 octobre 1908 à Ayerbe (Espagne), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

OLIVIERI (Guglielmo), manœuvre, né le 20 juillet 1893 à Villafranca (Italie), et CHIELLINI (Nella), sa femme, née le 30 octobre 1891 à Villafranca (Italie), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

OCTAVIO (José-Sébastian), manœuvre, né le 20 décembre 1896 à Catti (Espagne), et GARCIA (Tomasa-Marie), sa femme, née le 25 novembre 1896 à Catti (Espagne), demeurant à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).

OLIVIERI (Joseph), cultivateur, né le 4 juin 1912 à Bubbio (Italie), et SCAGLIONE (Pasqualine), sa femme, née le 1er avril 1915 à San Stefano (Italie), demeurant à Saint-Laurent-du Var (Alpes-Maritimes).

OTTOGALLI (Albino), manœuvre, né le 3 mars 1906 à San Vito al Tagliamento (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Piérina, née le 4 juillet 1934 à Delut (Meuse); 2° Yvette, née le 28 janvier 1938 à Vittarville (Meuse), et DALPONT (Giovanna), sa femme, née le 30 septembre 1910 à Sospirolo (Italie), demeurant à Vittarville (Meuse).

OTULAKOWSKI (Joseph), traducteur juré, né le 19 février 1902, de père polonais, à Wanne (Allemagne), et PIASZCZYNSKI (Hedwige), sa femme, née le 14 octobre 1907, de père polonais, à Wattenscheid (Allemagne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

PINELL (Louis-Evariste-Isidore), maçon, né le 12 juillet 1899 à Ortodo (Espagne), et VIURE (Raymonde), sa femme, née le 6 septembre 1899 à Barcelone (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

PAGOT (Guiseppe-Angelo), cultivateur, né le 1er septembre 1909 à Gaiarine (Italie), et CIGANA (Rina-Elisabeth), sa femme, née le 26 décembre 1909 à Gaiarine (Italie), demeurant à Toulenne (Gironde).

PRINDJIAN (Yervant), terrassier, né le 14 février 1909 à Gurun (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Michel-Azad, né le 13 septembre 1945 à Paris, et KABADAYAN (Serpouhi), sa femme, née le 10 février 1914 à Gruyvé (Asie Mineure), demeurant à Gentilly (Seine).

PLEBANI (Jean), cultivateur, né le 1er février 1908 à Cividate al Piano (Italie), ayant un enfant mineur, Angeline-Santine), née le 8 avril 1936 à Aucamville (Tarn-et-Garonne), et ROSONI (Maria-Baptistine), sa femme, née le 21 août 1916 à Romano (Italie), demeurant à Pompertuzat (Haute-Garonne).

PEDRON (Antonio), métayer, né le 25 août 1912 à Padova (Italie), ayant sept enfants mineurs: 1° Lorenzo-Francesco-Angelo, né le 24 août 1935 à Berneuil (Haute-Vienne); 2° Thérèse-Maria, née le 18 octobre 1936 à Berneuil (Haute-Vienne); 3° Maria-Virginia, née le 8 juillet 1938 à Berneuil (Haute-Vienne); 4°

Angelo-Guido, né le 18 décembre 1939 à Queaux (Vienne) ; 5° Yvonne, née le 10 octobre 1941 à Queaux (Vienne) ; 6° Jeanne, née le 21 août 1943 à Queaux (Vienne) ; 7° Bernadette-Pierrette-Catherine, née le 1er avril 1945 à Queaux (Vienne), et CONTARIN (Virginia-Guiliana), sa femme, née le 10 septembre 1918 à Loria (Italie), demeurant à Queaux (Vienne).

PAOLI (Joseph), manœuvre, né le 11 mai 1896 à Calcinaia (Italie), et MELANI (Maria), sa femme, née le 19 janvier 1897 à Calcinaia (Italie), demeurant à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

PIZZETTA (Luigi-Pietro), entrepreneur de maçonnerie, né le 11 juin 1904 à Agrate (Italie), et SANTI (Corina-Maddalena-Tarsilla), sa femme, née le 13 septembre 1918 à San Martino di Lupari (Italie), demeurant à Gaillard (Haute-Savoie).

PASERO (Joseph), laitier, né le 29 août 1889 à Demonte (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Madeleine, née le 10 août 1928 à Demonte (Italie) ; 2° Julie-Thérèse, née le 20 mars 1931 à Demonte (Italie), et MORERO (Madeleine), sa femme, née le 16 janvier 1889 à Demonte (Italie), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

PITTAVINO (Giovanni), mineur, né le 5 février 1893 à Boves (Italie), et DALMASSO (Giovannina), sa femme, née le 16 mai 1899 à Boves (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

PAPAZIAN (Yetwarth), cordonnier, né le 15 février 1910 à Constantinople (Turquie), et CASSABALLIAN (Melinée), sa femme, née le 12 septembre 1915 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PELLICCIOTTI (Giovanni-Nello), maçon, né le 5 août 1908 à Capannori (Italie), ayant un enfant mineur, Renée-Georgette, née le 18 avril 1946 à Istres (Bouches-du-Rhône), et STRAMBIO (Amelia), sa femme, née le 22 décembre 1913, de père italien, à Figanello (Suisse), demeurant à Istres (Bouches-du-Rhône).

PIERINI (Marco), journalier, né le 24 avril 1906 à Vellano (Italie), et MONTANARI (Dora), sa femme, née le 28 septembre 1907 à Lamporecchio (Italie), demeurant à Apt (Vaucluse).

POGNANT (Ernest), maçon, né le 8 février 1906 à San Giorio (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Henri-Alexandre-Erminio, né le 8 mars 1921 à Froges (Isère) ; 2° Suzanne, née le 9 février 1934 à Crolles (Isère), et GHIOTTI (Adèle), sa femme, née le 11 novembre 1906 à San Léo (Italie), demeurant à Crolles (Isère).

PONS (José), chauffeur, né le 26 juin 1902 à Monserrat (Espagne), et NICLOS (Mercedes), sa femme, née le 23 février 1903 à Algemesi (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

POYATOS (Juan-Lauréano), chauffeur, né le 4 juin 1895 à Albunau (Espagne), et PORCEL (Josafa), sa femme, née le 26 juin 1901 à Huescar (Espagne), demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

POLONI (Virginio), cultivateur, né le 20 mai 1907 à Montebelluna (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Euphrasie-Marie, née le 12 février 1934 à Nérac (Lot-et-Garonne) ; 2° Bartholomé-François, né le 1er janvier 1939 à Nérac (Lot-et-Garonne), et FAVERO (Antoinette), sa femme, née le 23 septembre 1910 à Montebelluna (Italie), demeurant à Nérac (Lot-et-Garonne).

PAGLIARINI (Guiseppe), cordonnier, né le 23 juillet 1894, à Réggio Emilia, (Italie), ayant un enfant mineur, Franca, née le 15 décembre 1930, à Reggio Emilia, (Italie), et MAZZICCHI, (Aldegonda), sa femme, née le 23 mai 1895, à Reggio Emilia, (Italie), demeurant à Rodez (Aveyron).

PUTERMAN (Josek), tailleur, né le 10 octobre 1907, à Wyszogrod (Pologne), et ZELENWARGER (Bajla), sa femme, née le 10 novembre 1913 à Plok (Pologne), demeurant à Paris.

PANOSSIAN (Sahak), artisan cordonnier, né le 3 mars 1911, à Yosgat (Asie-Mineure), et VARTABEDIAN (Marie), sa femme, née le 4 juin 1914, à Yosgat, (Asie-Mineure), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

PALOMBO (Gabriel), marchand forain, né le 8 mai 1918, à Izmir (Turquie), et ROZENTAL (Laia), sa femme, née le 12 mai 1918 à Lodz (Pologne), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PEREZ (Pierre), épicier, né le 5 avril 1903 à la Palma (Espagne), ayant un enfant mineur, Louis-Henri, né le 7 septembre 1945, à Rive-de-Gier (Loire), et GARCIA (Léonie), sa femme, née le 20 avril 1904 à la Union (Espagne), demeurant à Rive-de-Gier (Loire).

PACOSSIAN (Bedros), coiffeur, né le 6 mars 1906, à Tchenguiler (Turquie), et GARABEDIAN (Bayzar), sa femme, née le 13 février 1913, à Tchenguiler (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

PARSIGHIAN (Simon), docker, né le 17 février 1909 à Sivas (Asie-Mineure), et GAREBEDIAN (Dzaghik), sa femme, née en 1914 à Djandjine (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PAPO (Daniel-Salomon), représentant de commerce, né le 12 janvier 1906 à Bourgas (Bulgarie), et DITLEA (Ruhléa), sa femme, née le 20 mars 1913, à Chisinau (Roumanie), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

PUGLIESI (Pascal), maçon, né le 12 décembre 1905, à Monlebello-Gonico (Italie), et CUZZUCOLI (Joséphine-Virginie), sa femme, née le 15 novembre 1907 à Monlebello-Gonico (Italie), demeurant à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).

PECZON (Erick), représentant de commerce, ne le 5 janvier 1897 à Linden (Allemagne), et SELDIS (Cathérine-Cécile-Thérèse), sa femme, née le 21 avril 1900 à Berlin (Allemagne), demeurant à Jurançon (Basses-Pyrénées).

PANOSSIAN (Manough), ébarbeur, né le 3 juillet 1904 à Adana (Asie-Mineure), et KABICHIAN (Marie), sa femme, née le 5 janvier 1908 à Marache (Asie-Mineure), demeurant à Goussainville (Seine-et-Oise).

PALERMINI (Cécidio), maçon, né le 13 octobre 1915 à Ganistro (Italie), et MORO (Angèle), sa femme, née le 12 avril 1918, à Fontana-Liri (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PLAZZER (Mansueto), maçon, né le 22 janvier 1905 à Vallarsa (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° DINA, née le 6 octobre 1929 à Vallarsa (Italie) ; 2° Mariano, né le 18 août 1942 à Paris ; 3° Liliane, née le 19 novembre 1944, à Paris, et CHIASERA (Montilia), sa femme, née le 4 mai 1907 à Vallarsa (Italie), demeurant à Paris.

PLOT (Ciril), mineur, né le 11 octobre 1907 à Ralje (Yougoslavie), et BISSEGNA (Rosalie), sa femme, née le 6 décembre 1915, à Rapallo (Italie), demeurant à Giraumont (Meurthe-et-Moselle).

PARDINI (Jean-Ermanno), cisailleur, né le 27 avril 1894 à Vibbiana de San Romano (Italie), et GEMINIANI (Iacopa-Téodora), sa femme, née le 1er mai 1893, à Vibbiana de San Romano (Italie), demeurant à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

PASTORI (Jean-Lelio), peintre décorateur, né le 11 septembre 1909 à Brescia (Italie), ayant un enfant mineur, William-Robert, né le 12 août 1927 à Paris, et ZAGANELLI (Jeanne), sa femme, née le 9 décembre 1901 à San Severino (Italie), demeurant à Paris.

POZMANSKI (Bronislaw), mineur, né le 7 août 1898, à Sielszcze (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Stanislas, né le 1er avril 1927 à Babicz (Pologne) ; 2° Casimir, né le 28 mars 1930 à Babicz (Pologne), et MICHMIEL (Maria), sa femme, née le 14 avril 1889, à Babicz (Pologne), demeurant à Molières-sur-Cèze (Gard).

PEDRINI (Alexandre), ébéniste, né le 3 juillet 1906, à Gallarate (Italie), ayant un enfant mineur, Pierre, né le 23 avril 1946 à Paris, et CAPPELLI (Angèle-Madeleine), sa femme, née le 30 mars 1914 à Brescia (Italie), demeurant à Paris.

PELOSI (Giacomo), mineur, né le 25 juin 1895, à Verolavecchia (Italie), ayant un enfant mineur, André-Claude, né le 8 mars 1946 à Alès (Gard), et ROSSINI (Adalgisa), sa femme, née le 28 juin 1903 à Brescia (Italie), demeurant à Rousson (Gard).

PEPLINSKI (Stanislas), mineur, né le 20 avril 1899, de père polonais, à Rauxel (Allemagne), et KANDULA (Gertrude), sa femme, née le 23 octobre 1907, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Douai (Nord).

PIERZCHALSKI (Michel), mineur, né le 22 septembre 1900 à Schlabitz (Pologne), et POGOCZELSKI (Agnès), sa femme, née le 21 janvier 1902 à Borbek (Pologne), demeurant à Liévin (Pas-de-Calais).

PUGNI (Ettore), peintre en bâtiment, né le 11 janvier 1903, de père italien, à Paris, et SARTIRIO (Cirilla-Maria), sa femme, née le 6 mars 1907, à Cadero (Italie), demeurant à Paris.

RUBINSTEIN (Samuel), tailleur, né le 18 août 1908, à Tarnov (Pologne), et HASMAN (Ruchla), sa femme, née le 14 mai 1906, à Varsovie (Pologne), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

REBERNAK (Guillaume), machiniste, né le 14 février 1914, à Karnap (Allemagne), ayant un enfant mineur, Cécile, née le 14 septembre 1944, à Giraumont (Meurthe-et-Moselle), et sa femme SLIONJEK (Sidonija), née le 11 décembre 1916, à Puconci (Yougoslavie), demeurant à Giraumont (Meurthe-et-Moselle).

ROSENTHAL (Gustave), né le 4 juillet 1903, à Wiesloch (Allemagne), et GOLDSCHMIDT (Nara), sa femme, née le 15 février 1911, à Mayence (Allemagne), demeurant à Castres (Tarn).

ROVERA (Lorenzo-Guiseppe-Bernardo), maréchal-ferrant, né le 9 août 1903, à San Damiano Macra (Italie), et DURANDO (Francesca-Secondina), sa femme, née le 10 mars 1913, à San Damiano Macra (Italie), demeurant au Cannet (Var).

RODEGHIERO (Giovanni), peintre en bâtiment, né le 14 avril 1896, à Asiago (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Odette-Lydia, née le 5 décembre 1927, à Paris, 2° Mario-Jean, né le 28 avril 1930, à Paris ; et BUSATTA (Giovanna), sa femme, née le 2 juin 1899, à Lugo (Italie), demeurant à Paris.

ROCHLENKO (Jacques), commerçant, né le 3 septembre 1898, à Sosintza (Russie), et FOURCHTEIN (Gilberte), sa femme, née le 1er avril 1904, à Rostov-sur-Don (Russie), demeurant à Puteaux (Seine).

ROSENTHAL (Isidor), commerçant, né le 7 mars 1895, à Mikepercs (Hongrie), et ROSENTHAL (Etelca), sa femme, née le 12 octobre 1897, à Dobresti (Roumanie), demeurant à Saint-Georges-des-Groseilles (Orne).

RODRIGUEZ (José-Maria-Eusebio), mineur, né le 12 août 1901, à Bedar (Espagne), et CAYUELA (Ana), sa femme, née le 10 juin 1912, à Carboneras (Espagne), demeurant à Cagnac (Tarn).

RUZZU (Maurizio), manœuvre, née le 29 octobre 1901, à Alghero (Italie), et MOSCHENI (Lucia-Bartolomea), sa femme, née le 24 août 1896, à Valsecca (Italie), demeurant à Herserange (Meurthe-et-Moselle).

RUSCIO (Marc), peintre en bâtiment, né le 3 avril 1879, à Pontecorvo (Italie), et MOLLICONE (Marie-Giacinta), sa femme, née le 10 décembre 1889, à Pontecorvo (Italie), demeurant à Paris.

RAPTIS (Georges), représentant de commerce, né le 22 juillet 1907, à Calymnos (Grèce), et TSANGARIS (Sevasti), sa femme, née le 7 juin 1914, à Calymnos (Grèce), demeurant à Paris.

RIBOLDI (Paolo-Angelo), ouvrier spécialisé, né le 17 novembre 1899, à Cremona (Italie), et VANNUCCI (Inès-Maria), sa femme, née le 2 septembre 1907, à Castelvotro (Italie), demeurant à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).

RUSSAK (Hersz-Jacob), docteur en médecine, né le 29 août 1910, à Plock (Pologne), et KOWALSKA (Estera), sa femme, née en 1914, à Plock (Pologne), demeurant à Paris.

RAMAT (Alfred), débitant de boissons, né le 14 août 1907, à Exilles (Italie), et VAZON (Christine), sa femme, née le 24 juin 1908, à Exilles (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

REICH (Chaskel), commerçant, né le 17 janvier 1902, à Krosno (Pologne), ayant un enfant mineur: Madeleine, née le 1er mai 1940, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et FREIDES (Ra-

chef), sa femme, née le 1er mai 1905, à Uzfrzyki (Pologne), demeurant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

RAMALHO (Augusto), mécanicien, né le 7 juin 1912, à Porto (Portugal), ayant un enfant mineur, Simone, née le 21 juillet 1938 à Soursac (Corrèze), et CUNHA (Rosalina), sa femme, née le 23 décembre 1920, à Sahugal (Portugal), demeurant à Aynes (Cantal).

RICCI (Vittorio), maçon, né le 29 janvier 1896, à Santarcangelo (Italie), et PESARESI (Caterina-Venusta), sa femme, née le 27 août 1903, à Santarcangelo (Italie), demeurant à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).

RICO (Henri), maçon, né le 1er mai 1882, à Saint-Vincent al Volturno (Italie), et DI CIANI (Vincenza), sa femme, née le 23 février 1887, à Pizzone (Italie), demeurant à Beaucaire (Gard).

ROFES (Manuel), manœuvre, né le 11 mai 1903, à Guiameto (Espagne), ayant un enfant mineur, Germinal, né le 9 novembre 1937, à Tivisa (Espagne), et GIL (Teresa), sa femme, née le 21 avril 1911, à Tivisa (Espagne), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

ROBERTI (Cesare), briqueteur, né le 18 octobre 1899 à Wittorio Veneto (Italie), ayant un enfant mineur: Jean, né le 15 novembre 1926, à Wittorio Veneto (Italie), et ZANE (Assunta), sa femme, née le 5 janvier 1899, à Chies-d'Alpago (Italie), demeurant à Romainville (Seine).

ROIENA (Sruil-Leib), tailleur, né le 17 septembre 1907, à Botosani (Roumanie), et WICHNEGROD (Anna), sa femme, née le 13 mars 1908, à Radom (Russie), demeurant à Paris.

ROSAIRE (Ricardo), vacher, née le 7 janvier 1907, à Quarto-Praetoria (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Joséphine, née le 23 mars 1939, à Quarto-Praétoria (Italie); 2° Jean-Michel, né le 23 novembre 1931, à Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne); 3° Jean-Pierre, né le 27 novembre 1939, à Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne), et CARAL (Maria), sa femme, née le 9 mars 1910, à Quarto-Praétoria (Italie), demeurant à Bernay-en-Brie (Seine-et-Marne).

RUBINSZTAJN (Gabriel), tailleur, né le 20 août 1906, à Zloczew (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Zalina Hersz, né le 21 octobre 1932, à Zloczew (Pologne); 2° Maurice, né le 2 février 1935, à Toulouse (Haute-Garonne), et JACHIMOWICZ (Heudla), sa femme, née le 7 avril 1914, à Zloczew (Pologne), demeurant à Paris.

ROSENGARTEN (Laib), chapelier, né le 27 mars 1892, à Fabiantz (Russie), et LEGERMAN (Ita-Touba), sa femme, née le 19 octobre 1902, à Doubossarie (Russie), demeurant à Paris.

ROSSET (Olivo-Marco), mineur, né le 9 avril 1892, à Aviano (Italie), et CAPOVILLA (Angele), sa femme, née le 16 décembre 1894, à Aviano (Italie), demeurant à Condé-sur-Escaut (Nord).

ROSSI (François), maçon, né le 12 décembre 1900, à Saint-Elia (Italie), et RIZZA (Jeanne), sa femme, née le 17 septembre1895, à Saint-Elia (Italie), demeurant à Tremblay-lès-Gonesse (Seine-et-Oise).

RUZZENE (Antonio), chef de chantier, né le 24 mars 1898 à Annone Veneto (Italie) et PAGGIOLA (Emilia) sa femme, née le 27 octobre 1896 à Cucca (Italie), demeurant à Saint-Père-sur-Loire (Loiret).

SABBIONI (Aldo), manœuvre, né le 31 juillet 1900 à Grizzana (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Hélène, née le 31 août 1926 à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain); 2° Adda, née le 26 mai 1931 à Virieu-le-Grand (Ain), et CINI (Christina, sa femme, née le 23 juillet 1900 à Castel d'Aiano (Italie), demeurant à Virieu-le-Grand (Ain).

SAFIR (Icke), ingénieur, né le 14 février 1905 à Gorodek (Russie) et BERCOVITCH (Bronia), sa femme, née le 2 février 1906 à Tiflis (Russie), demeurant à Paris.

SANCHEZ (Juan-Albert), débarbeur, né le 21 novembre 1900 à Aguilas (Espagne) et MARTINEZ (Isabel), sa femme, née le 11 novembre 1902 à La Union (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SANCHEZ (Manuel), mineur, né le 6 avril 1903 à Oria (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Anna, née le 5 juillet 1932 à Cadolive (Bouches-du-Rhône); 2° Daniel, né le 13 janvier 1944 à Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône), et BAUTISTA (Joseph), sa femme, née le 15 juin 1903 à Oria (Espagne), demeurant à Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône).

SCHWARZBOURG (Lazare), hôtelier, né le 20 juillet 1883 à Kiew (Russie), et KALOUJSKY (Hélène), sa femme, née le 10 mai 1886 à Cherson (Russie), demeurant à Paris.

SEVIERI (Selico-Santi-Alfred), cultivateur, né le 23 octobre 1908 à Santa-Maria a Monte (Italie), et ROSSI (Emilie-Rose-Marie), sa femme, née le 2 juin 1910 à Santa Maria a Monte (Italie), demeurant à Cabannes (Bouches-du-Rhône).

SZAPSZEWICZ (Gerszon), marchand ambulant, né le 22 février 1902 à Kutno (Pologne), et BLECHERT (Chana), sa femme, née en février 1900 à Kolo (Pologne), demeurant à Paris.

SASSO (Jean), chauffeur d'automobile, né le 9 mars 1907 à Smyrne (Turquie), et SAPOUNZOGLOU (Irène), sa femme, née le 9 février 1910 à Smyrne (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SCORCIONI (Joseph), cocher aux pompes funèbres, né le 23 mars 1902 de père italien à Cannes (Alpes-Maritimes), et ALBERTO (Ida-Marie), sa femme, née le 17 août 1898 à Garessio (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

SAFRA (Moses-Michel), cinéaste, né le 16 mai 1899 à Kiew (Russie), et KAPLER (Nora), sa femme, née le 20 avril 1900 de père turc à Kiew (Russie), demeurant à Paris.

SIMONATO (Ricardo-Angelo), maçon, né le 8 septembre 1902 à Piombino (Italie), et VANZETTO (Emilia-Marina), sa femme, née le 5 juin 1902 à Piombino (Italie), demeurant à Marignane (Bouches-du-Rhône).

SOBANSKI (Stanislaw), ouvrier agricole, né le 24 mai 1902 à Sachowice-Makow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Emilie, née le 9 août 1929 à Stryszawa (Pologne); 2° Albine, née le 14 juin 1931 à Stryszawa (Pologne), et KARCZ (Anna), sa femme, née le 28 août 1905 à Stryszawa (Pologne), demeurant à Neuvy-Pailloux (Indre).

SASSI (Giacomo), cultivateur, né le 10 juin 1912 à Fornovo San Giovanni (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Isaflet, né le 24 décembre 1935 à Laparades (Lot-et-Garonne); 2° Ginette-Inese, née le 3 septembre 1939 à Saint-Gayrand (Lot-et-Garonne); 3° Jean-Louis, né le 13 novembre 1942 à Villefranche-du-Queyran (Lot-et-Garonne), et FRECHIAMI (Pietra), sa femme, née le 10 novembre 1914 à Treviglio (Italie), demeurant à Vares (Lot-et-Garonne).

STANOCH (Stanislas), mineur, né le 6 février 1891 à Rajskow (Pologne), et BALCERZAK (Marianna), sa femme, née le 21 juillet 1898 à Stawiszyn (Pologne), demeurant à Waziers (Nord).

SZYMKOWIAK (Henri-André), mineur, né le 14 août 1911 à Buer-Hassel (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Hélène, née le 10 janvier 1936 à Sainte-Florine (Haute-Loire); 2° Paulette-Agnès, née le 11 juillet 1941 à Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme); 3° Jean-Henri, né le 30 août 1944 à Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme); 4° André-Daniel, né le 13 novembre 1946 à Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), et LUKAZEWSKI (Hélène), sa femme, née le 25 mars 1917 à Novice (Pologne), demeurant à la Combelle (Puy-de-Dôme).

SCHUSTERMANN (Hirch), garagiste, né le 15 septembre 1902, à Grawoline (Pologne), ayant un enfant mineur, Yvette, née le 27 septembre 1930, à Paris; et LIPKINE (Thérèse-Taube), sa femme, née le 8 juin 1903, de père polonais, à Mohilew (Russie), demeurant à Paris.

SANTILLI (Gioacchino), conducteur de pelles, né le 11 octobre 1905, à San Lorenzo di Beffi (Italie), ayant un enfant mineur, Gisledo, née le 20 janvier 1939, à Brest (Finistère); et CAPALDI (Maria-Santa), sa femme, née le 19 octobre 1915, à Goriano Valli (Italie), demeurant à Brest (Finistère).

SCARINGELLA (Domenico), déraveur, né le 15 mars 1911, à Corato (Italie), et GALLO (Angela), sa femme, née le 18 décembre 1918, à Corato (Italie), demeurant à Fontaine (Isère).

SEDOLA (Guiseppe), maçon, né le 25 avril 1894, à Platischis (Italie), et STURNA (Anna), sa femme, née le 6 mars 1899, à Platischis (Italie), demeurant à Digne (Basses-Alpes).

SZAFRAM (Jean), mineur, né le 29 octobre 1904, à Hombruck (Allemagne), et PORZUCZEK (Hélène), sa femme, née le 4 février 1910, à Elberg (Allemagne), demeurant à Fresnes-sur-Escaut (Nord).

SUCIC (Bozidar), chef de chantier, né le 26 octobre 1911, à Ljubuncic (Yougoslavie), ayant un enfant mineur: Michel-Mathilde, née le 28 août 1899, à Paris; et INCERTI (Lucie-Philomène-Eugénie), sa femme, née le 19 février 1907, de père italien, à Distroff (Moselle), demeurant à Bagnolet (Seine).

TIRANTI (Louis), commerçant, né le 27 novembre 1890, à Rome (Italie), et COSTANTINI (Ginevra), sa femme, née le 25 février 1894, à Rome (Italie), demeurant à Paris.

TAIJBLUM (Szyja-Salomon), maroquinier, né le 5 mars 1921, à Varsovie (Pologne), et MILGROM (Malka-Golda), sa femme, née le 10 novembre 1922, à Radzymin (Pologne), demeurant à Paris.

TROIAN (Virgile), maçon, né le 24 septembre 1900, à Sospirolo (Italie), et PILOTTI (Ermenegilda), sa femme, née le 7 décembre 1900, à Sospirolo (Italie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

TENNENBAUM (Sigismond), tailleur, né le 9 juin 1895, à Ekaterinoslaw (Russie), et EPSTEJN (Ruchla), sa femme, née le 25 décembre 1899, à Novo-Radowisk (Pologne), demeurant à Paris.

TELLEZ (Louis), coiffeur, né le 30 janvier 1889, à Bobadilla (Espagne), et FERNANDEZ (Basilia), sa femme, née le 14 juin 1888, à Valladolid (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

THAU (Othon), commerçant, né le 28 mai 1900, à Zablotow (Pologne), et MESSING, (Sali), sa femme, née le 22 mai 1908, à Lwow (Pologne), demeurant à Metz (Moselle).

TACCONI (Carlo), machiniste, né le 11 janvier 1886 à Cerreto d'Esi (Italie), et MICHELINI (Maria), sa femme, née le 7 mars 1892 à Ancone (Italie), demeurant à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

TCHAKIRIAN (Arthur), ouvrier tailleur, né le 7 février 1919 à Brousse (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Danielle, née le 11 septembre 1946 à Valence (Drôme), et DEMIRDJIAN (Armenouki), sa femme, née le 18 juin 1924 à Hastrova (Bulgarie), demeurant à Valence (Drôme).

TEDOLDI (Oliviero), ajusteur, né le 5 février 1901 à Gênes (Italie), ayant un enfant mineur, Italo-Angelo, né le 20 décembre 1929 à Spezia (Italie), et ROSSI (Teresa), sa femme, née le 12 mai 1902 à Venise (Italie), demeurant à Suresnes (Seine).

TAUB (Jankiel), tailleur, né en 1902 à Unierzysz (Pologne), ayant un enfant mineur, Nathan, né le 3 octobre 1930, à Paris, et HERSZKOWICZ (Maria), sa femme, née le 1er février 1904 à Strzegowo (Pologne), demeurant à Paris.

TOMADON (Luigi), mineur, né le 26 novembre 1896 à Cordovado (Italie), ayant un enfant mineur, Gérard, né le 27 juin 1944 à Saint-Jean-de-Valerische (Gard), et SILVA (Valentine), sa femme, née le 5 mars 1907 à Nembro (Italie), demeurant à Saint-Jean-de-Valerische (Gard).

TOLEDO (Pedro), ouvrier coiffeur, né le 11 mai 1912 à Cueva (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Madeleine-Angèle, née le 28 mai 1934 à Saint-Etienne (Loire); 2° Antonio-Pablo-Manuel, né le 13 décembre 1940 à Saint-Etienne (Loire); 3° Paul-Jean-Louis, né le 3 février 1945 à Saint-Etienne (Loire), et GARCIA (Maria-Victoria-Isidora), sa femme, née le 2 janvier 1913 à Aguilas (Espagne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

TAHMAZIAN (Arsen), employé, né le 5 juin 1906 à Keskin Maden (Asie Mineure), et AFARIAN (Hripsime), sa femme, née le 16 août 1909 à Konia (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TIEPPO (Antoine-Ferruccio), sertisseur, né le 15 janvier 1900 à Castelfranco (Italie), ayant un enfant mineur, Jean-Claude, né le 13 août 1935 à Paris, et LACOMBA (Encarnation), sa femme, née le 11 mars 1896 à Villanueva del Grao (Espagne), demeurant à Boulogne (Seine).

URBANIAK (Ludwig), manœuvre, né le 14 avril 1903 à Alt-Pakszyn (Pologne), ayant un enfant mineur, Irène, née le 19 juillet 1939 à Waziers (Nord), et MISIORA (Maria), sa femme, née le 15 janvier 1912 à Mawsie (Pologne), demeurant à Waziers (Nord).

VIGNOLI (Dominico), contremaître, né le 19 décembre 1897 à Palazzuolo (Italie), et PARRINI (Maria), sa femme, née le 1er juin 1900 à Palazzuolo (Italie), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

VENTURI (Temistocle), charbonnier, né le 26 juillet 1906 à Pistoia (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Alda, née le 5 décembre 1929 à Pistoia (Italie); 2° Anna-Mari, née le 12 février 1934 à Villemain (Deux-Sèvres); 3° Alban, né le 21 juillet 1935 à Pistoia (Italie); 4° Altere-Artemisia, née le 20 septembre 1936 à Bunzac (Charente); 5° André, né le 28 mai 1940 à Angoulême (Charente), et CORRIERI (Teresa), sa femme, née le 17 mai 1907 à Pistoia (Italie), demeurant à Bunzac (Charente).

VERCELLA (Danna-Gustavo), chauffeur, né le 16 février 1887 à Coggiola (Italie), ayant un enfant mineur, Guiseppina, née le 7 mars 1927 à Sorcy (Meuse), et GELTI (Thérésa), sa femme, née le 24 avril 1889 à Penerolo (Italie), demeurant à Sorcy (Meuse).

VASQUEZ (Antoine), menuisier, né le 30 avril 1901 à Viana del Bollo (Espagne), et MARTINEZ (Ascension), sa femme, née le 9 mai 1907 à Baracaldo (Espagne), demeurant à Drancy (Seine).

VERBUYT (Alouisius-Henricus), cultivateur, né le 25 février 1906 à Kruisboutem (Belgique), ayant un enfant mineur, Yvette-Marie, née le 2 avril 1938 à Saussay (Seine-Inférieure), et CLAERHOUT (Bertha-Maria), sa femme, née le 14 décembre 1902 à Piltem (Belgique), demeurant à Saussay (Seine-Inférieure).

VARGAS (Séraphin-Rogelio), ouvrier agricole, né le 29 septembre 1890 à Adra (Espagne), et HIDALGO (Maria-Purification), sa femme, née le 20 juin 1895 à Adra (Espagne), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

VOILLAT (Eugène-Léon), ouvrier, né le 21 janvier 1909 à Damphreux (Suisse), et CAPT (Clothilde-Marie), sa femme, née le 5 mars 1911 à Undervelier (Suisse), demeurant à Delle (Belfort).

VACZLAVIK (Martin), mineur, né le 26 octobre 1888 à Pilisszanto (Hongrie), et HUNYA (Anna), sa femme, née le 19 mai 1891 à Pilisszanto (Hongrie), demeurant à Guesmain (Nord).

VENTURINI (Emile), électricien, né le 25 juillet 1903 à Orvieto (Italie), et BRANDINELLI (Annonciate-Philomène-Madeleine), sa femme, née le 26 mars 1902 à San Angelo in Vado (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

VIALE (François), tailleur, né le 11 janvier 1910 à Limone (Italie), et MATTONE (Magdalena), sa femme, née le 16 janvier 1913 à Limone (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

VANASSCHE (Camille-Richard), chauffeur de chaudières, né le 7 janvier 1905 à Bellegnem (Belgique), et BOURGOIS (Marie-Rose-Victorine), sa femme, née le 19 mars 1905 à Dottignies (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

VEZESTENLIS (Pierre), tailleur, né le 12 juillet 1903 à Tatawia (Turquie), et COUEPINIS (Vassilia), sa femme, née le 14 janvier 1915 à Smyrne (Grèce), demeurant à Paris.

VALENT (Giacomo), entrepreneur de maçonnerie, né le 24 janvier 1893 à Venzone (Italie), et DI BERNARDO (Angelina), sa femme, née le 21 décembre 1898 à Moggio Udinese (Italie), demeurant à Chatellerault (Vienne).

VALERO (Ramon), manœuvre, né le 20 mars 1881 à Luco de Bordon (Espagne), et BLASCO (Augustine), sa femme, née le 4 mars 1892 à San Tolea (Espagne), demeurant à Montbrison (Loire).

VARALLI (Mario-Santino), chauffeur, né le 19 août 1899 à Sesto-Calende (Italie), et VASCONI (Anita-Maria), sa femme, née le 15 janvier 1907 à Arona (Italie), demeurant à Marcil-en-France (Seine-et-Oise).

VASSILIADES (Grégoire), ajusteur, né le 15 avril 1903 à Constantinople (Turquie), et DJIDJAPOULO (Katina), sa femme, née le 12 février 1916 à Konstokation (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VALDMAN (Georges), ingénieur chimiste, né le 24 décembre 1899 à Mélitopol (Russie), et CHERCHNEVA (Claude), sa femme, née le 24 décembre 1909 à Melitopol (Russie), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

VIDAL (Joseph), tapissier, né le 5 septembre 1886 à Constantinople (Turquie), et COHEN (Eugénie), sa femme, née le 15 mai 1893 à Smyrne (Turquie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

VAZNY (Georges), ouvrier agricole, né le 1er janvier 1883 à Nevidzany (Tchécoslovaquie), ayant trois enfants mineurs: 1° Bernard, né le 28 juillet 1926 à Bendeleben (Allemagne); 2° August, né le 26 mars 1929 à Nevidzany (Tchécoslovaquie); 3° Hélène, née le 20 avril 1935 à Fontenay-en-Parisis (Seine-et-Oise), et PODSTRANSKA (Agnès), sa femme, née le 9 novembre 1898 à Nevidzany (Tchécoslovaquie), demeurant à Villepinte (Seine-et-Oise).

VERAGUES (Victor), receveur, né le 29 juin 1902 à Sampier-Jarena (Italie), et BADERNA (Maria), sa femme, née le 29 novembre 1898 à Palazzolo (Italie), demeurant à Toulon (Var).

WOLFF (Hans), employé de bureau, né le 25 août 1893 à Zerbst (Allemagne), et ROSENAU (Félicie), sa femme, née le 5 septembre 1896 à Bad Kissingen (Allemagne), demeurant à Paris.

WYWIAL (Jean), maçon, né le 27 mai 1903 à Sosnowiec (Pologne), ayant un enfant mineur, Michelle, née le 7 juin 1943 à Pouilly-sous-Charlieu (Loire), et LENIART (Anna), sa femme, née le 18 mai 1904 à Kielnarowa (Pologne), demeurant à Pouilly-sous-Charlieu (Loire).

WOLINER (David), tailleur, né le 22 septembre 1903 à Brody (Pologne), et MUERAITE (Zelda), sa femme, née le 16 juillet 1914 à Kaunas (Lithuanie), demeurant à Paris.

WERTHEIMER (Paul), chef de bureau, né le 5 novembre 1901 à Vienne (Autriche), et GROSS (Claire), sa femme, née le 6 mai 1903 à Czernowitz (Autriche), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

WAJSBORT (Chaim-Szlama), mercier, né le 17 août 1907 à Wegrow (Pologne), et GOLDGIEWICHT (Chaja-Fejga), sa femme, née le 15 décembre 1910 à Mordy (Pologne), demeurant à Paris.

WEINBERG (Fajbisz), marchand forain, né le 25 décembre 1906 à Sieradz (Pologne), et ERHARDT (Berta), sa femme, née le 5 décembre 1911 à Osiek (Tchécoslovaquie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

WOJDOWSKI (Edwin-Ludwig), mineur, né le 27 juin 1914, de père polonais, à Kirchlinde (Allemagne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Edwin-Stanislas, né le 30 juin 1937 à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais); 2° Raymond-Bernard, né le 22 octobre 1938 à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais); 3° Robert-Thomas, né le 22 janvier 1942 à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais); 4° Danielle-Valérie, née le 9 septembre 1946 à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), et SLIWKA (Marthe), sa femme, née le 15 décembre 1918, de père polonais, à Osterfeld (Allemagne), demeurant à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais).

WALLACH (Oszer), ingénieur, né le 15 juillet 1915 à Bialystock (Pologne), et KAIZELMAN (Ettea), sa femme, née le 7 décembre 1914 à Tighina (Roumanie), demeurant à Paris.

WACHOWAK (Michel), charcutier, né le 27 septembre 1901 à Klodzisko (Pologne), et LESNIAREK (Elisabeth), sa femme, née le 26 octobre 1896, de père polonais, à Metz (Moselle), y demeurant.

YEGHIAZARIAN (Dicran), menuisier, né le 10 juin 1904 à Amassia (Asie Mineure), et KIRICHDJIAN (Valentine), sa femme, née en 1915 à Amassia (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ZENGUINIAN (Kévork), monteur en chaussures, née en 1911 de père arménien, à Brousse (Turquie), ayant un enfant mineur: Jacques, né le 14 janvier 1942, à Paris; et KUTUKIAN (Marie), sa femme, née le 15 mai 1914, de père arménien, à Brousse (Turquie), demeurant à Gentilly (Seine).

ZANDO (François), ferblantier, née le 3 octobre 1900, à Bolzano (Italie), ayant un enfant mineur: Marie, née le 11 juillet 1929, à Mulhouse (Haut-Rhin), et ARMELLINI (Anna), sa femme, née le 26 juillet 1900, à Borgo (Italie), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

ZELAZKO (Abram-Israël), docteur en médecine, né le 8 juillet 1912, à Mlawa (Pologne), et OJZENFISZ (Gnendla), sa femme, née en 1913, à Okuniew (Pologne), demeurant à Guéret (Creuse).

Art. 3. — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française, et sont autorisés à porter légalement à l'avenir un nom francisé, au bénéfice de l'article 31 de l'ordonnance du 2 novembre 1945.

BEDNARZ (Anastasy), mineur, né le 31 octobre 1910, à Menczechow (Pologne), demeurant à Manosque (Basses-Alpes), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir BENARS au lieu de BEDNARZ.

CRKVENAC (Simon), ouvrier agricole, né le 22 octobre 1902, à Bjelwar Avet (Yougoslavie), demeurant à Vedesches (Vienne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir CERVENAC au lieu de CRKVENAC.

HRUBY (Joseph), tailleur, né le 4 mars 1904, à Sobekury (Tchécoslovaquie), demeurant à Thairy (Haute-Savoie), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir RUBY au lieu HRUBY.

KAZIMIERCZAK (Joseph), mineur, né le 9 décembre 1916, à Tychnow (Pologne), demeurant au Martinet (Gard), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir CAZIMIRAC au lieu de KAZIMIERCZAK.

KASPRZAK (François), employé, né le 5 avril 1910, de père polonais, à Gelzenkirschen (Allemagne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir KAPRAC au lieu de KASPRZAK, ayant un enfant mineur: Michel, né le 11 septembre 1939, à Libourne (Gironde).

LICHTBLAU (Chaskiel), ouvrier, né le 2 septembre 1908, à Tarnow (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler à l'avenir LIBLAU au lieu de LICHTBLAU.

PIETRZAK (Casimir), tailleur, née le 7 juin 1921, à Zeronice (Pologne), demeurant à Allassac (Corrèze), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir PIETZAC au lieu de PIETRZAK.

PRZYBYL (François), mineur, né le 23 mars 1925, à Wysoko (Pologne), demeurant à Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir PRIBYL au lieu de PRZYBYL.

RZEGOCZAN (Zenon), manœuvre, né le 3 janvier 1920, à Sosnowiec (Pologne), demeurant à la Charité-sur-Loire (Nièvre), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir REGOZAN au lieu de RZEGOCZAN.

RYSZCZYK (Antoine), mineur, né le 2 janvier 1905, à Pajymiechy (Pologne), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir RYZIK au lieu de RYSZCZYK.

SZRAJBHAND (Mojzesz-Mordka), tailleur, né le 22 juin 1920, à Lodz (Pologne), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir SAIBAND au lieu de SZRAJBHAND.

SZTAJNWURCEL (Falek), tailleur, né le 20 février 1910, à Lublin (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir STAINVURCEL au lieu de SZTAJNWURCEL.

STAJNWURCEL (Abraham-Szoel), tailleur, né le 19 mai 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir STAINWURCEL au lieu de STAJNWURCEL.

TCHIVIDJIAN (Krikor), chauffeur d'autos, né le 15 juillet 1903 à Brousse (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir TIVIDIAN au lieu de TCHIVIDJIAN

TRGO (Alexandre-Joseph), tailleur, né le 8 mars 1906 à Nove Zamby (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir TREGO au lieu de TRGO.

Art. 4. — Sont naturalisés Français par application des articles 60, 62 et 64, paragraphe 4, du code de la nationalité française, et sont autorisés à porter légalement à l'avenir un nom francisé au bénéfice de l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945:

ANDRZEJEWSKI (Joseph), mineur, né le 5 janvier 1902 à Trzemeszno (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir ANDRESKI au lieu de ANDRZEJEWSKI, ayant quatre enfants mineurs: 1° Marie, née le 21 novembre 1930 à Auboué (Meurthe-et-Moselle); 2° Jean-Théophile, né le 3 janvier 1932 à Auboué (Meurthe-et-Moselle); 3° Casimir, né le 2 septembre 1934 à Auboué (Meurthe-et-Moselle); 4° Hélène, née le 24 décembre 1938 à Auboué (Meurthe-et-Moselle), et KAPCZYNSKI (Janina), sa femme, née le 14 avril 1900 à Kleczew (Pologne), demeurant à Auboué (Meurthe-et-Moselle).

ANIKSZTEJN (Gerszon-Nison), brocanteur, né le 20 octobre 1906 à Varsovie (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir ANISTEN au lieu de ANIKSZTEJN, ayant deux enfants mineurs: 1° Bencyjon, né le 11 novembre 1929 à Varsovie (Pologne); 2° Simone, née le 21 juin 1943 au Pré-Saint-Gervais (Seine), et PALACZ (Hana), sa femme, née le 28 février 1906 à Dembowola (Pologne), demeurant au Pré-Saint-Gervais (Seine).

BLASZKIEWICZ (Joseph), mineur, né le 10 mars 1906 de père polonais à Weitmar (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir BLASKIEVIC au lieu de BLASZKIEWICZ, et KORYTNY (Pélagie), sa femme, née le 24 mars 1909 de père polonais à Halsterhausen (Allemagne), demeurant à Montigny-en-Ostrevent (Nord).

HRYSZ (Paul), conducteur d'automobile, né le 12 mars 1900 à Borowa Hora (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir HARYS au lieu de HRYSZ, et GOJTOWSKI (Anne-Monique), sa femme, née le 25 juin 1901 à Klukowahntta (Pologne), demeurant à Paris.

JUSZCZAK (Michel), ouvrier agricole, né le 3 septembre 1912 à Lichen (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir JUSAK au lieu de JUSZCZAK, ayant trois enfants mineurs: Jean-Michel, né le 27 décembre 1937 à Tarabel (Haute-Garonne); Angèle-Christiane, née le 12 janvier 1941 à Carcassonne (Aude); Cécile-Raymonde, née le 7 novembre 1944 à Carcassonne (Aude), et ADACH (Irène), sa femme, née le 22 septembre 1920 à Zuranna (Pologne, demeurant à Villesisole (Aude).

KOSTRZEWA (Casimir), ajusteur, mécanicien, né le 25 février 1904 à Grodzinsk (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir KOSTEVA au lieu de KOSTRZEWA et SZAFRANSKI (Catherine), sa femme, née le 6 février 1905 de père polonais à Baukau (Allemagne), demeurant à Sin-le-Noble (Nord).

KRZYZANIAK (Joseph), mineur, né le 1er mars 1897 à Golint (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir KRISANIAK au lieu de KRZYZANIAK, ayant deux enfants mineurs: 1° Léocadie, née le 12 août 1928 à Poskow (Pologne); 2° Miezesla, né le 17 octobre 1931 à la Machine (Nièvre), et MIKOLAJCZAK (Tecla), sa femme, née le 4 septembre 1898 à Mata Lubin (Pologne), demeurant à la Machine (Nièvre).

KUPPERMANN (Alfred), commerçant, né le 14 juin 1906, de père polonais, à Hannover (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir COUPERMANT au lieu de KUPPERMANN, ayant un enfant mineur, Charles, né le 1er octobre 1929 à Genk (Belgique), et VOGEL (Clara), sa femme, née le 12 août 1906 à Wischnitza (Roumanie), demeurant à Lille (Nord).

LIWSZYC (Herc), radioélectricien, né le 9 avril 1912 à Wilno (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir LISSIC au lieu de LIWSZYC, et CAUFMAN (Dobris), sa femme, née le 28 avril 1908 à Hancesti (Roumanie), demeurant à Paris.

MNICH (Valentin), minuer, né le 4 février 1905 à Sliwno (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir MENIC au lieu de MNICH, et JAWORSKA (Wladyslawa), sa femme, née le 16 octobre 1914 de père polo- à Saint-Etienne (Loire).

OLSZEWSKI (Pierre), mineur, né le 26 mai 1887, à Tarnovo (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir OLESKI au lieu de OLSZEWSKI, et JEDRZEJCZAK (Agnès), sa femme, née le 25 septembre 1892 à Wronowy (Pologne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

PASZKOWIAK (Wladislas), mineur, né le 25 juin 1909, de père polonais, à Wanne (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir PASKOWIAK au lieu de PASZKOWIAK, ayant un enfant mineur, Ferdinand, né le 3 avril 1941 à Merlebach (Moselle), et ADAMSKI (Wanda), sa femme, née le 4 octobre 1914 à Wanne (Allemagne), de père polonais, demeurant à Merlebach (Moselle).

POLISZCZUK (Marcin), bûcheron, né le 2 février 1915 à Tlobin (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir POLIZUK au lieu de POLISZCZUK, ayant deux enfants mineurs: 1° Anna-Jacqueline, née le 7 octobre 1941 à Avallon (Yonne); 2° Nicole-Vida, née le 7 août 1944 à Avallon (Yonne), et JEJCIC (Dragomira), sa femme, née le 17 janvier 1919 à Samaria (Italie), demeurant à Avallon (Yonne).

PSZENICA (Moszek-Mordka), tailleur, né le 2 novembre 1900 à Varsovie (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir PENICA au lieu de PSZENICA, et MOZELMAN (Golda), sa femme, née le 23 septembre 1906 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

RATAJCZYK (François), mineur, né le 11 août 1902, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir RATAZY au lieu de RATAJCZYK, ayant un enfant mineur, Edmond, né le 15 octobre 1928 à Divion (Pas-de-Calais), et AUGUSTYNIAK (Marianne), sa femme, née el 4 septembre 1906, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Divion (Pas-de-Calais).

RZEPKA (Léon), ouvrier agricole, né le 2 avril 1901 à Umienie (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir REPKA au lieu de RZEPKA, ayant un enfant mineur, Marie, née le 1er septembre 1932 à les Rues-des-Vignes (Nord), et WROBLEWSKA (Hélène), sa femme, née le 12 septembre 1909 à Cichmiana (Pologne), demeurant à Masnières (Nord).

SZTAJNBERG (Lipman), tailleur, né le 31 juillet 1906, à Rawa (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement, à l'avenir, « STAINBER », au lieu de SZTAJNBERG, et GOLDBERG (Rajza-Perla), sa femme, née en 1905, à Rawa (Pologne), demeurant à Paris.

SZYMSIEWICZ (Szlanca), confectionneur, né le 25 septembre 1884, à Lodz (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement, à l'avenir, « SIMIEVIC », au lieu de SZYMSIEWICZ, ayant un enfant mineur: Albert-Abraham, né le 21 décembre 1936, à Paris, et SZTULZAFT (Michla), sa femme, née en 1898, à Gostymin (Pologne), demeurant à Paris.

SZYNDLER (Szoel), maroquinier, né le 4 mai 1894, à Gora-Kalwarya (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement, à l'avenir, « SINDLER », au lieu de SZYNDLER, et KRAJKA (Necheuma), sa femme, née le 17 août 190, à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

TAKACS (Yoande), colleur d'imperméables, né le 13 février 1906, à Oradea (Roumanie), qui est autorisé à s'appeler légalement, à l'avenir, « TAKAS », au lieu de TAKACS, ayant deux enfants mineurs: Rosette-Thérèse, née le 2 novembre 1941, à Paris; Jean-Joseph, né le 1er mars 1947, et FETT (Floare), sa femme, née le 8 janvier 1904, à Beius (Roumanie), demeurant à La Courneuve (Seine).

TRZUSKOWSKI (Szczepan), manœuvre, né le 5 décembre 1898, à Mlyny (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement, à l'avenir, « TUKOSKI », au lieu de TRZUSKOWSKI (Szczepan), et KLYZA (Angèle), sa femme, née le 22 septembre 1909, à Jarocin (Pologne), demeurant à Paris.

Art. 5. — Sont naturalisés Français et réintégrées dans la qualité de Française, qu'elles avaient perdue par leur mariage, par application des articles 60, 62 et 72 du code de la nationalité française:

ALLEMON (Léon), cordonnier, né le 15 janvier 1900, à Bruxelles (Belgique), ayant un enfant mineur: Michel-Léon, né le 24 février 1935, à Schaerbeek (Belgique), et GUIVARC'H (Marcelle-Marie-Françoise), sa femme, née le 28 février 1911, à Irvillac (Finistère), demeurant à Paris.

BRANDALISE (Guiseppe), mineur, né le 9 octobre 1895, à Lavagno (Italie), et CAILLOUX (Louise), sa femme, née le 1er juillet 1902, à Hatrize (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Jarny, même département.

BERTOLI (Guiseppe), cimentier, né le 6 février 1900, à San-Paolo (Brésil, et PISTONO (Henriette-Anna), sa femme, née le 16 avril 1905, à Rouvroy (Pas-de-Calais), demeurant à Potigny (Calvados).

BETTUZXI (Jean), menuisier, né le 6 août 1895, à Udine (Italie), et LAUDON (Marie-Eugénie), sa femme, née le 16 février 1895, à Saint-Léger-le-Guérétois (Creuse), y demeurant.

CASES (Francisco-José-Blasio), ouvrier agricole, né le 22 novembre 1898, à Sainte-Marie-d'Escalo (Espagne), et LOKE (Marie-Louise), sa femme, née le 13 septembre 1902, au Lherm (Haute-Garonne), demeurant à Tournefeuille (Haute-Garonne).

CAMURATI (Napoléon), chauffeur, né le 2 mars 1897, à San-Salvatore (Italie), et MALTEZOS (Renée), sa femme, née le 6 juin 1898, à Paris, y demeurant.

CANDIA (Jean), cultivateur, né le 10 janvier 1886, à Pontechianale (Italie), et MOREL (Etiennette)-Marie-Félicie), sa femme, née le 18 juin 1885, à Brignoles (Var), demeurant à Pujaut (Var).

CASTELL (Ildefonse-Manuel-Joachin), cultivateur, né le 27 mars 1886 à Salardu (Espagne), et GIMET (Marie-Bertrande), sa femme, née le 10 mars 1884 à Encausse-les-Thermes (Haute-Garonne), y demeurant.

CIMAMONTI (Second-Louis), cordonnier, né le 22 juin 1891 à Soprano (Italie), et PELLENQ (Albertine-Marie-Blanche), sa femme, née le 31 juillet 1896 à Sigoyer (Hautes-Alpes), demeurant à Gap (même département).

CODREANO (Jean), bottier, né le 29 décembre 1900 à Rammicu Sarat (Roumanie), et PONROY (Juliette-Hélène), sa femme, née le 16 décembre 1902 à Clichy (Seine), demeurant à Paris.

DE SLOOVER (Camille-Auguste-Florent), mineur, né le 5 février 1903 à Zulte (Belgique), et HARNETIAUX (Mélanie), sa femme, née le 5 août 1904 à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais), y demeurant.

DUARTI (Joseph), ouvrier tisserand, né le 4 mai 1890 à Sabachiera (Portugal), et CLAUDON (Marie-Marthe), sa femme, née le 8 octobre 1892 à Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges), y demeurant.

DUCŒUR (François-Ghislain), maçon, né le 20 mars 1895 à Ham-sur-Sambre (Belgique), et DECOUDRAS (Jeanne-Gabrielle), sa femme, née le 9 janvier 1901 à Laigle (Orne), demeurant à Notre-Dame-d'Après (Orne).

FLAMENT (Albert-Emile-Léon), musicien, né le 3 novembre 1905 à Jemmapes (Belgique), ayant un enfant mineur, Jacqueline-Andrée-Louise, née le 23 octobre 1935 à Jemmapes (Belgique), et AGEGUONNETTE (Anne-Marie-Joséphine-Claire), sa femme, née le 18 mars 1906 à Billoin (Puy-de-Dôme), demeurant à Paris.

GATTOLLIAT (Louis-Albert, technicien, né le 1er décembre 1901 à Saint-Aubin (Suisse), et RAQUET (Marie-Louise), sa femme, née le 24 décembre 1903 à Moulins (Allier), demeurant à Boulogne-sur-Seine (Seine).

GRANDZIERA (Angelo-Jacques), mineur, né le 22 mai 1898 à Vazzola (Italie, et BELLING (Jeanne-Marie), sa femme, née le 28 juin 1905 à Susville (Isère), y demeurant.

JOLENBERG (Kurt), représentant de commerce, né le 25 mars 1889 à Berlin (Allemagne), et TFIEFFRY (Germaine), sa femme,

née le 15 février 1894 à Flers-lès-Lille (Nord), demeurant à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

LEPOMME (Armand-Joseph-Ghislain), mécanicien, né le 14 janvier 1894 à Buzet (Belgique), et CHALIGNY (Estelle-Suzanne), sa femme, née le 29 janvier 1897 à Paris, demeurant à Cusset (Allier).

LOMBARDI (Alfao-Saffo-Egidio), terrassier, né le 10 novembre 1901 à Calcinaia (Italie), et MELIANI (Spelta-Ulimpia), sa femme, née le 2 janvier 1904 à Arles (Bouche-du-Rhône), y demeurant.

MARINHO (Carlos), électricien, né le 15 septembre 1904 à Porto (Portugal), et DUMONT (Jeanne-Noela), sa femme, née le 2 août 1906 à Aubenas (Ardèche), demeurant à Nimes (Gard).

MARTIN (Nicolas-Ghislain), mécanicien, né le 21 janvier 1889 à Trazegnies (Belgique), et DUMONT (Jeanne-Marguerite), sa femme, née le 5 décembre 1886 à Sontich (Haute-Garonne), demeurant à Pont-Sainte-Maxence (Oise).

NAESSENS (Léopold-Victor), chauffeur, né le 16 septembre 1899 à Hautvoorde (Belgique), et BLANC (Alice), sa femme, née le 29 janvier 1899 à Albias (Tarn-et-Garonne), y demeurant.

PARMENTIER (Adolphe-Emile), cordonnier, né le 23 septembre 1886 à Roulers (Belgique), et DEVOGELE (Eudoxie-Rosalie), sa femme, née le 25 août 1880 à Amiens (Somme), demeurant à Lambersart (Nord).

PREMOLI (Hermenegild-Cesar), maçon, né le 29 avril 1896 à Medole (Italie), et THIMONIER (Jeanne-Marie), sa femme, née le 2 mars 1908 à Regny (Loire), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

RIVALI (Angelo), chef pointeur, né le 19 septembre 1904 à Veronello (Italie), et GEROME (Marie-Alphonsine), sa femme, née le 15 avril 1908 à Coupy (Ain), y demeurant.

ROMITA (Martino), agent technique, né le 20 avril 1896 à Modugno (Italie), et DUPONT (Jeanne), sa femme, née le 21 février 1905 à Bordeaux (Gironde), demeurant à Bègles (même département).

STRENS (Léon-Joseph-Ghislain), tailleur de pierre, né le 11 février 1882 à Ecaussines-d'Enghien (Belgique), et CANONNE (Gabrielle-Louise), sa femme, née le 26 juillet 1886 à Bohain (Aisne), y demeurant.

SELVA (Theodore), menuisier, né le 23 décembre 1898 à Grandola (Italie), et ROMAND (Blanche), sa femme, née il 8 janvier 1905 à Mouzay (Meuse), y demeurant.

VALBON (Pie-Julien), plombier, né le 17 novembre 1896 à Nus (Italie), et MORIONNET (Cécile-Fernande), sa femme, née le 7 novembre 1901 à Paris, demeurant à Bagnolet (Seine).

WITTEBOLLE (Alphonse), garçon de bureau, né le 8 novembre 1885 à Courtrai (Belgique), et DARRACQ (Eloïse), sa femme, née le 11 mars 1891 à Bordeaux (Gironde), demeurant à Soisy-sous Montmorency (Seine-et-Oise).

Art. 6. — Sont naturalisés Français par application de l'article 1er du décret du 29 avril 1920:

CASTILLO (Fabriano), colon éleveur, né le 17 août 1919, de père espagnol, à Fès (Maroc), demeurant à Zouagha (Maroc).

ESTEVEZ (Antonio), soudeur mécanicien, né le 18 octobre 1924 à Alcazarquivir (Maroc espagnol), demeurant à Fès (Maroc).

RAZON (Victor), employé de commerce, né le 24 août 1925, de père turc, à Casablanca (Maroc), y demeurant.

TRAE (Christophe), commerçant, né le 22 août 1901 à Rosenheim (Allemagne), demeurant à Foum El Hassan (Maroc).

VIGILANTE (Vincenzo), surveillant, né le 4 janvier 1906 à San Nicandro Garganico (Italie), demeurant à Casablanca (Maroc).

Art. 7. — Sont naturalisés Français par application des articles 1er et 2 du décret du 29 avril 1920:

DEGUARA (Joseph-John), mécanicien, né le 9 août 1900, à Naschar (Ile de Malte), ayant quatre enfants mineurs: 1° Louis-François-Jean, né le 22 juillet 1927, à Casablanca (Maroc); 2° Jean, né le 25 mai 1930 à Casablanca (Maroc); 3° André, né le 10 février 1933 à Casablanca (Maroc); 4° Marie-Louise, née le 18 octobre 1935 à Casablanca (Maroc), et MAGRI (Camela), sa femme, née le 29 mars 1905 à Birchiccharal (Ile de Malte), demeurant à Casablanca (Maroc).

Art. 8. — Sont naturalisés Français par application de l'article 3 de la loi du 20 décembre 1923:

BEMBARON (Henri-Salomon), industriel, né le 28 décembre 1917, de père italien, à Tunis, y demeurant.

CANUTO (Louis-Joseph), comptable, né le 30 juillet 1923, de père italien, à Grombalia (Tunisie), demeurant à Kalia-Djerda (Tunisie).

CAMPO (Octave), électricien, né le 8 décembre 1919, de père italien, à Tunis, y demeurant.

CELESTE (Mario), né le 6 mai 1921, de père italien, à Tunis, y demeurant.

DI FILIPPO (Rosette), née il 24 avril 1923, de père italien, à Hammam-Lif (Tunisie), y demeurant.

GALIA (Lorenzo), chauffeur, né le 29 juin 1922, de père italien, à Tunis, y demeurant.

LUMBROSO (Rica), veuve SERVADIO, née le 10 janvier 1898, de père italien, à Tunis, y demeurant.

MARRALE (Sauveur), ouvrier peintre, né le 4 janvier 1919, de père italien, à Sfax (Tunisie), demeurant à Tunis.

MOROKINE (Alexandre), entrepreneur de travaux, né le 28 novembre 1891 à Kieff (Russie), demeurant à Tunis.

PAGANO (Jean-Baptiste), épicier, né le 17 février 1911, de père italien, à Tunis, y demeurant.

PULEO (Rosina), veuve MAZZARESE, née le 19 décembre 1915, de père italien, au Kef (Tunisie), demeurant à Gafour (Tunisie), ayant un enfant mineur: Antonia-Giuseppina-Ignazia, née le 20 juillet 1931 à Tunis.

SERVADIO (Lazare), tailleur, né le 20 janvier 1921, de père italien, à Tunis, y demeurant.

LUMBROSO (Yolande), femme TGUITOU, née le 14 octobre 1908 à Alexandrie (Egypte), demeurant à Hamman-Lif (Tunisie).

VALENZA (Jean), coiffeur, né le 16 avril 1911, à Pantellaria (Italie), demeurant à Tunis, ayant un enfant mineur: Marie-Palma, née le 15 avril 1938, à Tunis.

Art. 9. — Sont naturalisés Français par application des articles 3 et 5 de la loi du 20 décembre 1923:

ANGIUS (Guillaume), électricien, né le 20 février 1911, de père italien, à Madjouba (Tunisie), ayant un enfant mineur: Alda-Marie, née le 5 février 1939 à Djebel M'Dilla (Tunisie), et GRAMAI (Guillaumette), sa femme, née le 3 février 1915, de père italien, à Maknassy (Tunisie), demeurant à Fernyville (Tunisie).

ALONGI (Antonino), agriculteur, né le 24 septembre 1901 à Erice (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Giovanna, née le 24 janvier 1927 à Erice (Italie; 2° Tommaso, né le 31 décembre 1928 à Erice (Italie); 3° Pétronille, née le 25 septembre 1932 à Hamman-Lif (Tunisie); 4° Thérèse, née le 3 février 1935 à Tunis, et SPEZIA (Sosaria), sa femme, née le 20 avril 1901 à Erice (Italie), demeurant à Takelsa (Tunisie).

BARRESI (Antoine), agriculteur, né le 27 février 1902 à Castelvetrano (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Gaspard, né le 8 novembre 1937 à Tunis; 2° Joseph, né le 27 novembre 1938 à Tunis, et BARRESI (Vincente), sa femme, née le 29 décembre 1905 à Castelvetrano (Italie), demeurant à Ben-Arous (Tunisie).

CAMMISA (Paul), chauffeur, né le 27 novembre 1919 à Compobello (Italie), et CARUSO (Catherine), sa femme, née le 19 février 1927, de père italien, à Tunis, y demeurant.

CAPOGROSSO (Jean), marin-pêcheur, né le 16 juillet 1893 à Trani (Italie) et LANDRISCINA (Pauline), sa femme, née le 20 mai 1896 à Trani (Italie), demeurant à la Goulette (Tunisie).

CIRICA (Vincent), maçon, né le 1er janvier 1909, de père italien, à Bizerte (Tunisie), et DEL SETA (Anne-Marie), sa femme, née le 19 novembre 1916 à Castelfranco (Italie) demeurant à Bizerte (Tunisie).

DI FILIPPO (Benedetto), maçon, né le 28 mars 1891, de père italien, à Tunis, ayant un enfant mineur: François, né le 21 janvier 1925 à Tunis, et PISCIOTTA (Rosaria), sa femme, née le 21 février 1898 à Palerme (Italie), demeurant à Hammam-Lif (Tunisie).

GRAMAI (Pascal), électricien, né le 30 septembre 1911, de père italien, à Maknassy (Tunisie), et SALEMI (Biagia), sa femme, née le 27 mars 1921, de père italien, à Sfax (Tunisie), y demeurant.

INGARGIOLA (Joseph), marin, né le 18 novembre 1898, de père italien, à La Goulette (Tunisie), et PICOBO (Elisabeth), sa femme, née le 26 novembre 1898, de père italien, à Tunis, demeurant à Ben-Gardane (Tunisie).

JAKUBOWITZ (Mendel), ouvrier dégraisseur, né le 25 novembre 1900 à Sosnowice (Pologne), et MANTEL (Amélie), sa femme, née le 9 octobre 1906 à Darmstadt (Allemagne), demeurant à Sfax (Tunisie).

MEZZAPELLE (Pierre), agriculteur, né le 21 janvier 1871 à Vita (Italie), et LEONE (Rosaria), sa femme, née le 28 février 1883 à Vita (Italie), demeurant à Margazine (Tunisie).

MAZZARESE (Gaspard), chauffeur mécanicien, né le 1er janvier 1911, de père italien, à Tunis, et CUTAIAR (Joséphine), sa femme, née le 31 mai 1918, de père italien, à Tunis, y demeurant.

MALLIA (André-Marcel), clerc d'avocat, né le 15 août 1910 à Tunis, ayant un enfant mineur: Justine-Marie-Joséphine, née le 15 juillet 1935 à Tunis, et MATTA (Adeline), sa femme, née le 17 mars 1914, de père italien, à Téboursouk (Tunisie), demeurant à Tunis.

MILAZZO (Gaspard), préparateur en pharmacie, né le 20 novembre 1901, de père italien, à Tunis, ayant deux enfants mineurs: 1° François-Nicolas-Michel, né le 26 mars 1939 à Tunis; 2° Ada, née le 26 mars 1939 à Tunis, et MESSINA (Anna-Elena), sa femme, née le 23 juin 1914, de père italien, à Tunis, y demeurant.

NOLFO (Paul-Sellino), mécanicien, né le 2 novembre 1897 à Parianna (Italie), et ANATRA (Vincente), sa femme, née le 22 janvier 1898, de père italien, à Tunis, y demeurant.

PERRA (Louis-Raphaël-Jean), boulanger, né le 31 mai 1911, de père italien, à Oued-Cherf (Constantine), ayant un enfant mineur: Solange-Marie, née le 20 septembre 1936 à Ferryville (Tunisie), et CARREDA (Pietrina), sa femme, née le 19 juin 1915, de père italien, à Zoghouan (Tunisie), demeurant à Djebel-Halloul (Tunisie).

POLIZZI (Joseph-Alexandre), clerc d'avocat, né le 14 janvier 1906, de père italien, à Tunis, ayant un enfant mineur: Serge-Saint-Paul, né le 5 octobre 1938 à Tunis, et BELVISI (Angèle-Herminie), sa femme, née le 3 mai 1910, de père italien, à Bizerte (Tunisie), demeurant à Tunis.

ROMEO (Vincent), maçon, né le 3 mai 1907, de père italien, à Tunis, ayant deux enfants mineurs: 1° Pasquale, né le 1er mars 1933, à Tunis; 2° Vincente, née le 5 juin 1938, à Tunis, et SPANO (Dominique-Jeanne), sa femme, née le 29 juin 1912, de père italien, à Tunis, y demeurant.

ROSSO (Pierre-Paul), quincaillier, né le 10 février 1897, de père italien, à Tunis, ayant deux enfants mineurs: 1° Marie-Jeanne, née le 19 mai 1928, à Tunis; 2° Joseph-Michel, né le 30 septembre 1930, à Tunis, et DE GIORGIO (Leonarda), sa femme, née le 27 octobre 1899, de père italien, à Tunis, demeurant au Kram (Tunisie).

SCARCELLA (Stafano), chauffeur, né le 8 octobre 1913, de père italien, à Tunis, ayant deux enfants mineurs: 1° Balthazar, né le 22 novembre 1938, à Tunis; 2° Louis, né le 6 avril 1940, à Tunis, et FIORINO (Joséphine), sa femme, née le 3 janvier 1922, de père italien, à Tunis, y demeurant.

SPANO (Stefano), employé, né le 25 février 1906, de père italien, à Sousse (Tunisie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Françoise, née le 9 septembre 1931 à Sousse (Tunisie); 2° Pier-

reille, née le 20 janvier 1934 à Sousse (Tunisie); 3° Antoine, né le 23 mars 1935 à Sousse (Tunisie); 4° Marie-Joséphine), née le 4 octobre 1936 à Sousse (Tunisie); 5° Bartolo, né le 16 novembre 1938 à Sousse (Tunisie), et COSTANZA (Vincenzina), sa femme, née le 3 décembre 1910 à Lampedusa (Italie), demeurant à Sousse (Tunisie).

SEMPRINI (Sauveur), industriel, né le 3 juillet 1904 à Messine (Italie), et COSENTINO (Rosa), sa femme, née le 28 septembre 1909, de père italien, à Tunis, y demeurant.

VANDINI (Viterbo), ajusteur-mécanicien, né le 8 septembre 1907 à Montecreto (Italie), et YACONO (Jeanne), sa femme, née le 20 juin 1902, de père italien, à Aïn-Mokra (Constantine), demeurant à Djerissa (Tunisie).

Art. 10. — Est naturalisée Française par application de l'article 4 de la loi du 20 décembre 1923:

PETIT (Talia-Irène), née le 6 février 1926 à Tunis, demeurant à l'Ariana (Tunisie).

Art. 11. — Sont naturalisés Français et réintégrés dans la qualité de Française par application des articles 3 et 7 de la loi du 20 décembre 1923:

DREIFUSS (Karl-Rudi), représentant de commerce, né le 27 janvier 1910 à Karlsruhe (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jean-Jacques, né le 11 août 1938 à Tunis; 2° Louis-Hector, né le 19 juillet 1940 à Tunis, et GAUTAN (André-Olga), sa femme, née le 30 janvier 1911, de père français, à Melilla (Maroc espagnol), demeurant à Tunis.

GIUDICE (Charles), mécanicien, né le 12 août 1901, de père italien, à la Goulette (Tunisie), ayant trois enfants mineurs: 1° Marguerite-Charlotte, née le 27 juin 1933 à Tunis; 2° Joseph-Eugène-Charles, né le 30 juin 1934 à Tunis; 3° Gisèle-Elisabeth, née le 5 octobre 1938 à Tunis, et SOSIO (Eléonore), sa femme, née le 30 avril 1906, à Philippeville (Constantine), demeurant à la Marsa (Tunisie).

LOSARDO (Giovanni), agriculteur, né le 5 octobre 1896 à Pantelleria (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Salvatore-Yves, né le 3 novembre 1933 à Bou-Arkoub (Tunisie); 2° Armand-Ezio, né le 13 janvier 1935 à Hammamet (Tunisie); 3° Rodolphe-Serge, né le 21 janvier 1936 à Hammamet (Tunisie), et PERONNARD (Irène), sa femme, née le 3 janvier 1901 à Grenoble (Isère), demeurant à Bou-Arkoub (Tunisie).

PRESTIGIACOMO (Joseph), entrepreneur de transports, né le 8 février 1916, de père italien, à Tunis, ayant un enfant mineur, Carmèle-Thérèse, née le 2 janvier 1940 à Tunis, et ZAMMIT (Rosine), sa femme, née le 7 avril 1916 à Tunis, y demeurant.

RIVANO (Pierre), maçon, né le 28 novembre 1901, de père italien, à Souk-el-Khémis (Tunisie), ayant deux enfants mineurs: 1° André-Antoine, né le 1er juillet 1935 à Sakiet-Sidi, Youssef (Tunisie); 2° Gisèle-Marie, née le 13 juillet 1939 à Souk-el-Khémis, et SERRA (Genesia), sa femme, née le 18 mars 1912, de père naturalisé Français, à Sakiet-sidi-Youssef (Tunisie), demeurant à Sidi-bou-Aouane (Tunisie).

STECKEL (Jacques-Victor-Jules), chauffeur, né le 31 octobre 1910 à Perugio (Italie), et LOMBARDO (Emilie-Rosine), sa femme, née le 25 octobre 1918, de père naturalisé français, à Bizerte (Tunisie), demeurant à Ferryville (Tunisie).

Art. 12. — Est réintégrée dans la qualité de Française par application de l'article 8 de la loi du 20 décembre 1923:

DI PRIMA (Ida), femme MESSINA, née le 25 avril 1915, de père naturalisé français, à Tunis, y demeurant.

Art. 13. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du lundi 30 juin 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Suite de la discussion: I. du projet de loi portant amnistie; II. des propositions de loi. 1° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi n° 46-729 du 16 avril 1946 portant amnistie; 2° de M. Bocquet et plusieurs de ses collègues relative à l'amnistie de certains délits de hausse illicite; 3° de M. Frédéric-Dupont tendant à préciser l'application de la loi du 16 avril 1946 portant amnistie; III. de la proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à accorder une amnistie pénale aux délinquants économiques. (N°s 695-116-186-636-453-1430-1608 — M. Edgar Faure, rapporteur.)

3. — Débat sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de loi de M. Albert Schmitt tendant à accorder le bénéfice de la grâce amnistiante à certaines personnes condamnées en vertu de l'ordonnance du 26 décembre 1944 pour les faits commis dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. (N° 1175.)

4. — Discussion du projet de loi modifiant l'organisation et la procédure de la cour de cassation. (N°s 516-1213. — M. Pierre Courant, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi relatif à l'organisation des justices de paix. (N°s 513-1514. — M. Mondon, rapporteur.)

Séance du lundi 30 juin 1947.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Pronteau, jusques et y compris M. Raymond-Laurent.

Tribunes. — Depuis M. de Recy, jusques et y compris Mme Roca.

Convocation de bureau.

Le 7e bureau se réunira le mardi 1er juillet 1947, à quatorze heures trente (local du 7e bureau):

Examen des opérations électorales du département de la Réunion (M. Ninine, rapporteur).

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 1er juillet 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse du Gouvernement à la question orale suivante:

M. Luc Durand-Reville expose à M. le président du conseil que des représentants de la jeunesse de tous les pays du monde seront présents au Jamboree de la Paix qui se tient en France cette année; qu'il serait inadmissible que la jeunesse des pays d'outre-mer sur lesquels flotte le drapeau français ne puisse venir à ce rendez-vous international; que différentes démarches auprès de plusieurs ministres pour obtenir des précisions quant aux moyens de transport à mettre à la disposition des jeunes d'outre-mer sont restées vaines et demande quels sont les moyens de transport effectivement prévus pour assurer l'arrivée, à bonne date en France, des représentants de la jeunesse de nos possessions lointaines.

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à instituer le régime de la représentation proportionnelle dans l'élection des membres des comités d'entreprises. (N° 365, année 1947. — M. N..., rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à instituer le régime de la représentation proportionnelle dans l'élection des délégués du personnel dans les entreprises. (N° 364, année 1947. — M. N..., rapporteur.)

4. — Vote de la proposition de résolution de M. Jules Boyer et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à procurer d'extrême urgence aux docteurs vétérinaires qui interviennent dans la protection de la santé publique et ont la charge de la conservation du cheptel national les moyens de transports nécessaires à l'accomplissement de leur mission sociale et économique. (N°s 181 et 302, année 1947. — M. Charles Brune, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à certaines dispositions d'ordre financier. (N°s 292 et 317, année 1947. — M. Alain Poher, rapporteur général.)

6. — Discussion de la proposition de résolution de M. Longchambon tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence l'ensemble des mesures nécessaires pour remédier au déséquilibre et au déficit de la production en céréales prévisibles pour la campagne 1947-1948. (N° 153 et 289, année 1947. — M. Liénard, rapporteur; et n° 318, année 1947. — Avis de la commission de l'agriculture. — M. Dadu, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage.* — Depuis M. Frédéric Cayrou, jusques et y compris M. Cozzano.

Tribunes. — Depuis M. Dadu, jusques et y compris M. Gargominy.

Convocation de commission.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission du travail et de la sécurité sociale le mardi 1er juillet 1947, à 11 heures (local n° 213):

Discussion du projet de loi (n° 324) autorisant le Président de la République à ratifier les amendements adoptés à la constitution de l'organisation internationale du travail et la convention (n° 80) portant revision des articles finals, adoptés par la 29e session de la conférence internationale du travail.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de la guerre.

Avis relatif au concours d'admission à l'école polytechnique en 1947.

(Candidats des centres d'Afrique du Nord).

Concours normal.

Candidats déclarés sous-admissibles (total de points égal ou supérieur à 300):

MM. Buzzeli (Jean), Charles (Pierre), Codaccioni (Francis), Tutenuit (Jean), Vallée (René).

Ces candidats devront répondre à l'appel de la quatrième série d'admissibilité qui sera fait le lundi 14 juillet 1947, à sept heures, à l'école polytechnique, 23, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris (5e).

Concours spécial.

Les résultats concernant les candidats du concours spécial seront communiqués ultérieurement.

Ministère de l'économie nationale et de la production industrielle.

Avis aux importateurs de produits relevant de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de la production industrielle.

L'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 13 novembre 1946, page 9588, relatif à la délivrance des licences concernant les matières relevant de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de la production industrielle, ayant donné lieu à des erreurs d'interprétation relatives à l'emploi des diverses procédures mises à la disposition des importateurs, est annulé et remplacé par le texte suivant:

I. — FORMULES DE DEMANDES DE LICENCES

En ce qui concerne les produits relevant de la compétence de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de la production industrielle (D. I. M. E.), les demandes de licences d'importation doivent être établies sur formules du modèle AC *bis* déjà en usage, substituées aux formules AC qui demeurent valables pour tous les autres produits.

Les demandes d'accords préalables doivent être établies sur des formules du même modèle et porter en caractères très apparents la mention « accord préalable ». Il est précisé que les accords préalables permettant d'obtenir les devises nécessaires au payement d'acomptes, doivent indiquer le nom des fournisseurs étrangers et l'échéance des payements à effectuer, auquel cas seulement l'accord préalable est valable auprès des banques agréées.

Une carte postale accusé de réception doit obligatoirement être annexée à chaque dossier.

II. — PUBLICATION DES CONTINGENTS D'IMPORTATION ET DÉLAIS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES DE LICENCES

En vue d'assurer une exacte répartition, par les services techniques compétents des contingents d'importation, des avis publiés au *Journal officiel* font connaître, dès la mise en application d'un accord commercial ou d'un plan d'importation, la nature des produits relevant de la compétence de la D. I. M. E. dont l'importation peut être envisagée et pour lesquels des licences d'importation peuvent être demandées pour une période déterminée s'étendant sur tout ou partie de la période d'exécution de l'accord ou du plan.

Les importateurs devront alors présenter leurs demandes dans un délai dont la date limite sera fixée par lesdits avis. Aucune demande présentée après l'expiration de ce délai ne sera admise et les intéressés ne pourront qu'être invités à présenter un *nouveau dossier* lors de la publication éventuelle d'un nouvel avis.

Il ne pourra être dérogé à cette règle, à titre tout à fait exceptionnel, qu'en faveur d'un très petit nombre de demandes présentant un caractère d'extrême urgence, absolument imprévisibles et accompagnées de justifications dûment motivées.

III. — PRÉSENTATION DES DEMANDES PAR LES IMPORTATEURS

Les demandes d'autorisation doivent être adressées directement à la sous-direction des licences et autorisations commerciales de l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris, et y parvenir avant l'expiration des délais prévus au paragraphe II ci-dessus. Ces demandes doivent être distinctes, par pays et par poste, et porter à l'encre rouge, en haut et à gauche des formules, référence aux avis et aux postes visés au paragraphe II ci-dessus.

Elles peuvent être présentées, *au choix du demandeur*, dans les cas précisés ci-dessous, sous l'une des formes suivantes:

1° *Demandes de licences proprement dites.*

Cette procédure normale doit toujours être employée par les demandeurs qui sont en possession de tous les éléments du contrat d'achat et qui s'estiment en mesure de réaliser l'importation dans le délai de six mois de validité de la licence.

2° *Demandes d'accords préalables.*

Cette procédure s'applique en général aux importations dont la réalisation exige un délai de plus de six mois à compter de la délivrance de l'autorisation. Les demandes peuvent être formulées soit directement, soit après l'obtention d'une ouverture de crédits.

Il est rappelé que les accords préalables sont sans valeur au regard de la douane et qu'avant l'importation des marchandises, des licences définitives, en apurement desdits accords préalables, doivent être obtenues.

3° *Demandes d'ouverture de crédits.*

Cette procédure est réservée aux organismes professionnels habilités. Elle peut cependant être utilisée, *à titre exceptionnel*, par les importateurs qui, au moment de la publication des avis fixant une date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'importation, ne seraient pas en mesure, faute des éléments indispensables, d'établir, dans les conditions réglementaires, leurs demandes de licence ou d'accord préalable.

Les demandes d'ouverture de crédits sont présentées en trois exemplaires, sur formules du modèle D. O. C. déjà en usage. En cas d'ouverture de crédit accordée, un exemplaire est envoyé au demandeur avec un numéro de référence.

Mais, pour effectuer leurs opérations bancaires et douanières, il est indispensable que les bénéficiaires introduisent, dès qu'ils sont en possession de leur contrat d'achat, soit une demande de licence proprement dite si l'importation peut être réalisée dans un délai de six mois, soit, dans le cas contraire, une demande d'accord préalable, qui devront rappeler dans la case *ad hoc* des formules AC *bis* le numéro de l'ouverture de crédit.

L'apurement des ouvertures de crédits consenties par l'introduction de demandes de licences ou d'accords préalables devra être effectuée un mois au plus tard avant la date d'expiration des accords commerciaux ou d'exécution du plan auxquels elles se rapportent, faute de quoi le crédit sera annulé. Cette date sera précisée sur les ouvertures de crédit consenties par l'apposition d'un cachet.

IV. — PRÉSENTATION DES DEMANDES PAR DES ORGANISMES PROFESSIONNELS

Des ouvertures de crédits globales peuvent être consenties aux organismes professionnels dont la liste figure ci-après, à charge par ceux-ci de se conformer aux instructions et aux contrôles émanant tant du ministère de la production industrielle que du ministère de l'économie nationale.

Les importateurs affiliés à ces organismes qui désireraient participer à la répartition des contingents d'importation prévus par les accords commerciaux ou par le plan d'importation doivent se rapprocher de leur organisme professionnel, de qui ils recevront des instructions particulières.

La demande d'ouverture de crédit est présentée, par l'organisme professionnel, en trois exemplaires sur formule du modèle D. O. C. déjà en usage.

L'apurement des ouvertures de crédits consenties est effectuée par des demandes de licences (ou d'accord préalable) établies par l'importateur réel et présentées par l'intermédiaire de l'organisme professionnel en cause.

Cet organisme devra prendre toutes dispositions utiles pour que les demandes de licences ou d'accords préalables consécutives aux ouvertures de crédit soient déposées avant la date qui sera précisée par l'apposition, sur l'ouverture de crédit, d'un cachet faute de quoi le crédit sera annulé.

Il est précisé que, pour un même poste d'un accord commercial ou du plan, un importateur ne peut présenter des demandes à la fois individuellement et par l'intermédiaire de l'organisme professionnel auquel il est affilié.

LISTE DES GROUPEMENTS D'IMPORTATION DÉSIGNÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AUTORISÉS A DÉPOSER DES DEMANDES D'OUVERTURE DE CRÉDITS CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE IV CI-DESSUS

Fédération des importateurs de la métallurgie et de la mécanique, 18-20, rue du Faubourg-du-Temple, Paris (11e).

Chambre syndicale des importateurs d'automobiles, 10, avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

Chambre syndicale des fabricants et négociants en machines à coudre, machines pour chaussures et industries qui s'y rattachent, 21, rue Saint-Quentin, Paris.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours pour le recrutement de chefs de pratique d'écoles d'agriculture.

Le concours pour le recrutement de huit chefs de pratique agricole et horticole d'écoles d'agriculture annoncé au *Journal officiel* du 17 juin 1947 aura lieu aux centres et dates ci-après:

Ondes, près Toulouse (Haute-Garonne): les 21 et 22 juillet 1947.

Le Chesnoy, près Montargis (Loiret): les 25 et 26 juillet 1947.

Avis aux exportateurs de semences de pommes de terre à destination de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

La commission interprofessionnelle d'exportation et d'importation de pommes de terre de semences, instituée par l'arrêté du 23 juillet 1945, prévoit l'exportation vers l'Algérie, la Tunisie et le Maroc de contingents de pommes de terre de semences choisies parmi les variétés suivantes :

Etoile du Léon, Royal kidney, Osbote, Ackersegen, Saucisse.

Les contingents définitifs seront fixés dès que l'état de la récolte permettra une évaluation précise et ils seront portés à la connaissance des intéressés par un avis aux exportateurs publié au *Journal officiel*.

Les producteurs, coopératives et négociants exportateurs qui désirent exporter des plants de pommes de terre vers l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sont priés de faire connaître au ministère de l'agriculture, direction des affaires économiques, service des relations extérieures, 1er bureau, 69, rue de Varenne, les quantités qu'ils pourront réserver à l'exportation sur l'Afrique du Nord (100 tonnes minimum). Ils devront, en outre, fournir toutes indications utiles sur les régions d'origine, les noms et adresses des exportateurs, les tonnages, les variétés et le calibrage. Toutes les variétés exportées devront être inscrites au catalogue établi par la commission officielle de contrôle des plants de pommes de terre.

Pour obtenir la sacherie nécessaire à leurs expéditions, les exportateurs devront adresser la copie des contrats signés entre importateurs et producteurs, producteurs-exportateurs et exportateurs-importateurs au ministère de l'agriculture (adresse ci-dessus) après visa par la délégation économique du territoire nord-africain intéressé.

Délégation algérienne: 9, avenue de l'Opéra.

Délégation tunisienne: 9, rue des Pyramides.

Délégation marocaine: 19, rue des Pyramides.

Les exportateurs assureront entièrement la responsabilité commerciale et les risques de la bonne exécution de l'exportation jusqu'au port d'arrivée. Ils se conformeront en outre aux obligations définies par le service phytopathologique du ministère de l'agriculture.

Ministère de la production industrielle.

Décision A. 114 du 10 juin 1947 du directeur de la sidérurgie, répartiteur chef de la section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels.

MODIFICATION A LA LISTE DES PRODUITS FABRIQUÉS SUR CONTINGENT DE FABRICATION

Le répartiteur chef de la section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 relative à la répartition des produits industriels et la réglementation maintenue provisoirement en vigueur par ladite ordonnance;

Vu l'arrêté du 30 octobre 1944 créant une section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels et déterminant sa compétence;

Vu l'arrêté du 9 septembre 1946 nommant le répartiteur de la section des fontes, fers et aciers;

Vu la décision A. 112 du 21 février 1947 sur la réglementation de la répartition des fontes, fers et aciers,

Décide:

Art. 1er. — En modification à l'annexe I à la décision A. 112 du 21 février 1947, les produits suivants sont classés dans la catégorie des contingents de fabrication:

Sommiers métalliques.

Articles de ménage en produits tréfilés (paniers à salade, paniers divers, corbeilles, batteurs, fouets, égouttoirs...).

Seaux à usage professionnel et agricole en tôle noire vernie, étamée, émaillée, galvanisée.

Articles d'agriculture en tôle noire vernie, étamée, émaillée, galvanisée (arrosoirs, baquets, chaudrons-cuiseurs, paniers et hottes à vendange, semoirs à main...).

Art. 2. — En modification au paragraphe 12 de l'alinéa 7 (construction électrique) de l'annexe I à la décision A. 112 du 21 février 1947, les produits suivants ne sont plus classés dans la catégorie des contingents de fabrication:

Réflecteurs d'ateliers.

Appareils d'éclairage étanches.

Appareils d'éclairage antidéflagrants.

Appareils d'éclairage extérieur publics et d'usines.

Matériel de signalisation routière.

Art. 3. — Le paragraphe 8 de l'alinéa 7 (construction électrique) de l'annexe I à la décision A. 112 du 21 février 1947 est modifié comme suit:

Matériel électro domestique, à l'exception des chauffe-eau de plus de 125 litres et des cuisinières d'une puissance de plus de 8 kw.

Art. 4. — Toute infraction aux dispositions de la présente décision exposera son auteur aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 5. — La présente décision entrera en vigueur à la date du 1er juillet 1947.

Le directeur de la sidérurgie répartiteur,
BUREAU.

Décision K. 33 en date du 18 juin 1947 du répartiteur, chef de la section du caoutchouc, de l'amiante et du noir de fumée de l'O. C. R. P. I. portant modification de la décision K. 28 sur les stocks de pneumatiques vélo.

Le répartiteur, chef de la section du caoutchouc, de l'amiante et du noir de fumée, de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 maintenant en vigueur notamment la loi du 19 janvier 1943 portant réorganisation de la répartition des produits industriels et la loi du 29 juillet 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions;

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation, pour la période transitoire, de la répartition des produits industriels, modifiée par les lois du 7 octobre 1946 et du 9 avril 1947;

Vu la décision K. 28 du 28 avril 1947 portant définition des stocks normaux de pneumatiques vélo susceptibles d'être détenus par les industriels et les commerçants,

Décide:

Art. 1er. — L'article 1er de la décision K. 28 précitée est modifié comme suit:

« Aucun industriel ou commerçant n'est autorisé à conserver un stock de pneumatiques vélo et vélomoteur supérieur à un stock dit « normal » correspondant à son volume mensuel de production, de livraison ou de vente.

« Aucun constructeur n'est autorisé à conserver un stock de pneumatiques vélo et vélo moteur supérieur à un stock dit « normal » correspondant à deux fois son volume mensuel de consommation. De plus, dans ce stock, les pneus non montés sur des roues ne devront pas représenter une quantité supérieure au volume mensuel de consommation.

« Le volume mensuel doit correspondre à la moyenne des quantités qui, au cours des trois derniers mois précédant la date de la détermination du stock, auront été produites, consommées, livrées ou vendues par l'entreprise considérée. »

Art. 2. — Ne sont pas soumis aux règles de la décision K. 28 les détaillants dont le volume mensuel de vente est inférieur à vingt pneus.

Art. 3. — La déclaration prévue à l'article 3 de la décision K. 28 portant sur le stock de pneumatiques au 1er juillet 1947 devra parvenir à la section du caoutchouc, le 15 juillet 1947 au plus tard. Un seul exemplaire devra être adressé à la section, le déclarant devant en conserver une copie qu'il devra présenter à toute réquisition des agents du contrôle.

Art. 4. — Toute infraction à la présente décision entraînera l'application des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Art. 5. — La présente décision entrera en vigueur dès sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Le répartiteur délégué,
LARZILLIÈRE.

Vu et approuvé:

Le directeur des industries chimiques,
ROBIN.

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Avis concernant les modalités d'application de l'arrêté du 25 avril 1947 (Journal officiel du 22 mai 1947) relatif à la fiche médicale du travail.

L'établissement de la fiche médicale prévue par l'arrêté du 25 avril 1947 nécessite les pièces suivantes:

1° Modèle A. — Dossier médical complet à conserver par le médecin de l'entreprise;

2° Modèle B. — Dossier médical sans fiche de travail, destiné à l'ouvrier (confidentiel);

3° Modèle C. — Fiche de travail indépendante;

4° Fiche d'aptitudes destinée à l'employeur;

5° Notice explicative pour l'utilisation du dossier médical.

L'Imprimerie nationale a été chargée d'éditer un certain nombre de ces documents qui peuvent être vendus aux employeurs selon leurs besoins.

Ces pièces pourront être sur demande, cédées par l'Imprimerie nationale en totalité ou à titre de modèle.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour la nomination de deux médecins directeurs de préventorium à l'office public d'hygiène sociale du département de la Seine.

Un concours sur titres est ouvert le 4 juillet 1947 en vue de la nomination de deux médecins directeurs de préventorium à l'office public d'hygiène sociale du département de la Seine.

La limite d'âge de quarante ans est prorogée d'une demie égale à la durée du service militaire ou celle de la déportation ou du travail obligatoire à l'étranger. Elle est prorogée également d'un an par enfant à charge.

Les traitements sont fixés de 180.000 à 210.000 F auxquels s'ajoutent différentes indemnités.

Pour tous renseignements s'adresser à l'office public d'hygiène sociale.

Avis de concours pour le recrutement d'un médecin fonctionnaire des dispensaires antituberculeux des Hautes-Pyrénées.

Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin fonctionnaire à temps complet des dispensaires antituberculeux des Hautes-Alpes.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le directeur départemental de la santé, 5, rue Georges-Clemenceau, à Tarbes.

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Avis de vacance de chaires à l'école nationale supérieure des arts décoratifs.

Les emplois suivants sont actuellement vacants à l'école nationale supérieure des arts décoratifs:

1° Un emploi de professeur d'ensembles architecturaux;

2° Un emploi de professeur chef d'atelier de décoration.

Les candidats devront fournir un dossier comprenant:

1° Une demande sur papier timbré;

2° Un extrait d'acte de naissance sur papier timbré;

3° Une notice de renseignements précisant leurs nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, s'ils exercent un emploi public et, dans ce cas, quels en sont les émoluments; s'ils exercent un emploi privé, s'ils sont titulaires d'une pension de retraite et, dans ce cas, quel en est le montant ainsi que celui du dernier trimestre d'activité.

Les candidatures devront être adressées, dans un délai de vingt jours à compter de la date de la présente insertion au *Journal officiel* de la République française, à la direction générale des arts et des lettres, direction de l'enseignement et de la production artistiques, 53, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

Est annulé l'avis publié au *Journal officiel* du 4 décembre 1946.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Société Nationale des Chemins de Fer Français

OBLIGATIONS 4 0/0 1947

Tableau-type d'amortissement, en 40 années, par tirages annuels, d'un million d'obligations.

A chaque échéance d'amortissement, le nombre d'obligations à amortir est calculé en tenant compte du nombre effectif d'obligations en circulation et sur la base des nombres figurant pour cette échéance dans le tableau, le résultat du calcul étant arrondi à l'unité la plus voisine.

DATES des remboursements.	NOMBRE D'OBLIGATIONS Restant à rembourser.	A rembourser dans l'année.
1er juillet 1948.....	1.000.000	9.570
1er juillet 1949.....	990.430	9.991
1er juillet 1950.....	980.439	10.430
1er juillet 1951.....	970.009	10.889
1er juillet 1952.....	959.120	11.369
1er juillet 1953.....	947.751	11.868
1er juillet 1954.....	935.883	12.391
1er juillet 1955.....	923.492	12.936
1er juillet 1956.....	910.556	13.506
1er juillet 1957.....	897.050	14.099
1er juillet 1958.....	882.951	14.720
1er juillet 1959.....	868.231	15.368
1er juillet 1960.....	852.863	16.043
1er juillet 1961.....	836.820	16.750
1er juillet 1962.....	820.070	17.487
1er juillet 1963.....	802.583	18.256
1er juillet 1964.....	784.327	19.059
1er juillet 1965.....	765.268	19.898
1er juillet 1966.....	745.370	20.773
1er juillet 1967.....	724.597	21.688
1er juillet 1968.....	702.909	22.642
1er juillet 1969.....	680.267	23.658
1er juillet 1970.....	656.629	24.678
1er juillet 1971.....	631.951	25.763
1er juillet 1972.....	605.188	26.898
1er juillet 1973.....	579.290	28.081
1er juillet 1974.....	551.209	29.316
1er juillet 1975.....	521.893	30.607
1er juillet 1976.....	491.286	31.953
1er juillet 1977.....	459.333	33.359
1er juillet 1978.....	425.974	34.827
1er juillet 1979.....	391.147	36.359
1er juillet 1980.....	354.788	37.959
1er juillet 1981.....	316.829	39.629
1er juillet 1982.....	277.200	41.373
1er juillet 1983.....	235.827	43.194
1er juillet 1984.....	192.633	45.094
1er juillet 1985.....	147.539	47.078
1er juillet 1986.....	100.461	49.149
1er juillet 1987.....	51.312	51.312
Total		1.000.000

Gouvernement Général de l'Indochine

EMPRUNT 5 1/2 0/0 1937

Liste des 3.620 numéros d'obligations sorties au tirage du 15 avril 1947 et remboursables à partir du 15 mai 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F (2.240)

81 à 100 — 421 à 440 — 2.681 à 2.700 — 2.941 à 2.960 — 3.141 à 3.160 — 3.581 à 3.600 — 3.701 à 3.720 — 4.541 à 4.560 — 4.661 à 4.680 — 5.281 à 5.300 — 5.361 à 5.367 — 5.373 à 5.380 — 7.141 à 7.150 — 7.155 à 7.160 — 7.481 — 7.485 à 7.500 — 8.741 à 8.760 — 9.201 à 9.220 — 10.113 à 10.152 — 10.421 à 10.440 — 11.021 à 11040 — 11.261 à 11.280 — 11.361 à 11.380 — 11.661 à 11.680 — 13.361 à 13.380 — 13.681 à 13.692 — 13.701 à 13.715 — 13.977 à 13.980 — 14.001 à 14.020 — 14.261 à 14.267 — 14.270 à 14.280 — 16.261 à 16.271 — 16.277 à 16.280 — 17.781 à 17.800 — 18.001 à 18.006 — 18.008 à 18.020 — 18.901 à 18.920 — 19.241 à 19.260 — 19.321 à 19.340 — 20.081 à 20.089 — 20.100 — 20.301 à 20.303 — 20.306 à 20.320 — 23.101 à 23.120 — 24.801 à 24.820 — 25.501 à 25.520 — 25.721 à 25.740 — 25.881 à 25.900 — 27.141 à 27.160 — 27.181 à 27.200 — 27.201 à 27.220 — 27.981 à 28.000 — 28.481 à 28.500 — 28.901 à 28.920 — 29.901 à 29.920 — 31.221 à 31.240 — 31.321 à 31.340 — 33.741 — 34.641 à 34.660 — 34.741 à 34.760 — 36.081 à 36.100 — 36.141 à 36.160 — 36.473 à 36.480 — 37.181 à 37.200 — 37.361 à 37.380 — 38.420.

40.534 à 40.540 — 41.681 à 41.700 — 41.941 à 41.960 — 43.681 à 43.700 — 44.001 à 44.005 — 44.007 à 44.020 — 44.161 à 44.164 — 44.170 à 44.180 — 45.201 à 45.220 — 45.261 à 45.280 — 47.181 à 47.200 — 47.521 — 47.641 à 47.655 — 47.657 à 47.660 — 48.221 à 48.240 — 49.941 à 49.960 — 50.481 à 50.500 — 50.561 à 50.573 — 50.576 à 50.580 — 50.761 à 50.780 — 51.141 à 51.160 — 51.241 à 51.260 — 51.561 à 51.580 — 51.621 à 51.640 — 52.721 à 52.740 — 53.281 à 53.300 — 54.241 à 54.260 — 55.501 à 55.520 — 55.881 à 55.900 — 56.601 à 56.620 — 59.421 à 59.425 — 59.428 à 59.440 — 62.061 à 62.080 — 62.341 à 62.360 — 62.801 à 62.809 — 62.812 à 62.820 — 63.121 à 63.140 — 63.301 à 63.320 — 64.561 à 64.580 — 65.081 à 65.100 — 65.781 à 65.800 — 65.821 à 65.840 — 66.901 à 66.920 — 67.161 à 67.180 — 67.621 à 67.640 — 68.241 à 68.260 — 68.361 à 68.365 — 68.379 à 68.380 — 69.121 à 69.124 — 69.127 à 69.140 — 69.281 à 69.300 — 70.181 à 70.200 — 70.741 à 70.753 — 71.961 à 71.980 — 72.101 à 72.114 — 72.741 à 72.760 — 72.921 à 72.980 — 73.681 à 73.695 — 75.701 à 75.720 — 76.741 à 76.760 — 77.221 à 77.240 — 77.341 à 77.360 — 78.081 à 78.100 — 78.341 à 78.360 — 79.141 à 79.160 — 80.401 à 80.420 — 81.341 à 81.360 — 81.501 à 81.520 — 84.041 à 84.060 — 84.713 à 84.720 — 84.721 à 84.731 — 85.781 à 85.800 — 86.161 à 86.180.

OBLIGATIONS DE 5.000 F (276)

90.588 à 90.591 — 90.600 à 90.603 — 90.744 à 90.747 — 90.764 à 90.767 — 90.852 à 90.855 — 90.860 à 90.863 — 90.884 à 90.887 — 91.076 à 91.079 — 91.576 à 91.579 — 91.672 à 91.675 — 91.941 — 91.956 à 91.959 — 91.960 à 91.963 — 92.020 à 92.023 — 92.588 à 92.591 — 93.056 à 93.059 — 93.108 à 93.111 — 93.284 à 93.287 — 93.540 à 93.543 — 93.560 à 93.563 — 93.572 à 93.575 — 93.609 à 93.611 — 93.704 à 93.707 — 93.796 à 93.799 — 93.832 à 93.835 — 93.924 à 93.927 — 93.976 à 93.979 — 94.156 à 94.158 — 94.164 à 94.167 — 94.480 à 94.483 — 94.500 à 94.503 — 94.616 à 94.618 — 94.668 à 94.671 — 94.680 à 94.683 — 94.728 à 94.731 — 94.756 à 94.759 — 94.856 à 94.859 — 95.020 à 95.023 — 95.132 et 95.133 — 95.293 et 95.294 — 95.428 à 95.431 — 95.564 à 95.567 — 95.932 à 95.934 — 96.208 à 96.211 — 96.616 à 96.619 — 96.708 à 96.711 — 97.048 — 97.051 — 97.608 à 97.611 — 97.668 à 97.671 — 97.700 à 97.703 — 97.764 à 97.767 — 97.888 à 97.890 — 97.996 à 97.999 — 98.172 à 98.175 — 98.200 à 98.203 — 98.600 à 98.603 — 99.008 à 99.011 — 99.028 à 99.031 — 99.152 à 99.155 — 99.248 à 99.251 — 99.328 à 99.331 — 99.464 à 99.467 — 99.476 à 99.479 — 99.556 à 99.559 — 99.672 à 99.675 — 99.696 et 99.697 — 99.699 — 100.037 à 100.039 — 100.064 à 100.067 — 100.118 à 100.151 — 100.284 à 100.287 — 100.340 — 100.376 à 100.379 — 100.624 à 100.627 — 100.728 à 100.730.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages, et restant à rembourser, a été insérée au *Journal officiel* du 16 novembre 1946.

Gouvernement de la Martinique

Emprunt 5 1/2 0/0 1936.

Liste des 60 numéros d'obligations sorties au tirage du 12 juin 1947 et remboursables à partir du 20 juillet 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

2.571 à 2.580 — 9.211 et 9.212 — 9.833 à 9.840

OBLIGATIONS DE 5.000 F

11.363 et 11.364 — 11.563 et 11.564 — 11.657 et 11.658 — 11.699 et 11.700.

La liste des numéros des obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 5 janvier 1947.

Gouvernement de la Guadeloupe

Emprunt 5 1/2 0/0 1936.

Liste des 60 numéros d'obligations sorties au tirage du 12 juin 1947 et remboursables à partir du 20 juillet 1947.

OBLIGATIONS DE 1 000 F

751 à 760 — 1.001 à 1.010 — 1.661 à 1.668 9.479 et 9.480.

OBLIGATIONS DE 5.000 F

11.880 et 11.881 — 12.332 et 12.333 12.560 et 12.561.

La liste des numéros des obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 5 janvier 1947.

Gouvernement de la Guyane

Emprunt 5 1/2 0/0 1936.

Liste des 15 numéros d'obligations sorties au tirage du 12 juin 1947 et remboursables à partir du 20 juillet 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

3.053 à 3.055 — 3.601 et 3.602 — 3.604 et 3.605
3.656 à 3.659 — 3.771 à 3.774

La liste des numéros des obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 5 janvier 1947.

AVIS DIVERS

AGENCE HAVAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 170.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
R. C.: Seine n° 72707.

MM. les actionnaires de l'agence Havas sont priés de tenir pour nulle et non avenue l'insertion parue dans le n° du 22 juin 1947 du *Journal officiel*, page 5794. Ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le jeudi 17 juillet 1947, à quinze heures, au siège social de la société, 62, rue de Richelieu, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport du conseil d'administration;
2° Lecture des rapports des commissaires aux comptes;
3° Approbation des comptes de l'exercice 1946 et des rapports présentés, quitus aux administrateurs;
4° Approbation des opérations visées à l'article 40 nouveau de la loi du 24 juillet 1867;
5° Fixation du prix de rachat des actions, en conformité et par application de l'article 11 des statuts;
6° Modification dans le conseil d'administration et nomination d'administrateurs.

L'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires propriétaires de dix actions au moins.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Cette assemblée ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire délibérant dans les conditions prévues par la loi du 1er mai 1930.

Tous les actionnaires y auront droit de vote.

ORDRE DU JOUR

1° Unification du type d'action;
2° Constatation du payement de l'impôt de solidarité nationale, par émission au profit de l'Etat et modifications des statuts;
3° Autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital social jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 454.666.500 F;
4° Autorisation de modifier les statuts après réalisation de l'augmentation de capital.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 31, alinéa 3 des statuts, seront seuls admis à l'assemblée les porteurs des nouveaux titres de 250 F inscrits sur les registres de la société, au plus tard le 15 juin 1946.

Les cartes d'admission et formules de pouvoirs pourront être demandées à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

Nul ne peut se faire représenter à l'assemblée que par un mandataire actionnaire lui-même et membre de cette assemblée (article 30 des statuts).

Le président du conseil.

Demandes de changement de nom

Mme veuve Schäfer (Paul-Emile), née Chazaud (Antoinette-Elisabeth), à Alger, le 19 juillet 1892; M. Schäfer (Charles-Claude), administrateur de commune mixte, né à Alger le 2 juin 1912, sa femme et ses enfants: Suzel, Erik et Philippe; M. Schäfer (Laurent-Eugène), commis à la Caisse algérienne de crédit agricole mutuel, né à Alger le 12 octobre 1914, sa femme et son enfant Jean-Claude; M. Schäfer (Pierre-Emile), lieutenant de la garde républicaine, né à Alger le 18 mars 1919, sa femme et ses deux enfants: Marie-Claude et Jacqueline; Mme Uriot, née Schäfer (Jeanne-Noële), née à Alger le 4 mars 1916, font connaître qu'ils se proposent de présenter requête au garde des sceaux pour demander l'autorisation d'écrire leur nom Schaefer, sous lequel ils ont toujours été connus.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 6 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Wollenschneider (Victorine), née Ruochel, Frankenthalerstrasse, à Ludwigshaffen (Allemagne), de nationalité allemande, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Metter (Antoine), de nationalité allemande, à Muhlheim-Speldorf, n° 185, Ruhr (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mlles Suzy et Ruth Kerkmann, de nationalité allemande, 114, rue de Mittelhausbergen, Strasbourg-Cronenbourg, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Ruauss (Albert), de nationalité allemande, domicilié à Carlsruhe, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Albrecht Siltz, née Bannenwald (Lucie), de nationalité allemande, à Diedesheim-Offenbach-sur-Main (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Wieser (Rosa), née Zöller, Mme Schell (Anna), née Zöller, et MM. Zöller (Robert), Zöller (Emile), de nationalité allemande, à Karlsruhe et Francfort-sur-Main (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 20 mai 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Rœrner (Charles), 20, rue Sainte-Madeleine, Strasbourg, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 8 avril 1946.

Par ordonnance en date du 23 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Nerger (Eric), née Werner (Anneliese), de nationalité allemande, à Goettingen (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 23 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mlle Werner (Hanni), de nationalité allemande, à Goettingen (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 23 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Werner (Guillaume), de nationalité allemande, domicilié en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 23 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Kruger (Anne), née Werner, de nationalité allemande, à Goettingen (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 27 mai 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Franck (Georges), 10, rue des Chasseurs, à Illkirch, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 22 janvier 1947.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 27 mai 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Bernhardt, à Lipsheim, n° 181, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 12 juin 1946.

Par ordonnance en date du 27 mai 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Jacobi (Willy), de nationalité allemande,

à Klotzeler, près Dresden (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 31 mai 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Marsch (Guillaume), à Bischwiller, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 10 septembre 1946.

Par ordonnance en date du 21 mai 1947, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a prononcé la levée du séquestre placé, par ordonnance du 21 décembre 1946 sur les biens, droits et intérêts de nommé Marchal (Oswald), ces biens ayant été placés sous séquestre par ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg en date du 24 janvier 1947 sur requête du commissaire du Gouvernement près la cour de justice du Bas-Rhin.

Par ordonnance en date du 22 mai 1947, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a prononcé la levée du séquestre placé, par ordonnance du 16 janvier 1947 sur les biens, droits et intérêts de la nommée Schilling (Marie), veuve Schums, résidant actuellement en France.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 29 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Seine-et-Marne. UNION SPORTIVE DE GOUVERNES GUERMANTES. But: pratique des sports athlétiques et de la culture physique. Siège social: mairie de Gouvernes.

---

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION DE LA MOTTE DE HÈDE. But: assuerr le fonctionnement des écoles libres. Siège social: école de garçons, rue de la Motte, Hède.

---

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. ASSOCIATION FAMILIALE DE MOUILLERON-EN-PAREDS-SAINT-GERMAIN. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Mouilleron et Saint-Germain. Siège social: école libre de Mouilleron-en-Pareds.

---

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES ANCIENS DES 21e G. R. D. I. ET 123e G. R. D. I. (groupe de reconnaissance de division d'infanterie). But: réunion entre camarades et entr'aides. Siège social: 6, rue de Magellan, Paris.

---

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. UNION NATIONALE DES MUTILÉS, RÉFORMÉS ET ANCIENS COMBATTANTS, section d'Arcachon. But: resserrer les liens de solidarité qui existent entre les anciens combattants mutilés et réformés et les aider matériellement et moralement ainsi que leurs veuves, leurs ascendants et leurs descendants. Siège social: 11, Baleste-Guilhem, Arcachon.

---

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. ASSOCIATION PHILATÉLIQUE D'ARCACHON. But: développer et encourager le goût de l'étude du timbre poste et grouper les philatélistes en vue de leurs intérêts. Siège social: villa Rayon de Soleil, avenue de la Libération, Arcachon.

---

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. AMICALE DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE BÉDARIEUX. But: rassembler des jeunes autour de l'école laïque. Siège social: école de garçons, Bédarieux.

---

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS D'EURE-ET-LOIR modifie ses statuts et transfère son siège social du 15, rue de la Mairie à la rue de la Poêle-Percée, Chartres.

---

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Indre. ASSOCIATION DES CHASSEURS DE PALLUAU-SUR-INDRE. But: protection du gibier, répression du braconnage, destruction des nuisibles. Siège social: chez le président, route de la Gare, Palluau.

---

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT SOCIAL DE RAVITAILLEMENT DE CHOISY-LE-ROI. But: faciliter l'approvisionnement de la population en viande de boucherie par voie d'achats directs à la production et de répartition entre ses adhérents; organiser l'entr'aide morale et matérielle entre ses membres. Siège social: M. Souciet, 39, rue Emile-Zola, Choisy-le-Roi.

---

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. HARMONIE LECTOUROISE. But: musique d'ensemble et d'éducation musicale populaire. Siège social: mairie de Lectoure.

---

31 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉCOLE NORMALE. But: pratique des sports. Siège social: 56, boulevard des Batignolles, Paris.

---

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. ASSOCIATION FAMILIALE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE DE SAINT-SAULVE. But: création, développement, gestion, administration et contrôle des écoles libres, des œuvres scolaires, propagande par le théâtre, le cinéma, le tract et tous les autres moyens appropriés. Siège social: 15, place de la Mairie, Saint-Saulve.

---

31 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Tarn-et-Garonne. L'UNION SPORTIVE PUYLAROQUAINE transfère son siège social du café du Midi, à Puylaroque, au café de la Paix, chez M. Fraysse, à Puylaroque.

1er juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE PETIT-FAILLY, GRAND-FAILLY, VILLERS-LE-ROND, HAM ET SAINT-JEAN. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Petit-Failly.

1er juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE MERCY-LE-HAUT, BOUDREZY ET JOPPÉCOURT. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: café du Centre, Mercy-le-Haut.

1er juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DU RUPT-DE-MAD. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: salle Jeanne-d'Arc, Onville.

1er juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-MARCEL. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Marcel.

1er juin 1947. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE GILLOIS-LA-FAVIÈRE. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: chez M. Lacroix (Paul), à Gillois, par Sirod.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE BASLIEUX, LAIX. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Baslieux.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE CONS-LA-GRANDVILLE ET VILLERS-LA-CHÈVRE. But: étudier et défendre les droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: café de la Poste, Cons-la-Grandville.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE MARS-LA-TOUR, TRONVILLE, PUXIEUX, SPONVILLE ET HANNONVILLE. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Mars-la-Tour.

---

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Nîmes. ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES. But: respect de la propriété, protection des récoltes. Siège social: mairie annexe, à Courbessac-lès-Nîmes.

---

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Calvados. UNION SPORTIVE D'AMAYÉ-SUR-ORNE. But: pratique du football. Siège social: mairie d'Amayé-sur-Orne.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vendôme. CANTINE SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE MAZANGÉ. But: procurer aux enfants fréquentant les écoles publiques les moyens d'avoir un repas chaud à midi les jours de classe. Siège social: école de garçons de Mazangé.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE CHENIÈRES ET CUTRY. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Chenières.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE BRUVILLE ET DONCOURT-LES-CONFLANS. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Bruville.

---

2 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toul. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE LAGNEY. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Lagney.

---

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES ENFANTS DE LA RÉGION D'HUPARLAC. But: développer les relations d'amitié et de solidarité et entretenir le souvenir du pays natal. Siège social: 32, rue Jeanne-d'Arc, Saint-Mandé.

---

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. BILLARD-CLUB DES MARRONNIERS. But: rassembler les jeunes gens et les initier au jeu du billard. Siège social: 33 *bis*, avenue Joffre, Parc-Saint-Maur.

---

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. CONFÉRENCE DES TECHNICIENS HÔTELIERS AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME. But: développer des relations amicales entre les techniciens experts hôteliers agréés par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, ainsi que l'étude de toutes questions intéressant leur profession. Siège social: 25, rue Clapeyron, Paris.

---

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT FAMILIAL MILITAIRE DE PLESSIS-ROBINSON. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: caserne de la garde républicaine, place des Alliés, Plessis-Robinson.

---

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU CHEVALERET. But: amitié, reconnaissance, soutien de l'école et entr'aide. Siège social: 108, rue du Chevaleret, Paris.

---

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT D'UNITÉ DES CLASSES MOYENNES. But: défendre les catégories de Français les plus vulnérables dans leurs intérêts essentiels, en les rassemblant d'abord, en les représentant ensuite devant les pouvoirs publics, tant sur le plan matériel que sur le plan spirituel. Siège social: 5, rue Logelbach, Paris.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. INTERCLUB DU TENNIS FRANÇAIS. But : sport, principalement tennis. Siège social: 1, rue Mondétour, Paris.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DU CAMP D'HINZERT. But: établir entre tous les membres un groupe amical et d'aide mutuelle et organiser des œuvres d'assistance. Siège social: 137, rue de Sèvres, Paris.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. CENTRE D'ÉTUDES DES PROBLÈMES D'OUTRE-MER. But : étude des problèmes d'outre-mer. Siège social: 29, avenue de Friedland, Paris.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE RÉSISTANCE VALMY-LIBERTÉ. But: grouper les résistants 1940-1944. Siège social: 171, rue de Paris, Charenton.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. COMITÉ D'ENTENTE DES RETRAITÉS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE. But : défense des droits et intérêts des retraités auprès des pouvoirs publics et de l'administration. Siège social: 94, rue de l'Université, Paris.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE THAIRE-D'AUNIS. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles nombreuses. Siège social: mairie de Thaire.

4 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES SINISTRÉS AGRICOLES DE LA CHARENTE-MARITIME. But: défense des sinistrés. Siège social: bureau des fédérations des syndicats d'exploitants agricoles, 35, rue de la Noue, la Rochelle.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. ASSOCIATION FAMILIALE DES FAMILLES NOMBREUSES DE CHAMBON. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles. Siège social: mairie de Chambon.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. ASSOCIATION FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE DE CASTRES. But: défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, en ce qui concerne les difficultés de tous ordres afférentes aux charges de famille. Siège social: bourse du travail, à Castres.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE VABRE. But: défense des intérêts matériels et moraux de ses membres en ce qui concerne les difficultés de tous ordres afférentes aux charges de famille. Siège social: maison Ramière, à Vabre.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Orléansville. GROUPEMENT SPORTIF DE CAVAIGNAC. But: pratique du football-association. Siège social: café des Messageries, à Cavaignac.

4 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. BOURGES ATHLÉTIC-CLUB (provenant de la fusion du Racing-club de Bourges et de l'ancien Bourges athlétic-club). But: pratique des exercices physiques et des sports. Siège social: 22, rue Félix-Chédin, Bourges.

4 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. AVENIR BERRICHON. But: développer et encourager l'art musical. Siège social: café de la mairie, à Sainte-Solange.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. COMITÉ RÉPUBLICAIN DES 6 CANTONS DU HAVRE. But: défendre les intérêts moraux et matériels du Havre, dans le cadre des institutions républicaines et le souci de l'évolution sociale, créer des comités adhérents dans tous les cantons; favoriser par tous les moyens la propagande du nouveau groupement. Siège social: chez le président, 44, rue Jules-Lecesne, le Havre.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. AMICALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS G. COUTURIER. But: resserrer les liens d'amitié existant entre le personnel, organiser des réunions, manifestations et excursions. Siège social: chez le président, 3, rue Bailly, Fécamp.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. ASSOCIATION SPORTIVE DE VATTETOT-SOUS-BEAUMONT. But: pratique des exercices, du football-association, préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: chez le président: mairie de Vattetot-sous-Beaumont.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. SPORTS MARTIN-CALAIS DE MONTIVILLIERS. But: développer chez ses membres l'esprit de bonne camaraderie et de solidarité, développer leurs forces physiques par la pratique des sports athlétiques. Siège social: chez le président, 8, rue des Mégissiers, Montivilliers.

5 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENTS D'ACHATS GARDETTE. But: achats de viandes en commun. Siège social: 130, rue du Chemin-Vert, Paris.

5 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS LIBRES ET INDÉPENDANTS (U. T. L.). But: étudier les besoins sociaux des travailleurs libres et indépendants, défendre leurs intérêts matériels et moraux, organiser leur représentation devant les pouvoirs publics. Siège social: 13, rue de Presbourg, Paris.

5 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. ASSOCIATION DES SINISTRÉS DE PONTAMAFREY. But: grouper et défendre les intérêts des sinistrés. Siège social: mairie de Pontamafrey.

5 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. Association dite LE FOYER. But: éducation populaire. Siège social: salle Lorin, à Illiat.

5 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. L'HIRONDELLE MARENNAISE. But: développer l'esprit musical, principe de bonne camaraderie. Siège social: chez le président, M. Fougeret (Jean), 18, rue du Commandant-Lucas, Marennes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. SYNDICAT DE CHASSE DE CARLIPA. But: réglementation locale de la chasse. Siège social: mairie de Carlipa.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. ASSOCIATION FAMILIALE DU QUARTIER SEXTIUS. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: 5, rue des Chartreux, Aix-en-Provence.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Arras. GROUPEMET DES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES, CHARITABLES, SOCIALES ET DE SANTÉ DU DIOCÈSE D'ARRAS. But: représentation des œuvres. Siège social: 38, boulevard de Strasbourg, Arras.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Arras. ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE DE THELUS. But: défense de la famille. Siège social: M. Savary, à Thelus.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA FAMILLE RURALE DE LA MARNE. But: créer, fédérer, animer les associations de familles rurales. Siège social: 5, boulevard Foch, Reims.

6 juin 1947 Déclaration à la sous-préfecture de Reims, ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'AY. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie d'Ay.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BISSEUIL. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Bisseuil.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CHAMPILLON ET SAINT-IMOGES. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Champillon.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CUMIÈRES. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Cumières.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE DIZY. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Dizy.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE HAUTVILLERS. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Hautvillers.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MAREUIL-SUR-AY. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Mareuil-sur-Ay.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LA FORÊT DE REIMS. But: chasse et repression du braconnage. Siège social: chez le président, à Germaine.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE TOURS-SUR-MARNE. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Tours-sur-Marne.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE SINISTRÉS DE LA HAUTE-SAVOIE. But: défense des intérêts des membres qui ont subi un préjudice à l'occasion de la guerre 1939. Siège social: place de l'Hôtel-de-Ville, Roche-sur-Foron.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. ASSOCIATION SPORTIVE DES USINES DE VOVRAY. But: développement du sport en usine. Siège social: usine électro-chimie, à Annecy-Vovray.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. ASSOCIATION DES FAMILLES FRANÇAISES D'ARÈCHES. But: défendre les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics. Siège social: mairie d'Arèches.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. UNION DÉPARTEMENTALE DES LOCATAIRES DES ALPES-MARITIMES. But: aider les pouvoirs publics dans le dénouement de la crise du logement. Siège social: 17 *ter*, rue d'Alsace-Lorraine, Nice.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. ASSOCIATION FAMILIALE INDÉPENDANTE DE SAINT-PHILIPPE. But: défense des intérêts généraux de la famille. Siège social: 48, avenue de Candia, Nice.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. GROUPEMENT GÉNÉRAL DES INDUSTRIELS, COMMERÇANTS ET ARTISANS DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS. But: faciliter les rapports entre les divers membres de ce groupement, sauvegarder leur intérêts et étudier toutes les questions industrielles, commerciales et artisanales Siège social: mairie de Saint-Gaudens.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE, INTERCOMMUNALE DE CHARREY-SUR-SEINE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Charrey-sur-Seine.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. GROUPEMENT D'ENTR'AIDE DE CULTIVATEURS DE CHEMILLÉ ET ENVIRONS. But: utilisation en commun du matériel agricole. Siège social: mairie de Chemillé.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA JUBAUDIÈRE. But: défense des intérêts des familles. Siège social: mairie de la Jubaudière.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. ASSOCIATION AMICALE DES CHASSEURS DE GREZILLÉ. But: répression du braconnage, conservation du gibier et respect de la propriété. Siège social: mairie de Grezillé

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. INDUSTRIE SPORTIVE DE NOTRE-DAME-DE-BRIANÇON. But: pratique du sport Siège social: salle des fêtes, Notre-Dame-de-Briançon.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. ASSOCIATION SPORTIVE PÉROLIENNE. But: pratique du football. Siège social: café de l'Union, à Pérols.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ANLEZY. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: mairie d'Anlezy.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE SAINT-CAPRAIS-DE-LERM. But: prolonger l'œuvre de l'école. Siège social: école de Saint-Caprais-de-Lerm.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-JOUIN-DE-MARNES. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Jouin-de-Marnes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LA FAMILLE DE GREZ.N. But: propagande familiale. Siège social: 11, rue Descartes, Nîmes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LA FAMILLE DE NIMES-CENTRE. But : propagande familiale. Siège social: 24, rue Dorée, Nîmes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LES BONS ENFANTS. But: défense des intérêts moraux et matériels de la famille. Siège social: 26, rue Villars, Nîmes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LA FAMILLE DE BOUILLARGUES. But: propagande familiale. Siège social: M. Dupuis, président, à Bouillargues.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LA FAMILLE UZÉGEOISE. But: propagande familiale. Siège social: 8, rue de la Monnaie, Uzès.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LA FAMILLE DE VALABRIX. But: propagande familiale Siège social: M. Jacques Blachère, à Valabrix.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale LA FAMILLE DE REMOULINS. But: propagande familiale. Siège social: M. Flandin (Raoul), président, à Remoulins.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. LES CHASSEURS POUGNADORESSOIS. But: organiser la chasse dans la commune de Pougnadoresse, réprimer le braconnage, protéger le gibier. Siège social: mairie de Pougnadoresse.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. AMICALE DES OPÉRATEURS VILLEURBANNAIS. But: réunion des membres et aide. Siège social: 36, rue Francis-Pressensé, à Villeurbanne.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHEVINAY. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: mairie de Chevinay.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION DES FAMILLES DE DUERNE. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: mairie de Duerne.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION DES FAMILLES D'AVEIZE. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: mairie d'Aveize.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION DES FAMILLES DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: mairie de Cailloux-sur-Fontaines.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. UNION DES JEUNES AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE LYON. But: resserrer les liens d'amitié entre les jeunes avocats et les aider dans l'exercice de leur profession. Siège social: palais de justice, Lyon.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION DES FAMILLES DE GRÉZIEU-LE-MARCHÉ. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: mairie de Grézieu-le-Marché.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-LAURENT-DE-CERDANS. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: salle de l'Avenir, à Saint-Laurent-de-Cerdans.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Montpellier. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-VINCENT DE SÈTE. But: organiser, par tous les moyens appropriés, le fonctionnement normal de l'école Saint-Vincent de Sète. Siège social: rue du Musée, Sète.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: mairie de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Eure. FOYER RURAL DE VILLETTES. But: récréatif, éducatif, sportif et organisation des loisirs de toute la collectivité. Siège social: mairie de Villettes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. ASSOCIATION NATIONALE DES FAMILLES DE FUSILLÉS ET MASSACRÉS. But: entr'aide des familles. Siège social: Union des femmes françaises, 4, rue Saint-Etienne, à Angers.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. ASSOCIATION FAMILIALE DE TOMBEBŒUF. But: étude et défense des droits et intérêts des familles. Siège social: hôtel Ribeyran, à Tombebœuf.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. LA FRATERNELLE DES POLICIERS DE PARIS. But: aide immédiate à la famille du sociétaire décédé. Siège social: 43, avenue Gambetta, à Paris.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Jonzac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-CIERS-CHAMPAGNE. But: protection des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Ciers-Champagne.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Blaye. FOYER RURAL DE MAZION. But: achat d'immeubles, de terrains et de matériel pouvant permettre l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: mairie de Mazion.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE TOURCOING. But: maintenir les liens de camaraderie entre les membres, défendre leurs intérêts, perfectionner l'instruction militaire, etc. Siège social: 14, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Somme. UNION GÉNÉRALE DES SINISTRÉS D'AMIENS. But: défense des sinistrés pour la réparation totale des dommages par faits de guerre. Siège social: 4, rue de Noyon, à Amiens.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE METZ-LE-COMTE. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: salle communale de Metz-le-Comte.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DU CANTON DE LUCHON. But: maintenir et restaurer dans sa dignité l'institution familiale. Siège social: mairie de Luchon.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. SPORTING-CLUB D'AUREILLE. But: pratique du football-association, basket, jeux de boules, athlétisme. Siège social: mairie d'Aureille.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES. But: assistance et entr'aide. Siège social: bar Jano, 56, faubourg Figuerolles, Montpellier.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. LIGUE DES FAMILLES DE MONTAUD. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: mairie de Montaud.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. LIGUE DES FAMILLES DE CLARET. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: mairie de Claret.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. KAYAC-CLUB PÉRIGOURDIN. But: pratique du sport et tourisme nautique. Siège social: minoterie de Barnabe, aux Maurilioux, par Périgueux.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Sedan. Société de pêche LA POURONNAISE. But: exercice de la pêche sur les propriétés des adhérents. Siège social: mairie d'Autrecourt.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Doubs. TOURISME FRANC-COMTOIS. But: développement du tourisme. Siège social: bureau du tourisme franc-comtois, 9, rue Proudhon, Besançon.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DU VIADUC. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 46, rue de la Bataille, le Mans.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE PARROY. But: défense des intérêts généraux de la famille. Siège social: mairie de Parroy.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CLAYEURES. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Clayeures.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION FAMILIALE DE COINCOURT. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Coincourt.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DU CANTON DE BADONVILLER. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Badonviller.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION DES ANCIENS EXPLOITANTS DU TERRAIN D'AVIATION D'HERBEVILLER. But: défendre les intérêts des anciens propriétaires du terrain. Siège social: mairie d'Herbeviller.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE PONTLIEUE. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 9, rue Baudin, le Mans.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LAÏQUE D'AIBON. But: entretenir les liens d'amitiés formés à l'école, créer et développer des activités sociales, sportives et culturelles en faveur des enfants des écoles publiques et des membres de l'association. Siège social: école publique, à Aibon.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. ASSSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Marsais-Sainte-Radegonde. Siège social: mairie de Marsais-Sainte-Radegonde.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Comité pour l'érection d'un monument aux victimes des deux guerres et du nazisme. But: érection d'un monument aux morts. Siège social: mairie de Chazeau.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. Association d'éducation populaire de Bonnemain. But: instruction et éducation physique et morale. Siège social: école libre des garçons, Bonnemain.

8 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. Association autonome Les camarades de combat de Royan. But: grouper les anciens combattants des guerres 1914-1918 et 1939-1945 pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: chez le président, Edward Galland, rue des Tilleuls, Royan.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. Association familiale rurale du canton de Bligny-sur-Ouche. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Bligny-sur-Ouche.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Union de la jeunesse républicaine de France, cercle Louis-Massé, quartier Bonnefoy. But: sport et plein air. Siège social: café Labat, faubourg Bonnefoy, Toulouse.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. Association familiale et sociale. But: étude et défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: chez Mme Lebret, rue de la Poste, Combourg.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. Association familiale de Cancon. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Cancon.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Quiévrechain. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Quiévrechain. Siège social: café Colombo, Grand-Place, à Quiévrechain.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Bouchain. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Bouchain. Siège social: café Raoult, à Bouchain.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles d'Anzin. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Anzin. Siège social: 122, rue Anatole-France, à Anzin.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Monchaux-sur-Ecaillon. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Monchaux-sur-Ecaillon. Siège social: mairie de Monchaux-sur-Ecaillon.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Association familiale ouvrière de Saint-Aubert. But: grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu populaire pour l'étude et la défense de leurs droits et intérêts matériels et moraux. Siège social: 31, rue Jean-Jacques-Rousseau, Saint-Aubert.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. Association communale des chasseurs de Noé-Blanche. But: conservation du gibier, répression du braconnage, défense des propriétés et des récoltes. Siège social: mairie de Noé-Blanche.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. Association populaire de Messac. But: assurer le fonctionnement des écoles libres de Messac. Siège social: école Jeanne-d'Arc, Messac.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. Association catholique de chefs de famille de la Dordogne. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: 23, boulevard Montaigne, Périgueux.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Casting-Club de France, section Loire-Inférieure. But: défense et développement de la pêche. Siège social: café de l'Europe, place du Commerce, à Nantes.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. Association familiale rurale d'Abaucourt-Mailly. But: défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie d'Abaucourt.

9 juin 1947. Déclaratoin à la préfecture de Nancy. Association familiale rurale intercommunale de Leyr-Villers-les-Moivrons. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Leyr.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. Association familiale rurale intercommunale de Goviller-Hammeville-Parey. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Goviller.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale et sociale. But: rechercher les intérêts matériels et moraux des familles et faciliter la mission de la mère. Siège social: maison de la famille, 3, rue Robert, Nîmes.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Association familiale rurale de Plourivo. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Plourivo.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Association familiale rurale de Plouézec. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Plouézec.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Association familiale rurale de Kerfot. But: défense et étude des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Kerfot.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Association familiale rurale de Kérity. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Kérity.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. L'Avenir de Longvic. But: maintenir la camaraderie entre ses membres et créer des réjouissances parmi la population. Siège social: chez le président, M. Vieille-Girardet, 23, rue de Dijon, à Longvic.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vendôme. Société des fêtes de Droue. But: organisation de réjouissances populaires. Siège social: salle communale des fêtes, place de la Mairie, Droue.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des porteurs français de titres de l'emprunt de l'Etat de Costa-Rica 5 0/0 or 1911 modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 31, rue Boissy-d'Anglas, au 10, rue Saint-Marc, Paris.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association amicale des élèves et anciens élèves de l'école des métreurs vérificateurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. But: resserrer les relations d'amitié et assurer la défense des intérêts de ses membres dans le cadre de leur profession. Siège social: 67, rue de Lille, Paris.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. La Ligue nationale des prêtres anciens combattants modifie ses statuts et transfère son siège social du 33, rue du Montparnasse, au 6, rue d'Aumale, Paris.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Amicale de défense passive des résistants F. F. I., déportés, réfractaires et membres de police-patrie, section D. P. ex-Libération Nord D. P. But: maintenir dans sa grande vitalité l'esprit de la résistance et de patriotisme des anciens membres de Police-Patrie, D. P. ou tout autre mouvement de résistance de la D. P. du département de la Seine. Siège social: 2, rue Meyerbeer, Paris.

12 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. Association d'éducation populaire de l'école Sainte-Thérèse de Bar-sur-Aube. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école Sainte-Thérèse de Bar-sur-Aube; recruter les directeur et maîtres, assurer leurs rémunérations, s'intéresser à leur perfectionnement, à leur retraite en conformité avec les statuts des directeur et maîtres de l'enseignement libre; acquérir ou prendre en location tous immeubles jugés utiles aux fins ci-dessus indiquées; établir et entretenir des rapports suivis dans le cadre des attributions statutaires de chacune d'elles avec les associations s'intéressant à l'enseignement libre: A. P. E. L., amicales, etc. Siège social: rue Beugnot, Bar-sur-Aube.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Amicale Jean-Marie de Garches. But: entretenir les liens de camaraderie fraternelle, de solidarité, d'entr'aide amicale existant entre ses membres, liens d'amitié noués entre les agents du groupe Jean-Marie au cours d'une lutte contre l'ennemi en territoire occupé. Siège social: 34, avenue de la Celle-Saint-Cloud, à Garches.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. Association familiale Familles des Hautes-Alpes. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: syndicat d'initiative, Gap.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Yachting-Club Neuilly. But: sports nautiques. Siège social: à bord du bateau *Cante-Cigale*, face n° 53, avenue du Général-Kœnig, Neuilly-sur-Seine.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Eure. Société coopérative mutuelle des Quatre-Cantons. But: aider les pouvoirs publics à assurer le ravitaillement de la population, pourvoir à l'approvisionnement de ses sociétaires, contribuer à la baisse du coût de la vie. Siège social: 4, rue de la Soie, Brionne.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association sportive Worthington. But: pratique des sports. Siège social: 31, rue du Commandant-Rolland, le Bourget.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Rodier-Sports. But: pratique des sports dans le cadre corporatif. Siège social: 3, rue des Moulins, Paris.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupement d'achats des Cendriers. But: achat et répartition entre ses membres d'animaux de boucherie et de viande foraine. Siège social: 42, rue des Cendriers, Paris.

18 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Bourges. Association familiale rurale de Levet. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Levet.

18 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. Association Avenir luzien. But: création de toutes œuvres d'éducation populaire et de formation intellectuelle, morale, sociale, artistique et sportive. Siège social: 53, rue du Midi, Saint-Jean-de-Luz.

20 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération des sociétés photographiques de France transfère son siège social du 51, rue de Clichy au 91, rue de Rennes, Paris.

21 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association des parents d'étudiants de l'Institut catholique de Paris. But: permettre aux parents d'étudiants de rechercher et discuter en commun toutes les améliorations morales, pédagogiques ou matérielles pouvant être apportées, et soumettre, en conséquence, des suggestions sans aucun caractère obligatoire à ses dirigeants; aider l'institut catholique de Paris à vivre et à se développer; aider à la solution de toutes les questions intéressant l'enseignement libre, notamment en s'unissant à d'autres associations ou fédérations poursuivant un but analogue. Siège social: 21, rue d'Assas, Paris.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

sus-préfecture
DUCATION POPU-
BAR-SUR-AUBE.
ns appropriés
'école Sainte-
r les directeur
ations, s'inté-
teur retraite
s directeur et
; acquérir ou
eubles jugés
es: établir et
lans le cadre
nacune d'elles
à l'enseigne-
es, etc. Siège
e.

préfecture de
DE GARCHES.
naraderie fra-
aide amicale
iens d'amitié
Jean-Marie au
en territoire
de la Celle-

préfecture des
iale FAMILLES
des intérêts
les. Siège so-

préfecture de
: sports nau-
bateau *Cante-*
énéral-Kœnig,

réfecture de
UTUELLE DES
voirs publics
population,
e ses socié-
coût de la
, Brionne.

éfecture de
INGTON. But:
31, rue du

éfecture de
des sports
ial: 3, rue

fecture de
RIERS. But:
bres d'ani-
ine. Siège

ecture de
DE LEVET.
t intérêts
les. Siège

réfecture
IEN. But:
on popu-
morale,
social:

ture de
OGRAPHI-
ocial du
, Paris.

ture de
ANTS DE
rmettre
et dis-
ns mo-
ouvant
uence,
obliga-
catho-
aider
ntéres-
nt en
édéra-
ge so-

ltaire.